This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

3 3433 06731428 0

ŒUVRES

DE MONSIEUR DE SAINT-EVREMOND.

TOME PREMIER.

Sa...

NKE

ŒUVRES

DE MONSIEUR DE SAINT-EVREMOND,

AVEC

LA VIE DE L'AUTEUR,

Par Monsieur DES MAIZEAUX, *Membre de la Société Royale.*

NOUVELLE EDITION.

TOME PREMIER.

ASTOR LIBRARY
NEW-YORK

M. DCC. LIII.

ŒUVRES

DE MONSIEUR

DE SAINT-EVREMOND,

AVEC

LA VIE DE L'AUTEUR,

Par Monsieur DES MAIZEAUX, Membre de la Société Royale.

NOUVELLE EDITION.

TOME PREMIER.

M. DCC. LIII.

A MYLORD
COMTE
DE MACCLESFIELD,
VICOMTE
PARKER DE EWELME,
Baron de Macclesfield.

MYLORD;

La bienveillance dont vous m'honorez depuis si long-temps, m'engage à vous donner une marque de ma re-

connoissance, en vous offrant cette nouvelle Edition des Œuvres de Monsieur de Saint-Evremond : elle est plus ample & plus exacte que toutes celles qui ont paru jusqu'à présent : cet avantage & le prix des Ouvrages qu'elle renferme, m'ont fait croire qu'elle n'étoit pas indigne de vous être présentée.

Tout le monde sait, MYLORD, *qu'à une étude qui demande un grand homme tout entier, je veux dire l'étude immense & épineuse des Loix, vous avez joint la connoissance de l'Antiquité sacrée & profane ; & que les Mathématiques n'ont rien d'utile ni d'abstrait, que vous n'ayiez approfondi ; mais on sait aussi que vous associez à la sévérité de ces Sciences, les graces & l'agrément des Belles-Lettres. Ainsi, j'ai lieu d'espérer,* MYLORD, *que vous recevrez favorablement les Ouvrages d'un des plus beaux Esprits que la France ait produits.*

Monsieur de Saint-Evremond n'a pas été seulement distingué dans le

monde par des Ecrits où la délicateſſe du goût ſe trouve ſoutenue de la juſteſſe du raiſonnement, il l'a encore été par le rang qu'il a tenu à la Cour & à l'Armée : il eſt vrai que ſon ſort n'en a pas été plus heureux. Souvent le mérite a trop d'éclat ; au lieu d'exciter l'admiration & l'eſtime, il devient l'objet de l'envie & de la jalouſie. Monſieur de Saint-Evremond eut le malheur de déplaire aux Miniſtres de Louis XIV. Il avoit pénétré les motifs qui portérent le Cardinal Mazarin à faire une Paix honteuſe à la France. Cette pénétration leur déplut ; &, lorſqu'il ſe croyoit en ſûreté par la droiture de ſes intentions, ſes intentions, *pour me ſervir de ſes termes*, furent trompées ; *& il ſe trouva dans un danger éminent. Tous les ſervices qu'il avoit rendus à ſa Patrie ne purent le ſauver : la conſidération du bien de l'Etat céda au reſſentiment de ſes ennemis. Pour conſerver ſa liberté, ce bien ſi cher & ſi précieux, il*

fut obligé de s'exiler. L'Angleterre lui fournit un azyle heureux ; & c'eſt ici qu'il a compoſé la plus grande partie des Ouvrages que j'ai l'honneur de vous préſenter.

Je vous ſupplie, MYLORD, *de recevoir avec cette bonté qui vous eſt ſi naturelle, ce témoignage de ma gratitude, & du profond reſpect avec lequel je ſerai toute ma vie*,

MYLORD,

Votre très-humble & très-obéiſſant ſerviteur,
DES MAIZEAUX.

AVERTISSEMENT (1)

Sur l'Edition précédente.

VOICI une quatriéme Edition des ŒUVRES de Monſieur de Saint-Evremond, plus exacte & plus complette que toutes celles qui ont paru juſqu'ici : je l'appelle *quatriéme Edition*, parce que c'eſt, en effet, la quatriéme où j'ai eu quelque part ; toutes les autres ont été faites à mon inſçu, ou ſans ma participation.

La premiere Edition des Œuvres de Monſieur de Saint-Evremond fut imprimée à Londres en 1705. en deux tomes *in-quarto*, ſous ce titre : *Œuvres mêlées de Monſieur de Saint-Evremond, publiées ſur les Manuſcrits de l'Auteur* (2) : Monſieur Sil-

(1) On l'a imprimé tel qu'il eſt dans l'Edition d'Amſterdam de 1739, afin de n'en rien omettre.

(2) *A Londres, chez Jacob Tonſon.*

veſtre qui y avoit travaillé avec moi, ſe chargea d'en faire la Préface.

La ſeconde Edition parut en Hollande, l'an 1706, en cinq tomes *in-douze*. Le Libraire d'Amſterdam (1), qui avoit imprimé plus d'une fois ce qu'on appelloit les *Œuvres mêlées de Monſieur de Saint-Evremond*, me pria de diriger cette Edition; & je relus avec ſoin les feuilles de celle de Londres, avant que de les lui envoyer : je fis pluſieurs changemens dans les Notes : je remis à leur place quelques Piéces qui n'avoient pas été rangées ſelon l'ordre de leur compoſition; & j'inſérai dans le corps de l'Ouvrage les additions qui étoient à la fin du ſecond tome de l'Edition de Londres, ſous le titre de *Fragments*.

La même année, on en fit une Edition en France, en cinq tomes *in-douze*, ſur celle de Londres, & on l'intitula, *Les véritables Œuvres de*

(1) Le ſieur Pierre Mortier.

Monsieur de Saint-Evremond, publiés sur les Manuscrits de l'Auteur ; seconde Edition revûe & corrigée. A Londres, chez Jacob Tonson. Je remarquerai en passant, que toutes les Editions de France ayant été faites secrettement ou par connivence, portent le nom de *Londres*. Le Libraire de France ayant eu avis de l'Edition de Hollande, & craignant qu'elle ne fût préférée à la sienne, tâcha de prévenir le Public par cet Avertissement : » On a jugé à propos » d'avertir que ce n'est pas sans rai» son que cette seconde Edition des » *Œuvres mêlées de Monsieur de Saint-* » *Evremond*, a pour titre, LES » VÉRITABLES ŒUVRES DE » MONSIEUR DE SAINT-EVRE» MOND. Dans la premiere en deux » volumes *in-quarto*, imprimée à *Lon*» *dres* chez *Jacob Tonson* en 1705, » il s'étoit glissé quantité de fautes, » même dans les noms propres. *Pier*» *re Mortier*, Libraire d'Amsterdam,

» qui a contrefait à la hâte cette Edi-
» tion, loin d'en corriger les fautes,
» les a imitées scrupuleusement, &
» y en a ajouté d'autres de sa façon;
» c'est ce qui a engagé les amis de
» Monsieur de *Saint-Evremond*, qui
» avoient pris soin de la premiere Edi-
» tion de Londres, de revoir de nou-
» veau ses Ouvrages, & d'en donner
» une seconde Edition plus exacte,
» qu'ils ont fait imprimer chez ledit
» *Tonson* en cinq volumes *in-douze*;
» &, pour la distinguer des Editions
» précédentes, toutes défectueuses,
» on y a mis pour titre, LES VÉRI-
» TABLES ŒUVRES DE MONSIEUR
» DE SAINT-EVREMOND «. Tout cela est un pur Roman. Le titre de *véritables Œuvres de Monsieur de Saint-Evremond*, ne peut être vrai que par opposition aux impressions faites en France & en Hollande avant l'Edition de Londres.

En 1708, on contrefit à Utrecht, le nom de *Cologne*, l'Edition

d'Amsterdam, en cinq volumes *in-douze*, petit caractere.

Le Libraire de Londres qui avoit imprimé la premiere Edition en 1705, en donna une nouvelle en 1709, en trois tomes *in-quarto* : nous n'y eûmes aucune part Monsieur Silvestre & moi ; & de-là vient qu'elle est si peu correcte : d'ailleurs, elle n'est recommandable, ni par la beauté du papier, ni par celle de l'impression.

Les Libraires de Paris en firent une Edition en 1711, sur celle d'Amsterdam de 1706, en cinq tomes *in-douze*. J'ai eu quelque part à cette Edition qui est très-belle & très-correcte : on lui donna le titre d'*Œuvres* de Monsieur de Saint-Evremond, & non pas celui d'*Œuvres mêlées*, qui se trouvoit dans les fausses Editions, & qui avoit passé, je ne sai comment, dans la premiere Edition de Londres. Au reste, il y a plusieurs choses dans l'*Avertissement* sur cette Edition, qui

ne ſont point de moi, quoiqu'on les ait publiées ſous mon nom.

Cette Edition fut contrefaite à Rouen en 1714, *in-douze*, ſous ce titre : *Œuvres de Monſieur de Saint-Evremond, publiées ſur les Manuſcrits de l'Auteur, avec ſa Vie. Nouvelle Edition revûe, corrigée & augmentée avec des notes, & rédigée par Monſieur des Maizeaux.* Je n'ai eu aucune part à cette Edition, qui n'eſt ni belle, ni correcte.

Quelques Libraires de France ont entrepris d'en faire une, où, entr'autres ſingularités, ils ſe ſont aviſés de retoucher le ſtyle de Monſieur de Saint-Evremond : s'ils ont voulu la diſtinguer par-là de toutes les autres, ils y ont très-bien réuſſi. Il ne reſte qu'un inconvénient, c'eſt que ce ne ſont plus les Ouvrages de Monſieur de Saint-Evremond ; ce n'eſt plus n ſtyle, mais le ſtyle du Reviſeur, ui a ſubſtitué ſes expreſſions à celles e Monſieur de Saint-Evremond,

qu'il n'a pas même toujours bien entendues.

On a fait en France quelques autres Editions des Œuvres de Monsieur de Saint-Evremond ; mais je ne parle ici que de celles qui me sont tombées entre les mains.

Il paroît par ce que je viens de dire, qu'il n'y a que l'Edition de Londres de 1705, celle de Hollande de 1706, & celle de Paris de 1711, qui ayent été dignes de l'attention du Public : mais cette quatriéme Edition est préférable à divers égards.

Je l'ai revûe sur les Manuscrits de Monsieur de Saint-Evremond, & sur les corrections qu'il avoit faites à diverses repriſes dans mon Exemplaire d'une vieille impreſſion. Cette reviſion m'a donné lieu de rétablir quelques paſſages qui avoient été omis. On y trouvera auſſi quatre ou cinq petits Ouvrages qui n'étoient pas dans les Editions précédentes : le plus conſidérable, c'eſt une Lettre à Mylord

Galway. J'ai déplacé quelques Piéces, pour leur donner un ordre plus conforme au temps qu'elles ont été composées. Enfin, j'ai corrigé les Notes, & y ai fait entrer plusieurs nouveaux éclaircissemens.

On trouvera à la tête du premier Tome, la *Vie de Monsieur de Saint-Evremond;* elle contient toutes les particularités de sa vie, qu'il m'a dites lui-même, ou que j'ai appriſes de ſes amis. J'y fais auſſi l'hiſtoire de ſes Ouvrages. Je marque le temps où il les a compoſés, & ce qui lui a donné occaſion de les écrire: je donne même le précis des plus conſidérables. J'y rens compte de la premiere Edition de ſes Œuvres, des Manuſcrits que nous avons eus entre les mains, &c.

Lorſque je formai le deſſein d'écrire cette VIE, je n'avois en vûe que de ſatisfaire la curioſité de Monſieur Bayle; mais le Libraire d'Amſterdam qui imprimoit les Œuvres de

Monſieur de Saint-Evremond, me l'ayant demandée, je ne pus reſiſter à ſes ſollicitations. Je la lui envoyai; &, comme elle arriva trop tard pour être miſe au-devant des Œuvres de Monſieur de Saint-Evremond, on la joignit au *Mélange curieux des meilleures Piéces attribuées à Monſieur de Saint-Evremond.*

Cet Ecrit portoit des marques aſſez viſibles de la précipitation avec laquelle il avoit été compoſé. L'Edition qui s'en fit à *Cologne*, ou plûtôt à Utrecht en 1708, ne remédia point aux défauts de celle d'Amſterdam.

L'année ſuivante, ayant appris que le Libraire de Londres, qui réimprimoit les Œuvres de Monſieur de Saint-Evremond, vouloit y ajouter cet Ouvrage, je crus devoir profiter de cette occaſion pour le revoir. J'avois jetté confuſément ſur le papier un aſſez grand nombre d'additions & de corrections, lorſque je fus obligé d'aller aux Eaux de Bath. Un de mes

amis se chargea de les placer, mais il n'y apporta pas toute l'exactitude nécessaire : il se prévalut même un peu trop de la liberté que je lui avois laissée d'y changer ce qu'il jugeroit à propos ; & il s'en remit pour la correction des épreuves, à une personne qui y laissa passer une infinité de fautes.

On réimprima cette Vie séparément en France, *in-douze*, en 1711. sous le nom de *La Haye ;* mais on fit une addition frauduleuse au titre de l'Edition de Londres. On l'intitula, *La Vie de Monsieur Charles de Saint-Denis, Sieur de Saint-Evremond, Maréchal de Camp des Armées du Roi Très-Chrétien. Avec sa Lettre sur la Paix des Pyrenées, qui fut le sujet de sa disgrace en France. Par Monsieur des Maizeaux. Nouvelle Edition revûe, corrigée, & augmentée de plusieurs Piéces qui n'ont pas encore paru.* Cependant il n'y a aucune *Piéce* dans cette Edition, qui

n'eût *paru* dans celle de Londres, où l'on trouve la *Lettre* de Monsieur de Saint-Evremond sur la Paix des Pyrenées, & deux ou trois autres de ses Lettres qui y ont du rapport. Le Lecteur ne sauroit être au fait de la disgrace de Monsieur de Saint-Evremond, sans avoir ces Lettres sous les yeux. J'ai voulu lui sauver le dégoût d'interrompre sa lecture, pour les aller chercher dans les autres volumes.

Cette Vie fut aussi imprimée en 1711, à Paris, sur l'Edition de Londres, mais plus correcte, à la tête des Œuvres de Monsieur de Saint-Evremond. Il s'en est fait plusieurs autres Editions en France, d'après celle de Londres, & où il y avoit par conséquent bien des choses à réformer.

Je l'ai remaniée d'un bout à l'autre dans cette nouvelle Edition; & je me flatte de l'avoir rendue beaucoup plus supportable qu'elle n'étoit. La *Lettre* sur la Paix des Pyrenées,

contient pluſieurs traits qu'on ne ſauroit entendre, ſans être inſtruit de la ſituation des affaires de ce temps-là. J'ai éclairci tous ces endroits par des remarques.

Au reſte, il ne ſera peut-être pas inutile d'avertir ceux qui voudront citer ou critiquer Monſieur de Saint-Evremond, de ne pas prendre pour fondement de leurs citations ou de leur critique, des Ecrits ou des expreſſions qui ne ſont point de lui : cette mépriſe étoit, en quelque maniere, excuſable avant qu'on eût publié ſes véritables Ouvrages ; mais à préſent qu'on en a fait un ſi grand nombre d'Editions, il ſeroit honteux de s'y tromper.

Cependant j'ai remarqué que dans la derniere Edition du Dictionnaire de Furetiere, faite à Trevoux en 1721, il y a pluſieurs citations ſous le nom de Monſieur de Saint-Evremond, qui ſont tirées des Piéces qu'on

qu'on lui avoit faussement attribuées.

Dans l'Edition de ce Dictionnaire qui vient d'être publiée en Hollande, on critique Monsieur de Saint-Evremond sur une expression qui n'est point de lui. On remarque, après les Editions précédentes, qu'il y a des gens qui font suivre *auparavant* d'un *que*, & qui disent, *il faut auparavant que de faire cela*, *auparavant que de dîner*, &c. & on ajoute comme un exemple de cette mauvaise façon de parler : *Auparavant que Néron se fût laissé aller à cet abandonnement*, &c. *ST. EV.* Mais cette expression n'est pas de Monsieur de Saint-Evremond. Il a dit, *Avant que Néron*, &c. ainsi qu'on le peut voir dans toutes les Editions de ses Œuvres, publiées sur ses Manuscrits : on l'aura donc prise dans quelqu'une des impressions faites avant l'année 1705 ; cependant elle ne se trouve point dans celles d'Amsterdam de 1689, & de

1699, où il y a fort bien, *Avant que Néron*, &c. (1).

Le Pere de Courbeville, qui vient de nous donner une traduction du *Héros* de Gracien, avec des remarques, me fournit un troiſiéme exemple. Dans ſes remarques ſur le premier Chapitre, il dit que » Monſieur » de Saint-Evremond employe heu» reuſement tout ce Chapitre de » Gracien, dans ſa Réponſe au Com» te de Saint-Albans, lequel lui de» mandoit *en peu de mots tout ce qui* » *eſt néceſſaire à un jeune homme de* » *grande eſpérance, pour entrer avec* » *avantage dans le monde, & pour* » *s'y ſoutenir avec honneur* «. Il rapporte enſuite quelques morceaux de cette Piéce, & remarque » qu'au» même endroit on trouve, comme » en racourci, toutes les régles, tous

(1) *Jugement ſur Sénéque, Plutarque & Bétrone*, page 245 de l'Edition de 1689; & Tome I page 251 de celle de 1699.

» les préceptes, toutes les maximes » qui ſe voyent dans l'*Homme univerſel* de cet Auteur Eſpagnol. » Mais, au reſte, *dit-il*, je n'accuſe » point ici d'ingratitude Monſieur de » Saint-Evremond, quoiqu'il n'ait » pas cité même le nom de ſon bienfaicteur ; je ne prétens qu'honorer encore davantage le mérite de » Gracien, par l'approbation de l'un » de nos plus judicieux & de nos plus » forts Ecrivains «. Cette critique eſt à pure perte. Monſieur de Saint-Evremond n'eſt pas l'auteur de la *Réponſe au Comte de Saint-Albans*, & on ne la trouvera point parmi ſes Ouvrages : d'ailleurs, ceux qui ont un peu étudié ſon génie, ne le ſoupçonneront jamais d'être plagiaire. Il n'avoit pas beſoin d'emprunter les penſées d'autrui ; il étoit aſſez riche de ſon propre fonds.

Dans les Remarques ſur le Chapitre douziéme, le Pere de Courbeville attribue à Monſieur de Saint-

Evremond une autre petite Piéce intitulée, *Portrait de l'honnête-homme;* &, après l'avoir comparé avec quelques endroits des *Converſations* du Chevalier de Méré, où l'on trouve à-peu-près les mêmes penſées, il ajoute : » N'auroit-on point l'attention de croire que le Chevalier de » Méré s'eſt exprimé de la ſorte, » après un entretien avec Monſieur » de Saint-Evremond, plûtôt qu'après une *Converſation* avec le Maréchal de Clairambaut ? Pour moi, » je le ſoupçonnerois, ſans que la diſtance des lieux ne permettoit pas » aux deux Auteurs de s'entendre l'un » l'autre. Monſieur de Saint-Evremond étoit à Londres, & le Chevalier de Méré à Paris. Quoi qu'il en ſoit, j'aime mieux dire qu'ils » ont puiſé tous deux dans la même » ſource, (*c'eſt-à-dire, dans Gracien*) » que d'accuſer l'un d'avoir été plagiaire de l'autre «. Les voilà donc, au jugement du Pere de Courbeville,

tous deux plagiaires en chef : & n'eſt-ce pas bien de l'honneur à Gracien d'avoir deux plagiaires ſi illuſtres ? Je ne prendrai point ici les intérêts du Chevalier de Méré ; mais il eſt aiſé de répondre pour Monſieur de Saint-Evremond. Il a déſavoué ce *Portrait de l'honnête-homme*, parce qu'en effet il n'eſt pas de lui. On ne le trouvera pas même dans la nouvelle Edition du *Mélange curieux des meilleures Piéces attribuées à Monſieur de Saint-Evremond*, &c. non plus que la *Réponſe au Comte de Saint-Albans*, dont on vient de parler. J'ai marqué dans la Préface de ce Recueil, les raiſons qui m'ont fait retrancher ces ſortes de Piéces.

La part que Monſieur Silveſtre a eue à l'Edition des Œuvres de Monſieur de Saint-Evremond, ne me permet pas de finir, ſans donner quelques particularités de ſa Vie.

Monſieur Silveſtre naquit à Tonneins ſur la Garonne, en 1662, d'une

famille Proteſtante. Après qu'il eut fait ſa Philoſophie, ſon pere qui étoit Procureur au Parlement de Bourdeaux, & très-diſtingué dans ſa profeſſion, l'envoya à Montpellier pour y étudier en Médecine : il n'avoit alors que dix-huit ans. Monſieur Barbeyrac, fameux Médecin de cette Ville, voulut bien le diriger dans ſes études. Il s'attacha particuliérement à l'Anatomie ſous Monſieur Vieuſſens, & y fit de grands progrès : il alla enſuite à Paris ſe perfectionner dans la Médecine ; mais la révocation de l'Edit de Nantes, l'obligea de ſe retirer dans les Pays étrangers.

Il paſſa d'abord en Hollande, & fit quelques démonſtrations anatomiques à Amſterdam, qui le firent connoître, & lui donnerent entrée dans la Maiſon de Monſieur le Prince d'Orange.

Il ſuivit ce Prince en Angleterre en 1688 ; & l'année ſuivante, Monſieur le Duc de Schomberg allant commander l'Armée d'Irlande, le

prit avec lui : mais n'ayant pas eu la précaution de ſe faire coucher ſur l'Etat, comme Médecin de l'Armée, il ſe trouva ſans emploi après la mort de Monſieur de Schomberg, & repaſſa en Angleterre.

Le Roi vouloit l'envoyer en Flandres, pour être Médecin de l'Armée; mais il aima mieux demeurer à Londres, où il avoit beaucoup d'amis.

Quelque temps après, Monſieur le Duc de Montaigu, qui l'avoit connu à Paris, l'engagea à faire le voyage d'Italie avec Mylord Menthermer ſon fils : il le prit enſuite dans ſa maiſon, & ſe l'attacha par des bienfaits dignes de ſon rang & de ſa généroſité.

Lorſque nous publiâmes de concert les Œuvres de Monſieur de Saint-Evremond, il ſouhaita de dédier cette Edition à Mylord Montaigu, pour lui témoigner ſa reconnoiſſance.

Ce Seigneur mourut en 1709, & laiſſa Monſieur Silveſtre dans la liberté de ſe donner tout entier à ſa pro-

feſſion. Il étoit au rang des plus célébres Médecins de Londres, lorſque la mort nous l'enleva le 16 d'Avril 1718.

Ses manieres libres & aiſées rendoient ſon commerce très-agréable. Il ſavoit ſe ſervir à propos de ce qu'il avoit lu. Son viſage gai, riant & plein de ſanté, faiſoit une heureuſe impreſſion ſur l'eſprit des malades : c'eſt ce qui a donné occaſion à Monſieur de Saint-Evremond de l'appeller *Docteur aux regards ſalutaires* (1). Il avoit du goût pour la Muſique, pour la Peinture, & pour les beaux Arts. Il ſavoit à fond l'Anatomie, la pratique de la Médecine, & la Chimie. Sa mort fut certainement une perte pour le Public.

A Londres, le 23 Décembre 1725.

(1) Tome VI. page 319.

LA

LA VIE
DE MONSIEUR
DE
SAINT-EVREMOND,
A
Mr. BAYLE.

MONSIEUR,

IL y a un an que j'eus l'honneur de vous envoyer la VIE de M. de Saint-Evremond, que vous m'aviez demandée. Le Jugement favorable que vous en avez bien voulu faire, m'a engagé à la revoir, & à tâcher de la rendre plus digne de votre approbation. Vous aurez donc aujourd'hui tout ce

que j'ai pû recueillir de plus important & de plus curieux ſur le ſujet de ce célébre Écrivain. J'y joindrai l'Hiſtoire de ſes Ouvrages ; & j'en donnerai le précis, autant que cela ſe pourra, ſans trop groſſir ces Mémoires. Vous vous apercevrez bien-tôt, Monſieur, que le Public a une idée aſſez imparfaite de M. de Saint-Evremond. On ſe le repréſente, il eſt vrai, comme une perſonne qui avoit l'eſprit juſte, le goût fin, le diſcernement délicat ; mais on ne ſait pas qu'il a eu des emplois conſidérables à l'Armée, & qu'il a mérité l'eſtime des plus grands Capitaines de ſon ſiécle. Il faut donc joindre l'Homme de Guerre au Bel-Eſprit : il faut regarder M. de Saint-Evremond comme un Officier de diſtinction qui a toujours aimé les Belles Lettres, comme un Courtiſan délicat, qui n'a jamais écrit que pour s'amuſer lui-même, ou pour plaire à ſes amis.

M. de SAINT-EVREMOND étoit d'une des meilleures Familles de Normandie, & des mieux alliées, tant par les filles qui en ſont ſorties, que par les femmes qui y ſont entrées. GILLES DE MARGUETEL, Châtelain ou Baron de Saint Denis le Guaſt, prit alliance avec *Magdeleine Martel*, ſœur d'Étienne Martel, Evêque de Coutances, de la Branche de Baſqueville-Martel. JEAN, ſon fils, qui prit le nom & les Armes de

Saint Denis (1), épouſa *Catherine Martel*, de la Branche de Fontaine-Martel. Il en eut ſix filles (2), & deux fils; *Henry*, mort ſans alliance, & *Charles*. CHARLES DE SAINT DENIS épouſa *Charlotte de Rouville* (3), iſſue de Jacques de Rouville, Seigneur de Grainville, & de Diane le Veneur, fille de Taneguy le Veneur, Comte de Tillieres. Elle étoit ſœur de Marie le Veneur, femme de Paul, Comte de Salms, Grand Chambellan de Lorraine, & mere de Chrétienne de Salms, mariée à François de Lorraine, Comte de Vaudemont. CHARLES eut ſept enfans: une fille qui mourut jeune, & ſix fils, *François*, dit de HELLANDE; *Jean*, dit de LA BELOUTIERE, Abbé; *Charles*, dit de SAINT-EVREMOND; *Pierre*, dit de GRIMÆSNIL; *Henry*, dit de LA NEUVILLE; & *Philippe*, dit LE TANUS. Outre cette diſtinction fondée ſur des Terres qui relevoient de la Châtellenie ou Baronnie de Saint Denis, on

(1) La Terre de S. Denis le Guaſt, à trois lieues de Coutances, dans la Baſſe Normandie, étoit entrée dans la famille, par ſa mere, qui en étoit héritiere.

(2) Les cinq aînées épouſerent les ſieurs de Vierville, de Savigny-Gambieres, de Tanville, du Meſnil-Poiſſon, & de Fontenay-Hauban. Vierville, du Meſnil-Poiſſon & Fontenay, étoient Proteſtans.

(3) Charlotte de Rouville, alliée avec Charles de Margaſtel, Seigneur de Saint Denis du Guaſt. HISTOIRE *Généalogique & Chronologique de la Maiſon Royale de France & des Grands Officiers de la Couronne*, par le P. Anſelme. Tom. II. p. 1445. de l'Edit. de Paris. 1712.

donna encore à ces ſix freres une eſpece de ſurnom dans la famille, tiré de leur caractère particulier. On appelloit l'aîné, Saint Denis, l'HONNESTE-HOMME; l'Abbé, LE FIN; Saint Evremond, L'ESPRIT; Grimeſnil, LE SOLDAT; la Neuville, LE DAMERET; & le Tanus, LE CHASSEUR.

1613. CHARLES DE SAINT DENIS, SIEUR DE SAINT EVREMOND (1), nâquit à Saint Denis le Guaſt, le premier jour d'Avril 1613. Comme il étoit un des cadets (2), on le deſtina à la Robe; & dès qu'il eut atteint l'âge de neuf ans, on l'envoya à
1622. Paris, pour y faire ſes Etudes. Il entra en Cinquiéme dans le Collége de Clermont; & en quatre ans qu'il y demeura, il fit ſes
1626. Humanités & ſa Rhétorique (3). Il alla enſuite dans l'Univerſité de Caen, pour y faire ſa Philoſophie; mais il n'y demeura
1627. qu'un an. Il retourna à Paris, où il l'étudia encore pendant une année au Collége de

(1) *Saint Evremond*, ou, comme on parle en Normandie, *Saint Ebremond*, eſt une Terre dans l'Election de Coutances. On l'appelle *Saint-Ebremond-ſur-l'Oſon*, pour le diſtinguer de *Saint-Ebremond de Semilli*; & de *Saint-Ebremond de Bonneſté*, qui ſont dans l'Election de Saint Lo. Ce nom vient originairement de SAINT-EVREMOND, *Sanctus Evremundus*, qui vivoit dans le ſeptiéme ou huitiéme ſiécle, & qui étoit Abbé de Fontenay-ſur-Orne en Beſſin. Ses Reliques ſont à Creil, à dix lieues de Paris.

(2) Sa légitime fut de dix mille francs en argent, & une penſion de deux cens écus; ce qui eſt beaucoup pour un cadet de Normandie.

(3) Il fit ſa Rhétorique ſous le Pere Canaye, dont on parlera dans la ſuite.

Harcourt. Il ne se distingua pas moins dans 1627.
ses Exercices que dans ses Etudes, & particulierement dans celui de faire des Armes, de sorte qu'on parloit de *la Botte de Saint-Evremond.*

Dès qu'il eut achevé sa Philosophie & fait ses Exercices, il commença l'Etude de 1628.
Droit : mais soit que ses parens eussent alors d'autres vûes, ou que son inclination le portât du côté des Armes, il quitta cette Etude, après s'y être appliqué un peu plus d'un an; & fut fait Enseigne, ayant à peine 1629.
seize ans accomplis. Après avoir servi deux ou trois campagnes, il obtint une Lieute- 1632.
nance; & on lui donna une Compagnie 1637.
après le Siége de Landrecy.

Les Armes n'empêcherent pas M. de Saint Evremond de cultiver la Philosophie 1638.
& les Belles Lettres : & il lui arriva bien- 1639.
tôt, à l'égard de la Philosophie, ce qui arrive ordinairement aux personnes, qui dans un âge plus avancé, s'avisent de faire usage de leur raison. Il examina s'il étoit bien vrai que ses maîtres lui eussent fait connoître la nature des choses; mais plus il poussoit ses recherches, plus il reconnoissoit la vanité de leurs prétentions. Ce qu'ils lui avoient souvent fait recevoir comme évident, lui paroissoit à peine vraisemblable. » Dans ce tems, *dit-il* (1), où l'entende-

(1) JUGEMENT *sur les Sciences où peut s'appliquer un honnête-homme.* Tom. II. pag. 114.

1639. » ment s'ouvre aux connoiſſances, j'eus
» un deſir curieux de comprendre la nature
» des choſes ; & la préſomption me per-
» ſuada bien-tôt que je l'avois connue : la
» moindre preuve me ſembloit une certi-
» tude ; une vraiſemblance m'étoit une vé-
» rité ; & je ne vous ſaurois dire avec quel
» mépris je regardois ceux que je croyois
» ignorer ce que je penſois bien ſavoir. A
» la fin, *ajoûte-t'il*, quand l'âge & l'expé-
» rience, qui malheureuſement ne vient
» qu'avec lui, m'eurent fait faire de ſé-
» rieuſes réflexions, je commençai à me
» défaire d'une ſcience toujours conteſtée,
» & ſur laquelle les plus grands hommes
» avoient eu de différens ſentimens. Je ſa-
» vois, par le conſentement univerſel des
» Nations, que Platon, Ariſtote, Zenon,
» Epicure, avoient été les lumieres de leur
» ſiécle ; cependant on ne voyoit rien de ſi
» contraire que leurs opinions. Trois mille
» ans après, je les trouvois également diſ-
» putées ; des partiſans de tous les côtés,
» de certitude & de ſûreté nulle part. Au
» milieu de ces méditations, qui me déſa-
» buſoient inſenſiblement, j'eus la curio-
» ſité de voir Gaſſendi, le plus éclairé des
» Philoſophes & le moins préſomptueux.
» Après de longs entretiens, où il me fit
» voir tout ce que peut inſpirer la raiſon,
» il ſe plaignit *que la nature eût donné tant*

» *d'étendue à la curioſité, & des bornes ſi* 1639.
» *étroites à la connoiſſance : qu'il ne le di-*
» *ſoit point pour mortifier la préſomption des*
» *autres, ou par une fauſſe humilité de ſoi-*
» *même, qui ſent tout-à-fait l'hypocriſie; que*
» *peut-être il n'ignoroit pas ce que l'on pou-*
» *voit penſer ſur beaucoup de choſes : mais*
» *de bien connoître les moindres, qu'il n'o-*
» *ſoit s'en aſſurer.* Alors, *continue M. de*
» *Saint Evremond*, une Science qui m'étoit
» déja ſuſpecte, me parut trop vaine pour
» m'y aſſujettir plus long-tems : je rompis
» tout commerce avec elle, & commençai
» d'admirer comme il étoit poſſible à un
» homme ſage de paſſer ſa vie à des re-
» cherches inutiles.

Voilà ce que penſoit M. de Saint Evremond ſur les ſpéculations creuſes & ſtériles de la Philoſophie. Il avoit une idée bien différente de l'Etude de Droit : il la jugeoit non-ſeulement utile, mais même néceſſaire à un honnête homme, & il ſe fit toujours un plaiſir de la cultiver (1).

M. de Saint Evremond ne ſe diſtingua pas moins à l'Armée par ſa politeſſe & par ſon eſprit, que par ſa bravoure ; & ces qualités, qui ne ſe trouvent pas toujours réunies dans les gens de guerre, lui attirerent l'eſtime des Maréchaux d'Eſtrées & de Grammont, du

(1) Voyez le DISCOURS *à M. le Maréchal de Crequy*, &c. Tom. III. pag. 251. *& ſuivantes.*

1639. Vicomte de Turenne, &c. Mais il s'acquit particulierement la bienveillance du Comte de Mioſſens, connu depuis ſous le nom de *Maréchal d'Albret*, du Comte de Palluau, qui fut enſuite *Maréchal de Clerambaut*; & du Marquis de Crequi, qui devint auſſi Maréchal de France. Il entra dans leur confidence; & tant qu'ils ont vécu, ils lui ont donné des marques d'une amitié ſincere, & que rien n'a été capable d'altérer.

1640. Il ſe trouva au Siége d'Arras en 1640; &
1641. l'année ſuivante, il entra dans la Cavalerie, ce qui lui fournit de nouvelles occaſions de ſe diſtinguer. M. le Duc d'Enguien fut ſi charmé de ſa converſation, qu'il lui don-
1642. na la Lieutenance de ſes Gardes, afin de l'avoir toujours auprès de lui. Ce jeune Prince avoit une grande pénétration, & beaucoup de juſteſſe d'eſprit. Il aimoit les Belles-Lettres; & vous ſavez qu'après la mort du Cardinal de Richelieu, pluſieurs membres de l'Académie Françoiſe avoient deſſein de le choiſir pour leur Protecteur (1).

(1) *La choſe la plus importante pour l'Académie*, dit M. Peliſſon, *étoit de choiſir un Protecteur en la place de celui qu'elle venoit de perdre: pluſieurs panchoient vers le Cardinal Mazarin..... D'autres panchoient à Monſieur le Duc d'Enguien, maintenant Prince de Condé, qui n'avoit pas encore gagné des Batailles, ni fait les choſes qu'on a admirées depuis, dans les premieres années de la Regence; mais en qui on voyoit déja briller, en une grande jeuneſſe, beaucoup d'eſprit & beaucoup d'inclination aux Belles-Lettres.* HISTOIRE de l'Académie Françoiſe, pag. 189 & 190. de l'Edition de Paris, 1672.

La lecture faiſoit un de ſes plus agréables amuſemens. Il ſouhaita que M. de Saint Evremond aſſiſtât à ſes lectures ; & M. de Saint Evremond n'oublia rien pour les rendre agréables & inſtructives. Perſuadé que les Princes ne doivent pas étudier à la maniere des autres hommes, & que le temps leur eſt précieux ; lorſqu'il liſoit quelque choſe des anciens Hiſtoriens, il laiſſoit aux Grammairiens l'explication ſcrupuleuſe des mots & des phraſes, & s'attachoit à développer le ſens des Auteurs, à faire des obſervations ſur la juſteſſe & la beauté de leurs penſées, à remarquer l'habileté avec laquelle ils dépeignent les grands hommes, & les différences délicates qu'ils marquent dans leurs caractères. Enfin, il s'appliquoit à faire connoître la ſituation des affaires, & à pénétrer dans les différentes vûes des grands perſonnages de ces temps-là. 1642.

C'eſt là, en effet, la maniere dont non-ſeulement les Princes, mais toutes les perſonnes de qualité qui ſont parvenues à l'âge de diſcernement & de réflexion, devroient lire ces anciens Auteurs. J'avoue qu'il eſt difficile de trouver des gens capables de leur bien développer toutes ces choſes. Les Commentateurs y ſuppléeroient, en quelque ſorte, s'ils avoient tourné leurs vûes de ce côté-là : mais on ne trouve rien de ſemblable dans leurs Ecrits ; ſoit que cette

1642. entrepriſe ait été au-deſſus de leurs forces, ou qu'ils ſe ſoient imaginés qu'elle n'étoit pas de leur reſſort. M. de Saint Evremond a très-bien marqué leurs défauts dans un de ſes ouvrages. » J'ai vû depuis quelques » années, *dit-il* (1), un grand nombre de » critiques & peu de bons juges. Or je » n'aime pas ces gens doctes qui emploient » toute leur étude à reſtituer un paſſage, » dont la reſtitution ne nous plaît en rien. » Ils font un myſtere de ſavoir ce qu'on » pourroit bien ignorer, & n'entendent » pas ce qui mérite véritablement d'être en- » tendu. Pour ne rien ſentir, pour ne rien » penſer délicatement, ils ne peuvent en- » trer dans la délicateſſe du ſentiment, ni » dans la fineſſe de la penſée. Ils réuſſiront » à expliquer un Grammairien; ce Gram- » mairien s'appliquoit à leur même étude, & » avoit leur même eſprit: mais ils ne pren- » dront jamais celui d'un honnête-homme » des Anciens; car le leur y eſt tout-à-fait » contraire. Dans les Hiſtoires, ils ne con- » noiſſent ni les hommes, ni les affaires: » ils rapportent tout à la Chronologie; & » pour nous pouvoir dire quelle année eſt » mort un Conſul, ils négligeront de con- » noître ſon génie, & d'apprendre ce qui » s'eſt fait ſous ſon Conſulat. Ciceron ne

(1) DISCOURS *à M. le Maréchal de Crequi*, &c. | Tom. III. pag. 250 & 251.

» ſera jamais pour eux qu'un faiſeur d'O- 1642.
» RAISONS ; Ceſar qu'un faiſeur de COM-
» MENTAIRES. Le Conſul, le Géneral
» leur échapent : le génie qui anime leurs
» ouvrages, n'eſt point apperçû, & les
» choſes eſſentielles qu'on y traite ne ſont
» point inconnues.

M. de Saint Evremond prenoit une route bien différente : & l'on peut juger de ce qu'il étoit capable de faire ſur ce ſujet, par quelques ouvrages qu'il nous a laiſſés ; ſur tout par ſes REFLEXIONS *ſur les divers Génies du Peuple Romain ;* par ſon JUGEMENT *ſur Pétrone, ſur Saluſte, & ſur Tacite :* ſon DISCOURS *ſur les Hiſtoriens François ;* ſes REFLEXIONS *ſur les Poëmes des Anciens*, &c.

Après la Campagne de Rocroi, M. de Saint Evremond fit une eſpece de Satire contre l'Académie Françoiſe, qu'on publia en 1650, ſous le titre de COMEDIE DES ACADEMISTES, POUR LA REFORMATION DE LA LANGUE FRANÇOISE. Elle avoit couru long-temps manuſcrite ; &, comme il arrive dans ces occaſions, on s'étoit donné la liberté d'y ajoûter ou d'en retrancher ce qu'on avoit jugé à propos ; de ſorte que quand elle fut imprimée, M. de Saint Evremond ne s'y reconnoiſſoit plus. M. Peliſſon n'a pas laiſſé de témoigner quelque eſtime pour cette Piéce, dans ſon HISTOIRE DE

1643. L'ACADEMIE FRANÇOISE. Après avoir marqué (1) que l'Abbé de Saint Germa fut le premier qui attaqua publiqueme l'Académie, il ajoûte » que de toutes l » autres choſes qui ont été faites cont » cette Compagnie, il n'en a vû que trc » qui méritent qu'on en parle. *La premier* dit-il, *eſt cette* Comédie de l'Académie *qui après avoir couru long-temps manuſcrit a été enfin imprimée en l'année* 1650, *ma avec beaucoup de fautes, & ſans nom, ni l'Auteur, ni de l'Imprimeur. Quelques-un ont voulu l'attribuer à un des Académicien même, parce que cet ouvrage ne ſe rappor peut-être pas mal à ſon ſtile, à ſon eſprit à ſon humeur, & qu'il y eſt parlé de lu comme d'un homme qui ne fait guére d'ét de ces Conférences* (2); *mais quelques autre m'ont aſſuré qu'elle étoit d'un Gentilhomm Normand, nommé Monſieur de Saint Evre mond..... Cette Piéce, quoique ſans art & ſans regles, & plûtôt digne du nom de Farce que de celui de Comédie, n'eſt pas ſans eſprit & a des endroits fort plaiſans.*

Si M. Peliſſon a parlé avantageuſemen de cet ouvrage, tout défiguré qu'il étoit que n'en eût-il pas dit, s'il l'avoit vû dan

(1) HISTOIRE *de l'Académie Françoiſe*, p. 69. 70.

(2) M. Peliſſon veut marquer par-là Saint Amant. On attribua auſſi cette Comédie au Comte d'Etlan comme cela paroît par l CHEVRÆANA, Tom. I p. 309.

ſa forme véritable & naturelle, ou même tel que nous venons de le donner au public? L'Edition de 1650 étoit devenue ſi rare, que je ne l'aurois peut-être jamais vûe, ſi vous ne m'aviez fait la grace de me l'envoyer. M. de Saint Evremond lui-même ne l'avoit plus. Lorſque je la lui demandai, il m'apprit qu'en 1680, Madame la Ducheſſe Mazarin ſouhaita de voir cette Piéce telle qu'il l'avoit écrite; & que ſon Manuſcrit s'étant perdu en France, il ſe trouva obligé de retoucher l'Imprimé, ou plûtôt de le refondre; mais qu'il ne ſavoit ce que cela étoit devenu. J'eus le bonheur de déterrer cet ouvrage chez la veuve du Copiſte de Madame Mazarin. M. de Saint Evremond voulut bien le relire avec moi, & m'en expliquer quelques endroits; & c'eſt d'après cette derniere réviſion que nous l'avons publié à la tête de ſes Oeuvres. 1643.

Vous le trouverez bien différent de ce qu'il étoit dans votre Edition: cependant, je ne ſai s'il aura le même ſuccès, qu'il auroit eu il y a ſoixante ans. Perſonne n'ignore aujourd'hui les occupations de l'Académie Françoiſe: dans la nouveauté de ſon établiſſement, on n'en avoit que des idées confuſes, qui donnoient lieu à des ſuppoſitions burleſques, ou à des railleries malignes. Tous les *Ecrits qu'on faiſoit* alors *contre l'Académie*, dit M. Peliſſon (1),

(1) Histoire de l'Académie Françoiſe, p. 73. 74.

1643. *prenoient pour fondement une choſe qui n'étoit pas, & dépeignoient les Académiciens comme des gens qui ne travailloient nuit & jour qu'à forger bizarrement des mots, ou bien à en ſupprimer d'autres . . . . & comme* il arrive *que chaque particulier a quelquefois des averſions, deſquelles il ne ſauroit rendre raiſon, pour certains mots & certaines phraſes, dont il n'aime pas à ſe ſervir, ſi quelqu'un de ce Corps témoignoit une de ces averſions, en riant, ou autrement, l'envie & la médiſance faiſoit d'abord paſſer cela pour une déciſion académique.* Il ne faudroit donc pas être ſurpris que la Comédie des ACADEMICIENS, fondée ſur les préjugés de ce temps-là, fût moins goûtée aujourd'hui que les autres ouvrages de M. de Saint Evremond. D'ailleurs, les perſonnes que l'on y raille ſont mortes, & à peine reſte-t'il quelqu'un qui les ait connues. Nous ne ſentons plus la juſteſſe des caractères; la fineſſe du ridicule nous échappe: & tous les éclairciſſemens qu'on peut tirer de l'Hiſtoire littéraire de ce temps-là, ne ſont pas capables d'y ſuppléer. Mais c'eſt là le ſort de tous les ouvrages, qui roulent ſur des circonſtances trop particulieres, ou ſur des faits où l'on ne s'intéreſſe plus.

M. de Saint Evremond fit la Campagne
1644. de Fribourg en 1644; & l'année ſuivante,
1645. il ſe trouva à la Bataille de Nortlingue, où il fut très-dangereuſement bleſſé.

Ayant eu ordre de ſe mettre à la tête d'un Eſcadron, & de ſe poſter au-deſſous d'une petite hauteur occupée par les Ennemis, il y eſſuya pendant trois heures tout le feu de leur mouſqueterie, & d'une batterie de quatre piéces de Campagne. Il perdit preſque tout ſon monde, & fut bleſſé lui-même au genou gauche d'un coup de fauconneau. Pendant près de ſix ſemaines, ſon ſort fut douteux; & la bonté de ſon tempérament ne contribua pas moins à ſa guériſon, que l'habileté des Chirurgiens. Trente ans après ſa playe ſe r'ouvrit à Londres; mais elle fut ſi bien traitée, qu'il ne lui en eſt jamais reſté d'autre incommodité, que celle d'avoir cette jambe plus foible que l'autre. 1645.

Il n'y avoit pas long-temps que M. de Saint Evremond étoit guéri, lorſque le Duc d'Enguien tomba dangereuſement malade. Dès qu'il commença de ſe mieux porter, M. de Saint Evremond chercha à le divertir par quelque lecture agréable & amuſante. Il choiſit d'abord RABELAIS: mais il s'apperçut bien-tôt que ce Prince ne goûtoit point cet Auteur; ce qui l'obligea à lui lire Pétrone, où il prit beaucoup de plaiſir. Je ne rapporte cette particuliarité, que pour faire voir, que toutes les perſonnes d'eſprit n'ont pas du goût pour RABELAIS, quoiqu'il y ait dans ce Roman ſatirique une

1645. infinité d'endroits inimitables, & qui ſem-
blent avoir droit de plaire aux eſprits le
plus délicats.

M. de Saint Evremond ſut ſi bien gagne
l'eſtime & l'amitié du Duc d'Enguien, qu
ce Prince lui communiquoit ſouvent ſe
deſſeins, & lui confioit des affaires très
1646. importantes. Après la priſe de Furnes, i
le choiſit pour en porter la nouvelle à l
Cour (1); & comme il ſouhaitoit de fair
le Siége de Dunkerque, il le chargea d'e
faire la propoſition au Cardinal, & de regle
avec lui tout ce qui étoit néceſſaire pou
l'exécution d'un ſi grand projet. M. de Sain
Evremond ſut ſi bien ménager l'eſprit d
ce Miniſtre, qu'il le fit conſentir à tout c
que M. le Duc d'Enguien ſouhaitoit.

1647. Quelque temps après M. de Saint Evre-
mond compoſa deux ou trois petits ou-
vrages, à l'occaſion de quelques converſa-
tions qu'il avoit eûes avec ſes amis. C'é-
toient des Réflexions ſur les maximes ſui-
vantes: Que *l'Homme qui veut connoître tou-
tes choſes, ne ſe connoît pas lui-même; qu'il
faut mépriſer la fortune, & ne pas ſe ſoucier
de la Cour; qu'il ne faut jamais manquer à
ſes amis.* On imprima ces trois Piéces à Pa-
ris en 1668, mais toutes changées. M. de
Saint Evremond a rétabli les deux premie-

(1) Voyez les MEMOIRES *du Comte de Buſſy Rabutin*
Tom. I. p. 132.

res,

res, & vous les trouverez dans le ſecond Tome de ſes Oeuvres (1). Dans la premiere, il remarque que *l'Auteur de la Nature n'a pas voulu que nous puſſions bien connoître ce que nous ſommes ; & que parmi des deſirs de ſavoir tout, il nous a réduits à la néceſſité de nous ignorer nous-mêmes.* Il ſoutient que *jamais homme n'a été bien perſuadé par la raiſon, ou que l'ame fût certainement immortelle, ou qu'elle s'anéantît effectivement avec le corps.* Il fait voir que les Philoſophes les plus éclairés, Socrate, Platon, Epicure, Ariſtote, Sénéque, Salomon même, *le plus grand des Rois & le plus ſage des hommes*, n'ont jamais bien pû ſe ſatisfaire ſur ce ſujet : & il conclut de la contrarieté de leurs opinions, » qu'à moins que la foi n'aſſujettiſſe notre raiſon, nous paſſons la vie à » croire & à ne croire point, à nous vouloir perſuader, & à ne pouvoir nous convaincre. *Il n'appartient qu'à Dieu*, dit-il, *de faire des Martyrs, & de nous obliger, ſur ſa parole, à quitter la vie dont nous jouiſſons, pour en trouver une que nous ne connoiſſons point. Vouloir ſe perſuader l'immortalité de l'ame par la raiſon, c'eſt entrer en défiance de la parole que Dieu nous en a donnée, & renoncer, en quelque façon, à la ſeule choſe,* 1647.

(1) Tome II. pages 65 & 72.

1647. *par qui nous pouvons en être assuré* (1). Dans l'autre Piéce, il fait plusieurs réflexions sur le génie des Courtisans, sur la maniere dont il en faut user avec les Favoris, & sur la conduite qu'un honnête homme doit tenir à la Cour. *Il n'est pas défendu à un honnête-homme*, dit-il, *d'avoir son ambition & son interêt : mais il ne lui est permis de les suivre que par des voyes légitimes. Il peut avoir de l'habileté sans finesse, de la dexterité sans fourbe, & de la complaisance sans flatterie.*

1648. M. de Saint Evremond perdit en 1648 la Charge qu'il avoit auprès du Prince de Condé ; car c'est ainsi que se nommoit le Duc d'Enguien, depuis la mort de son pere. Monsieur le Prince se plaisoit à chercher le ridicule des hommes ; & il s'enfermoit souvent avec le Comte de Miossens & M. de Saint Evremond, pour partager avec eux ce plaisir. Un jour ces Messieurs sortant d'une de ces conversations satiriques, il échapa à M. de Saint Evremond, de demander à M. de Miossens, s'il croyoit que Son Alteſſe, qui aimoit si fort à découvrir le ridicule des autres, n'eût pas elle-même son ridicule ; & ils convinrent que cette

(1) M. Locke a très-bien sû faire valoir cette pensée dans sa derniere réponse à Monsieur Stillingfleet, Evêque de Worcester. On trouvera l'histoire de leurs disputes dans les NOUVELLES *de la République des Lettres*, des mois d'Octobre & de Novembre 1699.

passion de chercher, le ridicule des autres, 1648.
lui donnoit un ridicule d'une espece toute nouvelle. Cette idée leur parut si plaisante, qu'ils ne purent résister à la tentation de s'en divertir avec leurs amis. M. le Prince en fut informé, & donna bientôt des marques de son ressentiment. Il ôta à M. de Saint Evremond la Lieutenance de ses Gardes; & ne voulut plus avoir de liaison avec le Comte de Miossens. Cependant il y a apparence qu'il les auroit rétablis dans sa faveur, si la situation des affaires n'avoit pas changé. La Guerre de Paris avoit déja commencé; & Monsieur le Prince s'étant déclaré contre la Cour, se retira enfin dans les Païs-Bas, où il fut fait Géneralissime des Armées du Roi d'Espagne. Lorsqu'il revint en France, après la Paix des Pyrenées, M. de Saint Evremond l'alla saluer, & il le reçut très-gracieusement. Il lui offrit même sa protection; & dans la suite, il lui fit donner en plusieurs rencontres des assurances de son affection & de son estime.

M. de Saint Evremond alla en Norman- 1649.
die en 1649, pour aller voir sa famille. Le Parlement de Paris s'étoit déclaré contre le Cardinal Mazarin & le Duc de Beaufort; le Prince de Conti & le Duc de Longueville suivirent son exemple. Ce dernier se retira dans son Gouvernement de Normandie, où il étoit presque absolu; il assembla

1649. toute la Nobleſſe, & n'oublia rien pour engager M. de Saint Evremond dans ſon parti : on lui offrit le Commandement de l'Artillerie ; mais il le refuſa, comme il nous l'apprend lui-même dans la Piéce ſatirique intitulée : RETRAITE *de M. le Duc de Longueville dans ſon Gouvernement de Normandie* (1). *On voulut*, dit-il aſſez plaiſamment, *donner le Commandement de l'Artillerie à Saint Evremond : & , à dire vrai, dans l'inclination qu'il avoit pour S. Germain* (2), *il eût bien ſouhaité de ſervir la Cour, en prenant une Charge conſidérable où il n'entendoit rien. Mais, comme il avoit promis au Comte d'Harcourt de ne point prendre d'emploi, il tint ſa promeſſe, tant par honneur, que pour ne reſſembler pas aux Normands, qui avoient preſque tous manqué de parole. Ces conſidérations*, ajoute-t-il, *lui firent généreuſement refuſer l'argent qu'on lui offroit, & qu'on ne lui eût pas donné.* Cette Satire plut ſi fort au Cardinal Mazarin, que dans ſa derniere maladie, il engagea pluſieurs fois M. de Saint-Evremond à lui en faire la lecture. Après que M. de Saint-Evremont eut demeuré quelque temps à Saint Denis, il alla à Rouen; & ayant rencontré ſur ſa route le Duc de Longueville avec ſa petite Armée (3), il lui apprit que le Comte

(1) Tom. II. p. 1.
(2) Le Roi y étoit alors.
(3) Il le rencontra à la Rouille, petit Bourg à trois lieuës de Rouen.

d'Harcourt qui commandoit les troupes du Roi, s'avançoit avec toute la diligence possible pour l'attaquer, & qu'il arriveroit dans moins de trois heures. Le Duc de Longueville voyant bien qu'il n'étoit pas en état de tenir la campagne, se crut perdu, & fit faire une si prompte marche à ses troupes, qu'elles arriverent à Rouen presqu'aussitôt que M. de Saint-Evremond. 1649.

L'année suivante, le Prince de Condé, le Prince de Conti & le Duc de Longueville, furent arrêtés, & conduits prisonniers à Vincennes par le Comte de Miossens, Lieutenant des Gendarmes. La Duchesse de Longueville se retira d'abord en Normandie, pour tâcher de mettre le Parlement de Rouen & toute la Province, dans le parti des Princes, & pour s'assurer des places du Duc son mari, & sur-tout du Havre de Grace. Cela obligea la Cour d'y aller avec des troupes, afin d'en chasser cette Duchesse, & d'ôter aux créatures de sa maison les Gouvernemens qui étoient entre leurs mains. M. de Saint-Evremond suivit la Cour; & dans ce voyage, il eut avec le Duc de Candale (1) cette longue CONVERSATION qu'il a écrite dans la suite, & où il a mêlé aux conseils judicieux qu'il donnoit

(1) Louis-Charles Gaston de Candale de Foix, fils de Bernard Duc d'Epernon, & de Gabrielle-Angelique, légitimée de France, fille naturelle d'Henry IV.

1649. à ſon ami, le portrait des Courtiſans avec qui il avoit le plus de liaiſon ; comme du Duc d'Epernon, du Duc de la Rochefoucault, des Comtes de Palluau & de Mioſſens, des Marquis de Crequi & de Ruvigny ; à quoi il a auſſi joint le portrait du Duc de Candale. Cette piéce fait voir la connoiſſance que M. de Saint-Evremond avoit de la Cour ; ſon habileté à peindre les hommes, & la maniere fine & délicate dont il ſavoit s'inſinuer dans leur eſprit.

Le Duc de Beaufort, quoique d'un génie peu élevé, avoit gagné l'amour des Pariſiens par une conduite aſſez adroite, mais
1651. encore plus par ſon langage groſſier & par ſes manieres populaires (1). Il ſe reconcilia enſuite avec la Cour ; mais les Courtiſans ne laiſſoient pas de le tourner en ridicule. Un jour que le Duc de Candale, le Comte de Palluau, le Comte de Moret, M. de Saint-Evremond, & cinq ou ſix autres, avoient ſoupé enſemble & ſe trouvoient de bonne humeur, ils firent le plan d'une Satire contre ce Duc, qu'ils appellerent l'APOLOGIE *de M. le Duc de Beaufort contre la Cour, la Nobleſſe & le Peuple.* Chacun fournit ce qu'il croyoit le plus capable de le rendre ridicule ; & on chargea M.

(1) Comme ce Duc ne s'exprimoit qu'en des termes bas & populaires, on le tournoit toujours mal placés, & qu'avec cela il n'avoit pas laiſſé de ſe rendre maître de Paris, on l'appelloit *le Roi des Halles.*

Girard, qui nous a donné la VIE du Duc d'Epernon, de rédiger par écrit ce qu'ils avoient dit. Cette APOLOGIE ironique n'eſt pas dans les ŒUVRES de M. de Saint-Evremond, mais vous la trouverez dans le Recueil des meilleures Piéces qu'on lui avoit attribuées (1). 1651.

La Guerre civile commença peu de temps après. Le Roi connoiſſant le mérite & la bravoure de M. de Saint-Evremond, & ſachant d'ailleurs qu'il avoit toujours refuſé de prendre parti contre la Cour, le fit Maréchal de Camp. Voici la copie de ſon Brevet, dont j'ai l'original entre les mains. 1652.

AUJOURD'HUI 16. *Septembre mil ſix cens cinquante-deux*, LE ROY *étant à Compiegne, mettant en conſidération les fidéles & agréables ſervices qui lui ont été rendus par le ſieur de Saint-Evremond, & ſe confiant particuliérement en ſa valeur, expérience en la Guerre, vigilance & bonne conduite, & en ſa fidélité & affection ſinguliere à ſon ſervice pour les diverſes preuves qu'il en a rendues en toutes les Charges & Emplois qu'il a eus, dont il s'eſt dignement acquitté; & Sa Majeſté voulant lui témoigner la ſatisfaction qui lui en demeure, & lui donner moyen de la ſervir de plus en plus utilement, en l'élevant dans les Charges de la Guerre*, SA MAJESTE' *l'a*

(1) MELANGES *curieux des meilleures Pieces attribuées à M. de Saint Evremond*, Tom. I. pag. 2.

1652. *retenu, ordonné & établi en la Charge de Mareſchal de Camp en ſes Armées, pour doreſnavant en faire les fonctions, en jouir & uſer aux Honneurs, Autoritez, Prérogatives, Prééminences, Droits & Appointemens qui y appartiennent, tels & ſemblables dont jouiſſent ceux qui ſont retenus en pareilles Charges : M'ayant Sa Majeſté, pour témoignage de ſa volonté, commandé d'en expédier audit ſieur de Saint-Evremond le préſent Brevet, qu'Elle a ſigné de ſa main, & fait contreſigner par moi ſon Conſeiller-Secretaire d'Eſtat & de ſes Commandemens & Finances.* Signé, LOUIS. Et plus bas, LE TELLIER.

Le lendemain le Roi lui donna une Penſion de trois mille livres. En voici le Brevet, dont j'ai auſſi l'original entre les mains :

LOUIS, PAR LA GRACE DE DIEU, ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE : *A nos amez & féaux Conſeillers, les Gens de nos Comptes à Paris ;* SALUT. *Voulant reconnoître les bons & fidéles ſervices qui Nous ont été rendus en nos Armées, en pluſieurs & diverſes occaſions, par notre cher & bien amé le ſieur de Saint-Evremond, & lui donner d'autant plus de moyen de les continuer à l'advenir :* A CES CAUSES *& autres, à ce Nous mouvant, Nous lui avons accordé & fait don, accordons & faiſons don, par ces Préſentes ſignées*

ſignées de notre main, de la ſomme de trois mille livres de penſion par chacun an, à prendre ſur les deniers tant ordinaires qu'extraordinaires de notre Epargne, que Nous voulons lui être doreſnavant payée par les Tréſoriers d'icelui, préſens & à venir, chacun en l'année de ſon exercice, ſuivant les Eſtats qui en ſeront par Nous ſignez & arrêtez, à commencer du premier jour de la préſente année. SI *vous mandons & ordonnons que ces Préſentes vous ayez à faire enregiſtrer, & du contenu en icelles faire jouir & uſer pleinement & paiſiblement ledit ſieur de Saint-Evremond. Mandons auſſi à nos amez & feaux Conſeillers en nos Conſeils, & Tréſoriers de notre Epargne, préſens & à venir, chacun en l'année de ſon exercice, de payer audit ſieur de Saint-Evremond ladite ſomme de trois mille livres par chacun an, aux termes & en la maniere accoutumée, en vertu de noſdits Eſtats & des Préſentes: Qu'apportant leſquelles, ou copie d'icelles dûement collationnée, pour une fois ſeulement, avec quittance dudit ſieur de Saint-Evremond ſur ce ſuffiſante, Nous voulons ladite ſomme de trois mille livres être paſſée & allouée en la dépenſe de leurs comptes, déduite & rabattue de la recette d'iceux, par vous Gens de noſdits comptes; Vous mandant ainſi le faire ſans difficulté :* CAR TEL EST NOSTRE PLAISIR. *Donné à Compiegne le 17. jour de Septembre, l'an de grace mil*

1652.

1652. *six cens cinquante-deux, & de notre Régne le dix,* Signé, LOUIS. Et plus bas, *Par le Roy,* LE TELLIER.

Monsieur de Saint-Evremond servit ensuite sous le Duc de Candale, dans la Guerre de Guienne ; &, si on eût fait le Siége de Bergerac avant celui de Bourdeaux, comme c'étoit l'avis de plusieurs Officiers, il devoit en être Gouverneur, à la place du Marquis de Bougi, à qui on destinoit cette charge, mais qui, ayant donné dans une embuscade des troupes de Monsieur le Prince, avoit été fait prisonnier.

Après la réduction de la Guienne, Monsieur de Saint-Evremond fut mis à la Bastille, où il demeura deux ou trois mois. Quelques railleries contre le Cardinal Mazarin, faites dans une Compagnie où il s'étoit trouvé, & où il n'avoit pas eu plus de part que les autres, en fournirent le prétexte ; mais en voici la véritable raison. Lorsqu'on parla d'un accommodement avec la Guienne, le Cardinal vouloit qu'on s'adressât aux créatures qu'il avoit dans le parti des Princes ; mais le Duc de Candale crut devoir traiter avec les amis de l'Evêque d'Agen, qui avoient chassé le Duc d'Epernon. Il prévit bien qu'étant les plus forts, leur suffrage entraineroit celui des autres ; ce qui arriva effectivement. Le Cardinal piqué au vif de

ce manque de déférence, s'imagina que M. de Saint-Evremond avoit donné ce conseil au Duc de Candale, & résolut de l'en punir. Cependant, lorsque M. de Saint-Evremond l'alla remercier après son élargissement, il lui dit fort obligeamment, *qu'il étoit persuadé de son innocence, mais que dans le poste qu'il occupoit, on se trouvoit obligé d'écouter tant de choses, qu'il étoit bien difficile de distinguer le vrai du faux, & de ne pas maltraiter quelquefois un honnête homme.* 1652.

Monsieur de Saint-Evremond servit en Flandres l'année d'après; & ce fut dans ce temps-là que dînant chez le Maréchal d'[illegible]incourt, il fut témoin de la Conversation que ce Général eut avec le Pere Canaye, qui avoit alors la direction de l'Hôpital de l'Armée du Roi. Monsieur de Saint-Evremond trouva cette Conversation si plaisante, qu'il l'écrivit quelque temps après (1). Il ajoute à la fin de cette Pièce, qu'ayant demandé au Pere Canaye *s'il avoit vu la grande animosité qu'on voyoit entre les Jansenistes & les Jésuites*, ce Pere lui avoua de bonne foi, que ce n'étoit ni la diversité de leurs sentimens sur la *Grace*, ni les *cinq Propositions*, qui les avoient mis mal ensemble. *La jalousie de gouverner les consciences*, dit-il, *a tout fait. Les Jansenis-* 1654.

(1) Tom. III. pag. 54.

1654. *ses nous ont trouvé en poſſeſſion du Gouvernement, & ils ont voulu nous en tirer. Pour parvenir à leurs fins, ils ſe ſont ſervis de moyens tout contraires aux nôtres. Nous employons la douceur & l'indulgence, ils affectent l'auſtérité & la rigueur; nous conſolons les ames par des exemples de la miſéricorde de Dieu, ils les effrayent par ceux de ſa Juſtice: ils portent la crainte où nous portons l'eſpérance, & veulent s'aſſujettir ceux que nous voulons nous attirer. Ce n'eſt pas que les uns & les autres n'ayent deſſein de ſauver les hommes, mais chacun ſe veut donner du crédit en les ſauvant; &, à vous parler franchement, l'intérêt du Directeur [illegible] toujours devant le ſalut de celui [illegible] ſous la direction.*

On ſe piquoit alors à la Cour d'un luxe ingénieux & délicat (1); l'amour & la bonne chere y régnoient également.

Une politique indulgente
De notre nature innocente,
Favoriſoit tous les deſirs;
Tout goût paroiſſoit légitime.

La douce erreur ne s'appelloit point crime,
Les vices délicats ſe nommoient des plaiſirs. (2)

(1) Voyez les MEMOIRES du *Cardinal de Retz*. Tom. I. pag. 68. & ſuiv. de l'Edit. d'Amſterdam. 1719.

(2) M. de Saint Evremond dans les STANCES, *ſur les premieres années de la Regence*. Tom. III. pag. 294.

Monſieur de Saint-Evremond n'eut pas un fort grand attachement pour les femmes. Parmi celles qu'il aima, Mademoiſelle de l'Enclos doit tenir le premier rang; elle ne brilloit pas moins par la beauté de ſon génie, que par tous les agrémens de ſon ſexe. L'éloge que M. de Saint-Evremond en fait dans ſes ouvrages, & les lettres qu'elle lui écrit, la feront mieux connoître que tout ce que je pourrois en dire. Je remarquerai ſeulement, qu'elle avoit cultivé ſon eſprit par la lecture; qu'elle ſe diſtinguoit par une amitié déſintéreſſée, conſtante & inviolable; & que ſa maiſon étoit l'aſſemblée de tout ce qu'il y avoit de plus galant & de plus ſpirituel à la Cour (1). 1654.

Monſieur de Saint-Evremond étoit très-ſenſible à la joie & au plaiſir de la table; & il ſe rendit fameux par ſon raffinement ſur la bonne chere: mais dans la bonne chere, on recherchoit moins la ſomptuoſité & la magnificence, que la délicateſſe & la propreté. Tels étoient les repas du Commandeur de Souvré, du Comte d'Olonne, & de quelques autres Seigneurs qui tenoient table. Il y avoit entr'eux une eſpéce d'émulation à qui feroit paroître un goût plus fin & plus délicat. Monſieur de Lavardin, Evêque du Mans & Cordon-bleu,

(1) Mademoiſelle de l'Enclos eſt morte à Paris le 17. d'Octobre 1705.

1654. s'étoit mis aussi sur les rangs. Un jour que M. de Saint-Evremond mangeoit chez lui, cet Evêque se prit à le railler sur sa délicatesse, & sur celle du Comte d'Olonne & du Marquis de Bois-Dauphin. *Ces Messieurs, dit ce Prélat, mourent tous, à force de vouloir [illegible] ; ils ne sauroient manger que du Cœur-de-riviere ; il faut que leurs [illegible] d'Auvergne ; que leurs La[illegible] de la Roche-Guyon ou de Versine : [illegible] moins difficiles sur le Fruit ; [illegible], ils n'en sauroient boire que [illegible] Côteaux, d'Ay, d'Haut-Villiers & [illegible].* Monsieur de Saint-Evremond ne [illegible] pas de faire part à ses amis de cette [illegible] ; & ils furent ravis de trouver [illegible] occasion de tourner en ridicule [illegible] dont ils n'estimoient pas beaucoup la délicatesse. Enfin, ils répéterent si [illegible] ce qu'il avoit dit des Côteaux, & ils en plaisanterent en tant d'occasions, qu'on les appella LES TROIS CÔTEAUX.

Voilà, Monsieur, la véritable origine des CÔTEAUX, qui a été connue de peu de personnes (1), & que nous n'aurions peut-être jamais bien sûe, si M. de Saint-Evremond lui-même ne me l'eût apprise.

(1) Le Pere Bouhours, M. Ménage & M. Despreaux s'y sont trompés. Voyez les NOUVELLES de la République des Lettres, Août 1704. pages 167, 168, & les Remarques sur le Vers 167. de la III. SATIRE de M. Despréaux, dans la derniere Edition de Hollande.

Il me dit auſſi que l'Abbé de Bois-Robert avoit entrepris la défenſe du Prélat, & fait une eſpéce de Satire intitulée, LES CÔTEAUX. Au reſte, vous ſavez que cet Evêque a été fort décrié; mais ce n'étoit pas par rapport à ſes mœurs. De la façon que l'on vit aujourd'hui, on ne lui auroit pas fait un crime d'aimer les plaiſirs & la bonne chere; on y eût plûtôt trouvé un ſujet de louange que de blâme; c'eſt parce qu'il avoit témoigné aſſez ouvertement qu'il n'étoit pas pe[illegible]dé des vérités de la Religion. Le crédit qu'il avoit, empêcha qu'on ne lui en fit des affaires pendant ſa vie; mais, après ſa mort (1), Monſieur de Gondrin, Archevêque de Sens, qui avoit été dans ſa confidence, & quelques autres perſonnes qui avoient eu des liaiſons particulieres avec lui, le dénoncérent; &, ſur leur témoignage, on réordonna, ſous condition, quelques Prêtres qui avoient reçû les Ordres de lui, & entr'autres le Pere Maſcaron, ce célébre Prédicateur (2). On avoit deſſein de pouſſer plus loin cette affaire, & on conſulta là-deſſus le fameux M. Pavillon, Evêque d'Alet, lequel répondit qu'il falloit premiérement aſſembler un Concile Provincial, & que ſur la dépoſi- 1654.

(1) Il mourut en 1671.
(2) Il venoit d'être nommé à l'Evêché de Tulles, & il eſt mort Evêque d'Agen en 1703.

1654. tion de ces mêmes personnes qui l'avoient déféré, on procéderoit contre sa mémoire; qu'ensuite on en écriroit au Pape, afin qu'il autorisât les procédures qu'on auroit faites : mais, comme cela eût fait trop d'éclat, & qu'il y avoit des personnes d'un grand mérite qui appartenoient à la Maison de cet Evêque, on prit le parti d'en demeurer là (1).

1656. La Reine Christine vint à Paris en 1656; elle faisoit le sujet de toutes les conversations; on ne parloit que de son abdication, de son savoir & de ses manieres; & l'on en portoit des jugemens fort différens : ces conversations produisoient quelquefois des scénes assez plaisantes. Telle fut la dispute qu'il y eut un jour entre le Comte de Beautru, le Commandeur de Jars & l'Evêque du Mans, trois grands originaux. M. de

(1) Je tiens ces particularités de M. le Vassor, qui avoit été confrere du Pere Mascaron, chez les Peres de l'Oratoire. M. de la Croze, Bibliothequaire du Roi de Prusse, parle de cette affaire d'une maniere un peu différente. *Philibert Emmanuel de Lavardin, Evêque du Mans, qu'on pourroit*, dit-il, *faire passer pour Athée, sur ce qu'en a dit M. des Maiseaux dans la Vie de M. de Saint Evremond, se reconnut à la mort, & déteſta ſa vie & ſes impiétés paſſées. Ce fut même sur la dépoſition qu'il fit alors, qu'il n'avoit jamais eu l'intention en adminiſtrant les Sacrement de ſon Egliſe, que pluſieurs Prêtres qui avoient reçûs les Ordres de lui, ſe firent réordonner. M. des Maiſeaux raconte la choſe un peu autrement : mais il eſt certain qu'elle eſt telle que je viens de l'écrire. C'eſt un fait dont je ſuis très-bien informé : j'ai même connu un homme fort ſavant qui ſe fit réordonner ſecrettement, après la mort de M. de Lavardin.* ENTRETIENS ſur divers ſujets d'Hiſtoire, de Littérature, de Religion & de Critique, *pages* 339 & 400.

Saint-Evremond qui y étoit présent, la trouva si singuliere, qu'il en fit une relation, & l'envoya au Comte d'Olonne (1). 1656.

Dans ce temps-là, qui étoit, pour ainsi dire, le régne des Précieuses, il fit une espéce de Satire intitulée, LE CERCLE (2), où il donne le caractére d'une *Prude*, d'une *Coquette*, d'une *Précieuse*, &c. A la fin de cette Piéce, il explique plus particuliérement ce que c'est qu'une Précieuse; & il n'oublie pas la définition que Mademoiselle de l'Enclos en donna à la Reine de Suéde, que *les Précieuses étoient les Jansenistes de l'Amour*.

Peu de temps après, il se battit en duel contre le Marquis de Fore. Je ne saurois vous donner le détail de cette affaire : tout ce que je puis vous dire, c'est que, quoiqu'on eût pris toutes les précautions possibles pour la tenir secrette, elle ne laissa pas d'être sûe à la Cour; de sorte que M. de Saint-Evremond fut obligé de se retirer à la campagne, jusques à ce que ses amis eussent obtenu son pardon. Il fit apparemment dans ce temps-là le Discours *sur les Plaisirs*, qu'il adressa au Comte d'Olonne (3). Il dit d'abord, que *pour vivre heureux, il faut faire peu de réfléxions sur la vie, mais sortir souvent comme hors de*

(1) Tom. II. pag. 78 & *suiv.*

(2) *Ibid.* pag. 81.

(3) Tom. II. pag. 96.

1656. *ſoi, & parmi les plaiſirs que fourniſſent les choſes étrangeres, ſe dérober la connoiſſance de ſes propres maux.* Il ajoute, qu'il ne faut pas trop penſer à la mort; ce n'eſt pas qu'il veuille qu'on n'y faſſe jamais attention : il croit *qu'il eſt comme impoſſible de ne pas faire réflexion ſur une choſe ſi naturelle; qu'il y auroit même de la molleſſe à n'oſer jamais y penſer :* il prétend ſeulement qu'on n'en doit pas faire une *étude particuliere;* & il ſoutient qu'une telle *occupation eſt trop contraire à l'uſage de la vie.* De-là, il paſſe à des conſidérations ſur la maniere dont il faut ménager ſes plaiſirs, pour les rendre plus vifs & plus durables; & finit en marquant l'avantage qu'ont les véritables Chrétiens ſur les ſectateurs d'Epicure & d'Ariſtippe.

1657. Le Duc de Candale mourut en 1651. Monſieur de Saint-Evremond fut ſenſiblement touché de la perte d'un ſi bon ami. Ce Seigneur étoit dans la faveur du Cardinal : il avoit des emplois conſidérables; & il ſeroit ſans doute parvenu aux premieres Charges de l'Etat, ſi la mort ne l'avoit pas enlevé à la fleur de ſon âge; car il n'avoit que vingt-ſept ans quand il mourut, & il étoit Général de l'Infanterie Françoiſe, Gouverneur d'Auvergne, &c. Une galanterie qu'il eut à Avignon avec Madame de Caſtelane, depuis Marquiſe de Ganges,

ſi fameuſe par ſa mort tragique (1), lui 1658.
cauſa la fiévre dont il mourut à Lyon. M. de Saint-Evremond fit une ÉLEGIE ſur la mort de ce Duc (2), où il fait parler la Comteſſe d'Olonne qui étoit inconſolable de la perte de ſon amant.

Monſieur de Saint-Evremond ſervit en Flandres juſqu'à la ſuſpenſion d'armes entre la France & l'Eſpagne (3). Après qu'on eut réglé les principaux articles de la Paix, 1659.
le Cadinal Mazarin partit de Paris avec un ſuperbe équipage, pour l'aller conclure avec Don Louis de Haro, premier Miniſtre du Roi d'Eſpagne. Pluſieurs Courtiſans accompagnerent le Cardinal, & M. de Saint-Evremond fut du nombre. Lorſqu'il quitta la Cour, Monſieur le Marquis de Créqui (4) le pria de l'informer de ce qui ſe paſſeroit aux Conférences, & de tâcher de découvrir les véritables motifs de la Paix. Il ne voyoit aucune raiſon qui pût obliger la France à finir la Guerre; elle étoit également victorieuſe en Flandres & en Eſpagne. Il ſoupçonnoit qu'il y avoit du myſtere dans la conduite du Cardinal:

(1) Voyez les HISTOIRES *tragiques de notre temps*, compilées par François de Roſſet, pag. 513. de l'Edit. de Lyon, en 1625.

(2) Tom. II. pag. 109.

(3) La ſuſpenſion d'Armes commença le 8 de Mai 1659, & elle fut continuée juſqu'à la concluſion de la Paix le 7 Novembre ſuivant.

(4) François de Crequi, Marquis de Marine. Il fut fait Lieutenant Général des Armées du Roi en 1655, & Maréchal de France en 1668. Il eſt mort le 14 de Février 1678.

1659. d'ailleurs, il ne ſouhaitoit pas la Paix ; il eût mieux aimé la continuation de la Guerre. Les Généraux s'accommodent mal-aiſément de la Paix. Monſieur de Saint-Evremond n'oublia pas ſon ami. D'abord que la Paix eut été ſignée, il lui écrivit une longue lettre, où il faiſoit voir que le Cardinal avoit ſacrifié l'honneur & l'intérêt de la France à ſes intérêts particuliers ; qu'il ne s'étoit preſſé de faire la Paix, que pour s'approprier les ſommes immenſes qui ſe conſommoient dans la continuation de la Guerre ; & que c'étoit là le motif ſecret qui l'avoit porté à accorder toutes les demandes de Dom Louis, lorſqu'il pouvoit en obtenir tout ce qu'il auroit voulu. Il y joignoit d'autres conſidérations qui renfermoient une raillerie fine & piquante, ou plûtôt une ironie ingénieuſe & maligne contre le Cardinal. Mais, afin que vous puiſſiez mieux juger de cette Lettre, je la mettrai ici toute entiere.

» Je voudrois bien, *dit M. de Saint-*» *Evremond*, pouvoir ſatisfaire votre cu-» rioſité, tant ſur les véritables motifs de » la Paix, que ſur tout ce qui s'eſt paſſé à » la Conférence ; mais, à vous dire la vé-» rité, vous deviez vous adreſſer aux con-» fidens particuliers de Son Eminence ; » qu'une longue & familiere converſation » avoit pleinement inſtruits de ſes ſecrets.

» Pour moi, qui n'ai été qu'un simple 1659.
» spectateur, je ne vous puis donner que
» des conjectures & des lumieres incertai-
» nes, que je dois à ma seule pénétration:
» telles qu'elles sont, je vous les expose
» volontiers, & vous demande pour toute
» grace, que les louanges de M. le Cardi-
» nal Mazarin ne vous soient pas suspec-
» tes d'adulation : le bien que j'en dis, est
» un bien sincere, qui n'est point attiré
» par l'espérance des graces, ni produit
» par la gratitude des bienfaits.

» Comme le plus grand mérite du Chré-
» tien est de pardonner à ses ennemis, &
» que le châtiment de ceux qu'on aime est
» l'effet de l'amitié la plus tendre, M. le
» Cardinal a pardonné aux Espagnols pour
» châtier les François. En effet, les Espa-
» gnols humiliés par tant de disgraces,
» abattus par tant de pertes, devoient at-
» tirer sa compassion & sa charité; & les
» François, devenus insolens par les avan-
» tages de la Guerre, méritoient d'é-
» prouver les rigueurs salutaires de la
» Paix. Il souvenoit à Son Eminence du
» beau mot de ce Castillan qui étrangla
» Don Carlos par l'ordre de Philippe II.
» *Calla, calla, Senor Don Carlos, todo lo*
» *que se haze es por su bien* : & touché
» d'une si amoureuse punition, quand elle
» a pris le bien des particuliers, après avoir

1659. » épuiſé les ſources publiques, elle a étouf-
» fé nos gémiſſemens, & réprimé nos mur-
» mures, en nous diſant paternellement,
» *Calla, calla, Senos Frances, todo lo que*
» *ſe haze es por ſu bien.*

» Je croirois aſſez que des conſidéra-
» tions politiques ont été mêlées avec une
» conduite chrétienne, dans la douceur
» & la bonté qu'a eu M. le Cardinal pour
» les Eſpagnols. Auguſte qui voulut don-
» ner des bornes à l'Empire, & lui laiſſer
» en mourant une grandeur juſte & meſu-
» rée, pourroit bien lui avoir ſervi d'exem-
» ple dans la modération de ſa Paix.

» Il a jugé que la France ſe conſerveroit
» mieux unie comme elle eſt, & ramaſ-
» ſée, pour ainſi dire, en elle-même,
» que dans une vaſte étendue; & ce fut
» une prudence dont peu de Miniſtres ſont
» capables, de ſonger à couvrir notre fron-
» tiere, quand la Conquête des Pays-Bas
» étoit pleinement entre ſes mains.

» Qui ne ſait que la deſtruction de
» Cartage fut celle de la République Ro-
» maine? Tant que Rome eut l'oppoſi-
» tion de ſa rivale, ce ne fut chez elle
» que vertu, obéiſſance: Si-tôt qu'elle
» n'eût plus d'ennemis au-dehors, elle s'en
» fit au-dedans; & eut tout à craindre
» d'elle-même, quand elle n'eut rien à
» appréhender des Etrangers.

» Son Eminence plus ſage que les Sci- 1659.
» pions, n'a eu garde de nous laiſſer tom-
» ber dans cet inconvénient-là ; & profi-
» tant de la faute de ſes peres, elle a con-
» ſervé l'Eſpagne à la France pour l'exer-
» cice de ſes vertus, & le maintien éternel
» de ſon empire.

» Quelle différence, Monſieur, d'une
» ſageſſe ſi profonde au déreglement du
» Cardinal de Richelieu ! Il me ſemble
» que je vois cette ame immoderée, ne
» ſe contenter ni de la Flandre, ni du
» Milanez ; mais dans une conjoncture,
» qu'on n'avoit pas eûe depuis Charles-
» Quint, envoyer ſept ou huit millions
» à Francfort, & faire marcher une gran-
» de Armée ſur les bords du Rhin, pour
» venger notre Nation en la perſonne de
» Louis XIV. de l'affront qu'elle reçut
» autrefois en celle de François I (1). Je
» lui vois prendre de nouvelles liaiſons
» avec le Portugal, après la défaite de Dom
» Louis ; je lui vois joindre nos forces à

(1) L'Empereur Ferdinand III. mourut le 2 d'Avril 1657, & Léopold ſon fils fut élû Empereur le 18. de Juillet 1658, quoiqu'il ne fût pas Roi des Romains. M. de Saint Evremond raille ici le Cardinal de ſa précipitation à faire la Paix, & inſinue que le Cardinal de Richelieu n'auroit pas manqué une ſi belle occaſion d'ôter l'Empire à la Maiſon d'Autriche ; & que par des préſens, ou par des menaces, gagnant les ſuffrages des Electeurs ennuyés de le voir durer ſi long-temps dans une même Maiſon, il les auroit aiſément portés à prendre un autre que Léopold.

1659. » celles de ce Royaume, pour chaſſer le » Roi Catholique de Madrid, ſans aucun » reſpect d'une perſonne ſacrée & invio- » lable (1).

» Cependant il étoit d'un Chrétien de » pardonner à ſes ennemis ; il étoit géne- » reux de ne pouſſer pas ſa victoire juſqu'à » la ruine d'une ſi belle Monarchie ; il étoit » politique de n'étendre pas tant nos fron- » tieres, que le ſoin des choſes éloignées, » nous fît négliger celles qui ſont naturel- » lement à nous.

» J'entens les envieux de ſon Eminence, » qui n'oſant ſe prendre directement à la

(1) Après la mort de Jean IV. Roi de Portugal en 1656, les Eſpagnols crurent devoir profiter de la minorité d'Alphonſe IV. pour reconquérir ce Royaume ; & l'année ſuivante, ils ſe rendirent maîtres d'Olivenza. Les Portugais de leur côté tâcherent de ſurprendre Badajos : mais ce projet fut ſi mal concerté, qu'il ne réuſſit point. Ils ne laiſſerent pas en 1658. de retourner devant cette Ville ; & après l'avoir aſſiégée inutilement pendant quatre mois, ils formerent le deſſein de ſe retirer. Dom Louis en ayant été averti, & ſachant d'ailleurs que leur Armée étoit preſqu'entierement ruinée, réſolut de s'aller mettre à la tête des Troupes Eſpagnoles, afin de s'acquérir, ſans beaucoup de riſque, la gloire d'avoir ſecouru une Place ſi importante : mais quand il arriva ſur la frontiere, il trouva que les Portugais, qui manquoient de tout, s'étoient déja retirés. Enflé d'un ſi grand ſuccès, il médita la priſe d'Elvas, & voulut lui-même aſſiéger cette Place, qui ſe défendit vigoureuſement durant quatre mois. Cependant les Portugais ayant raſſemblé un petit corps de Troupes, marcherent tout droit à Dom Louis : & ayant ſurpris les Eſpagnols dans leur Camp, les battirent ; ce qui jetta toute l'Eſpagne dans une grande conſternation. M. de Saint Evremond veut dire que Richelieu n'eût pas manqué de ſe joindre au Portugal, & de profiter de cet incident, pour achever de ruiner l'Eſpagne.

» prix,

» paix, condamnent la maniere dont on 1659.
» l'a faite ; attaquent la ſuſpenſion, & cet
» engagement trop facile des conférences,
» où tous les articles d'une paix ratifiée ont
» été changés.

» Il eſt bien vrai que Monſieur de Tu-
» renne n'oublia rien pour diſſuader cette
» ſuſpenſion ; mais il ne conſideroit pas
» le véritable motif d'un abouchement ſi
» glorieux ; & tandis que ce grand Géne-
» ral rouloit dans ſa tête le triomphe de
» la Flandre, il ignoroit celui que s'étoit
» propoſé M. le Cardinal dans un combat
» d'intelligence & de raiſon.

» En effet, il n'a rien deſiré plus for-
» tement, que de faire voir à toute l'Eu-
» rope la ſupériorité de ſon génie ; & il
» n'a point été trompé dans ſon opinion.
» Car il s'eſt toujours rendu maître de l'en-
» tendement de Dom Louis, qui recon-
» noiſſoit de bonne foi l'aſcendant de ſon
» eſprit, & l'avantage de ſes lumieres :
» mais il arrivoit par malheur que la vo-
» lonté trop opiniâtre de celui-ci, deve-
» noit maîtreſſe à la fin des réſolutions de
» celui là. Ainſi l'Eſpagnol emportoit groſ-
» ſierement & ſans raiſon des choſes que
» l'Italien diſputoit ſpirituellement & avec
» juſtice. Ce n'eſt pas que l'opiniâtreté de
» Dom Louis, lui ait toujours réuſſi ; &
» quand il ſe vante de l'abandonnement du

1659. » Portugal, & du rétabliſſement de M. le » Prince, nous pouvons lui alléguer ſa » ſimplicité, dans les munitions qu'il nous » a laiſſées, & l'ignorance du calcul, dans » l'évacuation des cinq cens mille écus, » que l'on a donnés à la Reine.

» En tout cas, ſon Eminence peut ſe » flatter ſecrettement de n'avoir pas fait des » pas inutiles; l'Alſace, les biens d'Italie, » l'Abbaye de Saint Waaſt, peuvent le » conſoler de la peine qu'il a priſe (1); » au lieu que le chimérique Dom Louis, » qui s'eſt amuſé à l'interêt général, a tiré » toute la dépenſe qu'il a faite de ſon pro- » pre fonds.

» Envain, il a paru fier dans le plus » mauvais état de leurs affaires, pour en » avouer la foibleſſe, ſi-tôt que la Paix » fut ſignée : *Allons*, dit-il, *Meſſieurs*, » *allons rendre graces à Dieu ; nous étions* » *perdus, l'Eſpagne eſt ſauvée.*

» Son Eminence ne fait pas grand cas » de ce beau dit, qui ſent le vieux Ci- » toyen de Lacédemone; tenant ces exal- » tations du ſalut de la Patrie, pour un » véritable ſentiment de Républicain. Elle » penſe judicieuſement que toute Paix

(1) Le Cardinal Mazarin s'étoit fait donner des Terres en Alſace, en Italie, & la riche Abbaye de S. Waaſt d'Arras. M. de Saint Evremond fait entendre qu'il conclut la Paix, pour s'aſſurer de la jouiſſance de ces Biens & du Bénéfice.

» est bonne, quand par elle on met à 1659
» couvert des millions, qui se consom-
» moient de nécessité dans la continuation
» de la Guerre. Que le bon-homme Dom
» Louis n'ait eu pour but que le service
» de son maître & l'utilité du public, la
» maxime de M. le Cardinal est que *le Mi-*
» *nistre doit être moins à l'Etat, que l'Etat*
» *au Ministre*; & dans cette pensée, pour
» peu que Dieu lui donne de jours, il fe-
» ra son propre bien de celui de tout le
» Royaume.

» J'ai pitié de ces discoureurs, qui lui
» reprochent d'avoir fait la Paix, quand
» nous allions tout conquérir. Il me sem-
» ble avoir appuyé suffisamment sa modé-
» ration; je puis encore alléguer pour sa
» justification des raisons qu'il nous a sou-
» vent données.

» *Les François*, dit-il, *portent toujours*
» *leurs vûes au-dehors, sans regarder ja-*
» *mais au-dedans : dissipés sur les affaires*
» *d'autrui, ils ne font point de réflexions*
» *sur les leurs.*

» *Ils allégueront qu'après la Bataille de*
» *Dunkerque, & la défaite du Prince de*
» *Ligne; qu'après la reddition d'une partie*
» *des Villes, dans l'étonnement des autres,*
» *la Flandre ne pouvoit plus subsister* (1);

(1) M. de Turenne ayant assiégé Dunkerque en 1658, Dom Jean d'Autriche, le Prince de Condé & la

1659. » *que les affaires des Eſpagnols n'alloient* » *guére mieux dans le Milanez* (1) ; *que la* » *défaite de Dom Louis avoit rempli de* » *conſternation toutes les Eſpagnes, épuiſées* » *d'hommes & d'argent ; & pour parler en* » *termes de Médecin, que le Siége de la* » *chaleur n'étoit pas moins attaqué que les* » *parties.*

» *Mais ils ne diront pas que le Cardinal* » *de Retz avoit fait un voyage en Flandre,* » *d'où il étoit ſorti ſi ſecrettement, qu'on* » *n'avoit jamais pû découvrir le lieu de ſa* » *retraite* (2).

» *Ils tairont malicieuſement qu'Aumery,* » *ce premier mobile des Aſſemblées, alloit* » *& venoit de nuit chez les Gentilshommes* » *du Vexin ; qu'on avoit rencontré proche de* » *Hedin, Crequi-Bernieulle ; que Gratot, le* » *Monſieur des Provinces, avoit tenu à Con-*

Maréchal d'Hocquincourt, qui commandoient l'Armée d'Eſpagne, l'attaquerent près de cette Place le 14 de Juin ; mais ils furent battus. Peu de temps après, M. de Turenne défit auſſi le Prince de Ligne : & cette campagne-là, outre Dunkerque, les François prirent Linck, Furnes, Bergues, Dixmude, Oudenarde, Menin, Ipres & Gravelines.

(1) Le Duc de Modéne, aſſiſté par la France, avoit paſſé l'Adda en 1658, & pris quelques Places du Milanez.

(2) Jean François-Paul de Gondi, Cardinal de Retz, s'étant rendu redoutable à Mazarin, fut arrêté au Louvre le 19 de Decembre 1652. & conduit au Bois de Vincennes. Le 12 d'Avril 1654, il fut transferé au Château de Nantes, d'où il s'échapa le 8 d'Août de la même année. Il alla en Italie, & arriva à Rome le premier de Decembre. L'Archevêque de Paris, ſon oncle, étant mort pendant ſa détention ; dès qu'il ſe trouva libre, il fit tous ſes efforts pour être mis en poſſeſſion de ſon

» tances force diſcours politiques ſur le bien 1659.
» public (1).

» Ils tairont que Bonneſon armoit les Sa-
» bottiers de Sologne, & donnoit de la cha-
» leur à ce dangereux parti, qui ſe formoit
» contre l'Etat (2).

» Il y avoit quelque choſe de plus preſ-
» ſant encore, dont la ſeule conſcience de
» M. le Cardinal pourroit rendre témoi-
» gnage. Quelle gêne a un grand Miniſtre,

Archevêché, dont il étoit Coadjuteur. Mais ne pouvant ſurmonter les oppoſitions de la Cour de France, il quitta l'Italie, & devint comme errant, ſans qu'on ſût jamais bien où il étoit. Cependant le Cardinal Mazarin ne laiſſoit pas d'avoir peur de lui; & comme il apprit qu'il avoit été ſecretement en Flandre & près des frontieres de Picardie, M. de Saint Evremond inſinue que Mazarin s'étoit imaginé que c'étoit pour fomenter certains mécontentemens en Normandie & dans le Vexin, & pour cauſer une révolte; & qu'ainſi il ſe hâta de faire la Paix ſur une terreur panique.

(1) M. de Saint Evremond raille ici le Cardinal Mazarin d'avoir redouté trois Gentilshommes de Normandie qui erroient par les Provinces, & qui étoient abſolument hors d'état de lui faire aucun mal. Montreſor, dont nous avons ici les *Mémoires*, fut un des plus grands ennemis du Cardinal de Richelieu. C'étoit un homme d'eſprit que ce Cardinal craignoit, à cauſe de ſon crédit auprès du Duc d'Orleans & du Comte de Soiſſons. M. de Saint-Evremond appelle ici Gratot *le Monteſor des Provinces*, pour ſe moquer de Mazarin, à qui ce Gratot faiſoit autant de peur, que Monteſor en avoit fait à Richelieu.

(2) Un peu avant la Paix des Pyrenées, les Payſans de la Sologne, petit pays entre l'Orleanois & le Berry, ſe révolterent & s'attroupérent. On appella ce mouvement *La Guerre des Sabotiers*; parce qu'en Sologne, pays pauvre & plein d'eaux, on ne porte preſque que des Sabots. Bonneſon, Gentilhomme Proteſtant, qui étoit un de leurs chefs, fut pris & mené à Paris, où il eut la tête tranchée. M. de Saint-Evremond raille le Cardinal d'avoir eu peur de ces miſérables Payſans attroupés.

1659. » maître abſolu de la Cour, de voir trois » Gouverneurs qu'il avoit faits, tirer des » ſommes prodigieuſes de la Flandre, ſans » compter avec lui ! Du tempérament » généreux qu'eſt ſon Eminence, elle eût » mieux aimé donner Corbie, Peronne & » Saint Quentin aux Ennemis, que de ſouf- » frir plus long-tems les contributions d'Ar- » ras, de Bethune & de la Baſſée (1).

» Il faudroit entrer dans ſon ame, pour » bien connoître le déplaiſir qu'elle a eu de » s'être trompée ſur Saint Venant, quand le » deſſein d'en tirer un million eſt devenu à » rien entre les mains de la Haye (2).

» Oudenarde, Ypres & Menin entrete- » noient véritablement un grand corps ; » mais à peine y avoit-il au-delà de quoi » enrichir le Seigneur Lange. Je paſſe ou- » tre, & poſe que la Flandre ſe fût rendue » tout-à-fait à nous ; il eût fallu conſerver

(1) Avant la Paix des Pyrenées, les Gouverneurs des Places frontieres avoient les contributions. Les Gouverneurs d'Arras, de la Baſſée & de Bethune avoient, diſoit-on, amaſſé par-là des biens immenſes. On voit bien que M. de Saint-Evremond raille Mazarin, comme s'il n'eût conclu la Paix, que pour ſe venger de ces Gouverneurs, qui ne vouloient pas lui faire part de ce qu'ils gagnoient par les contributions.

(2) Le Cardinal Mazarin avoit donné le Gouvernement de Saint Venant au ſieur la Haye, dans l'eſpérance que celui-ci ſeroit plus honnête que les autres à ſon égard : mais la Haye prit tout pour lui, & ſe moqua du Cardinal. Dans ce temps-là, il n'étoit pas ſi facile de rappeller les Gouverneurs des Places frontieres. On craignoit de les irriter, & de les réduire à la néceſſité de livrer leurs Places aux Ennemis.

» ſes privileges, & ſe contenter d'un mi- 1659.
» ſérable centiéme.

» Non, non, Monſieur; des Titres, des » Seigneuries ne ſatisfont pas un Miniſtre » ſi ſolide. Ce qui s'appelle une véritable » conquête pour lui, c'eſt l'acquiſition réelle » de nouveaux deniers; &, à ſon avis, ré- » duire les Gouverneurs, caſſer des Trou- » pes, retrancher toutes les dépenſes, & » ne diminuer aucunes levées, c'eſt pro- » prement *conquérir*; c'eſt gagner en effet » un nouveau Royaume. Avec cela j'oſe » dire qu'il laiſſera volontiers à l'Eſpagne » tous ſes Etats, & promettra religieuſe- » ment de ne la point troubler dans la » guerre de Portugal. De toutes les poſſeſ- » ſions du Roi d'Eſpagne, les ſeules Indes » lui font quelque envie; mais il ſe con- » ſole, de ce que les Eſpagnols en ont les » ſoins, & qu'il aura toujours la meilleure » partie de leur flotte.

» Voilà, Monſieur, le myſtére de nos » conférences, & voilà ce qui s'eſt paſſé » de plus ſecret dans le cœur de M. le Car- » dinal.

» Si vous voulez que je vous diſe ſérieu- » ſement les mêmes vérités ſous un autre » tour, vous ſaurez qu'il n'y avoit plus de » Monarchie Eſpagnole dans la continua- » tion de la Guerre; encore l'euſſions-nous » fort affoiblie par la Paix, ſi M. le Cardi-

1659. » nal ne l'eût pas voulu traiter lui-même
» ſans la participation de perſonne. Il e
» certain qu'il n'a jamais compris la foi
» bleſſe & la néceſſité des Ennemis, a
» point qu'elles étoient ; & la converſatio
» que M. de Turenne eut avec lui ſur c
» ſujet, lui parut le diſcours d'un Géner
» intéreſſé, qui vouloit éloigner la Paix
» pour ſe maintenir dans la Guerre.

» L'ancienne réputation des Eſpagnol
» lui couvroit leur miſere préſente, ne pou
» vant s'imaginer qu'une Nation ſi redou
» table autrefois, pût être ſi proche de
» ruine. L'Eſpagne, l'Italie, l'Allemagne
» les Pays-Bas, qui n'étoient preſque plu
» que des noms, lui donnoient toujou
» une grande idée de leur vieille puiſſance
» il ne conſidera pas aſſez l'état où nou
» étions, pour conſidérer trop celui où no
» Ennemis avoient été.

» La vertu de Monſieur le Prince dénué
» des moyens néceſſaires pour agir ; l'imag
» du Cardinal de Retz caché miſérablemen
» pour la ſûreté de ſa vie, rappelloient dan
» ſon eſprit les déſordres paſſés, & lui fai
» ſoient appréhender des révolutions nou
» velles. Il concevoit en trois Gentils-hom
» mes de Normandie vagabonds ; en d
» pauvres Payſans de Sologne déſeſperés
» toute la Nobleſſe ſoulevée, & la révol
» de tous les peuples. Tout le monde,

» ſo

» son avis, l'attaquoit, parce qu'il se sen- 1659.
» toit odieux à tout le monde.

» Comme il y avoit en lui un mélange » de sentimens différens, il faut considérer » le motif d'intérêt, après celui de la crain- » te. Rien ne le génoit si fort que la dé- » pense inévitable de la Guerre; & il aspi- » roit à se voir maitre de tous les deniers, » sans être nécessité de les employer à au- » cun usage. Alors il croyoit les finances » purement siennes; ce qui a été véritable- » ment un des principaux sujets de la Paix. » L'indépendance des Gouverneurs a paru » l'une de ses plus fortes raisons; & il » comptoit toujours avec les Villes que » nous laissoient les Espagnols, celles qui » rentreroient au pouvoir du Roi. Mais à » parler sainement, les grandes contribu- » tions irritoient son avidité; & comme il » ne lui étoit pas possible de les partager » avec les Gouverneurs, il se faisoit un plai- » sir de leur voir perdre ce qu'il ne pouvoit » pas avoir.

» Il y a apparence que la derniére Cam- » pagne de Monsieur de Turenne lui a don- » né quelque secrette jalousie (1); particu-

(1) M. de Turenne, naturellement fier, ambitieux, [illegible] redoutable aux Ministres, quand il avoit de bons [illegible] ils craignoient qu'il ne se voulût rendre maître des affaires. Le Cardinal Mazarin ne voulut pas le faire trop puissant. Messieurs le Tellier & Colbert le crai-

1659. » rement ces heureux ſuccès, où ſa va-
» nité ne pouvoit s'intéreſſer, comme elle
» avoit fait ridiculement à la Bataille de
» Dunkerque. Un ſi grand bonheur lui don-
» na, ſans doute, la penſée de négocier,
» l'ayant toujours eûe dans les évenemens
» favorables, pour faire connoître aux Gé-
» néraux l'incertitude de leur condition,
» & les tenir au milieu de tous leurs pro-
» grès, dans la même dépendance.

» Il craignoit de plus, qu'incommodé
» de goutte, de gravelle, & par conſé-
» quent, moins en état de ſuivre le Roi,
» on ne vînt à ſe paſſer aiſément de lui dans
» la campagne. Le ſouvenir des derniers
» Exploits lui en faiſoit appréhender de
» nouveaux; & pour ſe délivrer d'inquié-
» tude, il aima mieux finir la Guerre par
» une Paix toute de lui, que de voir faire
» conquête ſur conquête, où il n'auroit
» point de part.

» D'ailleurs, il commençoit à ſe laſſer
» de tous les maux qu'il avoit fait ſouffrir
» à Monſieur le Prince. Sa haine s'étant
» enfin épuiſée, il s'apprivoiſoit à l'ima-
» gination de ſon retour, & ſe flattoit mê-
» me quelquefois du plaiſir qu'il auroit de

guivent auſſi après les Conquêtes de Louis XIV. dans les Pays Bas en 1667, & on croit que cela les porta, autant que la triple Alliance, à conclure le Traité d'Aix la Chapelle l'année ſuivante.

» le voir abandonné des Eſpagnols, & hu- 1659.
» milié devant lui. Il penſoit trouver à la
» Conférence une ſoumiſſion générale,
» & faire là, comme bon lui ſembleroit,
» le deſtin de tous les peuples : mais Don
» Louis, qui fut ſouple pour l'attirer, de-
» vint fier ſi-tôt qu'il le vit entre ſes mains,
» & voulut regagner dans la hauteur du
» Traité, la réputation qu'il avoit perdue
» dans la foibleſſe de la Guerre. Et certes,
» c'eſt une choſe aſſez remarquable, que
» les Grands d'Eſpagne, qu'on nous dé-
» peignoit ſi fiers, ayent reconnu la ſupé-
» riorité de notre Nation, par des défé-
» rences aux François, qui ſentoient moins
» la civilité, que l'aſſujettiſſement ; & que
» Monſieur le Cardinal, qui ſeul avoit
» l'honneur & les droits de la France à ſoû-
» tenir, ait trouvé moyen, avec la force
» & la raiſon, de ſe faire un maître. Il pou-
» voit tout ce qu'il auroit voulu forte-
» ment ; mais pour avoir pris le parti de
» la perſuaſion, & avoir laiſſé prendre à
» Don Louis celui de l'autorité, les Eſpa-
» gnols ont fait la Paix, comme s'ils avoient
» été en notre place ; & nous avons reçû
» les conditions, comme ſi nous avions
» été en la leur. Je ſûs de quelqu'un d'eux
» que Monſieur de Lionne leur eût été
» d'une humeur fort épineuſe, ſi ſon ſupé-

1659. » rieur n'eût levé tous les obſtacles qui traverſoient la concluſion (1).

» Cette grande facilité m'a fait faire » réflexion ſur le différent procedé des » deux Miniſtres ; & j'ai trouvé qu'aux » affaires particulieres, Monſieur le Cardinal étoit plein de difficultés, de diſſimulations, d'artifices, avec ſes meilleurs » amis ; dans les Traités publics, avec nos » ennemis même, confiant, ſincere, homme de parole, comme s'il eût voulu ſe » juſtifier aux Etrangers de la réputation » où il étoit parmi nous, & réjetter les » vices de ſon naturel ſur les défauts de » notre Nation. Pour Don Louis, de l'honnêteté avec les particuliers, de la franchiſe avec ſes amis, de la bonté pour ſes » créatures : dans les affaires générales, » un deſſein de tromper aſſez profond ſous » des apparences groſſiéres, & peu de bonne foi en effet ſous l'opinion d'une probité établie.

Je ne m'arrêterai pas à juſtifier Monſieur

(1) Le Marquis de Lionne & Don Antonio Pimentel, ébaucherent le Traité des Pyrenées ; l'un, pour le Cardinal Mazarin, & l'autre pour Dom Louis de Haro. Ils eurent des conférences à Paris avant l'entrevûe des deux Miniſtres ; & pendant la concluſion du Traité, ils concertoient entr'eux les choſes que Mazarin & Dom Louis devoient déterminer. M. de Saint-Evremond veut dire que M. de Lionne étoit rigide & bon François ; mais que Mazarin, entêté de conclure la Paix, relâchoit ce que Lionne vouloit qu'on obtint.

de Saint-Evremond sur l'idée qu'il avoit de 1659.
cette Paix : vous avez observé vous-même, Monsieur, que le Cardinal *la conclut si avantageusement pour l'Espagne, & si désavantageusement pour la France, que les plus éclairés ont crû qu'il n'en usa de la sorte que par les prieres ou par les commandemens de la Reine-Mere, en qui le Roi son mari avoit toujours remarqué un cœur Espagnol* (1). Cependant cette Lettre étant tombée entre les mains des créatures du Cardinal, quelque temps après sa mort, on voulut en faire un crime d'Etat à M. de Saint-Evremond ; & c'est ce qui l'obligea de s'exiler de sa patrie. Voici comment cela arriva. Le Roi alla en Bretagne quelques jours avant qu'on arrêtât M. Fouquet. M. de Saint-Evremond fut nommé pour être du voya-

(1) DICTIONNAIRE *Historique & Critique*, article de LOUIS XIII. Remarque V. page 1965. de la 2. Edition. Après la mort du Cardinal de Richelieu, l'Abbé Montagu, l'un des Confidens d'Anne d'Autriche, la détermina au choix de Mazarin, pour premier Ministre, en lui remontrant que c'étoit l'homme le plus propre à faire la Paix d'une maniere qui ne fût pas préjudiciable à la Maison d'Autriche. Voyez l'HISTOIRE *du Regne de Louis XIII. par M. le Vassor*, Tome X. 2. Partie, p. 790. 791. *L'esprit dans lequel étoit la Reine*, dit M. de Riencourt, *de donner quelques marques du souvenir qu'elle avoit pour la Maison d'Autriche dont elle descendoit, & les tendres inclinations que cette Princesse avoit conservées pour le Royaume qui lui avoit donné la naissance, furent cause qu'au milieu de ses victoires & de ses triomphes on proposa la Paix ; & non-seulement cette Reine souhaita que l'on fît des propositions, mais même elle voulut, par une suspension d'Armes qui fut accordée, arrêter le cours de ses conquêtes, & donner des bornes aux grands desseins de ses Généraux.* HISTOIRE de la Monarchie Françoise, &c. *Tome I. p.* 302.

1659. ge. Avant que de partir, il laiſſa à Madame du Pleſſis-Belliere, mere de la Marquiſe de Créqui, une caſſette où il y avoit de
1661. l'argent, des Billets & pluſieurs Lettres. Auſſi-tôt que Monſieur Fouquet fut arrêté (1), on ne ſe contenta pas d'enlever tous ſes papiers, on mit encore le ſcellé chez toutes les perſonnes qu'on croyoit avoir été dans ſa confidence. Madame du Pleſſis-Belliere, qui étoit amie du Surintendant, ne fut pas oubliée. On trouva chez elle la caſſette de M. de Saint-Evremond & la Lettre ſur la Paix des Pyrennées, qui n'avoit été communiquée qu'au Maréchal de Clerembaut & à deux ou trois autres perſonnes. Meſſieurs le Tellier & Colbert, éleves de Mazarin, affectant une pieuſe reconnoiſſance pour la mémoire de leur bienfaiteur, lurent cette Lettre au Roi, & n'oublierent rien pour l'indiſpoſer contre Monſieur de Saint-Evremond. Ils lui rappellerent l'attachement que le Cardinal avoit toujours eu pour les intérêts de Sa Majeſté, & les ſervices qu'il avoit rendus à l'État dans des temps fâcheux : ils ajoûterent que les invectives de Monſieur de Saint-Evremond retomboient ſur la Régence de la Reine-Mere, & portoient même juſques ſur le régne du Roi, puiſqu'il

(1) Monſieur Fouquet fut arrêté le 5. de Septembre 1661, & mené au Château d'Angers.

avoit trouvé à propos de suivre le plan & les maximes du Cardinal : enfin, ils lui représenterent le danger qu'il y avoit de permettre à des particuliers de juger des affaires d'Etat, selon leur caprice, & de censurer impunément les Ministres. On ne manqua pas aussi de se prévaloir des liaisons que M. de Saint-Evremond avoit eûes avec le Surintendant dont on avoit résolu la perte. Ces insinuations firent impression sur l'esprit du Roi, & il ordonna qu'on mît Monsieur de Saint-Evremond à la Bastille. 1661.

Il étoit allé voir Monsieur le Maréchal de Clerembault à la campagne, sans avoir aucun soupçon de ce qui se passoit : mais M. de Gourville ayant appris qu'on avoit donné ordre de l'arrêter, & sachant qu'il revenoit à Paris avec M. de Clerembaut, il lui envoya un homme en poste pour l'en avertir. Cet homme le joignit dans la Forêt d'Orléans ; & sur l'avis de Monsieur de Gourville, il se retira en Normandie (1). Après s'y être tenu caché pendant quelque temps, il s'approcha secrettement des frontiéres, & résolut enfin de passer en Hollande, où il arriva sur la fin de l'année 1661.

Voilà, Monsieur, ce qui causa la disgrace de Monsieur de Saint-Evremond,

(1) Voyez les MEMOIRES *de M. de Gourville*, Tom I. pag. 319. 320.

1661. dont on n'avoit parlé que confusément. On le traita assûrément avec trop de rigueur. Lorsqu'il écrivit cette Lettre, il y entretenoit librement son ami, comme il auroit pû faire dans un tête à tête : il n'avoit garde de croire qu'elle dût devenir publique. D'ailleurs, ayant conservé du ressentiment contre le Cardinal, depuis qu'il l'avoit fait mettre à la Bastille, il ne faut pas être surpris s'il ne l'épargna point dans cette occasion. Si on ajoûte à ces considerations que cét Ecrit étoit dans le fond solide & judicieux, on conviendra, sans doute, que l'on ne devoit pas en user ainsi avec un homme de distinction, qui avoit toujours bien servi son Prince, & dont le seul crime étoit d'avoir eu trop de zéle pour la gloire de sa Patrie, & trop de lumiére sur ses véritables intérêts. Ce qu'il y a de certain, c'est que Monsieur de Saint-Evremond n'a jamais reconnu qu'il eût fait une faute, ni qu'il se fût trompé dans l'idée qu'il avoit de cette paix, comme on le verra dans la suite de ces Mémoires.

Monsieur de Saint-Evremond avoit trop d'amis en Angleterre, pour faire un long séjour en Hollande. Il passa la mer, & ne fut pas moins bien reçû à la Cour d'Angleterre, qu'il avoit été un an auparavant : car j'avois oublié de vous dire, Monsieur, qu'aussi-tôt que Charles II. eut été rétabli

ſur le Trône de ſes ancêtres, le Roi de France envoya le Comte de Soiſſons en Angleterre, pour l'en féliciter. Pluſieurs perſonnes de qualité, qui avoient eu l'honneur d'être connues du Roi Charles, pendant qu'il étoit en France, profiterent de cette occaſion pour aller voir l'Angleterre, & rendirent cette Ambaſſade une des plus magnifiques qu'on ait jamais vûes. M. de Saint-Evremond étoit un de ceux-là; & pendant un ſéjour de ſix mois qu'il fit à Londres, il renoua les liaiſons qu'il avoit eu en France avec pluſieurs Seigneurs Anglois, & en forma de nouvelles; de ſorte que quand il y vint une ſeconde fois, il ſe trouva dans une Cour où il étoit déja connu. 1661.

Les Ducs de Buckingham & d'Ormond, les Comtes de Saint-Albans & d'Arlington, Monſieur d'Aubigny, Mylord Crofts étoient ſes meilleurs amis. Mais il s'attacha plus particuliérement au Duc de Buckingham & à M. d'Aubigny. Le premier étoit galant, affable, généreux, mais d'une indolence outrée, & qui donna lieu à la diſſipation des grands biens qu'il poſſédoit. Il avoit l'eſprit vif, enjoué, délicat & porté à la raillerie. Il lui arrivoit ſouvent dans le Parlement de déconcerter, par un trait de plaiſanterie, les projets du parti oppoſé. Il étoit grand Partiſan des libertés du peu- 1662.

1661. ple & de la tolérance des Religions. Il recherchoit le commerce des gens de Lettres, & ſe ſervoit du crédit qu'il avoit à la Cour, pour leur faire obtenir des graces ou des récompenſes. Il a fait quelques ouvrages d'eſprit, qui ont été l'admiration de toute l'Angleterre. Sa Comédie, intitulée THE REHEARSAL, ou *la répetition des Rolles* (1), eſt une critique fine des Piéces de Théatre de Dryden & de quelques autres Poëtes de ce temps-là.

Monſieur d'Aubigny (2) avoit été envoyé en France dès l'âge de cinq ans, & élevé à Port-Royal. Il entra jeune dans la Clericature, & fut fait Chanoine de Notre-Dame de Paris. Il vint en Angleterre après le rétabliſſement de Charles II. & ce Prince ayant épouſé l'Infante de Portugal, il fut fait grand Aumônier de la Reine. Il avoit beaucoup d'eſprit, & encore plus de franchiſe. C'eſt par-là qu'il plut infiniment à Monſieur de Saint-Evremond. Le Duc de

(1) Dans cette Comédie, on introduit un Poëte aſſiſtant à la répetition d'une de ſes Piéces, qui n'eſt qu'un tiſſu d'extravagances & d'abſurdités: abſurdités qui ſont néanmoins priſes des Comédies de ce temps-là, que le mauvais goût faiſoit recevoir avec applaudiſſement. Deux Cavaliers, gens d'eſprit & de bon ſens, ſe trouvent par hazard à cette répetition; & par les queſtions qu'ils font au Poëte, l'engagent à découvrir tout le ridicule de ſa maniere d'écrire.

(2) Louis Stuart d'Aubigny, fils d'Edme, Comte de Marck & Duc de Richemond, mort le 9 d'Avril 1665, & oncle de Charles Stuard, Comte de Lichfield & Duc de Richemont, mort ſans lignée le 22 de Decembre 1672.

Buckingham, Monſieur d'Aubigny & lui 1662.
ſe voyoient preſque tous les jours, & leur converſation rouloit ſouvent ſur les Piéces de Théatre. Monſieur de Saint-Evremond n'entendoit pas l'Anglois, mais ils lui expliquoient les meilleures Piéces dramatiques compoſées dans cette langue; & il s'en formoit une idée ſi nette, que quarante ans après, il s'en ſouvenoit encore fort diſtinctement. Cette lecture lui fournit les réflexions qu'il a faites ſur les Tragédies & ſur les Comédies Angloiſes, dans quelques-uns de ſes ouvrages (1). Ce fut auſſi cette eſpece d'amuſement qui leur donna occaſion de travailler enſemble à la Comédie de SIR POLITICK WOULDBE, c'eſt-à-dire, *le prétendu Politique* (2). Chacun fourniſſoit ſa part des caracteres, & M. de Saint-Evremond leur donnoit la forme.

Monſieur de Saint-Evremond rechercha auſſi le commerce des gens de Lettres les plus diſtingués en Angleterre. Il s'entretenoit ſouvent avec le Chevalier Digby & avec le fameux Hobbes, mais plus particulierement avec Meſſieurs Cowley & Waller, qui avoient infiniment de l'eſprit, comme cela paroît par leurs Poëſies. Un jour que Monſieur Digby & lui parloient de Philoſophie, ce Chevalier lui dit qu'ayant lû les Ecrits de Monſieur Des Cartes, il ré-

(1) Tom. IV. p. 19 & 34. (2) Tom. II. p. 225.

1643. résolut de passer en Hollande pour le *voir*. Il l'alla trouver dans sa solitude d'Egmond; & après avoir long-temps raisonné avec lui dans le faire connoître, M. Des Cartes, qui avoit vû quelques-uns de ses ouvrages, lui dit qu'il ne doutoit point qu'il ne fût le célèbre M. Digby (1); *& vous, Monsieur*, répliqua Monsieur Digby, *si vous n'étiez pas Monsieur Des Cartes, vous ne me verriez pas venir exprès d'Angleterre pour avoir le plaisir de vous voir.* Monsieur Digby dit ensuite à ce Philosophe, » que » nos connoissances spéculatives étoient, » à la vérité, belles & agréables; mais » qu'après tout elles étoient trop incertai- » nes & trop inutiles pour faire l'occupa- » tion de l'homme; que la vie étoit si » courte, qu'à peine avoit-on le temps » de bien connoître les choses nécessaires, » & qu'il seroit beaucoup plus digne de » lui, qui connoissoit si bien la construc- » tion du corps humain, de s'appliquer à » rechercher les moyens d'en prolonger » la durée, que de s'attacher aux simples » spéculations de la Philosophie «. Mon-

(1) M. Digby, zele Catholique Romain, a écrit quelques ouvrages de controverse & de philosophie. Son livre sur la *Nature des Compositions* a fait beaucoup de bruit. M. Baillet s'est trompé dans la Vie de M. Descartes, lorsqu'il a dit, Tom. II. p. 244. que M. Digby étoit *Comte & Chevalier de la Jarretiere*. Il l'a confondu avec le Lord Digby, Comte de Bristol, mort en 1677. Il a aussi ignoré que le Chevalier Digby alla en Hollande pour voir M. Descartes.

ſieur Des Cartes l'aſſûra qu'il *avoit déja médité ſur cette matiere ; & que de rendre l'homme immortel, c'eſt ce qu'il n'oſoit ſe promettre : mais qu'il étoit bien sûr de pouvoir rendre ſa vie égale à celle des Patriarches.* Lorſque Monſieur de Saint-Evremond m'apprit cette particularité, il ajouta qu'on n'ignoroit pas en Hollande que Des Cartes ſe flattoit d'avoir fait cette découverte, & qu'il en avoit oüi parler à pluſieurs perſonnes qui avoient connu ce Philoſophe ; que les amis que Des Cartes avoit en France, le ſavoient auſſi ; & que l'Abbé Picot, ſon diſciple & ſon martyr, perſuadé qu'il avoit trouvé ce grand ſecret, ne vouloit point croire la nouvelle de ſa mort, & que, lorſqu'il ne lui fut plus permis d'en douter, il s'écria : *C'en eſt fait, la fin du Genre Humain va venir !* 1662.

Il eſt certain que Des Cartes croyoit avoit trouvé le moyen de prolonger la vie de l'Homme. *Je n'ai jamais eu tant de ſoin*, diſoit-il à Monſieur de Zuytlichem qui lui avoit demandé à quoi il s'occupoit ; *je n'ai jamais eu tant de ſoin de me conſerver, que maintenant : & au lieu que je penſois que la mort ne me pût ôter que* TRENTE *ou* QUARANTE ANS *tout au plus, elle ne ſauroit déſormais me ſurprendre, qu'elle ne m'ôte l'eſpérance de*

1662. PLUS D'UN SIECLE (1). *Car il me semble voir très-évidemmens, que si nous nous gardions seulement de certaines fautes que nous avons coûtume de commettre au régime de notre vie, nous pourrions, sans autre invention, parvenir à une vieillesse beaucoup plus longue & plus heureuse que nous ne faisons. Mais, parce que j'ai besoin de beaucoup de temps & d'expériences pour examiner tout ce qui sert à ce sujet, je travaille maintenant à composer un* ABREGE' DE MEDECINE, *que je tire en partie des livres, & en partie de mes raisonnemens. J'espere pouvoir me servir par provision de ce travail, pour obtenir quelque délai de la nature, & par ce moyen poursuivre mieux mon dessein dans la suite des temps* (2). Monsieur Baillet nous apprend dans la VIE de Monsieur Des Cartes, que l'Abbé Picot l'ayant accompagné en Hollande en 1647, se conforma à son régime de vivre pendant trois mois qu'il demeura avec lui à Egmond, & » qu'il en fut si content, » qu'à son retour en France, il renonça » sérieusement à la grande chere, dont il » n'avoit pas été ennemi jusques alors, & » voulut se réduire à l'institut de Monsieur » Descartes, croyant que ce seroit l'unique

(1) Descartes écrivoit cela d'Egmond en 1638. à l'âge de quarante-deux ans. Il mourut 12 ans après.

(2) LETTRES de M. Descartes, Tom. 1. p. m. 347.

» moyen de faire réuſſir le ſecret qu'il 1662.
» prétendoit avoir été trouvé par notre
» Philoſophe, pour faire vivre les hom-
» mes QUATRE OU CINQ CENS ANS (1) «.
Cet Abbé, dit encore Monſieur Baillet, *étoit ſi perſuadé de la certitude des connoiſſances de Monſieur Des Cartes ſur ce point, qu'il auroit juré qu'il lui auroit été impoſſible de mourir, comme il fit, à cinquante-quatre ans; & que, ſans une cauſe étrangere & violente, (comme celle qui dérégla ſa machine en Suede) il auroit vécu* CINQ CENS ANS, *après avoir trouvé l'art de vivre pluſieurs ſiécles* (2).

Il étoit pourtant bien éloigné de ce rare ſecret, s'il eſt vrai, comme le prétend Monſieur Goris, qu'il ſe ſoit tué en voulant ſe traiter lui-même ſelon les principes de ſa Médecine. » Ce Philoſophe, » *dit-il* (3), s'étoit mis ſi fort en tête que » les ſemblables ſe guériſſoient par les » ſemblables, qu'étant malade de la fiévre » dont il eſt mort, il ſe fit apporter de » l'eau-de-vie qu'il but avec impatience, » dans le deſſein de guérir le ſemblable » par le ſemblable. Le Médecin voulant » l'empêcher de boire cette eau-de-vie, le » malade répondit: *Monſieur, les ſembla-*

(1) VIE *de M. Deſcartes*, Tom. II. p. 448.
(2) Baillet, *ubi ſupra*, pag. 452 & 453.
(3) Voyez le JOURNAL *des Savans* du 10 Decembre 1703. pag. 1094. de l'Edition de Hollande.

1662. » bles se guérissent par les semblables ; ainsi » laissez-moi, je vous prie, gouverner ma » petite machine. En même temps, il but » ce prétendu remède, qui aussi-tôt lui » causa des hoquets furieux, & le déroba » à tous les secours «. Mais c'est là un conte fait à plaisir. Ce qu'il y a de vrai, c'est que Des Cartes, dans le fort de la fièvre qui le consumoit, ne voulut jamais souffrir qu'on le saignât, & qu'il n'y consentit que lorsqu'il étoit trop tard (1).

La dispute entre les Jésuites & les Jansénistes lui ayant un jour donné occasion de raconter à Monsieur d'Aubigny la conversation qu'il avoit eue avec le Pere Canaye, sur l'animosité qui régnoit entre ces deux partis, Monsieur d'Aubigny fut charmé de la franchise du Jésuite; & pour faire voir qu'il n'y avoit pas moins de candeur parmi les Jansénistes que parmi les Peres de la Société, il lui fit le caractere des Jansénistes, & lui expliqua tout le secret de leur cabale. Monsieur de Saint-Evremond a écrit cette CONVERSATION, & elle est imprimée à la suite de celle du Maréchal d'Hocquincourt avec le Pere Canaye (2).

(1) Voyez la VIE de *M. Descartes*, Tom. II. pag. 416 & suivantes. Consultez aussi la Lettre de M. Wenles, Médecin de la Reine de Suéde, que M. Crenius a publiée dans le premier Tome de son Recueil, intitulé : *Animadversiones philologicæ & historicæ*, &c. pag. 136 & suivantes.

(2) Tom. III. p. 54.

Dans

Dans ce temps-là, un de ſes amis lui ayant demandé *à quelles ſciences il croyoit qu'un honnête-homme pût s'appliquer*, il lui envoya un petit diſcours, où il les réduit à la Morale, à la Politique & aux Belles-Lettres (1). 1662.

La premiere, dit-il, (2) *regarde la Raiſon; la ſeconde, la Société; la troiſiéme, la Converſation. L'une, vous apprend à gouverner vos paſſions; par l'autre, vous vous inſtruiſez des affaires de l'Etat, & réglez votre conduite dans la fortune: la derniere polit l'eſprit, inſpire la délicateſſe & l'agrément.*

Les REFLEXIONS *ſur les divers génies du Peuple Romain* (3), que Monſieur de Saint-Evremond écrivit enſuite, lui ont mérité l'applaudiſſement du Public, & ont 1663.

(1) Cette Piéce fut d'abord imprimée avec quelques Satires de M. Deſpréaux, ſous ce titre: *Recueil contenant pluſieurs diſcours libres & moraux en vers, & un jugement en proſe ſur les ſciences où un honnête homme peut s'occuper.* Mon Edition eſt de 1666. M. Deſpréaux, chagrin de ce qu'on avoit publié ces Satires ſans ſa participation, les donna lui-même plus correctes en 1666; & dans l'Avertiſſement, il déchargea ſa mauvaiſe humeur ſur cette piéce en proſe, *qu'on avoit, dit-il, confuſe ſi peu judicieuſement à la fin de ſon Livre.* Cependant, comme il ne la déſigna que ſous le nom général de *Jugement ſur les ſciences*, on ne pouvoit pas ſavoir de quel Ecrit il vouloit parler, à moins que d'avoir vû cette premiere Edition. M. de Saint-Evremond n'a jamais ſû que cette ſaillie le regardât. Il l'auroit facilement pardonnée à un jeune Poëte ſatirique qui faiſoit main baſſe ſur tout ce qui n'étoit pas de ſon goût, & qui ne penſoit pas aſſez pour goûter ce petit ouvrage.

(2) Tom. II. pag. 116.

(3) Tom. II. p. 129.

1669. même obtenu une espéce de préférence sur tous ses autres Ouvrages. Il les commence par des Remarques sur l'origine fabuleuse des Romains, sur le génie de ce Peuple sous les premiers Rois. Il parle ensuite du génie des anciens Romains dans les commencemens de la République & de leurs premieres Guerres. Il réfute Tite-Live qui a crû que les Romains auroient vaincu Alexandre le Grand, s'il leur avoit fait la guerre; & fait voir qu'il s'en falloit beaucoup que les Consuls n'eussent alors d'aussi bonnes Troupes, & autant de capacité dans l'art militaire, que ce Conquérant. Il décrie le génie des Romains dans le temps que Pyrrhus leur fit la guerre. Il parle de la premiere & de la seconde Guerre Punique; du génie des Romains vers la fin de la seconde Guerre de Carthage; & enfin du Gouvernement d'Auguste & de Tibere, de leur génie, & de celui des Romains qui vivoient sous l'Empire de ces deux Princes. Monsieur de Saint-Evremond a traité ces matieres en homme consommé dans la science du monde, & dans la connoissance des affaires civiles & militaires. Il est si bien entré dans le génie de ces anciens Romains; il a démêlé avec tant d'art leurs différens intérêts, & les vûes particulieres de leurs Chefs, que je ne croi pas hazarder beaucoup, en disant qu'il ne s'est en-

core rien fait de meilleur sur l'Histoire Romaine. Malheureusement, il s'est perdu presque la moitié de cet Ouvrage, comme on le peut voir par l'idée générale que je viens d'en donner. Le vuide qu'on y apperçoit étoit rempli par la révolte de Gracchus contre le Sénat; par des réflexions sur le génie du Peuple Romain, lorsque Jugurta s'empara du Royaume de Numidie; sur l'infamie des premiers Romains qui furent employés dans cette affaire. On y trouvoit le portrait de Scaurus, la Guerre conduite par Metellus, le caractére de ce Général, celui de Jugurta, & des traits de l'orgueil de la Noblesse. Ces considérations étoient suivies du caractére de Marius, & de quelques réflexions sur l'arrogance de ce Consul. On y marquoit le génie du Peuple, qui s'étoit acquis une supériorité tyrannique sur le Sénat, laquelle pensa devenir funeste à la République. Monsieur de Saint-Evremond y donnoit ensuite le caractére de Sylla; il montroit comment il avoit affranchi le Sénat, & jetté le Peuple dans l'oppression; & il parloit de Pompée & de Sertorius. Après cela, il représentoit l'état de Rome, & le génie des Romains dans la conspiration de Catilina, dont il donnoit le caractére aussi bien que celui de Claudius. Il faisoit le portrait de Ciceron, parloit de son bannissement, & de l'état 1663.

1663. où se trouva Rome dans le partage du Gouvernement entre Pompée, César & Crassus. Enfin, il développoit les motifs de la Guerre Civile entre Pompée & César. Il donnoit le caractére de ces grands hommes; faisoit voir ce que le Sénat étoit à César; découvroit les sentimens du premier touchant la République, & l'établissement de son pouvoir au préjudice de la liberté; & représentoit l'esprit de César allant par degrés au dessein d'une Domination absolue. Monsieur de Saint-Evremond avoit traité tous ces grands sujets, mais cela s'est perdu; & il n'a jamais voulu se donner la peine de rappeller ses idées, & d'y travailler de nouveau, comme je le dirai plus particulierement dans la suite.

Il écrivit aussi le JUGEMENT *sur César & sur Alexandre* (1), où il compare ces deux Héros, par rapport à leur naissance, à leurs mœurs, aux qualités de leur esprit, à leurs actions & à leur conduite. *C'est une Piéce*, dit Monsieur le Clerc (2), *pleine de bon sens & de pénétration.*

1664. Peu de temps après, il composa le JUGEMENT *sur Séneque, Plutarque & Pétrone* (3). Il remarque d'abord qu'il n'est point *touché* du *style* de Séneque; que *sa Latinité n'a rien de celle du temps d'Au-*

(1) Tom. III. p. 1.
(2) BIBLIOTHEQUE *choisie*, Tom. IX. pag. 326.
(3) Tom. III. pag. 26.

gaſte, rien de *facile* & de *naturel*; qu'elle 1664.
eſt pleine de *pointes* & *d'imaginations qui ſentent plus la chaleur d'Afrique ou d'Eſpagne, que la lumiere de Grece ou d'Italie. Vous y voyez*, ajoute-t-il, *des choſes coupées qui ont l'air & le tour des Sentences, mais qui n'en ont ni la ſolidité ni le bon ſens; qui piquent & pouſſent l'eſprit, ſans gagner le jugement.* Ce qu'il trouve de plus beau dans les Ouvrages de ce Philoſophe, ce ſont les *exemples & les citations qu'il y mêle.* Il reconnoît qu'il avoit infiniment de l'eſprit, & un ſavoir aſſez étendu; mais ſes opinions lui paroiſſent trop *dures* & trop *auſteres* : & il trouve fort *ridicule qu'un homme qui vivoit dans l'abondance, & ſe conſervoit avec tant de ſoin, ne prêchât que la pauvreté & la mort.* Il le compare enſuite avec Plutarque, & remarque que celui-ci a des maximes beaucoup *plus douces & plus accommodées à la ſociété que l'autre*; qu'il *inſinue doucement la ſageſſe, & tâche de rendre la vertu familiere dans les plaiſirs mêmes.* Il eſt charmé des VIES *des Hommes illuſtres* de cet Auteur, & les regarde comme ſon chef-d'œuvre. Monſieur de Saint-Evremond paſſe enſuite à Pétrone, & obſerve que l'amour qu'il avoit pour les plaiſirs *ne l'avoit pas rendu ennemi des occupations*; qu'il *eut le mérite d'un Gouverneur dans ſon Gouvernement de Bi-*

1664. *thynie, & la vertu d'un Conſul dans ſon Conſulat.* Il n'oublie pas la mort de Pétrone; il croit que *c'eſt la plus belle de l'antiquité*, & fait voir qu'elle a quelque choſe de plus grand & de plus noble que celle de Caton & de Socrate. *Pétrone*, dit-il, *ne nous laiſſe à ſa mort qu'une image de la vie; nulle action, nulle parole, nulle circonſtance qui marque l'embarras d'un mourant. C'eſt, pour lui proprement, que mourir eſt ceſſer de vivre.* Il parle après cela, de la SATIRE que nous avons ſous le nom de *Pétrone*; & il penſe que Pétrone, chagrin de voir que Néron quittoit la délicateſſe des plaiſirs, pour ſe jetter dans le déſordre de la débauche & dans l'extravagance de tous les goûts, *compoſa dans le temps de ſes mécontentemens cachés, cette Satire ingénieuſe que nous n'avons malheureuſement que défigurée* (1). Il en dévelope les principales

(1) M. de Saint-Evremond croit que cette Satire a été compoſée par le Pétrone dont parle Tacite. La plûpart des Savans vont encore plus loin. Ils prétendent que c'eſt l'ouvrage même que Pétrone envoya à Néron, pour lui reprocher ſes débauches. Voici ſur quoi ils ſe fondent. Tacite nous apprend que Pétrone ſe diſtinguoit par une volupté ingénieuſe & délicate. Il étoit devenu par-là l'arbitre des plaiſirs de Néron. Mais Tigillin, qui travailloit à jetter cet Empereur dans une débauche groſſiére, jaloux des agrémens de Pétrone & des avantages qu'il avoit ſur lui dans la ſcience des voluptés, entreprit de le perdre. Il l'accuſa d'avoir trempé dans la conjuration de Piſon, corrompit un de ſes Eſclaves pour dépoſer contre lui, & fit mettre aux fers la plus grande partie de ſes domeſtiques, afin de lui ôter les moyens de ſe juſtifier. Pé-

beautés. Il admire *la pauvreté des Syle, la tempérance des femmes*, & sur-tout *la grande frugalité qu'a ce bel esprit à nous donner un*

reur, qui fauve aux Romains *la gloire d'avoir vaincu Annibal*, ne sauroit entrer dans la grandeur de Scipion, ne sauroit entrer dans la grandeur d'Annibal même : il se retire dans le milieu ; mais de cette maniere qu'il ne paroît rien de grand dans le tout. Il se fie plusieurs fois aux vices & aux erreurs des hommes, & pendant ce temps-là il renverse les mêmes contraires de son caractere, il entretient avec les amis de ces sortes de vices, & il se fait connoître aux vrais ennemis de ces vices. Tacite ajoute qu'au lieu d'imiter la bassesse de ceux qui montoient dans ces temps-là par les endroits les plus bas, le fameux Censeur monta par les endroits les plus hauts, & fit une relation dans les archives de son Empereur, où il nomma les prostituées & les femmes qui y avoient part, & marqua les commencements des infâmes qui s'y rendoient connus ; & qu'après avoir caché cet Ecrit, il l'envoya à Neron. *Nec omisit quidem (quod plerique memorant) Neronem ad Tigellinum, qui quum illum grassatorum cubiculo ejiceret, per litteras Principem ad se vocavisse, & ostentasse ei libellum, quo stupra continebantur, & quæ quisque apud illum pertulisset, atque ipsum ea de Neronis.* On peut dire que c'est-là comme un abrégé de l'Ecrit, à deux ou trois choses près que j'ajoute dans la suite. Mais il est visible que ce sont deux ouvrages très-différens. Suivant le titre de Tacite, Neron ne demande à Tigellin que les actions de Néron ; & avec l'Ecrit on envoye à Néron celui qui fait connoître ses vices, c'est-à-dire, ses vices & ceux auxquels il a été lui-même infâme. Tigellin ne renvoye à Néron celui qui fait connoître ses vices. Mais il envoye à Neron celui qui fait voir que les Tragédies de son temps avoient aujourd'hui pour sujet les crimes de Neron ; que l'ouvrage entier étoit un tissu d'infamies ; & que Neron étoit le seul qui ne les connoissoit pas. Il envoye à Neron celui qui fait connoître dans l'ouvrage même les infamies qu'il y a ajoutées, & qu'il y a cachées. Tigellin ne renvoye à Neron celui qui fait connoître les infamies qu'il a ajoutées à celles de Neron. Il ne renvoye à Neron celui qui fait voir que Neron avoit introduit dans la Tragédie des infamies qu'il ne connoissoit pas

1664. *génieuſement toute ſorte de caractéres.* I
ne doute point qu'il n'ait eu en vûe de dé
crire *les débauches de Néron, & que c*
Prince ne ſoit le principal objet de ſon ridi
cule : mais, ajoute-t'il, *de ſavoir s'il nou*
donne des caractéres à ſa fantaiſie, ou l
propre naturel de certaines gens, la choſ
eſt fort difficile ; & on ne peut raiſonnable-
ment s'en aſſurer. Il croit néanmoins qu'i
n'y a aucun perſonnage dans Pétrone qui n
puiſſe convenir à Néron. Du reſte, il ne lu
ſemble pas qu'il ait compoſé cette Satir
avec *le même eſprit qu'Horace écrivoit le*
ſiennes. C'eſt plûtôt un Courtiſan délicat qu
trouve le ridicule, qu'un Cenſeur public qu
s'attache à blâmer la corruption. S'il a c
voulu nous laiſſer une morale ingénieu
dans la deſcription des Voluptés, il auroi
tâché de nous en donner quelque dégoût. I
n'auroit pas repréſenté le vice avec tan
d'agrément ; il nous auroit au moins don

il donne des régles pour le Poëme épique, & propoſe l'exemple d'un Poëme ſur la Guerre civile, &c. 4. Enfin, les avantures qu'il raconte ne déſignent ni la Cour de Néron, ni les débauches ſecrettes de cet Empereur. Les perſonnages ſont des gens du commun, ou même de la lie du peuple, des affranchis, des eſclaves, des vagabonds, des filoux, &c. Ces conſidérations ſuffiſent, ce me ſemble, pour montrer que la Satire qui paroît ſous le nom de Pétrone, eſt un ouvrage fort différent de l'Ecrit que Pétrone envoya à Néron. Ceux qui voudront, après cela, ſoutenir que ces deux Piéces viennent néanmoins de la même main, ſeront obligés d'en donner des preuves qu'on n'a point produites juſqu'ici.

né quelque exemple de la Juſtice Divine ou humaine ſur ſes débauches. 1664.

Monſieur de Saint Evremond reçut dans ce temps-là une Lettre du Maréchal de Grammont : ce Seigneur lui reprochoit qu'il négligeoit trop ſes propres affaires, & qu'il ne ſollicitoit pas aſſez vivement ſes amis de faire ſa paix avec la Cour. Voici la Réponſe qu'il fit à ce généreux ami :

» Vous me reprochez de ne point donner de mes nouvelles à mes amis, & je » vous répons qu'il faut les connoître avant » que de leur écrire. On ſe méprend dans » la mauvaiſe fortune, ſi on compte ſur » de vieilles habitudes, qu'on nomme aſſez » légerement amitiés. Bien ſouvent nous » voulons faire ſouvenir de nous des gens » qui veulent nous oublier, & dont nous » excitons plûtôt le chagrin que les offices. » En effet, ceux qui veulent bien nous ſervir dans nos diſgraces, ſont impatiens » de faire connoître l'envie qu'ils en ont, » & leur généroſité épargne à un honnête » homme la peine ſecrette qu'on ſent toujours à expliquer ſes beſoins. Pour ceux » qui ſe laiſſent rechercher, ils ont déja » comme un deſſein formé de nous fuïr : » nos prieres les plus raiſonnables ſont pour » eux des importunités aſſez fâcheuſes. Je » ferai une application particuliére de ce » ſentiment général, & vous dirai que je

1664. » penſe avoir reçû des nouvelles de toutes » les perſonnes qui voudroient s'employer » en ma faveur : je fatiguerois inutilement » des miennes ceux qui ne m'ont pas don- » né des leurs juſqu'ici.

» Parmi les amis que la mauvaiſe for- » tune m'a fait éprouver, j'en ai vû qui » étoient tout pleins de chaleur & de ten- » dreſſe : j'en ai vû d'autres qui ne man- » quoient pas d'amitié, mais qui avoient » une lumiére fort préſente à connoître » leur inutilité à me ſervir, qui peu tou- » chés de ſe voir ſans crédit en cette occa- » ſion, ont remis aiſément tous mes mal- » heurs à ma patience. Je leur ſuis bien » obligé de la bonne opinion qu'ils en ont ; » c'eſt une qualité dont on s'accommode » le mieux qu'il eſt poſſible, & dont on » laiſſeroit pourtant volontiers l'uſage à ſes » ennemis. Cependant, il faut nous louer » du ſervice qu'on nous rend, ſans nous » plaindre de celui qu'on ne nous rend » pas, & rejetter, autant qu'on peut, cer- » tains ſentimens d'amour-propre, qui » nous repréſentent les perſonnes plus obli- » gées à nous ſervir, qu'elles ne le ſont. » La mauvaiſe fortune ne ſe contente pas » de nous apporter les malheurs, elle nous » rend plus délicats à être bleſſés de toutes » choſes ; & la nature, qui devroit lui ré- » ſiſter, eſt d'intelligence avec elle, nous

» prêtant un sentiment plus tendre pour 1664.
» souffrir tous les maux qu'elle fait.

» Dans la condition où je suis, mon plus » grand soin est de me défendre de ces sor- » tes d'attendrissemens. Quoique je mon- » tre un air assez douloureux, je me suis » rendu en effet presque insensible : mon » ame indifférente aux plus fâcheux acci- » dens, ne se laisse toucher aujourd'hui » qu'aux offices de quelques amis, & à la » bonté qu'ils m'ont conservée. Depuis » quatre ans que je suis sorti du Royaume, » j'ai éprouvé, de six mois en six mois, » de nouvelles rigueurs, que je rends auſſi » légeres que je puis, par la facilité de la » patience. Je n'aime point ces réſiſtances » inutiles, qui, au lieu de nous garantir du » mal, retardent l'habitude que nous avons » à faire avec lui.

» D'ailleurs, ceux qui peuvent tout, » ne nous rendent pas auſſi malheureux » qu'ils le pourroient, quand ils rencon- » trent de la docilité à leurs ordres. L'op- » poſition aigrit leur volonté, & ne dimi- » nue rien de leur pouvoir. Cette ſoumiſ- » ſion pour les maîtres, me diſpoſe inſen- » ſiblement à ſouffrir de ceux qui ne le » ſont pas. Je m'entens blâmer ſouvent » mal-à-propos ; & après une juſtification » légere, pour ne pas aigrir le monde par » trop de raiſon, j'attens patiemment qu'il

1664. » se détrompe de lui-même ; & véritable-
» ment, il faut plus attendre du temps,
» que de ses raisons. Dans la chaleur d'une
» méchante affaire, les uns ont de la peine
» à les dire, & les autres à les écouter :
» mais dans quelque retour, ou d'humeur,
» ou d'intérêt, l'on fait notre mérite de ce
» qui avoit fait notre disgrace. Il y a peu
» de personnes à la Cour dont je n'aye vû
» changer la réputation deux fois l'année,
» soit par la légereté de nos jugemens,
» soit par la diversité de leur conduite.
» J'ose esperer que la même chose arrive-
» ra sur mon sujet ; mais plus par les réfle-
» xions d'autrui, que par aucun change-
» ment de mon côté. Un jour on me louera
» d'être bon François, par ce même Ecrit
» qui m'attire des reproches ; & si Monsieur
» le Cardinal vivoit encore, j'aurois le
» plaisir de me savoir justifié dans sa cons-
» cience ; car je n'ai rien dit de lui, qu'il
» ne se soit dit intérieurement cent fois lui-
» même. Jaloux de l'honneur du Roi &
» de la gloire de son régne, je voulus laif-
» ser une image de l'état où nous étions
» avant la Paix, afin que toutes les Na-
» tions connussent la supériorité de la nô-
» tre ; & rejettant le mauvais succès de la
» négociation sur un Etranger, ne s'atta-
» chassent qu'à considerer les avantages
» que nous avions eu dans la Guerre.

» Je finis un ſi fâcheux entretien ; c'eſt 1664.
» un ridicule ordinaire aux diſgraciés d'in-
» fecter toutes choſes de leurs diſgraces ;
» & poſſedés qu'ils en ſont, d'en vouloir
» toujours infecter les autres. La conver-
» ſation de Monſieur d'Aubigny, que je
» vais avoir préſentement, me ſauve d'une
» plus longue impertinence ; & vous, de
» la fatigue que vous en auriez. Avec lui,
» la joye eſt de tous les pays & de toutes
» les conditions, juſques-là, qu'un mal-
» heureux y devient trop gai, & perd, ſans
» y penſer, la bienſéance d'un ſérieux que
» l'on doit, pour le moins, aux infor-
» tunes.

Monſieur de Saint-Evremond adouciſſoit ainſi les chagrins de ſa diſgrace, lorſqu'il lui ſurvint des vapeurs, qui le jetterent dans une eſpece de mélancolie, & qui l'affoiblirent beaucoup. Les Médecins lui dirent qu'il n'y avoit que le changement d'air qui pût le guérir ; & que s'il ne pouvoit pas aller à Montpellier, il feroit bien au moins de paſſer la mer, & d'aller faire quelque ſéjour en Hollande. Il eut d'autant moins de peine à prendre ce dernier parti, que l'on commençoit déja à ſe reſſentir à Londres de l'infection de l'air, qui cauſa bien-tôt la plus furieuſe peſte qu'on ait jamais vûe en Angleterre.

Dès qu'il fut arrivé à la Haye, il écrivit

1664. une Lettre au Marquis de Créquy (1), où il lui dit : *Qu'après avoir vécu dans la contrainte des Cours, il se console d'achever sa vie dans la liberté d'une République, où, s'il n'y a rien à espérer, il n'y a pour le*
1665. *moins rien à craindre.* Il fait l'éloge du Gouvernement de Hollande, & celui de Monsieur le Pensionnaire de Wit : il donne le caractere des Dames Hollandoises, & y joint une courte description de la Haye. Il n'oublie pas le Prince d'Orange, qui n'avoit alors que quinze ans. *De temps en temps*, dit-il, *nous allons faire notre cour au jeune Prince, à qui je laisserai sujet de se plaindre, si je dis seulement que jamais personne de sa qualité n'a eu l'esprit si bien fait que lui à son âge.*

Monsieur d'Aubigny étoit alors à Paris, & il avoit écrit à Monsieur de Saint-Evremond, qu'à son retour il passeroit en Hollande, & qu'ils visiteroient ensemble les principales Cours d'Allemagne. Cependant, comme il n'avoit pas moins de crédit en France qu'en Angleterre, on sollicita si fortement pour lui à la Cour de Rome, qu'il fut nommé au Cardinalat préférablement à l'Abbé de Montaigu (2), qui avoit aussi de puissantes recommandations.

(1) Tom. III. pag. 97.

(2) Gautier Montaigu, fils de Henry Montaigu, Comte de Manchester, qui mourut en 1642.

Mais il ne jouit pas long-temps de ſa nouvelle dignité : il mourut au mois de Novembre de l'année 1665 (1), quelques heures après l'arrivée du Courrier qui lui apportoit la Calote. Monſieur de Saint-Evremond fut extrêmement touché de la mort de Monſieur d'Aubigny; & pour faire quelque diverſion à ſa douleur, il écrivit la converſation qu'il avoit eue en 1658 avec Monſieur le Duc de Candale (2). *Je ne prétens pas*, dit-il au commencement de cette piéce, *entretenir le public de ce qui me regarde. Il importe peu aux hommes de ſavoir mes affaires & mes diſgraces : mais on ne ſauroit trouver mauvais, ſans chagrin, que je faſſe réflexion ſur ma vie paſſée, & que je détourne mon eſprit de quelques fâcheuſes conſidérations ſur des penſées un peu moins déſagréables. Cependant, comme il eſt ridicule de parler toujours de ſoi, fût-ce à ſoi-même, pluſieurs perſonnes ſeront mé-* 1665.

(1) Voyez la GAZETTE D'OXFORD, N° 1. à l'Article de Paris du 14 de Novembre 1665. La *Gazette de Londres* n'eſt qu'une continuation de celle-là. La Cour s'étant retirée à Oxford, à cauſe de la peſte de Londres : on commença d'y publier cette Gazette le 24 de Novembre 1665, & cela dura juſqu'à ce que la peſte ayant ceſſé, & la Cour étant retournée à Whitehall, on donna la vingt-quatriéme Gazette du 15 de Février 1666, ſous le titre de GAZETTE DE LONDRES. La Gazette de Paris commença en 1631. Voyez la REPONSE aux *Queſtions d'un Provincial*, Tom. V. chap. XXIX. pag. 379 & ſuivantes.

(2) Tom. III. pag. 151.

1665. *lées dans ce discours, qui me fera trouver plus de douceur, qu'aucune conversation ne m'en peut fournir, depuis que j'ai perdu celle de Monsieur d'Aubigny.*

Monsieur de Saint-Evremond fut bientôt connu des personnes les plus distinguées de la Hollande. Il avoit commerce avec les Ministres étrangers qui résidoient à la Haye, avec le Baron de Lisola, Ambassadeur de l'Empereur, le Comte d'Estrades, qu'il avoit connu dans la Guerre de Guyenne, & qui étoit alors Ambassadeur de France, le Comte de Mélos, Ambassadeur de Portugal, &c. Monsieur le Comte de Lionne, premier Ecuyer de la grande Ecurie & neveu de Monsieur le Marquis de Lionne, Sécretaire d'Etat pour les Affaires étrangeres, étoit alors à la Haye. Il se fit un mérite d'avoir des liaisons particuliéres avec Monsieur de Saint-Evremond, & il l'assura que dès qu'il seroit de retour en France, il lui rendroit tous les bons offices dont il étoit capable.

Monsieur de Saint-Evremond se fit aussi un plaisir de voir quelques Savans & quelques Philosophes célébres qui étoient alors à la Haye, & particuliérement Messieurs Heinsius, Vossius & Spinoza (1). » Ce

(1) Voyez la VIE *de Spinoza*, par Monsieur Colerus, Ministre Luthérien de la Haye.

» dernier, *me dit-il un jour*, avoit la taille 1665
» médiocre & la phyſionomie agréable.
» Son ſavoir, ſa modeſtie & ſon déſinté-
» reſſement le faiſoient eſtimer & recher-
» cher de toutes les perſonnes d'eſprit qui
» ſe trouvoient à la Haye. Il ne paroiſſoit
» point dans ſes converſations ordinaires,
» qu'il eût les ſentimens qu'on a enſuite
» trouvés dans ſes ŒUVRES POSTHUMES.
» Il admettoit un Etre diſtinct de la ma-
» tiére qui avoit operé les miracles par des
» voyes naturelles, & qui avoit ordonné
» la Religion, pour faire obſerver la juſti-
» ce & la charité, & pour exiger l'obéiſ-
» ſance. C'eſt auſſi, *ajoûta M. de Saint-*
» *Evremond*, ce qu'il a tâché de prouver
» enſuite dans ſa THEOLOGIE POLITI-
» QUE. » Il ſemble, en effet, que c'eſt là le principal but de ce Livre : mais ſi on l'examine de près, on verra bien-tôt que l'Auteur en veut à la Religion même. Spinoza ne s'eſt pas découvert tout-d'un-coup. Il gardoit encore des ménagemens lorſque M de Saint-Evremond étoit en Hollande ; mais, s'il en faut croire M. Stoupp, quelques années après il diſoit hautement dans ſes diſcours : *Que Dieu n'eſt pas un Etre doué d'intelligence, infiniment parfait & heureux, comme nous l'imaginons ; mais que ce n'eſt autre choſe que cette vertu de la Nature, qui eſt répandue dans toutes les créa-*

1666. *tures* (1). On remarque la même conduite dans ses ouvrages. Sa THEOLOGIE POLITIQUE contient les semences de son Athéisme, mais d'une maniere enveloppée, & ce n'est que dans ses OEUVRES POSTHUMES qu'il a fait connoître ses véritables sentimens.

Dans ce temps-là, il y avoit à Londres un Irlandois nommé Geatrak's, lequel faisoit des guérisons surprenantes, & qui sembloient tenir du miracle. Il étoit né en 1628, dans le Comté de Waterford. Il paroissoit fort dévot : sa contenance étoit grave, mais simple, & qui n'avoit rien de composé à l'imposture. Il nous a appris lui-même que dès l'année 1662, il se sentit porté à croire qu'il avoit le don de guérir les Ecrouelles ; & cette suggestion devint si forte, qu'il toucha plusieurs personnes ; & les guérit. Trois ans après, la fiévre étant devenue épidémique dans sa Province, un second pressentiment le persuada qu'il pourroit aussi la guérir. Il en fit l'essai, & il nous assure qu'il guérit tous ceux qui lui furent présentés. Enfin, au mois d'Avril de l'an 1665, une autre espece d'inspiration lui suggéra qu'il avoit le don de guérir les playes & les ulcéres ; & l'expé-

(1) LA RELIGION *des Hollandois*, Lettre III. pag. 93. de l'Edition de Paris, 1673. Voyez le DICTIONNAIRE *Historique & Critique*, à l'Article de *Spinoza*, Rem. (C.)

rience, dit-il encore, fit voir qu'il ne s'étoit pas trompé. Il trouva même qu'il guérissoit les convulsions, l'hydropisie & plusieurs autres maladies. On venoit à lui en foule de toutes parts, & sa réputation s'accrut si fort, que le Clergé lui défendit de se mêler davantage de ces sortes de guérisons. Cependant, une Dame Angloise, qui étoit malade depuis long-temps, l'engagea à passer en Angleterre. Il y aborda au commencement de 1666; & à mesure qu'il s'avançoit dans les Provinces, les Magistrats des Villes & des Bourgs où il passoit, le prioient de venir guérir leurs malades. Le Roi en ayant été informé, lui fit ordonner par le Comte d'Arlington, Sécretaire d'Etat, de se rendre à Whitehall. La Cour ne fut pas trop persuadée de son pouvoir miraculeux; mais elle ne lui défendit pas néanmoins de se produire. Il alloit tous les jours dans un certain quartier de Londres, où s'assembloit un nombre infini de malades de toute condition & de tout sexe. Il ne faisoit autre chose que les toucher. Les douleurs, la goutte, rhumatisme, les convulsions, &c. étoient chassées par cet attouchement, d'une partie à une autre, jusqu'aux dernieres extrémités du corps, après quoi elles disparoissoient entierement. C'est ce qui lui fit don- 1666.

1666. ner le nom de *Toucheur*. Il attribuoit plusieurs maladies à des Esprits malins, qu'il distinguoit par différentes espéces. Aussitôt que les possédés le voyoient, ou qu'ils entendoient sa voix, ils tomboient à terre, ou dans de violentes agitations. Il les guérissoit comme les autres malades, en les touchant. Cependant, il ne put pas persuader tout le monde de la réalité de son don miraculeux. On écrivit violemment contre lui, mais il trouva de zélés défenseurs, même parmi les Médecins. Il publia lui-même en 1666 une Lettre adressée au célébre Monsieur Boyle, où il donnoit une histoire abrégée de sa vie. J'en ai tiré les particularités que vous venez de lire (1). Il accompagna cet Ecrit d'un grand nombre de certificats signés par des personnes d'une probité reconnue, & entr'autres par Monsieur Boyle & par Messieurs Wilkins, Whichcot, Cudworth & Patrick, fameux Théologiens, qui attestoient la vérité des guérisons miraculeuses qu'il avoit faites. Avec tout cela, sa réputation ne se sou-

(1) Cette Lettre est intitulée : *A brief Account of M. Valentine Greatrak's, and divers of the strange Cures by him performed*, &c. c'est-à-dire, *Histoire abregée de M. Valentin Greatrak's & de plusieurs guérisons extraordinaires qu'il a faites*, &c. Voyez aussi l'Ecrit de Henry Stubbe Médecin, intitulé : *Thomiraculus Conformist, &c.* c'est-à-dire, *le Conformiste miraculeux*, ou *Relation de plusieurs guérisons miraculeuses, produites par l'attouchement de M. Valentin Greatrak's*, imprimé à Oxford en 1666.

tint guéres plus long-temps que celle de 1666. Jacques Aymar (1). Il ſe trouva enfin que toutes ces guériſons miraculeuſes n'étoient fondées que ſur la crédulité du public. On remarqua même que ce faiſeur de miracles touchoit les femmes avec plus d'attention que les hommes, & on ſe divertit enſuite de quelques intrigues qu'il avoit eues. Le bruit qu'avoit fait cet homme, donna occaſion à Monſieur de Saint-Evremond d'écrire une NOUVELLE, intitulée : Le *Prophéte Irlandois* (2), où il raille finement la crédulité du peuple & l'eſprit de ſuperſtition. Il fait voir en même temps qu'il n'y a point de conjuration capable de chaſſer cette eſpéce de démon, qui trouble quelquefois la paix du ménage.

Monſieur le Comte de Lionne ne fut pas plûtôt arrivé à Paris, qu'il écrivit à Monſieur de Saint-Evremond, qu'il avoit parlé de ſon affaire à pluſieurs perſonnes de diſtinction qui lui avoient paru diſpoſées à lui rendre ſervice. Il lui nomma particuliérement Monſieur le Marquis de Lionne & Monſieur le Comte de Lauzun, qui avoit alors la faveur du Roi. Quelque temps après, Monſieur de Turenne le fit aſſûrer par le Comte d'Auvergne & par

(1) Payſan du Dauphiné, qui fit beaucoup de bruit en France en 1692 & 1693, par les merveilleux effets de la Baguette divinatoire.

(2) Tom. III. pag. 71.

1667. le Comte d'Estrade, qu'il seroit bien ai de trouver quelque occasion de lui étr utile. Monsieur de Saint-Evremond lu témoigna combien il étoit sensible à so souvenir, & le supplia de lui continue l'honneur de sa bienveillance.

Cependant, il s'attachoit à dissiper l'en nui qu'une situation désagréable eût pû lu donner. Heureusement pour lui, il aimoi les Belles-Lettres; il avoit réfléchi sur ce qu'il avoit lû, & il savoit écrire. Un hom me de Lettres n'est jamais réduit à une oi siveté chagrine & importune. Lorsque le commerce de ses amis lui manque, il trou ve une ressource dans la lecture, ou dans la composition. Monsieur de Saint-Evre mond se divertit à faire le Portrait de *la Femme qui ne se trouve point* (1), ou plû tôt à donner *l'idée d'une personne accomplie*; & il remarque qu'*il ne l'avoit point voulu chercher parmi les hommes, parce qu'il manque toujours à leur commerce je ne sai quelle douceur qu'on rencontre en celui des femmes, & qu'il avoit crû moins impossible de trouver dans une femme la plus forte & la plus saine raison des hommes, que dans un homme, les charmes & les agrémens, naturels aux femmes.*

Les conversations qu'il avoit avec Mon sieur Vossius, lui firent naître le dessein

(1) Tom. III. pag. 103.

de jetter sur le papier quelques OBSERVATIONS qu'il avoit faites sur Salluste & sur Tacite (1) ; & il les adressa à M. Vossius, qu'il appelloit son *Ami de Lettres*. Il composa aussi quelques autres ouvrages, dont je parlerai dans la suite. Monsieur le Comte de Lionne, qui avoit vû quelques-unes de ces Piéces, le pria de les lui envoyer : mais il ne lui fit tenir que l'*idée de la femme qui ne se trouve point*. 1667.

Il voulut ensuite se donner, pendant quelques mois, un amusement plus vif, & forma le dessein de voir la Flandre. Il fit quelque séjour à Breda, où l'on négocioit la Paix entre l'Angleterre & la Hollande. Il alla ensuite aux eaux de Spa, & de-là à Bruxelles, où il vit la Princesse d'Isenghien, & Don Antonio de Cordoue, favori de Don Juan, & Lieutenant Général de la Cavalerie Espagnole. En retournant à la Haye, il passa à Liége ; & c'est-là, qu'il connut Monsieur Sluse, Chanoine de Saint Lambert, si célébre par la grande connoissance qu'il avoit du Droit & des Mathématiques.

Quelque temps après, Monsieur le Comte de Lionne lui apprit que Monsieur le Marquis de Lionne souhaitoit qu'il lui envoyât une Lettre qui pût être montrée au Roi, & qu'il s'engageoit à l'appuyer. M. de Saint-

(1) Tome III. pag. 126.

1667. Evremond lui écrivit la Lettre ſuivante.

» Ne croyez pas, Monſieur, que j'aime » trop les Pays étrangers, quand vous me » voyez employer ſi peu de ſoin & d'induſ- » trie pour mon retour dans le nôtre. Ce » n'eſt point une véritable nonchalance; » ce n'eſt point un grand attachement aux » lieux où je ſuis, ni une averſion pour » ceux où vous êtes. La vérité eſt que je » n'ai pas voulu demander au Roi le moin- » dre ſoulagement, ſans avoir ſouffert ce » que j'ai dû ſouffrir, pour avoir été ſi mal- » heureux que de lui déplaire. Après tant » d'années de diſgraces & de maladies, je » crois pouvoir expoſer la maniere dont » j'ai failli, ou, ſi je l'oſe dire, me juſti- » fier de l'apparence d'une faute.

» Comme le blâme de ceux qui nous » ſont oppoſés, fait la louange la plus dé- » licate qu'on nous donne, j'avois crû tra- » vailler ingénieuſement à la gloire du gé- » nie qui régne, en établiſſant la honte de » celui qui a gouverné auparavant. Ce » n'eſt pas que Monſieur le Cardinal n'ait » eu des talens recommandables; mais ces » qualités, qui auroient eu de l'approba- » tion parmi les hommes, conſiderées pu- » rement en elles-mêmes, ſont devenues » mépriſables, par l'oppoſition de celles » du Roi, d'où il arrive que des actions » aſſez belles ſont obſcurcies par de plus éclatantes;

» éclatantes ; que le moindre mérite auprès 1667.
» du plus grand, passe pour défaut, d'où
» il arrive que la gloire du Prince ruine la
» réputation du Ministre ; & trouver mau-
» vais qu'on mépriſe ce qu'a fait ſon Emi-
» nence, eſt en quelque ſorte avoir du
» chagrin, qu'on admire ce que fait Sa
» Majeſté.

» Que ſi l'on voyoit en uſage les mê-
» mes maximes qui étoient ſuivies, il pa-
» roîtroit qu'on veut exiger des approba-
» tions en leur faveur ; & nous donnerions
» les nôtres auſſi-tôt, par une reſpectueuſe
» obéiſſance : mais, puiſqu'on s'en éloi-
» gne à deſſein, juſqu'à prendre les voyes
» les plus oppoſées, il y a quelque délica-
» teſſe à n'approuver pas ce qu'on évite,
» & quelque prudence à rejetter ce qu'un
» Roi ſi ſage ne veut pas faire.

» Ne m'alléguez point que c'eſt un cri-
» me d'attaquer la réputation d'un mort :
» autrement, celui qui la ruine, ſeroit le
» premier & plus grand criminel lui-mê-
» me. Quand il humilie l'orgueil des Eſpa-
» gnols & la fierté des Allemands, quand
» il abaiſſe Rome & s'aſſujettit à l'Egliſe,
» quand il maintient l'Empire contre la
» puiſſance du Turc, au même temps que
» le Roi d'Eſpagne abandonne l'Empe-
» reur, & laiſſe les Etats de ſa Maiſon ex-
» poſés à l'invaſion des Infidéles, quand

1667. » il fait la Guerre avec tant de conduite &
» de valeur, & la Paix avec tant de hau-
» teur & de sageſſe; que fait-il, ſinon con-
» damner par ſes actions, ce que j'ai blâ-
» mé par le diſcours, & en donner à toute
» la terre une plus forte & plus expreſſe
» cenſure?

» N'en doutez point, Monſieur, c'eſt
» du Roi que Monſieur le Cardinal a
» reçû l'injure que l'on m'attribue. Les
» belles & admirables qualités de Sa Ma-
» jeſté, ſes actions, ſon gouvernement,
» ſes conſeils, m'ont donné les petites
» idées que j'ai de ſon Eminence: & dans
» la condition où je ſuis, j'ai à demander
» pardon d'une choſe dont il m'eſt impoſ-
» ſible de me repentir. Mais, quel ſujet
» de plainte a Monſieur le Cardinal, qui
» ne lui ſoit commun avec tous nos Rois?
» Leurs régnes n'ont-ils pas le même ſort
» que ſon miniſtere? Leurs faits ne ſont-
» ils pas anéantis comme les ſiens; leur
» réputation effacée comme la ſienne?

» Autrefois, nous penſions aſſez faire
» de nous ſoutenir contre une Nation en-
» nemie: toute l'Europe, ſi on le peut
» dire, toute l'Europe aujourd'hui confé-
» dérée, ne ſe trouve pas capable de nous
» réſiſter. Autrefois, nous tenions les Paix
» glorieuſes, qui nous apportoient la reſ-
» titution de quelque place; aujourd'hui,

» les Eſpagnols cherchent leur ſalut dans 1667.
» la ceſſion de leurs Provinces ; & ſi la
» juſtice ne régloit toujours nos préten-
» tions, il s'agiroit moins de ce qu'ils nous
» cédent, que de ce qui leur reſte. Autre-
» fois, nos Alliés murmuroient d'avoir été
» mal ſoutenus dans la guerre, ou aban-
» donnés dans la paix : de notre temps,
» ceux qu'on a vû tomber par leur faute,
» ont été relevés par notre ſecours ; &
» l'influence de notre pouvoir a formé
» toute la grandeur des autres. S'attacher
» à nous, c'eſt une élevation certaine ;
» s'en ſéparer, une chûte comme aſſûrée.

» Tant que le Roi agira comme il agit,
» il m'autoriſe à parler comme je parle :
» ſi on veut que je me démente, qu'il ſe
» relâche, qu'il abandonne ſes alliés, qu'il
» laiſſe rétablir ſes ennemis ; alors je de-
» viendrai favorable à Monſieur le Cardi-
» nal, & ferai valoir les mêmes choſes que
» j'ai décriées : mais, aujourd'hui que les
» peuples attachés à notre amitié regar-
» dent avec joie le gouvernement que
» nous voyons, & que les nations oppo-
» ſées à nos intérêts regrettent avec dou-
» leur le miniſtere que nous avons vû,
» toutes mes réflexions me confirment en
» ce que j'ai dit ; & mon eſprit ferme dans
» ſes premiers ſentimens, ne ſe peut tour-
» ner à d'autres penſées.

1667. » Si une tendreſſe du ROI, conſervée à » la mémoire d'une perſonne qui lui fut » chere ; ſi la conſtance de ſon affection » pour un mort, lui ont fait trouver mau- » vais ce qui m'a paru ſi fort à ſon avanta- » ge, je le ſupplie de conſidérer que mes » intentions ont été trompées : je n'ai pas » cru bleſſer la délicateſſe de ſon amitié, » & je penſois avoir des ſentimens exquis » ſur l'intérêt de ſa gloire. En toutes cho- » ſes, les mépriſes ſont excuſables ; mais » l'erreur qui vient d'un principe ſi noble » & ſi beau, ne laiſſe aucun droit à la juſ- » tice. Ne penſez pas néanmoins que je » veuille faire ici des leçons, au lieu de » très-humbles prieres ; & inſtruire SA » MAJESTE' de ce qu'Elle doit, au-lieu » de me ſoumettre à ce qu'Elle veut. J'at- » tens avec une parfaite réſignation, qu'il » lui plaiſe ordonner de ma deſtinée ; & » je me prépare à la reconnoiſſance de la » grace, ou à la patience dans le châti- » ment.

» Si Elle a la bonté de finir mes maux, » Elle joindra la dépendance d'une créa- » ture à l'obéiſſance d'un ſujet, & adou- » cira la contrainte qui lie, par l'affection » qui attache. Mais je conſulte peu mes » ſentimens, quand je parle de la ſorte. » L'obligation dans laquelle je ſuis né, me » tient lieu de tous les attachemens du

» monde : le devoir a les mêmes charmes 1667.
» pour moi, que les graces pourroient
» avoir pour les autres. Preſqu'en tous les
» hommes, la ſujétion n'a qu'une docilité
» apparente : tandis qu'elle affecte un air
» ſoumis, elle excite un murmure inté-
» rieur ; & ſous des dehors humiliés, on
» tâche à défendre un reſte de liberté par
» des réſiſtances ſecrettes. Ce n'eſt pas en
» moi la même choſe. La nature ne garde
» rien pour elle en ſecret quand il faut
» obéir : les ordres du Roi ne trouvent
» aucun ſentiment dans mon ame, qui ne
» les prévienne par inclination, ou ne s'y
» ſoumette ſans contrainte, par devoir.
» Quelque rigueur que j'éprouve, je cher-
» che la conſolation de mes maux dans le
» bonheur de celui qui les fait naître. J'a-
» doucis la dureté de ma condition par la
» félicité de la ſienne ; & rien ne ſauroit
» me rendre malheureux, puiſqu'il ne ſau-
» roit arriver aucun changement dans la
» proſpérité de ſes affaires.

Mais, ni cette Lettre, ni les ſollicitations de Monſieur le Marquis de Lionne, n'eurent aucun effet ſur l'eſprit du Roi, comme nous le verrons bientôt.

Vers le commencement de l'année 1668, 1668.
Monſieur le Prince de Toſcane vint en Hollande : comme il avoit deſſein de faire quelque ſéjour à la Haye, il loua une

1668. maiſon où Monſieur de Saint-Evremond avoit un appartement, auſſi-bien que quelques autres perſonnes de qualité : on les obligea de chercher d'autres logemens ; & Monſieur de Saint-Evremond ſe préparoit à en ſortir, lorſque ce Prince le fit prier de demeurer, & ſouhaita même qu'il mangeât avec lui pendant qu'il ſeroit à la Haye : il l'a, depuis, toujours honoré de ſa bienveillance, & il lui envoyoit tous les ans une caiſſe des meilleurs vins d'Italie.

Le Comte de Lionne n'oublioit rien pour engager M. de Saint-Evremond à lui communiquer les Ouvrages qu'il avoit écrits en Hollande : il le pria de lui envoyer les OBSERVATIONS *ſur Salluſte & ſur Tacite*, ajoutant que Monſieur de Lionne le Miniſtre, ſeroit bien-aiſe de les voir. Les louanges dont il accompagnoit cette priere, obligerent Monſieur de Saint-Evremond à lui en faire des reproches. *Je vous prie*, lui dit-il (1), *de vous moquer moins de moi par des louanges exceſſives que vous donnez à des bagatelles : l'humilité les a produites ; & je n'en fais cas que par l'amuſement qu'elles me donnent en des heures fort ennuyeuſes : je ſouhaiterois qu'elles puſſent faire le vôtre. Telles qu'elles ſont, je ne laiſſerai pas de vous envoyer, par le premier ordinaire, les* Obſervations *ſur Sal-*

(1) Tome III. pag. 117. 118.

luste & sur Tacite, desquelles je vous ai parlé. Le premier, donne tout au naturel : chez lui, des affaires sont de purs effets du tempérament ; d'où vient que son plus grand soin est de donner la véritable connoissance des hommes, par les éloges admirables qu'il nous en a laissés. L'autre, tourne tout en politique, & fait des mystères de tous, ne laissant rien desirer de la finesse & de l'habileté, mais ne donnant presque rien au naturel. Je passe de-là à la difficulté qu'il y a de trouver ensemble une connoissance des hommes & une profonde intelligence des affaires ; & en huit ou dix lignes, je fais voir que Monsieur de Lionne le Ministre a réuni deux talens ordinairement séparés, qui se trouvent en lui, dans la plus grande perfection où ils sauroient être. Les OBSERVATIONS sur Salluste & sur Tacite ne cedent en rien aux meilleures Piéces de Monsieur de Saint-Evremond. » Si nos Grammairiens, dit » un savant Critique (1), savoient raison- » ner & écrire de la sorte sur l'antiquité, » ils feroient prendre à tout le monde l'en- » vie de l'étudier ; mais leur science ne » consistant qu'en une connoissance de » mots, de coutumes, & tout au plus de » chronologie, jointe à une admiration » aveugle de tout ce qu'ils lisent, dégoûte 1668.

(1) M. le Clerc, BIBLIOTHEQUE choisie, Tom. 12. pag. 322.

1668. » les honnêtes gens de Belles-Lettres.

Monsieur de Saint-Evremond envoya aussi à Monsieur de Lionne la DISSERTATION qu'il avoit faite quelque temps auparavant sur la Tragédie de Monsieur Racine, intitulée : *Alexandre le Grand*. Il le pria de ne la montrer qu'à ses meilleurs amis, & lui recommanda, sur tout, de n'en point donner de copie. Mais Monsieur de Lionne lui apprit que cette piéce couroit en manuscrit, & que Barbin, Libraire de Paris, se disposoit à l'imprimer avec quelques autres, qu'on assûroit être de lui. Il ajoûtoit que les amis de Monsieur Racine étoient très-mécontens de cette critique, craignant qu'elle ne lui fit du tort. Cette nouvelle surprit beaucoup Monsieur de Saint-Evremond. » Madame Bourneau, *dit-il à* » *Monsieur de Lionne* (1), m'a fait un très-» méchant tour, d'avoir montré un senti-» ment confus, que je lui avois envoyé » sur l'*Alexandre*. C'est une femme fort » vûe en Angleterre (2), & qui a l'esprit » très-bien fait. Elle m'envoya cette Piéce » de Racine, avec priere de lui en écrire » mon jugement : je ne me donnai pas le » loisir de bien lire sa Tragédie, & le lui

(1) T. III. p. 185. 186.

(2) Madame Bourneau, femme d'un Président en la Sénéchaussée de Saumur, avoit accompagné Madame de Comminges en Angleterre en 1665, lorsque M. de Comminges y alla en qualité d'Ambassadeur de France.

» écrivis

» écrivis en hâte ce que j'en penſois, la 1668.
» priant, autant qu'il m'étoit poſſible, de
» ne point montrer ma Lettre. Moins reli-
» gieuſe que vous à ſe gouverner ſelon les
» ſentimens de ſes amis, il ſe trouve qu'elle
» l'a montrée à tout le monde, & qu'elle
» m'attire aujourd'hui l'embarras que vous
» me mandez. Je hais extrêmement de voir
» mon nom courir par le monde, preſ-
» qu'en toutes choſes, & particuliérement
» en celles de cette nature. Je ne connois
» point Racine; c'eſt un fort bel eſprit que
» je voudrois ſervir; & ſes plus grands en-
» nemis ne pourroient pas faire autre cho-
» ſe que ce que j'ai fait, ſans y penſer.
» Cependant, Monſieur, *ajoûte-t'il*, s'il
» n'y a pas moyen d'empêcher que ces pe-
» tites piéces ramaſſées ne s'impriment,
» comme vous me le mandez, je vous
» prie que mon nom n'y ſoit pas. Il vaut
» mieux qu'elles ſoient imprimées comme
» vous les avez, & le plus correctement
» qu'il eſt poſſible, que dans le déſordre
» où elles paſſent de main en main, juſ-
» qu'à celles d'un Imprimeur. « Il y a
beaucoup d'apparence que Monſieur de
Lionne n'eut aucune part à l'impreſſion
que l'on fit alors de quelques ouvrages de
Monſieur de Saint-Evremond (1). Il n'au-

(1) Ils furent imprimés à Paris chez Barbin.

1668. roit pas permis qu'on les eût mutilés, comme on a fait.

Dans la *Dissertation* sur l'ALEXANDRE (1), Monsieur de Saint-Evremond avoue qu'il y a dans cette Tragédie *des pensées fortes & hardies & des expressions qui égalent la force des pensées ;* mais il ne croit pas que Monsieur Racine ait bien exprimé le caractere de Porus & d'Alexandre. Il trouve qu'au lieu de les faire parler d'une maniere conforme au génie de leur siécle & de leur Nation, il leur a donné l'humeur & les manieres de France. Il l'accuse *d'avoir voulu donner une plus grande idée de Porus que d'Alexandre, en quoi il n'étoit pas possible de réussir ;* & d'avoir *asservi* ces Héros *à des Princesses purement imaginaires.* Il le blâme d'*occuper Porus de son seul amour, sur le point d'un grand combat qui alloit décider pour lui de toutes choses ; & d'en faire sortir Alexandre, quand les ennemis se rallient.* Il examine ensuite l'usage qu'on doit faire de l'amour dans les Tragédies, & montre que Monsieur Corneille n'a pas moins bien réussi à cet égard-là, que dans le caractere de tous ses Héros. Il souhaite que Monsieur Racine voulût l'imiter, & apprendre de lui l'art de bien peindre les grands hommes. Monsieur Corneille fut si sensible aux louanges que Monsieur de Saint-Evremond

(1) Tom. III. pag. 136. 185.

lui avoit données dans cette occasion, qu'il crut devoir l'en remercier (1). La réponse que lui fit Monsieur de Saint-Evremond marque encore mieux l'estime qu'il avoit pour cet illustre Poëte (2). 1668.

Dans ce temps-là, Monsieur le Comte de Lionne apprit à Monsieur de Saint-Evremond, que sa Lettre avoit été lûe au Roi; mais qu'elle n'avoit pas produit l'effet qu'on en attendoit, parce que les Ministres qui s'étoient déclarés contre lui, & qui avoient beaucoup de pouvoir sur l'esprit du Roi, continuoient à s'opposer à son rappel. *Je n'avois rien fû*, lui répondit Monsieur de Saint-Evremond (3), *de tout ce que vous m'écrivez; aucun de mes amis n'ayant voulu me faire savoir, non plus que vous, une chose assez fâcheuse: mais cette discrétion, toute obligeante qu'elle est, me laisse deviner qu'ils ont mauvaise opinion de ma constance. Sept années entieres de malheurs ont dû me faire une habitude à souffrir, si elles n'ont pû me former une vertu à résister. Pour finir un discours moral, impertinent à celui qui le fait, & trop austere pour celui qu'on entretient, je vous dirai en peu de mots que j'avois bien souhaité de revoir le plus agréable pays que je connoisse, & quelques amis plus chers pour le témoignage de leur amitié,*

(1) Tom. III. pag. 189.
(2) Ibid. pag. 191 & suiv.
(3) Ibid. pag. 197.

[illegible]

Quelque temps après, M[illegible] Lionne lui écrivit qu'il continuo[illegible] tes toutes les personnes qui s'in[illegible] pour lui, & particulièrement de *** & Monsieur le Comte d[illegible] Monsieur de Saint-Evremond le[illegible] de ses soins, & le pria, en même [illegible] ne pas rendre ses sollicitations tro[illegible] tunes. *Je suis*, dit-il, (2) *infinim[illegible] aux bontés de Madame *** & à la[illegible] de vos offices : mais je serai bien aise*

(1) Tom. III. pag. 199. [illegible]

(2) Ibid. 327.

ionne écrivit à 1671.
nd en 1671,
e Lionne étoit
ounte de Lau-
a Citadelle de
le toucha sen-
amis illustres,
à la Cour.
le Créqui lui
uation étoit son
r toutes choses
nvoya un dif-
lexions sur les
rit de l'hom-
rens âges, sur
res, sur la Poë-
spagnols, Ita-
versation, sur
prudence, sur
. De tous les
it Evremond,
nieux dépeint
ouvre tout-à-
e de Lettres,
n : on y trou-
délicatesse du
nent.
alle passa en

'Orleans. Il ne fut
erté qu'en 1682.
. III. pag. 224.

1670. qu'il retournât en Angleterre (1). Là-dessus, il repassa la mer, & le Roi lui donna une pension de trois cens livres sterling. Mais l'Angleterre n'étoit pas la patrie de Monsieur de Saint-Evremond. Les bons traitemens qu'il recevoit de tous côtés, ne lui firent pas oublier la France. *Je suis revenu dans une Cour*, dit-il à Monsieur le Comte de Lionne (2), *après avoir été quatre ans dans une République, sans plaisir ni douceur : car je croi que la Haye est le vrai pays de l'indolence. Je ne sai comme j'ai ranimé mes sentimens : mais enfin il m'a pris envie de sentir quelque chose de plus vif ; & quelque imagination de retourner en France, m'avoit fait chercher Londres comme un milieu entre les Courtisans François & les Bourguemestres de Hollande. Jusques ici, je pouvois demeurer dans la pesanteur, ou, pour parler plus obligeamment, dans la gravité de Messieurs les Hollandois ; car je ne me trouve guéres plus avancé vers la France que j'étois ; & l'étude de vivacité que j'ai faite, nuit fort à mon repos & me recule de l'indolence, sans m'avancer vers les plaisirs. J'entens celui que je m'imaginois à vous voir à Paris, ne laissans pas, à dire le vrai, d'en trouver ici, parmi beaucoup d'honnêtes gens.*

(1) Voyez les LETTRES *du Comte d'Arlington au Chevalier Temple* : Lettre du 29 d'Avril 1670.

(2) Tom. III. pag. 222.

Monsieur le Comte de Lionne écrivit à Monsieur de Saint-Evremond en 1671, que Monsieur le Marquis de Lionne étoit mort ; & que Monsieur le Comte de Lauzun avoit été rélégué dans la Citadelle de Pignerol (1). Cette nouvelle le toucha sensiblement. Il perdoit deux amis illustres, qui avoient un grand crédit à la Cour. 1671.

Monsieur le Maréchal de Créqui lui ayant demandé *en quelle situation étoit son esprit, & ce qu'il pensoit sur toutes choses dans sa vieillesse*, il lui envoya un discours (2), contenant des réflexions sur les différentes situations de l'esprit de l'homme, par rapport à ses différens âges, sur la lecture & le choix des Livres, sur la Poësie, sur quelques ouvrages Espagnols, Italiens & François, sur la conversation, sur les Belles-Lettres & la Jurisprudence, sur les Ingrats & sur la Religion. De tous les ouvrages de Monsieur de Saint Evremond, il n'y en a point où il se soit mieux dépeint que dans celui-ci. On y découvre tout-à-la fois le Courtisan, l'homme de Lettres, le Philosophe, le Théologien : on y trouve la beauté du génie, la délicatesse du goût, la justesse du discernement.

Mademoiselle de Queroualle passa en

(1) C'étoit pour avoir voulu épouser Mademoiselle, fille unique de Gaston Duc d'Orleans. Il ne fut mis en liberté qu'en 1682.

(2) Tom. III. pag. 224.

1671. Angleterre en 1671, & Monſieur de Saint-Evremond lui adreſſa un PROBLESME, *à l'imitation des Eſpagnols* (1), où il demande lequel *mult le plus au bonheur de la vie des femmes, ou de s'abandonner à tous les mouvemens de la paſſion, ou de ſuivre tous les ſentimens de la vertu; & ſi leur abandonnement eſt ſuivi de plus de maux, que la contrainte ne leur ôte de plaiſirs.* Il remarque qu'il a vû des *Voluptueuſes* s'affliger du mépris où l'Amour les avoit jettées, & qu'il a connu des *Prudes* qui gémiſſoient ſous les rigueurs de leur vertu: *leur cœur gêné de leur ſageſſe, cherchoit à ſe ſoulager par des ſoupirs, du ſecret tourment de n'oſer aimer.* D'où il conclut que celle-là eſt *heureuſe, qui peut ſe conduire diſcretement ſans gêner ſes inclinations: car, s'il y a de la honte à aimer ſans retenue, il y a bien de la peine à paſſer la vie ſans amour.* Il s'adreſſe enſuite à Mademoiſelle de Queroualle, & lui dit, que pour éviter ce dernier malheur, il ſera bon qu'elle ſuive un avis qu'il veut lui donner ſans intérêt. » Ne rebutez pas trop ſévérement, *ajoute-t-il*, les tentations en ce pays-ci; elles » y ſont modeſtes; elles ont plus de pu» deur à s'offrir, que n'en doit avoir une » honnête fille à les écouter. Peut-être » êtes-vous aſſez vaine pour ne vous con-

(1) Tom. III. pag. 280.

» tenter que de vous-même : mais vous 1671
» vous laſſerez bientôt d'être ſeule à vous
» plaire & à vous aimer ; & quelque com-
» plaiſance que fourniſſe l'amour-pro-
» pre, vous aurez beſoin de celui d'un
» autre pour le véritable agrément de vo-
» tre vie. Laiſſez-vous donc aller à la dou-
» ceur des tentations, au lieu d'écouter
» votre fierté. Votre fierté vous feroit bien-
» tôt retourner en France, & la France
» vous jetteroit, ſelon le deſtin de beau-
» coup d'autres, en quelque Couvent :
» mais, quand vous choiſiriez de votre
» propre mouvement ce triſte lieu de re-
» traite, encore faudroit-il auparavant
» vous être rendue digne d'y entrer. Quel-
» le figure y ferez-vous, ſi vous n'avez pas
» le caractére d'une pénitente ? La vraie
» pénitente eſt celle qui s'afflige & ſe mor-
» tifie au ſouvenir de ſes fautes. De quoi
» ſera pénitence une bonne fille qui n'aura
» rien fait ? Vous paroîtrez ridicule aux
» autres Sœurs qui ſe repentent avec un
» juſte ſujet, de vous repentir par pure
» grimace «. Il lui marque encore d'au-
tres inconvéniens qu'elle trouvera dans un Couvent ; & finit en lui diſant que, ſoit qu'elle demeure dans le monde, comme il le ſouhaite, ou qu'elle en ſorte, comme il le craint, ſon intérêt eſt d'accommoder deux choſes qui paroiſſent incompatibles,

1671. & qui ne le ſont pas, l'*Amour* & la *Retenue* : mais que *la régle* de la *Retenue* qu'il lui propoſe, *n'a rien d'auſtére, puiſqu'elle preſcrit ſeulement de n'aimer qu'une perſonne à la fois.*

Il n'y avoit guére lieu de craindre que Mademoiſelle de Queroualle prît le parti de ſe retirer dans un Couvent. Ceux qui avoient dirigé ſon voyage étoient bien éloignés d'en vouloir faire une Religieuſe. Elle avoit été fille d'honneur de la Ducheſſe d'Orléans. Charles II. l'avoit vûe à Douvre, lorſque cette Princeſſe y vint en 1670, & on remarqua qu'il la traitoit avec beaucoup de diſtinction. Après la mort de Madame, le Duc de Buckingham qui haïſſoit mortellement la Ducheſſe de Cleveland, maîtreſſe du Roi, réſolut de ſe ſervir de cette Demoiſelle pour la ſupplanter. Il repréſenta à Charles II. que puiſqu'elle avoit eu l'honneur d'appartenir à ſa ſœur, il lui convenoit de pourvoir à ſa ſubſiſtance, & de la faire venir en Angleterre. Ce projet ne manqua pas de réuſſir. Mademoiſelle de Queroualle fut créée *Ducheſſe de Portſmouth*, & prit la place de la Ducheſſe de Cleveland. Le Roi de France entra auſſi dans cette intrigue, mais par des vûes bien différentes : il connoiſſoit le caractére de Charles II. & il jugea que Mademoiſelle de Queroualle l'attacheroit aux intérêts de

la France. L'événement fit voir qu'il ne 1671.
s'étoit pas trompé. Madame de Portſmouth
ſut ſi bien gagner l'eſprit & la confiance
de ce Prince, qu'il n'agiſſoit que par ſes
inſinuations.

L'année ſuivante, Monſieur de Saint-
Evremond écrivit ſur *la Tragédie ancienne & moderne* (1). Il dit d'abord qu'*on n'a jamais vû tant de régles pour faire de belles* 1672.
Tragédies, & que l'on en fait ſi peu, qu'on eſt obligé de repréſenter toutes les vieilles. Il convient que la POETIQUE d'Ariſtote eſt *un excellent ouvrage*; mais, ajoûte-t-il, » il n'y a rien d'aſſez parfait pour régler » toutes les Nations & tous les Siécles. » des Cartes & Gaſſendi ont découvert des » vérités qu'Ariſtote ne connoiſſoit pas: » Corneille a trouvé des beautés pour le » Théatre, qui ne lui étoient pas connues; » nos Philoſophes ont remarqué des er- » reurs dans ſa PHYSIQUE: nos Poëtes ont » vû des défauts dans ſa Poëtique, pour » le moins à notre égard, toutes choſes » étant auſſi changées qu'elles le ſont. « Il remarque enſuite que *les Dieux & les Déeſſes cauſoient tout ce qu'il y avoit de grand & d'extraordinaire ſur le Théatre des Anciens, par leurs haines, par leurs amitiés, par leurs vengeances, par leurs protections*; & que *de tant de choſes ſurnatu-*

(1) Tom. III. pag. 297.

1672. *relles, rien ne paroiſſoit fabuleux au peuple, dans l'opinion qu'il avoit d'une Société entre les Dieux & les hommes.* Mais que *toutes ces merveilles aujourd'hui nous ſont fabuleuſes. Les Dieux nous manquent, & nous leur manquons; & ſi voulant imiter les Anciens en quelque façon, un Auteur introduiſoit des Anges & des Saints ſur notre ſcéne, il ſcandaliſeroit les dévots comme profane, & paroîtroit imbécille aux libertins. Les Predicateurs ne ſouffriroient point que la Chaire & le Théatre fuſſent confondus, & que l'on allât apprendre de la bouche des Comédiens, ce qu'on débite avec autorité dans les Egliſes à tous les peuples. D'ailleurs, ce ſeroit donner un grand avantage aux libertins, qui pourroient tourner en ridicule à la Comédie les mêmes choſes qu'ils reçoivent dans les Temples avec une apparente ſoumiſſion, & par le reſpect du lieu où elles ſont dites, & par la révérence des perſonnes qui les diſent.*

C'eſt néanmoins ce que l'on pratiquoit dans le 15e & dans le 16e ſiécle. Les Hiſtoires de l'Ancien & du Nouveau Teſtament étoient repréſentées, ou pour parler le langage de ce temps-là, étoient *jouées par perſonnages*, ſur des Théatres publics. J'ai une de ces Comédies imprimée à Paris en 1541, ſous ce titre: *S'enſuit le miſtere de la Paſſion de notre Seigneur Jeſus-Chriſt Nouvellement reveu & corrigé oultre les precedes.*

tes impressions. Avec les additions faictes, par tres-eloquent & scientifique Docteur Maistre Iohan Michel. Lequel Mistere fut joué à Angiers moult triumphamment. Et derniere-ment à Paris. Avec le nombre des personnages qui sont à la fin dudit livre. Et sont en nombre CXLI. 1672

Cette Piéce est divisée en *quatre journées.* La premiere commence par la Prédication de Saint Jean-Baptiste, & finit par son enterrement. Le sujet de la seconde est exprimé en ces termes : *Ci commence la seconde journée du mistere de la passion de Jesus-Christ, & commencent les Apôtres faisans une recapitulation des faitz de Jesus traictez en la premiere journée, néanmoins la fille de la Chananée pourra commencer la journée, en parlant comme une demoniacle jusques à ce que bonne silence soit faicte.* Cette journée finit par une Scéne précedée de cette Remarque : *Ici va Jesus sur l'Anesse, & y a quatre des Apôtres qui vont devant, & Judas la meine par le licol, & les autres Apôtres vont après.* Voici l'Argument de la troisiéme journée : *Ci commence la tierce journée du mistere de la passion de Jesus-Christ & est à entendre que Jesus vient sur l'anesse jusques au parc & s'assemblent tous les Juifz en plusieurs bandes pour aller au devant de lui avec rameaulx verds, & a l'entrée du parc y aura enfans chantans mélodieusement jusques a ce que bonne silence*

1672. *soit faicte en lieu de prologue.* A la tête de la derniere Scéne on trouve ces paroles : *Ici s'en va Anne & Maucourant Messagier à l'Hôtel de Pilate où il trouvera Caiphe & les Pharisiens & Scribes qui meinent Jesus.* La quatriéme journée a ce titre : *Ci commence la quarte journée du mistere de la passion, & est à noter que les tyrans de Anne & de Caiphe meinent nostre Seigneur moult rudement, & les evesques, pharisées & scribes & aultres Juifs, & les suivent les ungs devant & les autres après, & Judas qui les voit de loing commence.*

François I. le restaurateur des Lettres, favorisoit ces représentations, & y assistoit même quelques fois. Personne ne s'étoit encore hazardé de travailler pour le Théatre, selon les régles des Anciens. On étoit réduit à ces misérables Piéces, qui s'étoient multipliées à l'infini. *Il ne seroit jamais fait*, dit du Verdier dans sa *Bibliotheque Françoise* (1), *si je voulois inserer ici tous les écrits qui ont été publiez soubz le titre de* MYSTERES, *tant le nombre en est grand. C'étoient des histoires & ieux qu'on souloit representer & reciter publiquement sur eschafaut.*

Le succès qu'eut le *Mystére de la Passion* donna lieu à la représentation des *Actes des Apôtres*. Cette Comédie est divisée en deux parties. La premiere est intitulée, *le pre-*

(1) Page 900. Voyez auſſi pages 327. 899 & 1186.

nier volume des Catholiques œuvres & Actes des Apôtres redigez en escript par Saint Luc Evangeliste & Historiographe deputé par le Saint Esperit, Icelluy Saint Luc escripuant a Theophile, Avecques plusieurs Hystoires en icelluy inserez des gestes des Cesars .... Le tout veu & corrigé & dueuement selon la vraie vérité, Et joué par personnages à Paris en l'hostel de Flandres l'an mil cinq cens XLI. *Avec Privilege du Roi.* C'est l'Ouvrage que M. Sloane vous a communiqué. M. de Saint-Evremond eut la curiosité de le voir, & nous le parcourûmes ensemble. Le Public lira avec plaisir les extraits que vous en avez tirés pour votre SUPPLEMENT (1).

1672.

On se préparoit à faire jouer en 1542 *le Mystere de l'Ancien Testament*, avec la permission du Roi & du Prévôt de Paris; mais le Procureur Général s'y opposa : il représenta au Parlement, d'une maniere très-vive & très-forte, les désordres causés par ces *Jeux*. Voici quelques traits de son Discours, tirés des Registres du Parlement.

» Depuis trois ou quatre ans en ça (1), » les Maitres de la Passion ont entrepris de » faire jouer & représenter le *Mystére de la*

(1) Voyez le SUPPLEMENT du DICTIONNAIRE *Historique & Critique*, à l'Article CHOQUET (*Louis*,)

(1) EXTRAIT *des Registres du Parlement du vendredy 9. Decembre l'an* 1541.

1672. » *Passion ;* ce qui a été fait : &, parce qu'il
» s'eſt trouvé qu'ils y ont fait gros gain,
» ſont venus aucuns particuliers gens non-
» lettrez ni entendus en telles affaires, &
» gens de condition infame, comme un
» Menuſier, un Sergeant à Verge, & un
» Tapiſſier, & autres qui ont fait jouer les
» *Actes des Apoſtres*, en iceux commis plu-
» ſieurs fautes, tant aux feintes qu'au lieu;
» & pour allonger le temps, ont fait com-
» poſer, dicter & adjouſter pluſieurs cho-
» ſes apocryphes, quoi que ſoient conte-
» nues es Actes des Apoſtres, & fait durer
» trois ou quatre journées, afin d'exiger
» plus d'argent du peuple ; & en entre-
» mettant à la fin ou au commencement
» du ieu farces laſcives & des mocqueries,
» en ont fait durer leur ieu l'eſpace de ſix
» ou ſept mois ; d'où ſont advenus & ad-
» viennent ceſſations de Service Divin,
» refroidiſſement de charitez & aumoſnes,
» adulteres & fornications infinies, ſcan-
» dales, dériſions & mocqueries.

» Et pour les déclarer en premier lieu
» par le menu, dit que pendant leſdits
» ieux, & tant qu'ils ont duré, le com-
» mun peuple, dés huit à neuf heures du
» matin és jours de Feſtes, délaiſſoit ſa
» Meſſe Paroiſſiale, Sermon & Veſpres,
» pour aller eſdits ieux garder ſa place,
» & y être juſqu'à cinq heures du ſoir :

» on

» ont ceſſé les Prédications, car n'euſſent 1672.
» eu les Prédicateurs qui les euſt eſcoutez.
» Et retournant deſdits jeux, ſe moc-
» quoient hautement & publiquement par
» les rues, deſdits ieux & des ioueurs,
» contrefaiſant quelque langage impropre
» qu'ils avoient ouï deſdits ieux, ou autre
» choſe mal faite, criant par dériſion que
» *le Saint Eſprit n'avoit point voulu deſcen-*
» *dre*, & par d'autres mocqueries. Et le
» plus ſouvent les Preſtres des Paroiſſes,
» pour avoir leur paſſe-temps d'aller eſdits
» ieux, ont delaiſſé dire Veſpres les jours
» de Feſtes, ou les ont dites tout ſeuls dés
» l'heure de midy, heure non accouſtu-
» mée : & meſme les Chantres ou Chap-
» pellains de la Sainte Chappelle de ce
» Palais, tant que leſdits ieux ont duré,
» ont dit Veſpres les jours de Feſtes à
» l'heure de midy, & encore les diſoient
» en poſte & à la legere pour aller eſdits
» ieux...

Il remarque que » tant les Entrepre-
» neurs que les Ioueurs ſont gens ignares
» & non lettrez, qui ne ſavent ny A. ny B.
» qui n'ont intelligence non ſeulement de
» la Sainte Ecriture, *immò*, ny d'Ecritures
» prophanes. Sont les ioueurs artiſans me-
» chaniques, qui ne ſavent lire ny eſcri-
» re, & qui oncques ne furent inſtruits ny
» exercez en Theatres & lieux publics à

1672. » faire tels actes, & d'avantage n'ont lan-
» gue diserte ny language propre, ny les
» accens de prononciation decente, ny au-
» cune intelligence de ce qu'ils dient : tel-
» lement que le plus souvent advient que
» d'un mot ils en font trois ; font point ou
» pause au milieu d'une proposition, sens
» ou oraison imparfaite ; font d'un inter-
» rogant un admirant, ou autre geste,
» prolation ou accent contraires à ce qu'ils
» dient, dont souvent advient derision
» & clameur publique dedans le Theatre
» mesme, tellement qu'au lieu de tourner
» à édification, leur ieu tourne à scandale
» & derision...

Que » ce néanmoins un nommé le
» Royer, un vendeur de poisson, un ta-
» pissier, un menusier, & quelques autres
» leurs compagnons, ont de nouveau en-
» trepris de faire iouer l'année prochaine
» *le Viel Testament*, & veulent faire desor-
» mais un ordinaire desdits ieux pour exi-
» ger argent du peuple..... Davantage
» y a plusieurs choses au Viel Testament
» qu'il n'est expedient declarer au peuple,
» comme gens ignorans & imbecilles, qui
» pourroient prendre occasion de ludaïs-
» me à faute d'intelligence.

On voit par-là les inconvéniens qu'il y auroit à représenter les vérités de la Religion, même dans des Piéces de Théatre

régulieres, comme le remarque Monsieur de Saint-Evremond. *Mais posons*, ajoute-t-il, *que nos Docteurs abandonnent toutes les matieres saintes à la liberté du Théatre, faisons ensorte que les moins dévots les écoutent avec toute la docilité que peuvent avoir les personnes les plus soumises, il est certain que de la doctrine la plus sainte, des actions les plus chrétiennes, & des vérités les plus utiles, on fera les Tragédies du monde qui plairont le moins.* La raison qu'il en donne, c'est que *l'Esprit de notre Religion est directement opposé à celui de la Tragédie. L'humilité & la patience de nos Saints sont trop contraires aux vertus des Héros que demande le Théatre.* Il croit que les Histoires du VIEUX TESTAMENT s'accommoderoient beaucoup mieux à notre Scéne; mais il craint que leur représentation ne leur fit perdre de leur autorité, & ne diminuât la vénération qu'elles nous doivent inspirer. Il dit ensuite, que bien que la PHARSALE ne soit pas comparable à l'ENÉIDE, les *idées que nous donne Lucain des grands hommes, sont véritablement plus belles, & nous touchent plus que celles que Virgile nous donne des Immortels. Celui-ci*, ajoûte-il, *a revêtu ses Dieux de nos foiblesses, pour les ajuster à la portée des hommes; celui-là, éleve ses Héros jusqu'à pouvoir souffrir la comparaison des Dieux.* 1672.

1672. Victrix causa Diis placuit, sed victa Catoni.

Dans Virgile, les Dieux ne valent pas des Héros. Dans Lucain, les Héros valent des Dieux. M. de Saint-Evremond remarque que la Tragédie des Anciens *auroit fait une perte heureuse en perdant ses Dieux, avec ses Oracles & ses Devins*; que c'étoit par-là qu'*on voyoit régner au Théatre un esprit de superstition & de terreur, capable d'infecter le genre humain de mille erreurs, & de l'affliger encore de plus de maux.* En effet, la Tragédie consistant, comme elle faisoit, en des mouvemens excessifs de *crainte* & de *piété*, c'étoit faire du Théatre *une école de frayeur & de compassion, où l'on apprenoit à s'épouvanter de tous les périls, & à se désoler de tous les malheurs.* Cet *esprit d'épouvante* & de *lamentation* amolissoit le courage, & causoit même quelquefois la déroute des Armées. Il est vrai qu'Aristote ayant connu le préjudice que cela pourroit faire aux Athéniens, crut y remedier en établissant une certaine *purgation, que personne jusqu'ici n'a entendue*, & qu'il semble n'avoir *pas bien comprise lui-même*: mais M. de Saint-Evremond trouve qu'il est *ridicule de former une science qui donne sûrement la maladie, pour en établir une autre qui travaille incertainement à la guérison.* Il releve, après

cela, l'avantage de nos représentations sur celles de l'antiquité, & fait voir qu'elles n'ont pas les mêmes inconvéniens : les mouvemens de pitié & de crainte y sont beaucoup mieux ménagés : l'amour même qu'on y a mêlé, les perfectionne, pourvû qu'on en sache faire un bon usage. Il ajoûte que notre Tragédie a du moins cet avantage, que les Dieux n'y causent point de crimes, & qu'on a la liberté d'y inspirer de l'horreur pour le vice, & de l'amour pour la vertu. Il finit en nous marquant l'idée qu'il a de la Tragédie, & qu'il appelle *un sentiment hardi & nouveau.* C'est qu'*on doit rechercher à la Tragédie, devant toutes choses, une grandeur d'ame bien exprimée, qui excite en nous une tendre admiration. Il y a dans cette sorte d'admiration*, dit-il, *quelque ravissement pour l'esprit ; le courage y est élevé, l'ame y est touchée.* 1672.

Il écrivit aussi dans ce temps-là des Réflexions *sur les caractéres des Tragédies* (1). Il les commence par une particularité assez remarquable. *J'ai eu dessein autrefois*, dit-il, *de faire une Tragédie, & ce qui me faisoit le plus de peine, c'étoit de me défendre d'un sentiment secret d'amour-propre, qui nous laisse renoncer difficilement à nos qualités pour prendre celles des autres. Il me souvient que je formois mon caractére sans y penser,*

(1) Tom. III. pag. 311.

1672. *& que le Héros descendoit insensiblement au peu de mérite de* SAINT-EVREMOND ; *au lieu que* SAINT-EVREMOND *devoit s'élever aux grandes vertus de son Héros. Il étoit de mes passions comme de mon caractére ; j'exprimois mes mouvemens, voulant exprimer les siens. Si j'étois amoureux, je tournois toutes choses sur l'amour ; si je me trouvois pitoyable, je ne manquois pas de fournir des infortunes à ma pitié : je faisois dire ce que je sentois moi-même ; & pour comprendre tout en peu de mots, je me représentois sous le nom d'autrui.* Il conclut de-là qu'il ne faut pas blâmer quelques Héros de nos Tragédies de *verser des pleurs, qui devoient couler seulement en quelques endroits :* ce sont les larmes des Poëtes, qui *trop sensibles de leur naturel, ne peuvent résister à la tendresse qu'ils se sont formée.* Il remarque ensuite qu'il faut également ménager l'affliction du Héros & la tendresse des Spectateurs, & exprimer la passion d'une maniere qui ne soit ni trop violente, ni trop ingénieusement recherchée. Il est surpris que dans un temps où l'on tourne toutes les Piéces de Théatre sur l'Amour, on en ignore si fort la nature & les mouvemens. Il explique ses trois principaux mouvemens, *aimer, brûler, languir ;* & fait voir que nos meilleurs Poëtes tragiques *employent une passion pour une autre ;* mettent

de la *douleur* où il ne faut que de la *tendresse*; & du *déſeſpoir* où il ne faut que de la *douleur*. 1672.

Un Auteur lui ayant demandé ſon ſentiment ſur une de ſes Tragédies (1), il lui répondit qu'elle lui plairoit aſſez, s'il avoit *un peu ménagé les larmes de ſon Héroïne*; mais qu'*il la fait pleurer avec excès*. Il montre comment il faut ménager les mouvemens de douleur & de déſeſpoir, & finit en louant M. Corneille d'avoir ſi bien entendu la nature, & de l'avoir ſi heureuſement exprimée.

Le Discours qu'il compoſa *ſur les Hiſtoriens François* (2), ne ſauroit être lû avec trop de ſoin par ceux qui s'attachent à écrire l'Hiſtoire. Il y remarque que nos Hiſtoriens ont un *mérite* ſi *médiocre*, qu'il avoit crû d'abord qu'*on devoit attribuer ce défaut à notre Langue*; mais qu'il étoit revenu de cette penſée, en faiſant réflexion ſur les traductions excellentes qu'on nous a données, & s'étoit trouvé obligé de croire que *la médiocrité de notre génie ſe trouve au-deſſous de la majeſté de l'Hiſtoire*. Il ajoute, que quand même il y auroit parmi nous quelques génies aſſez élevés, il leur manqueroit encore d'autres choſes qui ſont en trop grand nombre pour ſe pouvoir rencontrer dans une même perſonne. Un ſtyle 1673.

(1) Tom. III. pag. 322. (2) Ibid. pag. 328.

1673. pur & noble ne ſuffit pas ; il faut qu'un Hiſtorien ait une parfaite connoiſſance de la Cour & des affaires ; qu'il ſache à fonds les Loix, l'état de la Religion, & en particulier tout ce qui regarde le métier de la Guerre. Il prouve tout cela par un aſſez long détail ; & remarque à l'égard de ce dernier article, que le célébre Grotius, après avoir ſi bien réuſſi dans tout le reſte de ſon HISTOIRE DES PAYS-BAS, *n'a pû maintenir dans les eſprits l'admiration qu'il avoit cauſée*, auſſi-tôt qu'il a *fallu ouvrir le champ de la guerre, quand il a fallu parler du mouvement des armées, venir à la deſcription des ſiéges & au récit des combats.* Il fait voir enſuite que les Hiſtoriens Latins *ont ſû mêler admirablement les diverſes connoiſſances* dont il a parlé ; & que cela vient de ce qu'au lieu que *chaque Profeſſion fait aujourd'hui un attachement particulier*, il n'y a *guére eu de grands perſonnages à Rome, qui n'ayent paſſé par les dignités du Sacerdoce, qui n'ayent été du Sénat, & tirés du Sénat pour commander les armées.* Il admire la beauté de leur narration, & la véhémence de leurs harangues : mais il s'attache particuliérement à développer l'art infini qui ſe trouve dans leurs *éloges.* Ils *aſſemblent des qualités, comme oppoſées, qu'on ne s'imagineroit pas ſe pouvoir trouver dans une même perſonne ; &*

trouvent

trouvent de la diverſité dans celles *qui paroiſſent tout-à-fait les mêmes.* Ils ne ſe contentent pas de peindre les vertus & les vices, ils marquent encore de la différence entre chaque vertu & chaque vice. Si, par exemple, ils font le portrait de quelque homme ambitieux & hardi, ou modéré & prudent, ils décrivent quelle étoit l'eſpéce d'ambition & de courage, ou de modération & de prudence qu'il a eue. 1673.

Dans les REFLEXIONS SUR NOS TRADUCTEURS (1), il fait d'abord l'éloge des Traductions de M. d'Ablancourt; mais non pas tant pour être exactes & fidelles, qu'à cauſe de la force & de la juſteſſe de ſon expreſſion. Il croit néanmoins qu'*il a l'obligation de ces avantages au diſcours des Anciens qui régle le ſien:* il ne trouve pas les mêmes beautés dans ſes Préfaces & dans ſes Lettres, où il ſuit ſon *propre génie.* Il marque enſuite l'utilité des Traductions; mais il ajoute que le ſimple talent de Traducteur n'eſt pas fort eſtimable, s'il n'eſt ſoutenu par d'autres qualités. *Je puis eſtimer beaucoup*, dit-il, *les Verſions d'Ablancourt, de Vaugelas, de Du Ryer, de Charpentier, & de beaucoup d'autres, ſans faire grand cas de leur eſprit, s'il n'a paru par les ouvrages qui viennent d'eux-mêmes.* Il examine la traduction que

(1) Tom. IV. pag. 1.

1673. Brebeuf a faite de la PHARSALE, & celle que Segrais nous a donné de l'ENEÏDE; & de-là, il prend occaſion de parler *du peu de mérite du bon Enée. Quand Virgile*, dit-il, *le dépeint ſi dévot, il doit lui attribuer une dévotion pleine de confiance, qui s'accommode avec le tempéramment des Héros, non pas un ſentiment de religion ſcrupuleux, qui ne ſubſiſte jamais avec la véritable valeur.* Il ne ſauroit ſouffrir que *le fils de Vénus, aſſûré par Jupiter de ſon bonheur & de ſa gloire future, n'ait de piété que pour craindre les dangers, & pour ſe défier du ſuccès de toutes les entrepriſes.* Il remarque que *les Dieux abandonnent à Enée toutes les matiéres de pleurs; mais ſi-tôt qu'il y a une grande réſolution à prendre, ou une exécution difficile à faire, ils ne ſe fient ni à ſa capacité, ni à ſon courage; & ils font preſque toujours ce qu'ailleurs les grands hommes ont accoûtumé d'entreprendre & d'exécuter.* C'étoit *un pauvre Héros dans le Paganiſme, qui pourroit être un grand Saint chez les Chrétiens, fort propre à nous donner des miracles, & plus digne Fondateur d'un Ordre, que d'un Etat.* Il compare les *caractéres* d'Homere avec ceux de Virgile; & finit, en obſervant que *la Poëſie de Virgile* doit avoir de grandes beautés, *puiſque, malgré la vertu des Héros d'Homere & le peu de mérite des ſiens, les meilleurs critiques ne trouvent pas qu'il lui ſoit inférieur.*

Monſieur le Comte d'Olonne, Monſieur de Vineuil, l'Abbé d'Effiat & deux ou trois autres, furent exilés de la Cour en 1674, pour avoir parlé du Roi avec trop de liberté. Dès que Monſieur de Saint-Evremond ſut la diſgrace de M. d'Olonne, il lui témoigna combien il en étoit touché; & ayant enſuite appris qu'il avoit eu permiſſion de quitter Orleans, où il avoit été d'abord rélegué, & de ſe retirer dans ſa Terre de Montmirel, près de Villers-Cotterets, il lui écrivit une ſeconde Lettre (1), où il lui conſeille d'être en garde contre le chagrin, dans un temps où il n'étoit pas en ſon pouvoir de goûter la joye. Il lui donne des avis ſur le choix des plus excellens vins, & des viandes les plus ſaines & les plus délicates, & lui dit de ne s'attacher qu'aux Livres qui peuvent détourner ſon eſprit de toute penſée triſte & ſérieuſe, & lui donner des ſentimens de plaiſir. Dans cette vûe, il croit que PETRONE, LUCIEN & DON QUICHOTTE doivent être préferés à SENEQUE, à PLUTARQUE & à MONTAGNE même. Il prévient en même temps une objection que M. d'Olonne auroit pû lui faire. » Vous me direz peut-être, *dit-il*, » que je n'ai pas été d'une humeur ſi enjouée dans mes malheurs, que je le parois dans les vôtres, & qu'il eſt malhon- 1674.

(1) Tome III. page 284.

1674. » nête de donner toutes ſes douleurs à ſes
» maux, lorſqu'on garde ſon indifférence
» & ſa gaité même pour ceux de ſes amis.
» J'en demeurerois d'accord avec vous, ſi
» j'en uſois de la ſorte : mais je puis dire,
» avec vérité, que je ne ſuis guére moins
» ſenſible à votre exil, que vous-même ;
» & la joye que je vous conſeille, eſt à
» deſſein de m'en attirer, quand je vous
» aurai vû capable d'en recevoir. Pour ce
» qui regarde mes malheurs, ſi je vous ai
» paru plus triſte que je ne vous parois au-
» jourd'hui, ce n'eſt pas que je le fuſſe
» en effet. Je croyois que les diſgraces exi-
» geoient de nous la bienſéance d'un air
» douloureux, & que cette mortification
» apparente, étoit un reſpect dû à la vo-
» lonté des ſupérieurs, qui ſongent rare-
» ment à nous punir, ſans deſſein de nous
» affliger. Mais ſachez que ſous de triſtes
» dehors & une contenance mortifiée, je
» me ſuis donné toute la ſatisfaction que
» j'ai sû trouver en moi-même, & tout le
» plaiſir que j'ai pû prendre dans le com-
» merce de mes amis.

Lorſque le Marquis de Croiſſi étoit Ambaſſadeur à la Cour d'Angleterre, Monſieur de Saint-Evremond le pria d'écrire en ſa faveur à Monſieur Colbert ſon frere. Monſieur Colbert répondit ingénûment qu'*ayant contribué à la diſgrace de Monſieur de Saint-*

Evremond, & s'étant toujours opposé à son retour, il ne pouvoit pas en parler autrement au Roi ; que cependant il ne seroit pas fâché qu'il revînt, & qu'il ne s'opposeroit point aux sollicitations que d'autres pourroient faire pour lui. Si Monsieur le Tellier avoit eu les mêmes sentimens, Monsieur de Saint-Evremond auroit bien-tôt vû finir sa disgrace : mais ce Ministre ne parut avoir aucune disposition favorable pour lui. 1674.

Hortence Mancini, Duchesse de Mazarin, vint en Angleterre dans ce temps-là. Elle étoit niéce du Cardinal Mazarin, & héritiere des biens immenses qu'il avoit laissés. Il l'avoit mariée en 1661. au Duc de la Meilleraye, à condition qu'il porteroit le nom & les armes de Mazarin. C'étoit un des plus riches Seigneurs de la Cour, & cette seule considération détermina le Cardinal à lui donner sa niéce. Madame Mazarin avoit l'esprit vif & pénétrant, les sentimens nobles & élevés, les maniéres libres & aisées, des attraits & des charmes qui touchoient les plus insensibles. Pendant les cinq premieres années de son mariage, elle se conduisit avec tant de régularité & de sagesse, qu'elle faisoit l'admiration de toute la Cour. Mais Monsieur Mazarin n'étoit pas né pour une personne si accomplie. Il avoit toutes les qualités opposées à celles de Madame 1675.

1675. Mazarin ; des sentimens bas & rampans, l'humeur sombre, farouche & contrariante, l'esprit rempli de superstition & de fanatisme ; toujours environné d'une troupe de Moines, de dévots & de dévotes, avec qui il dissipoit ses grands biens. *Madame Mazarin*, dit M. de Saint-Evremond (1), *a reçu de sa mauvaise fortune la contrainte de demeurer avec Monsieur Mazarin. Le supplice du vivant attaché avec le mort, n'est pas plus cruel que celui du sage lié nécessairement avec son contraire ; & c'est la cruauté que Madame Mazarin a été obligée de souffrir pendant cinq ans. Obsédée le jour, effrayée la nuit* (2), *fatiguée de voyages sur voyages faits mal à propos, assujettie à des ordres extravagans & tyranniques, ne voyant que des observateurs ou des ennemis, &, ce qui est le pire dans les conditions infortunées, malheureuse sans consolation. Toute autre se seroit défendue de l'oppression, par une résistance déclarée. Madame Mazarin voulut*

(1) *Réponse au* Plaidoyé *de M. Erard*, Tome VI. pag. 148. 149.

(2) Cela se rapporte à ce qu'il avoit dit auparavant, page 144. 145. *Elle attendoit le repos des nuits, qui ne se refuse pas aux miserables, pour suspendre le sentiment de leurs maux ; mais ce soulagement n'étoit point pour elle. A peine ses beaux yeux étoient fermés, que Monsieur Mazarin, qui avoit le diable présent à sa noire imagination ; que cet aimable Epoux éveilloit sa bien-aimée pour lui faire part. . . . Vous ne devineriez jamais, Messieurs, pour lui faire part de ses visions nocturnes. On allume des flambeaux, on cherche par tout, Madame Mazarin ne trouve de phantôme que celui qui avoit été auprès d'elle dans son lit.*

échapper seulement à ses malheurs, & aller chercher au lieu de sa naissance (1), *avec ses parens, la sûreté & le repos qu'elle avoit perdu.* 1671.

Elle passa en Italie en 1668; & après y avoir séjourné deux ans, elle fit un voyage en France, pour tâcher d'obtenir une pension de Monsieur Mazarin. Le Roi lui en fit donner une de vingt-quatre mille livres, dont elle ne jouit pas long-temps. Aussi-tôt qu'elle l'eut obtenue, elle retourna en Italie, & y demeura jusqu'en 1672, que Madame la Connétable Colonne, sa sœur, prit la résolution de s'éloigner de son mari. Madame Mazarin l'accompagna jusqu'en France, & se retira ensuite dans les Etats du Duc de Savoye (2). Elle choisit Chambery pour le lieu de sa retraite; & il y avoit trois ans qu'elle y étoit, lorsqu'on lui proposa de venir en Angleterre. Le Duc de Savoye, qui avoit eu dessein de l'épouser (3), & qui lui avoit donné tant de marques de sa faveur, venoit de mourir. *Ce Prince* (4) *avoit eu pour elle un sentiment commun à tous ceux qui la*

(1) Rome.

(2) Voyez les MEMOIRES *de Madame la Duchesse Mazarin*, dans le MELANGE *curieux des meilleures Pieces attribuées à Monsieur de Saint-Evremond*, Tom. VIII. pag. 1. & suiv.

(3) MEMOIRES *de Madame la Duchesse Mazarin*, Tom. VIII. pag. 9.

(4) Monsieur de Saint-Evremond, dans l'ORAISON *funebre de Madame la Duchesse Mazarin*, Tome V. pag. 61. 62.

1675. *voyoient. Il l'avoit admirée à Turin, & cette admiration avoit passé dans l'esprit de Madame de Savoye, pour un véritable amour. Une impression jalouse & chagrine produisit un procedé peu obligeant pour celle qui l'avoit causée, & il n'en fallut pas davantage pour obliger Madame Mazarin à sortir d'un pays où la nouvelle Régente étoit absolue. S'éloigner d'elle, & s'approcher de Madame la Duchesse d'York, ne fut qu'une même résolution.*

Il est vrai que Madame Mazarin déclara qu'elle alloit en Angleterre, pour voir Madame la Duchesse d'York, sa parente (1) : cependant, vous soupçonnez, Monsieur, que ce n'étoit qu'un prétexte, & qu'on a voulu cacher le véritable motif de ce voyage. Vos soupçons sont très-bien fondés : mais pour développer ce mystére, il faut vous rappeller la situation où se trouvoit alors la Cour d'Angleterre.

Je vous ai déja parlé du pouvoir que la Duchesse de Portsmouth avoit sur l'esprit de Charles II. L'indolence naturelle de ce Prince, & la passion qu'il avoit pour les femmes, le livroient à ses maîtresses, & Madame de Portsmouth étoit la maîtresse

(1) Marie d'Este, Duchesse d'York, étoit petite fille de Laure-Marguerite Mazarini Martinozzi, sœur de Hieronime Mazarini Mancini, mere de Madame la Duchesse Mazarin. Ainsi, Madame Mazarin avoit le germain sur Madame la Duchesse d'York.

favorite. Elle le gouvernoit suivant les inspirations de la Cour de France. Le Roi d'Angleterre oubliant les véritables intérêts de son Royaume & les siens propres, devint honteusement le Pensionnaire de Louis XIV. Les Partisans de la Liberté exclus des Emplois & du maniement des affaires, chercherent plusieurs moyens d'affranchir leur Patrie de cet infame commerce; & après les avoir employés inutilement, ils reconnurent enfin que le seul parti qu'il y avoit à prendre, étoit de faire disgracier Madame de Portsmouth, & de mettre à sa place une personne dont ils pussent s'assurer. Ils jetterent les yeux sur Madame la Ducheſſe Mazarin. Elle surpassoit Madame de Portsmouth en esprit & en beauté; & Charles II. l'avoit fait demander en mariage, lorsqu'il étoit dans les Pays étrangers. 1675.

Ce Prince étant allé à Fontarabie, pendant qu'on négocioit la Paix entre la France & l'Espagne, fit prier le Cardinal Mazarin de lui accorder une entrevûe : mais le Cardinal, qui craignoit le Parlement d'Angleterre, refusa de le voir, & consentit seulement de s'aboucher avec le Marquis d'Ormond (1). Ce Seigneur n'oublia

(1) *Le Roi d'Angleterre ... fut reduit à prendre l'expedient qu'il lui parut que le Cardinal vouloit. Ce fut que le Marquis d'Ormond, allant un jour vers Saint Jean de Luz, rencontra le Cardinal Mazarin sur son chemin à l'Isle de la Conference,*

1675. rien pour l'engager à favoriſer les intérêts de ſon maitre ; & entr'autres choſes, il lui propoſa le mariage de ce Prince avec Hortenſe Mancini, ſa niéce. Mais le Cardinal qui ne voyoit aucun jour au rétabliſſement du Roi d'Angleterre, rejetta cette propoſition. Charles II. ne ſe rebuta point. Ayant appris que le Cardinal étoit allé à Toulouſe au devant du Roi, il y envoya M. Berkeley, enſuite Comte de Falmouth. M. Berkeley s'adreſſa à M. de Saint-Evremond, qui le préſenta au Cardinal ; mais ce Miniſtre regardant toujours Charles II. comme fugitif & dépouillé de ſes Etats, lui refuſa une ſeconde fois ſa niéce. Cependant, lorſqu'il le vit rétabli ſur le Trône de ſes ancêtres, il tâcha de renouer cette affaire. Pour y mieux réuſſir, il engagea la Reine d'Angleterre à paſſer la mer, ſous prétexte d'aller féliciter le Roi ſon fils ſur ſon heureux rétabliſſement ; mais, en effet, pour l'aſſurer que le Cardinal étoit diſpoſé à lui accorder ſa demande. Charles II. regarda ce changement comme un ſurcroît de bonheur que la fortune lui préparoit. Les charmes de Mademoiſelle Mancini & une dot de vingt millions étoient de puiſſans attraits. Mais ſes Miniſtres s'oppo-

& que ſe joignant à lui, il l'entretint des intérêts de Sa Majeſté Britannique. HISTOIRE de la Paix conclue ſur la Frontiere de France & d'Eſpagne entre les deux Couronnes, l'an 1659. &c. *p. 66. de l'Edition de Cologne.* 1667.

ſerent à ce mariage, qui auroit pû pré- 1675.
venir tous les déſaſtres qui arriverent enſuite en Angleterre. Monſieur de Saint-Evremond n'a pas oublié une circonſtance ſi glorieuſe à Madame Mazarin. *Elle avoit des charmes*, dit-il (1), *qui pouvoient engager les Rois à la rechercher par amour, & des biens capables de les y obliger par intérêt. Une conjoncture favorable venant à s'unir à ces grands motifs, le Roi de la Grande Bretagne la fit demander en mariage; & le Cardinal, plus propre à gouverner des Souverains, qu'à faire des Souveraines, perdit une occaſion qu'il rechercha depuis inutilement. La Reine, mere du Roi d'Angleterre, ſe chargea elle-même de la négociation: mais un Roi rétabli ſe ſouvint du peu de conſidération qu'on avoit eu pour un Roi chaſſé, & on rejetta à Londres les propoſitions qui n'avoient pas été acceptées à S. Jean de Luz.*

Madame Mazarin arriva en Angleterre ſur la fin de l'année 1675. La ſanté de Madame de Portſmouth ſe trouvoit alors fort dérangée, & le Roi n'avoit plus pour elle les mêmes empreſſemens. Madame Mazarin lui plut infiniment. Il lui donna d'abord une penſion de quatre mille livres ſterling, & elle l'eût bien-tôt emporté ſur Madame de Portſmouth, ſi s'élevant au-deſſus des

(1) ORAISON *funebre de Madame la Ducheſſe Mazarin*, Tome V. page 50. 51.

1676. foiblesses de son sexe, elle avoit sû régler les mouvemens de son cœur. Monsieur le Prince de Monaco vint en Angleterre dans ce temps-là. Il étoit jeune, bien fait, plein de ces empressemens, de ces petits soins qui plaisent si fort aux Dames. Il conçut une violente passion pour Madame Mazarin, & Monsieur de Saint-Evremond s'apperçut bien-tôt qu'elle n'y étoit pas insensible. Comme il savoit le secret du voyage de cette Ducheſſe, & qu'il y prenoit même quelque intérêt, il n'oublia rien pour prévenir une liaison si fatale. Il lui en représenta vivement les conséquences : mais comme ce qu'on lit fait quelquefois plus d'impression qu'un entretien passager, il lui adressa un petit DISCOURS *sur l'Amitié* (1), où il s'insinuoit adroitement dans sa confiance. Il fait voir d'abord jusqu'où va la force de l'amitié, par l'exemple d'Agesilas, Roi des Lacédémoniens, qui recommandant l'affaire d'un de ses amis à un autre, souhaitoit qu'il le trouvât innocent, à quelque prix que ce fût. Cette action lui paroît d'autant plus remarquable, qu'il croit que *l'éloignement qu'il y a de l'empire à la sujétion, ne laisse pas former cette union des voluntés qui est nécessaire pour bien aimer.* Il ſerve que *la liaison ordinaire qui se trouve entre les Rois & leurs Courtisans, n'est*

(1) Tome IV. page 151.

qu'une liaiſon d'intérêt. Il marque les raiſons qui obligent les Princes à ſe faire cette eſpéce d'amis & de confidens, qu'on appelle *Favoris*, & montre combien eſt délicate & dangereuſe la ſituation d'un Favori. Il paſſe de-là à des conſidérations particuliéres ſur l'amitié; & après avoir fait l'éloge de cette vertu, il ſe félicite d'avoir ſû gagner la confiance de ſes amis. *Comme je n'ai*, dit-il, *aucun mérite éclatant à faire valoir, je penſe qu'il me ſera permis d'en dire un, qui ne fait pas la vanité ordinaire des hommes; c'eſt de m'être attiré pleinement la confiance de mes amis; & l'homme le plus ſecret que j'aye connu en ma vie, n'a été plus caché avec les autres, que pour s'ouvrir davantage avec moi. Il ne m'a rien celé, tant que nous avons été enſemble, & peut-être qu'il eût bien voulu me pouvoir dire toutes choſes, lorſque nous avons été ſéparés. Le ſouvenir d'une confidence ſi chere m'eſt bien doux; la penſée de l'état où il ſe trouve m'eſt plus douloureuſe. Je me ſuis accoûtumé à mes malheurs, je ne m'accoûtumerai jamais aux ſiens; & puiſque je ne puis donner que la douleur à ſon infortune, je ne paſſerai aucun jour ſans m'en affliger, je n'en paſſerai aucun ſans me plaindre* (1). 1676.

(1) Il y a lieu de croire que M. de Saint-Evremond parle de M. Fouquet, qui étoit alors Priſonnier dans la Citadelle de Pignerol, où il mourut en 1680.

[illegible] Duchesse de Longueville remarque [illegible] cercle intime dont une [illegible] & qu'elle [illegible] avec une ju- [illegible] avec une agenda trop [illegible] croire pas nécessaire que [illegible] fussent [illegible] [illegible] [illegible]

Il fait voir que les erreurs du cœur ſont 1676.
bien plus dangereuſes que les extravagances de l'imagination : il rapporte ce que lui diſoit un jour Mademoiſelle de l'Enclos, *qu'elle rendoit graces à Dieu tous les ſoirs de ſon eſprit, & le prioit tous les matins de la préſerver des ſottiſes de ſon cœur ;* & après avoir loué Madame Mazarin ſur ſa beauté & ſur l'élévation de ſon eſprit, qui lui faiſoit mépriſer la fauſſe galanterie & les diſcours fades & ennuyeux des autres femmes, *joignez, Madame*, ajoûte-t'il, *joignez le mérite du cœur à celui de l'ame & de l'eſprit : défendez ce cœur des* rendeurs de petits ſoins (1), *de ces gens empreſſés à fermer une porte & une fenêtre, à relever un gand & un évantail. L'Amour ne fait pas de tort à la réputation des Dames ; mais le peu de mérite des amans les deshonore. Vous m'offenſeriez, Madame*, continue-t'il, *ſi vous penſiez que je fuſſe ennemi de la tendreſſe : tout vieux que je ſuis, il me fâcheroit d'en être exempt. On aime autant de temps qu'on peut reſpirer. Ce que je veux dans les amitiés, c'eſt que les lumiéres précédent les mouvemens, & qu'une eſtime juſ-*

ſe formerent contre la Cour de France en 1650, 1651 & 1653. La Comteſſe de Carliſle, fille du Duc de Northumberland, n'eut pas moins de part aux affaires d'Angleterre, ſous Charles premier. Elle animoit les Parlementaires, & les portoit à prendre des meſures qui déconcertoient la Cour.

(1) Voyez la Carte de Tendre, dans le premier Tome de la CLELIE.

1676. *tement formée dans l'esprit, aille s'animer dans le cœur, & y prendre la chaleur nécessaire pour les amitiés, comme pour l'amour. Aimez donc, Madame, mais n'aimez que des sujets dignes de vous. Si mes souhaits avoient lieu, vous seriez ambitieuse, & gouverneriez ceux qui gouvernent les autres. Devenez maîtresse du monde, ou demeurez maîtresse de vous, non pas pour passer des jours ennuyeux dans cette inutilité séche & triste, dont on a voulu faire de la vertu, mais pour disposer de vos sens avec empire, & ordonner vous-même de vos plaisirs.*

Toutes ces insinuations ne produisirent aucun effet. Madame Mazarin, oubliant le rang qu'elle devoit tenir à la Cour de la la Grande Bretagne, s'attacha si fortement au Prince de Monaco, que le Roi en perdit patience, & poussa même son ressentiment jusqu'à lui ôter sa pension. Monsieur de Saint-Evremond l'a raillée finement sur sa légereté dans les vers suivans, qu'on auroit de la peine à entendre sans la clef que je viens de donner. Après lui avoir dit (1):

Vous êtes adorée en cent & cent climats,
Toutes les Nations sont vos propres Etats;
Et de petits esprits vous nomment vagabonde (2),

(1) Tome V. page 35.

(2) Racine & Pradon donnerent presqu'en même temps (en 1677) chacun une Tragédie sur le sujet de *Phedre & Hippolyte*. La Piece de Pradon, quoique fort inférieure à celle de Racine,

vagabonde,

Quand vous allez régner en tous les lieux du monde. 1676.

Il ajoûte :

Il ne vous restoit plus qu'à régner sur les mers :
Votre nouvel empire embrasse l'univers ; 1677.
Et de nos Isles fortunées,
Vous pourriez des mortels régler les destinées.
Plus puissante aujourd'hui que n'étoient les Romains,
Vous feriez des sujets de tous les Souverains,
Si vous n'apportiez pas plus de soin & d'étude
Pour votre liberté que pour leur servitude.

Cependant elle obtint le rétablissement de sa pension par le crédit de ses amis, & parut à la Cour avec éclat. Sa Maison étoit le rendez-vous ordinaire de tout ce qu'il y avoit de personnes de considération en Angleterre. Les grands Seigneurs, les Ministres étrangers, les Dames les plus qualifiées, s'y rendoient assidûment. Les honnêtes gens y trouvoient un amusement agréable, & les Savans y apprenoient à devenir polis. Madame Mazarin s'étoit

ne laissa pas d'avoir d'abord un grand nombre de partisans ; ce qui donna lieu à des cabales, & à plusieurs écrits satiriques. Madame Des Houlieres fit la critique de la *Phedre* de Racine dans un Sonnet que l'on crut être de M. le Duc de Nevers, frere de Madame Mazarin ; & on y répondit par une autre sur les mêmes rimes, qui contenoit une sanglante Satire contre M. de Nevers & contre Madame Mazarin. M. de Saint-Evremond fait allusion à ce dernier Sonnet, où Madame Mazarin est traitée de *vagabonde*. On l'attribua à Despréaux & à Racine.

1677. beaucoup attachée à la lecture, pendant son séjour à Chamberi. M. l'Abbé de Saint Réal avoit l'honneur de l'entretenir tous les jours, & de lui lire les meilleurs Livres François & Italiens. Cet Abbé ne fut pas insensible à ses charmes. Pour s'insinuer dans ses bonnes graces, il lui suggera de donner l'histoire de sa vie, & se chargea de la composer sur les particularités qu'elle lui fourniroit. Il accompagna cet ouvrage d'une Lettre, où il fait l'éloge de cette Ducheſſe. Lorsque Madame Mazarin se détermina à passer en Angleterre, elle crut qu'il lui seroit avantageux de faire publier cet ouvrage; & M. de Saint-Réal l'envoya à un de ses amis à Paris, qui le fit imprimer. Cette premiere édition est très-rare. J'ai eu l'exemplaire même de Madame Mazarin: il y avoit quelques corrections de la main de M. de Saint-Réal. Vous aviez crû, Monsieur, que Madame Mazarin avoit composé elle-même ses MEMOIRES (1): mais je puis vous assûrer qu'elle n'en a fourni que la matiére. Elle n'écrivoit pas assez bien, pour leur donner la forme.

M. de Saint-Réal accompagna Madame Mazarin en Angleterre, & grossit, pendant quelque temps, le nombre des gens

(1) REPONSES aux *Questions d'un Provincial*, Tome I. pag. 182.

de Lettres, qui se rendoient chez elle. On 1677.
s'y entretenoit sur toutes sortes de sujets : on disputoit sur la Philosophie, sur l'Histoire, sur la Religion ; on raisonnoit sur les ouvrages d'esprit & de galanterie, sur les Piéces de Théatre, les Auteurs anciens & modernes, l'usage de notre Langue, &c. Ces conversations donnerent occasion à M. de Saint-Evremond de faire plusieurs Ouvrages, comme la DÉFENSE *de quelques Piéces de Théatre de M. Corneille* (1), *les* REFLEXIONS *sur les Tragédies & sur les Comédies Françoise, Espagnole, Italienne & Angloise ;* sur *les Opera*, la COMEDIE *des Opera*, la DISSERTATION *sur le mot de* VASTE, & plusieurs autres Piéces, dont je parlerai dans la suite.

Dans les Réflexions *sur les Tragédies* (2), il fait d'abord l'éloge des Tragédies de Corneille, & en préfere quelques-unes à toutes celles de l'Antiquité. Il ajoûte que les anciens Poëtes tragiques *ont beaucoup mieux réussi à exprimer les qualités de leurs Héros, qu'à dépeindre la magnificence des grands Rois, à former des caractéres*, qu'à découvrir les secrets mouvemens du cœur, & à rechercher le principe des actions, comme a fait notre Corneille. Il ne prétend pas néanmoins que *les Piéces de cet excellent Auteur soient les seules qui méritent*

(1) Tome IV. page 228. (2) Tome IV. page 15.

1679. *de l'applaudiſſement ſur notre Théatre.* Il avoue qu'on a été *touché* de la MARIANE de Triſtan, de la SOPHONISBE de Mairet, de l'ALCYONÉE de du Ryer, du VENCESLAS de Rotrou, du STILICON de Corneille le jeune, de l'ANDROMAQUE & du BRITANNICUS de Racine, & de pluſieurs autres. Il dit, après cela, que les *Tragédies des Italiens* ſont ſi médiocres, qu'*elles ne valent pas la peine qu'on en parle*; & il remarque qu'il y a de *vieilles Tragédies Angloiſes* (1), où il ne faudroit que *retrancher* certaines choſes, *pour les rendre tout-à-fait belles.* Il déſapprouve la condeſcendance que les Poëtes Anglois ont pour le peuple, lorſqu'ils font enſanglanter la Scéne; & il finit, en obſervant que ſi les François *reprochent aſſez juſtement aux Anglois de donner trop à leurs ſens ſur le Théatre*, ils doivent auſſi *ſouffrir le reproche* que ceux-ci leur font de *paſſer dans l'autre extrémité, quand ils admirent des Tragédies par de petites douceurs qui ne font pas une impreſſion aſſez forte ſur les eſprits.*

Dans les Obſervations *ſur nos Comédies* (2), il a ſoin d'avertir, dès le titre, que ſa critique ne regarde pas celles de Moliére, *où l'on trouve*, dit-il, *le vrai*

(1) M. de Saint-Evremond a dit qu'il avoit ſingulierement en vûe le CATILINA & le SEJAN du fameux Ben. Johnſon.

(2) Tome IV. pag. 22.

esprit de la Comédie. A l'égard des autres 1677.
Comédies Françoises, il remarque que, quoique *la Comédie* doive être *la représentation de la vie ordinaire, nous l'avons tournée tout-à-fait sur la galanterie, à l'exemple des Espagnols*. Il compare la Comédie Françoise avec l'Espagnole, & montre que nos Poëtes, en tirant des Espagnols la plûpart de leurs sujets, les ont *remplis de tendresse & de discours amoureux*, pour se conformer à l'humeur & aux maniéres de leur Nation. Cela lui donne occasion de rapporter un bon mot, qu'il avoit oüi dire à la Princesse d'Isenghien. *Une femme de qualité Espagnole*, dit-il, *lisoit, il n'y a pas long-temps, le Roman de* CLEOPATRE; *& comme après un long récit d'avantures, elle eut tombé sur une conversation délicate d'un Amant & d'une Amante également passionnés*, que d'esprit mal employé, *dit-elle*; à quoi bon tous ces beaux discours, quand ils sont ensemble! *C'est*, continuë M. de Saint-Evremond, *la plus belle réflexion que j'aye oüi faire de ma vie; & Calprenede, quoique François, devoit se souvenir qu'à des Amans nés sous un soleil plus chaud que celui d'Espagne, les paroles étoient assez inutiles en ces occasions*. Il trouve plus de régularité & de vraisemblance dans la galanterie des Comédies Françoises, que dans celle des Piéces Espagnoles; ce qui vient

1677. encore de la différence des mœurs & des coûtumes de ces deux Nations. Enfin, il remarque que comme la Comédie *va purement à plaire*, il ne faut pas toujours s'y piquer d'une régularité trop exacte & trop rigoureuse.

M. de Saint-Evremond vient ensuite *à la Comédie Italienne* (1); & d'abord il avertit qu'il ne parlera point de l'Aminte, du Pastor Fido, & des autres Comédies de cette nature-là; mais seulement de la Comédie qui se voit ordinairement sur le Théatre. *Ce que nous voyons en France sur celui des Italiens*, dit-il, *n'est pas proprement Comédie, puisqu'il n'y a pas un véritable plan de l'ouvrage; que le sujet n'a rien de bien lié; qu'on n'y voit aucun caractère bien gardé, ni de composition où le beau génie soit conduit au moins selon quelques régles de l'art. Ce n'est ici qu'une espéce de concert mal formé entre plusieurs Acteurs; dans chacun fournit de soi ce qu'il juge à propos pour son personnage: c'est, à le bien prendre, un ramas de* Concetti *impertinens dans la bouche des amoureux, & de froides bouffonneries dans celle des* Zanis. Il avoue que les Bouffons sont inimitables; mais à la fin, ils n'ennuyent pas moins que tous les autres personnages, qui sont toujours outrés, à la réserve de celui du Pantalon

(1) Tome IV. page 27.

Au lieu d'amans agréables, dit-il, *vous n'avez que des discoureurs d'amour affectés; au lieu de Comiques naturels, des Bouffons incomparables, mais toujours Bouffons; au lieu de Docteurs ridicules, de pauvres Savans insensés.* Il donne ensuite, en peu de mots, l'Histoire de la Tragédie & de la Comédie des Anciens Romains : il en marque l'origine, le progrès & la décadence; & après avoir observé combien le génie des Italiens est différent de celui de leurs Ancêtres, il fait l'éloge des Acteurs de la Troupe Italienne qui jouoient alors à Paris. 1677.

Après avoir parlé de la Comédie Italienne, M. de Saint-Evremond passe à *la Comédie Angloise* (1), & remarque qu'il n'y en a point qui se conforme plus à celle des Anciens, pour ce qui regarde les mœurs. *Ce n'est point*, dit-il, *une pure galanterie pleine d'avantures & de discours amoureux, comme en Espagne & en France; c'est la représentation de la vie ordinaire, selon la diversité des humeurs & les différens caractères des hommes.* Il remarque qu'au sentiment des François, *ces caractères se poussent trop loin*, comme *ceux qu'on voit sur notre Théatre, demeurent un peu languissans au goût des Anglois*; & que cela vient de ce que ceux-ci creusent trop dans un sujet, au lieu que les François d'ordinaire

(1) Tome IV. page 34.

ne l'approfondissent pas assez. A la vérité, ajoute-t-il, je n'ai point vû de gens de meilleur entendement que les François, qui conçoivent les choses avec attention, & les Anglois, qui prennent ſe détacher de leurs trop grandes occupations, pour revenir à la facilité du diſcours & à une certaine liberté d'eſprit, qu'il faut paſſablement toujours, s'il eſt poſſible. Les plus honnêtes gens du monde, ce ſont les François qui penſent & les Anglois qui parlent. Il marque enſuite la différence qui ſe trouve entre les Comédies Angloiſes & les Françoiſes; & fait voir que celles-là n'en ſont pas moins belles, ni moins agréables, pour n'être pas ſi réguliéres, ni ſi exactes que celles-ci.

Monſieur de Saint-Evremond fit dans ce temps-là une IDYLE (1), dont il compoſa lui-même la muſique. Cette Piéce fut chantée chez Madame Mazarin, où il ſe trouva pluſieurs perſonnes de diſtinction. La converſation roula enſuite ſur les Comédies en muſique, & particuliérement ſur les Opera, qui faiſoient alors tant de bruit en France. M. de Saint-Evremond ne parla pas fort avantageuſement de ces ſortes de compoſitions; mais n'ayant pas eû le temps de dire tout ce qu'il en penſoit, il écrivit un diſcours ſur les Opera, & l'adreſſa au Duc de Buckingham, qui avoit

(1) Tome IV. page 171.

été de cette conversation. Mais avant que de donner une idée de cet ouvrage, je ferai ici en abregé l'Histoire de l'établissement de nos Opera. 1678.

Les OPERA, c'est-à-dire, les Piéces de Théatre en musique, accompagnées de Danses, de Machines & de Décorations, nous sont venues d'Italie. Le Cardinal Mazarin avoit tenté de les introduire en France; & dès l'année 1647, il fit venir des Comédiens de de-là les Monts, qui représenterent une Piéce en vers italiens, intitulée ORPHEO E EURIDICE (1). Ce spectacle ne surprit pas moins par sa nouveauté que par la beauté des voix, la variété des concerts, le changement des décorations, le jeu surprenant des machines & la magnificence des habits (2). Le succès qu'eut cette Piéce, donna lieu d'en représenter une semblable aux nôces du Roi, sous le titre d'ERCOLE AMANTE, avec une Traduction Françoise à côté, en faveur de ceux qui n'entendoient pas l'Italien. Cela fit souhaiter qu'on travaillât à des Opera François; mais on manquoit de bons Musiciens & de belles voix, & on étoit d'ailleurs dans le

(1) Voyez le Traité *des Représentations en musique anciennes & modernes*, par le Pere Menestrier, page 195 & suiv.

(2) Le Cardinal Mazarin fit la dépense de cet Opera, qui fut prodigieuse. Voiture appelle cette Piéce, *la Comedie des Machines*, & il en fait l'éloge dans le SONNET qui commence, *Quelle docte Circé*, &c.

1678. préjugé, que les paroles françoiſes n'étoient pas ſuſceptibles des mêmes mouvemens & des mêmes ornemens que les italiennes. Enfin, l'Abbé Perrin, qui avoit été Introducteur des Ambaſſadeurs auprès de Gaſton Duc d'Orleans, entreprit de ſurmonter tous ces obſtacles (1). Il compoſa une Paſtorale, qu'il fit mettre en muſique par Cambert, Intendant de la Muſique de la Reine Mere, & Organiſte de Saint Honoré. Elle fut chantée à Iſſy en 1659; & réuſſit ſi bien, que le Cardinal Mazarin en fit donner à Vincennes pluſieurs repréſentations devant le Roi. *Ce fut*, dit Monſieur de Saint-Evremond (2), *comme un eſſai d'Opera, qui eut l'agrément de la nouveauté : mais*, ajoûte-t'il, *ce qu'il y eut de meilleur encore, c'eſt qu'on y entendit des Concerts de Flûtes ; ce que l'on n'avoit pas entendu ſur aucun Théatre depuis les Grecs & les Romains.* Cette Piéce fut ſuivie d'une autre en 1661, intitulée ARIADNE, dont les vers, qui étoient de l'Abbé Perrin, ne furent pas trouvés fort bons. On en fit pluſieurs répétitions : mais la mort du Cardinal empêcha qu'elle ne fût jouée, & ſuſpendit, pour quelques années, le progrès des Opera naiſſans. Cependant, l'Abbé Perrin n'oublioit rien pour venir à

(1) Voyez le Pere Meneſtrier, *ubi ſuprà*, pag. 206. *& ſuiv.*

(2) Tome IV. pag. 90. Voyez auſſi le Pere Meneſtrier, pag. 208. 209.

bout d'une entrepriſe dont les commencemens avoient été ſi heureux. Il obtint en 1669. des Lettres Patentes, pour l'établiſſement d'une *Académie des Opera en Langue Françoiſe* : mais ne pouvant fournir ſeul aux ſoins & à la dépenſe que demandoit un tel établiſſement, il s'aſſocia pour la Muſique avec Cambert, pour les Machines, avec le Marquis de Sourdeac, & pour fournir aux frais néceſſaires, avec le nommé Champeron. Dès que cet accord fut conclu, ils firent venir de Languedoc les plus célébres Muſiciens, qu'ils tirerent des Egliſes Cathédrales, où il y a des Muſiques fondées. Cambert leur aſſocia les meilleures voix qu'il put trouver à Paris & ailleurs ; & l'on fit repréſenter ſur le Théatre de Guenegaud, l'Opera de POMONE en l'année 1671. Les vers étoient de la façon de l'Abbé Perrin, & ils ne furent pas trouvés meilleurs que ceux de l'Ariadne. Cette Piéce fut repréſentée huit mois entiers, avec un applaudiſſement univerſel : mais dans ce temps-là, le Marquis de Sourdeac, ſous prétexte des avances qu'il avoit faites, s'empara du Théatre ; & pour ſe paſſer de l'Abbé Perrin, il eut recours à M. Gilbert, qui compoſa la Piéce intitulée LES PEINES ET LES PLAISIRS DE L'AMOUR, laquelle fut auſſi repréſentée ſur le Théatre de Guenegaud. Cependant, 1678.

1678. Jean Baptiſte Lully, Florentin, Surintendant de la Muſique du Roi, profitant de la diviſion qui s'étoit miſe entre les Aſſociés de l'Opera, obtint, par le crédit de la Marquiſe de Monteſpan, que l'Abbé Perrin, moyennant une ſomme d'argent, lui céderoit ſon privilége. Ce changement obligea Cambert de paſſer en Angleterre, où il mourut en 1677. Surintendant de la Muſique de Charles II. Lully s'aſſocia le Sieur Vigarani, Machiniſte du Roi, & plaça ſon Théatre au Jeu de Paume de Belair, où il donna au public en 1672. LES FESTES DE L'AMOUR ET DE BACCHUS. C'étoit une Paſtorale, compoſée des fragmens de différens Ballets, dont Lully avoit fait la muſique pour le Roi, ſur les paroles de M. Quinault. Cette Piéce fut ſuivie des Opera de CADMUS, d'ALCESTE, de THESÉE, d'ATYS (1) & de pluſieurs autres, qu'il n'eſt pas beſoin de nommer ici.

M. de Saint-Evremond commence ſes obſervations *ſur les Opera* (2), en déclarant ingénûment, qu'*il n'admire pas fort* ces ſortes de repréſentations. *J'avoue*, dit-il, *que leur magnificence me plaît aſſez; que les Machines ont quelque choſe de ſurprenant; que la Muſique en quelques endroits*

(1) *Cadmus & Hermione* repréſentée en 1673; *Alceſte ou le Triomphe d'Alcide*, en 1674; *Theſée*, en 1675, & *Atys*, en 1676.

(2) Tom. IV. p. 39 & ſuiv.

eſt touchante ; que le tout enſemble paroît merveilleux : mais il faut m'avouer auſſi que ces merveilles deviennent bien-tôt ennuyeuſes ; car où l'eſprit a ſi peu à faire, c'eſt une néceſſité que les ſens viennent à languir. Après le premier plaiſir que nous donne la ſurpriſe, les yeux s'occupent & ſe laſſent enſuite d'un continuel attachement aux objets. Mais ce qu'il trouve de plus ridicule dans les Opera, c'eſt de *faire chanter toute la Piéce depuis le commencement juſqu'à la fin, comme ſi les perſonnes qu'on repréſente, s'étoient ridiculement ajuſtées, pour traiter en muſique & les plus communes & les plus importantes affaires de leur vie. Peut-on s'imaginer*, ajoûte-t'il, *qu'un maître appelle ſon valet, ou qu'il lui donne une commiſſion en chantant ; qu'un ami faſſe en chantant une confidence à ſon ami ; qu'on délibere en chantant dans un Conſeil ; qu'on exprime avec du chant les ordres qu'on donne, & que mélodieuſement on tue les hommes à coups d'épée & de javelots dans un combat?* 1678.

Ce n'eſt pas qu'il veuille donner l'excluſion à toute ſorte de chant ſur le Théatre. Tout ce qui regarde le ſervice des Dieux s'eſt toujours chanté. La paſſion d'un amant, l'irréſolution d'une ame combattue par divers mouvemens, & les autres ſujets de cette nature, ſont aſſez propres pour le chant ; mais *tout ce qui eſt de*

1678. *la conversation & de la conférence, tout ce qui regarde les intrigues & les affaires, ce qui appartient au conseil & à l'action, est propre aux Comédiens qui récitent, & ridicule dans la bouche des Musiciens qui le chantent. Les Grecs*, ajoûte-t'il, *faisoient de belles Tragédies où ils chantoient quelque chose; les Italiens & les François en font de méchantes, où ils chantent tout.* Cela lui donne occasion de définir l'Opera *un travail bizarre de poësie & de musique, où le Poëte & le Musicien également gênés l'un par l'autre, se donnent bien de la peine à faire un méchant ouvrage.* Il montre comment on pourroit faire des Comédies, où l'on introduiroit des danses & de la musique, qui ne nuiroient en rien à la représentation. De ces réflexions générales, il passe à des considérations sur le différent génie de Lully & de Cambert. Il compare les Opera des Italiens avec ceux des François, & croit que pour *la maniere de chanter*, qu'on appelle en France *exécution*, aucune Nation *ne sauroit la disputer à la nôtre.* Il examine la différente maniere de chanter des Italiens & des Espagnols, & conclut qu'*il n'y a que les François qui chantent.* Il appuye son sentiment de l'autorité du fameux Luigi, qui *ne pouvoit souffrir que les Italiens chantassent ses airs, après les avoir ouï chanter à Monsieur Nyert, à Hilaire,*

à la petite la Varenne ; & qui *disoit hautement* à Rome, que *pour rendre une musique agréable, il falloit des airs italiens dans la bouche des François.* Monsieur de Saint-Evremond reconnoît, en même temps, » qu'il n'y a guére de gens qui ayent la » compréhension plus lente, & pour le » sens des paroles, & pour entrer dans » l'esprit du compositeur, que les Fran- » çois ; qu'il y en a peu qui entendent » moins la quantité, & qui trouvent avec » tant de peine la prononciation : mais, » après qu'une longue étude leur a fait sur- » monter toutes ces difficultés, & qu'ils » viennent à posséder bien ce qu'ils chan- » tent, rien n'approche de leur agrément. « Il vient ensuite aux Machines, & les condamne. *Elles pourront*, dit-il, *satisfaire la curiosité des gens ingénieux pour des inventions de mathématiques ; mais elles ne plairont guére au Théatre à des personnes de bon goût. Plus elles surprennent, plus elles divertissent l'esprit de son attention au discours ; & plus elles sont admirables, & moins l'impression de ce merveilleux laisse à l'ame de tendresse, & du sentiment exquis dont elle a besoin pour être touchée du charme de la musique.* Il remarque que l'Antiquité, qui *exposoit des Dieux à ses portes, & jusques à ses foyers*, n'en exposa néanmoins que fort rarement sur le Théatre. Les Italiens réta- 1678.

1678. blirent en leurs Opera *des Dieux éteints dans le monde ;* & lorſqu'ils ont abandonné cet uſage, qu'ils avoient *menagé avec retenue*, les François l'ont pris, & l'ont pouſſé *juſqu'à l'excès. Nous couvrons*, dit-il, *la terre de Divinités, & les faiſons danſer par troupes, au lieu qu'ils les faiſoient deſcendre avec quelque ſorte de ménagement, aux occaſions les plus importantes.* » J'admire » Lully, *ajoute-t'il*, auſſi bien pour la di» rection des danſes, qu'en ce qui touche » la voix & les inſtrumens : mais la conſti» tution de nos Opera doit paroître bien » extravagante à ceux qui ont le bon goût » du vraiſemblable & du merveilleux. Ce» pendant, *pourſuit-il*, on court hazard » de ſe décrier par ce bon goût, ſi on oſe » le faire paroître ; & je conſeille aux au» tres, quand on parle devant eux de l'O» pera, de ſe faire à eux-mêmes un ſecret » de leurs lumiéres. Pour moi, qui ai paſſé » l'âge & le temps de me ſignaler dans le » monde par l'eſprit des modes & par le » mérite des fantaiſies, je me réſous de » prendre le parti du bon ſens, tout aban» donné qu'il eſt, & de ſuivre la raiſon » dans ſa diſgrace, avec autant d'attache» ment, que ſi elle avoit encore ſa pre» miere conſidération.

Monſieur de Saint-Evremond trouvoit faiſant que tout, juſqu'aux converſa-

tions les plus familiéres & aux affaires les plus communes, ſe chantât dans les Opera, qu'il ſe divertit à compoſer une Comédie, intitulée les OPERA (1), où il introduit une jeune fille, qui à force de lire & de chanter des Opera, ne parle jamais qu'en vers & qu'en chantant. Dans une des Scénes de cette Piéce, on trouve l'examen des Opera qui avoient déja paru, comme *la Paſtorale d'Iſſy*, POMONE, LES PEINES ET LES PLAISIRS DE L'AMOUR, ARIADNE, CADMUS, ALCESTE, THESÉE ET ATHIS. C'eſt une imitation de Cervantes, qui a fait entrer dans ſon DON QUICHOTTE une critique fine & judicieuſe des plus célébres Romans de ſon temps. Monſieur de Saint-Evremond fait, en même temps, l'éloge de Cambert, de Lully & de Quinault. 1678.

J'ajoûterai ici que d'habiles Muſiciens d'Italie étant venus en Angleterre quelques années après, on voulut l'obliger à retracter ce qu'il avoit dit à l'avantage des François dans ſon diſcours ſur les Opera; & il fit là-deſſus un petit Ecrit, ſous le titre d'ECLAIRCISSEMENT (2); mais c'eſt une ironie: il y confirme ce qu'il avoit avancé.

Voici comment il ſe trouva engagé à écrire ſa DISSERTATION *ſur le mot de* VASTE (3). Madame Mazarin ayant dit un jour,

(1) Tome IV. pag. 55.
(2) Tome V. pag. 134.
(3) Tome IV. pag. 185.

1678. en louant le Cardinal de Richelieu, qu'*il avoit l'esprit vaſte*, Monſieur de Saint-Evremond ſoutint que cette expreſſion n'étoit pas juſte; qu'ESPRIT VASTE ſe prenoit en bonne ou en mauvaiſe part, ſelon les choſes qui s'y trouvoient jointes; qu'un *eſprit vaſte, merveilleux, pénétrant*, marquoit une capacité admirable; & qu'au contraire, un *eſprit vaſte & démeſuré*, étoit un eſprit qui ſe perdoit en des penſées vagues, en de belles, mais vaines idées, en deſſeins trop grands & peu proportionnés aux moyens qui nous peuvent faire réuſſir. Après avoir long-temps diſputé, ils convinrent de s'en rapporter à Meſſieurs de L'ACADEMIE FRANÇOISE. M. l'Abbé de Saint-Réal, qui étoit alors à Paris, fut chargé de les conſulter; & ces Meſſieurs décidérent en faveur de Madame Mazarin. Monſieur de Saint-Evremond s'étoit déja condamné lui-même, avant que cette déciſion arrivât: mais quand il l'eut vûe, il compoſa une Diſſertation, où il déclare que *ſon déſaveu n'étoit pas ſincére; que c'étoit un pur effet de docilité, & un aſſujettiſſement volontaire de ſes ſentimens à ceux de Madame Mazarin.* Il ajoûte qu'*on peut diſputer à Meſſieurs de l'Académie le droit de régler notre Langue comme il leur plaît. Il ne dépend pas des Auteurs*, dit-il, *d'abolir de vieux termes par dégoût, & d'en intro-*

duire de nouveaux par fantaiſie ; tout ce qu'on peut faire pour eux, c'eſt de les rendre maîtres de l'uſage, lorſque l'uſage n'eſt point contraire au jugement & à la raiſon. Il y a des Auteurs qui ont perfectionné les Langues ; il y en a qui les ont corrompues, & il faut revenir au bon ſens, pour en juger. Il en donne des exemples ; & revenant à l'Académie Françoiſe, *je reconnois*, pourſuit-il, *la Juriſdiction de l'Académie ; qu'elle décide ſi* VASTE *eſt en uſage, ou s'il ne l'eſt pas, je me rendrai à ſon jugement ; mais pour connoître la force & la propriété du terme, pour ſavoir ſi c'eſt un blâme ou une louange, elle me permettra de m'en rapporter à la raiſon.* Après cela, il entre en matiére ; & quittant l'*opinion* qu'il avoit d'abord ſoutenue, & qui *lui paroiſſoit*, dit-il, *aſſez moderée*, il *nie* que VASTE puiſſe *jamais être une louange, & que rien ſoit capable de rectifier cette qualité.* Il ſoutient que le Grand eſt une perfection dans les eſprits, le *Vaſte*, toujours un vice ; que l'étendue juſte & réglée fait le Grand, & que la grandeur déméſurée fait le *Vaſte ;* & il le prouve par des autorités tirées des meilleurs Ecrivains Latins. Il examine enſuite le GENIE VASTE, qu'on attribue à Homere & à Ariſtote ; & l'ESPRIT VASTE, qu'on donne à Pyrrhus, à Catilina, à Charles-Quint, au Cardinal de Richelieu ; & fait voir, par

1678.

1678. une discussion exacte, que les *beaux ouvrages* de ces fameux Auteurs, & les *belles actions* de ces grands hommes, *doivent s'attribuer aux autres qualités de leur esprit, & que leurs erreurs & leurs desseins chimériques doivent être imputés à ce qu'ils ont eu de vaste.* C'est ainsi qu'un sujet sec & stérile, & qui ne sembloit promettre que de simples discussions grammaticales, changea de nature entre les mains de Monsieur de Saint-Evremond, & devint un excellent morceau d'Histoire, de Critique & de Littérature.

Le Duc de Nevers envoyoit souvent à Madame Mazarin, sa sœur, des piéces de Poësie de sa façon. Il avoit beaucoup de talent pour la Poësie; mais il s'abandonnoit trop à son enthousiasme, & ne châtioit pas assez ses productions. Cependant, il y avoit quelque chose d'original dans ses pensées & dans le tour qu'il leur donnoit (1). Madame Mazarin ayant envoyé à M. de Saint-Evremond une EPITRE de Monsieur de Nevers, adressée à l'Abbé Bourdelot (2),

(1) Voici le Portrait de Monsieur le Duc de Nevers par M. de Gallieres. *Il a*, dit-il, *un si beau génie pour toute sorte de Poësie, que quelque élevé qu'il soit par son rang, il en a mérité encore un plus considerable sur le Parnasse, par la beauté de ses ouvrages. Ils sont remplis de pensées & d'expressions nouvelles, heureuses & hardies, qui les distinguent & leur font prendre l'essor par des routes inconnues avant lui.* DES BONS MOTS *& des bons contes de leur usage*, &c. pag. 338 & 339. de la seconde Edition de Paris. 1669.

(2) Tome IV. pag. 263.

& l'ayant prié de lui en dire son sentiment, 1678.
il répondit qu'il *y avoit* (1) *dans ce petit ouvrage des vers aussi élevés, qu'il en eût vû depuis long-temps dans notre Langue. Ce qui me les fait estimer davantage*, dit-il, *c'est qu'il y a de la nouveauté & du bon sens : ajustement difficile à faire ; car nos nouveautés ont souvent de l'extravagance ; & le bon sens qui se trouve dans nos Ecrits, est le bon sens de l'Antiquité plus que le nôtre. Je veux que l'esprit des Anciens nous en inspire ; mais je ne veux pas que nous prenions le leur même. Je veux qu'ils nous apprennent à bien penser ; mais je n'aime pas à me servir de leurs pensées. Ce que nous voyons d'eux avoit la grace de la nouveauté, lorsqu'ils le faisoient : ce que nous écrivons aujourd'hui, a vieilli de siécle en siécle, & est tombé comme éteint dans l'entendement de nos Auteurs. Qu'avons-nous à faire d'un nouvel Auteur, qui ne met au jour que de vieilles productions, qui se pare des imaginations des Grecs, & donne au monde leurs lumiéres pour les siennes ? On nous apporte une infinité de régles, qui sont faites il y a trois mille ans, pour régler tout ce qui se fait aujourd'hui ; & on ne considére point que ce ne sont pas les mêmes sujets qu'il faut traiter, ni le même génie qu'il faut conduire. Si nous faisions l'amour comme Anacréon &*

(1) Tome IV. pag. 268. *& suivantes.*

1678. *Sapho, il n'y auroit rien de plus ridicule; comme Terence, rien de plus bourgeois; comme Lucien, rien de plus groſſier. Tous les temps ont un caractére qui leur eſt propre; ils ont leur politique, leur intérêt, leurs affaires; ils ont leur morale, en quelque façon, ayant leurs défauts & leurs vertus. C'eſt toujours l'homme, mais la nature ſe varie dans l'homme; & l'art, qui n'eſt autre choſe qu'une imitation de la nature, ſe doit varier comme elle. Nos ſottiſes ne ſont point les ſottiſes dont Horace s'eſt moqué: nos vices ne ſont point les vices que Juvenal a repris: nous devons employer un autre ridicule, & nous ſervir d'une autre cenſure.*

Après la Paix de Nimegue, Monſieur de Saint-Evremond écrivit au Roi une EPITRE en vers (1), où il lui demande indirectement ſon retour: mais cela ne produiſit encore rien. Le Comte d'Olonne ayant donné beaucoup de louanges à cette Piéce: *Je ne ſai pas*, lui répondit Monſieur de Saint-Evremond (2), *pourquoi vous admireriez mes vers, puiſque je ne les admire pas moi-même? Car vous devez ſavoir qu'au ſentiment d'un grand maître en l'art poëtique* (3), *le Poëte eſt toujours le plus touché de ſon ouvrage. Pour moi, je re-*

(1) Tome IV. page 274. | pag. 279. & ſuivantes.
(2) *Ibid.* Tome IV. | (3) Ariſtote.

connois beaucoup de fautes dans le mien, que je pourrois corriger, si l'exactitude ne faisoit trop de peine à mon humeur, & ne consumoit trop de temps à une personne de mon âge. D'ailleurs, j'ai une excuse que vous recevrez, si je ne me trompe : les coups d'essai ne sont pas souvent des chefs-d'œuvre, & les louanges que je donne au Roi, étant les premieres véritables & sincéres que j'ai données, il ne faut pas s'étonner que je n'y aye pas trop bien réussi. Les vôtres pour moi ont une ironie ingénieuse, dans laquelle je me suis vû un si grand maître autrefois, que le Maréchal de Clerembaut ne trouvoit que moi capable de vous disputer le mérite de cette figure-là. Vous ne deviez pas vous en servir contre un homme qui en a perdu l'usage, & qui est autant votre serviteur que je le suis. 1678.

Il composa ensuite un petit ouvrage (1), où il examine pourquoi les plus grands hommes de l'antiquité, Alcibiade, Agésilas, Alexandre, Scipion, César, ont eu si peu d'attachement pour les femmes ; pendant que Salomon, ce Roi si sage & si éclairé, a été insensible à tous autres charmes que les leurs. Il justifie la conduite de ce Prince, & appuye ses raisons de l'exemple de Syphax, d'Auguste, de Monsieur de Senecterre & du Maréchal d'Estrées. 1680.

(1) Tome IV. pag. 291. *& suiv.*

1680. *Cependant*, ajoûte-t'il, *malgré toutes ces autorités, j'eſtimerois beaucoup une perſonne qui auroit aſſez de force d'eſprit, pour conſerver le goût de la liberté juſqu'à la fin de ſes jours. Ce n'eſt pas qu'une pleine indépendance ſoit toujours louable : de ces gens ſi libres & ſi détachés, ſe font les indifférens & les ingrats. Evitons l'aſſujettiſſement & la liberté, pour nous contenter d'une liaiſon douce & honnête, auſſi agréable à nos amis qu'à nous mêmes. Si on me demande plus que de la chaleur & des ſoins, pour les intérêts de ceux que j'aime ; plus que mes petits ſecours, tout foibles qu'ils ſont, dans les beſoins ; plus que la diſcrétion dans le commerce, & le ſecret dans la confidence, qu'on aille chercher ailleurs des amitiés ; la mienne ne ſauroit fournir rien davantage.* Il faut voir, après cela, les déſordres que produit quelquefois ce qu'on appelle *Amitié*, & obſerver qu'il y a différentes eſpéces d'*Amis*, qui ſont également dangereux & incommodes. Il donne le véritable caractére de l'Amitié, & montre combien elle a été recommandée par les Philoſophes & par les honnêtes gens de tous les temps & de tous les ſiécles. Enfin, il marque les inconvéniens qui réſultent d'un trop grand nombre d'Amis, tant par rapport à nous-mêmes, qu'à l'égard des perſonnes que nous faiſons profeſſion d'aimer. Madame Mazarin

Mazarin fit imprimer cette Piéce à Londres en 1681, & l'intitula malicieusement: *L'Amitié sans Amitié, dédiée à Monsieur le Comte de Saint-Albans.* 1680.

Monsieur de Saint Evremond passoit les Etés à Windsor avec la Cour, & y voyoit souvent Monsieur Vossius, que le Roi avoit fait Chanoine de Windsor en 1673. Madame Mazarin se plaisoit beaucoup à la conversation de ce savant homme : il mangeoit souvent chez elle, & elle lui faisoit des questions sur toutes sortes de sujets. Voici quelques traits du caractére de Vossius. Il entendoit presque toutes les Langues de l'Europe, & n'en parloit bien aucune : il connoissoit à fond le génie & les coutumes des Anciens, il ignoroit les manieres de son siécle. Son impolitesse se répandoit jusques sur ses expressions. Il s'exprimoit dans la conversation, comme il auroit fait dans un Commentaire sur Juvenal, ou sur Pétrone : il publioit des Livres, pour prouver que la version des Septantes est divinement inspirée, & il témoignoit, par ses entretiens particuliers, qu'il ne croyoit point de révélation. La maniére peu édifiante dont il est mort (1), ne nous permet pas de douter de ses sentimens (2).

(1) Isaac Vossius mourut le 21 de Février 1689.

(2) Le Dr. Hascard, Doyen de Windsor, l'étant allé visiter avec le Dr. Wickart, un des Chanoines, ne put jamais l'engager à communier, comme c'est l'usage

1681. Et cependant, ce qui marque bien la foiblesse de l'esprit humain, *il avoit une crédulité imbécille pour tout ce qui étoit extraordinaire, fabuleux, éloigné de toute créance.* C'est l'idée qu'en donne Monsieur de Saint-Evremond (1), qui l'avoit assez pratiqué, pour le bien connoître.

de l'Eglise Anglicane, quelque fortement qu'il l'en pressât, jusqu'à lui dire que *s'il ne le vouloit pas faire pour l'amour de Dieu, qu'il le fît du moins pour l'honneur du Christianisme.* Voici encore un trait qui montre le caractere d'esprit & les sentimens de Voſſius. Un Anglois lui ayant un jour demandé ce qu'étoit devenu un homme de Lettres qu'il avoit vû autrefois chez lui, Voſſius lui répondit brusquement, *est sacrificulus in pago, & rusticos decipit.* J'ajoûterai qu'un Savant, très-connu dans la République des Lettres, m'a appris qu'il avoit entre les mains une Lettre Latine, écrite par une personne qui s'étoit trouvée chez Voſſius quand il mourut, dans laquelle il dit que le Dr. Haſcard l'alla voir, lorſqu'il étoit aux approches de la mort, & l'exhorta à communier; mais qu'il lui dit: *Appremez-moi comment je pourrai obliger mes Fermiers à me payer ce qu'ils me doivent. Voilà ce que je voudrois que vous fissiez.* On ajoûte dans cette Lettre, que ces sortes de diſcours lui étoient ordinaires; & que François du Jon (qui mourut en 1677, âgé de quatre-vingt-huit ans, dans la maiſon de Voſſius, & qui étoit ſon oncle maternel) étant malade, un Chanoine voulut lui donner la Communion; mais Voſſius s'y oppoſa. *C'eſt*, lui dit-il, *un bel uſage établi pour les pécheurs: Mon oncle n'eſt rien moins que pécheur. C'eſt un homme ſans vices.*

Voici les propres termes de cette Lettre:

„ Cum Decanus Windeſorienſis illum in conſi-
„ nio mortis invifitaret,
„ cumque urbanè invitaret
„ ad S. Cœnam, dixit Voſ-
„ ſius: *Doceo quomodo paſtor*
„ *colones meos compellere ad*
„ *ſolvendas ſuas penſiones, hoc*
„ *facio.* Quæ verba ne finiſ-
„ trè interpreteris, ſcias
„ hoc quotidiani ſermonis
„ genus ei nativum fuiſſe.
„ Simile reſponſum dedit
„ Canonico Windeſorienſi,
„ Franciſco Junio S. Cœ-
„ nam offerre cupienti: *Hoc ſpeciosum inſtitutum pro*
„ *peccatoribus, avunculus meus*
„ *nihil minùs eſt quam pecca-*
„ *tor. Vitiis caret.*

(1) DISCOURS à M. le Maréchal de Crequy, &c. Tome III. pag. 245 & ſuiv.

Monſieur Juſtel ſe retira en Angleterre, 1681.
avec ſa famille, ſur la fin de l'année 1681, pour y jouir de la liberté de conſcience. Il obtint quelque tems après la Charge de Bibliothéquaire du Roi. Cependant, il ne laiſſoit pas de regretter les douceurs qu'il avoit perdues en quittant la France, & de s'en plaindre ſouvent. Cela donna occaſion à Monſieur de Saint-Evremond de lui écrire une Lettre (1), où il défend la Religion Romaine en homme du monde, avec beaucoup d'eſprit & de politeſſe, & ſans entrer dans les ſubterfuges & les ſubtilités litigieuſes des Controverſiſtes. Il eſt vrai auſſi que ſes raiſonnemens ſentent plus le Philoſophe, que le Théologien. Voici, par exemple, une des réflexions qu'il fait, pour prouver la néceſſité des images. » Chacun » ſait, *dit-il*, que Numa défendit toute » ſorte d'images dans les Temples des Ro» mains, & ſa Loi fut religieuſement ob» ſervée aſſez long-temps : mais il fallut » revenir à la nature, qui ſe paſſe avec trop » de peine de la repréſentation des objets, » lorſque les objets lui manquent ; & les » Livres de ce Légiſlateur ayant été trou» vés par haſard dans ſon ſépulchre, on » jugea plus à propos de les brûler, que » de retourner à la ſéchereſſe de ces pre» mieres inſtitutions. Les Peres n'ont rien

(1) Tome IV. page 309.

1682. » attaqué ſi vivement chez les Payens, que » les figures & les images : c'étoient des » *Dieux de bois & de pierre ;* c'étoient des » *Divinités peintes, vains effets de la fan-* » *taiſie, travail impie de la main des hom-* » *mes.* Il eſt vrai qu'à peine le Paganiſme » fut-il aboli, & la Religion chrétienne » établie, qu'on rappella l'uſage des repré- » ſentations tant condamnées, & un grand » Concile, tenu peu de temps après, en » ordonna même la vénération (1).

Dans ce temps-là Morin, homme d'une naiſſance obſcure, & qui n'avoit de mérite que celui de grand joueur, apporta la Baſſette en Angleterre. Il tailloit ordinairement chez Madame Mazarin, qui avoit beaucoup de paſſion pour ce jeu. Monſieur de Saint-Evremond fit là-deſſus quelques Piéces en vers, où il ſe plaint que la Baſſette avoit banni la lecture des bons Livres & les agrémens de la converſation. Voici quelques-uns de ces vers, où vous trouverez le caractére des Savans, qui groſſiſſoit alors la Cour de cette Ducheſſe (2).

Qu'eſt devenu le temps heureux,
Où la raiſon d'accord avec vos plus doux vœux,
Où les diſcours ſenſés de la Philoſophie,

(1) Le ſecond Concile de Nicée, tenu l'an 787, par les intrigues de l'Impératrice Iréne.

(2) Tome IV. pag. 322. *& ſuiv.*

Partageoient les plaiſirs de votre belle vie ? 1682.

. . . . . .

Voſſius apportoit un Traité de la Chine,
Où cette Nation paroît plus que divine ;
Et vous auriez vû Rome en ſes derniers Ecrits,
Quarante fois au moins plus grande que Paris (1).
Juſtel, plein des leçons de la rare CRITIQUE,
Qui du VIEUX TESTAMENT *tout le fond nous explique,*
Etoit venu chercher au bruit de votre nom,
Comment, ſans crainte & ſans dommage ;
On feroit imprimer quelque nouvel ouvrage
Du trop ſavant Pere Simon (2).
*Leti, de Sixte-Quint vous préſentoit l'*HISTOIRE,
Tout prêt à travailler pour votre gloire ;
Et vous pouviez tirer de ſon talent ſi beau,

(1) M. Voſſius étoit extrêmement prévenu en faveur de la Chine. Il prétendoit qu'en ce qui regarde l'Eſprit, les Arts & les Sciences, les Chinois l'emportoient ſur tous les Européens. Son entêtement ſur la grandeur & ſur le nombre des Habitans de l'ancienne Rome, n'étoit pas moins extraordinaire.

(2) Le Pere Simon, Prêtre de l'Oratoire, avoit fait imprimer à Paris en 1678. ſon HISTOIRE *critique du vieux Teſtament* ; mais elle fut ſupprimée. Cependant, il en paſſa deux Exemplaires en Angleterre, dont l'un fut envoyé par l'Auteur à M. Compton, Evêque de Londres, & l'autre à M. le Comte de Clarendon. Madame Mazarin emprunta celui-ci, & le fit copier par le ſieur Milon, ſon Aumônier. C'eſt ſur cette copie qu'a été faite la premiere Edition de Hollande de cet ouvrage en 1680. M. Simon déſeſperant, après cela, d'obtenir un privilége pour ſon HISTOIRE *critique du nouveau Teſtament*, avoit deſſein de l'envoyer à ſon bon ami M. Juſtel, pour la faire imprimer à Londres.

1682. *Un caractere tout nouveau* (1).

Que ſert à ces Meſſieurs leur illuſtre ſcience ?
A peine leur fait-on la ſimple révérence ;
Et les pauvres ſavans interdits & confus,
Regardent Mazarin qui ne les connoît plus.
Tout ſe change ici-bas, à la fin tout ſe paſſe ;
Les Livres de Barbets ont des autres la place,
Plutarque eſt ſuſpendu, Dom Quichotte interdit,
Montagne auprès de vous a perdu ſon crédit,
Racine vous déplaît, Patru vous importune,
Et le bon la Fontaine a la même fortune.

1683. Il arriva une affaire en 1683, qui toucha beaucoup Madame Mazarin. Le Baron Banier, Gentilhomme Suédois (2), devint éperdûment amoureux de cette Ducheſſe, & il n'en étoit pas maltraité. Le Prince Philippe de Savoye, neveu de Madame Mazarin, ſe battit en duel contre lui, & le bleſſa ſi dangereuſement qu'il en mourut. Tout cela jetta Madame Mazarin dans une extrême déſolation. Elle étoit inconſolable de la perte de ſon amant, & craignoit que ſon neveu, obligé de ſubir un jugement, ne fût trouvé coupable, & ne perdît les Bénéfices dont il jouiſſoit en France. Elle fit tendre ſon Appartement de noir,

(1) *M. Leti*, Auteur de la VIE de *Sixte V.* & d'un grand nombre d'autres ouvrages hiſtoriques & politiques, étoit à Londres dans ce temps-là.

(2) Fils du Général Banier.

& à peine y vouloit-elle recevoir ses meilleurs amis. Enfin, elle parut si affligée, que M. de Saint-Evremond ne douta point qu'elle ne se retirât en Espagne dans le Couvent où étoit Madame la Connétable sa sœur. Il avoit d'autant plus sujet de le croire, que le Duc de Mazarin avoit envoyé en Angleterre une femme de qualité de Provence, nommée Madame du Ruz, qui avoit été autrefois auprès de Madame Mazarin (1), & qui faisoit alors tout ce qu'elle pouvoit pour entretenir sa douleur, & l'obliger à quitter l'Angleterre. M. de Saint-Evremond, à qui l'éloignement de Madame Mazarin eût été insupportable, lui écrivit trois ou quatre Lettres, pour la consoler, & pour la détourner d'un dessein si contraire à son bonheur. Il lui fit une peinture vive de toutes les incommodités des Couvens; & lui déclara que dans la disposition d'esprit où elle se trouvoit, il ne lui seroit pas possible de les supporter. » Encore, *lui dit-il* (2), si vous étiez tou- » chée d'une grace particuliére de Dieu, » qui vous attachât à son service, on ex- » cuseroit la dureté de votre condition par » l'ardeur de votre zéle, qui vous rendroit » tout supportable : mais je ne vous trouve

(1) Voyez les MEMOIRES *de Madame Mazarin*, dans le *Mélange curieux*, &c. Tome VIII. p. 19 *& suiv.*

(2) Tome IV. pag. 352. *& suiv.*

us, Madame, vous avez une 1683.
ie toute nouvelle. Opposée à
vous cherchez les peines, les
s, les douleurs : contraire
ous n'attendez aucune ré-
la vertu. Vous vous faites
ns beaucoup de religion :
e monde ici, & vous ne
cas de l'autre. A moins
ez trouvé un troisiéme
n'y a pas moyen de
luite.
, il faut se persuader
raindre : il ne faut pas
pour qui l'on souffre.
travailler sérieuse-
avant que de
au milieu de
on des mer-
connoître
e du Soleil
ur & la ma-
ormé. Cet
te, qui lie
vous don-
ffe. Enfin,
vous quit-
ut expli-
Terré dans
de
%

1683. » pas perſuadée ; & il vous faut apprendre
» à croire celui que vous allez ſervir ſi du-
» rement. Vous trouverez toutes les peines
» des Religieuſes, & ne trouverez point
» cet époux qui les conſole. Tout époux
» vous eſt odieux, & dans le Couvent &
» dans le monde. Douter un jour de la
» félicité de l'autre vie, eſt aſſez pour dé-
» ſeſpérer la plus ſainte fille d'un Cou-
» vent ; car la foi ſeule la fortifie, & la
» rend capable de ſupporter les mortifica-
» tions qu'elle ſe donne. Qui ſait, Mada-
» me, ſi vous croirez un quart-d'heure ce
» qu'il faut qu'elle croye toujours, pour
» n'être pas malheureuſe ? Qui ſait ſi l'idée
» d'un bonheur promis aura jamais la force
» de vous ſoutenir contre le ſentiment des
» maux préſens ? Il n'y a rien de plus rai-
» ſonnable à des gens véritablement per-
» ſuadés, que de vivre dans l'auſtérité qu'ils
» croyent néceſſaire, pour arriver à la poſ-
» ſeſſion d'un bien éternel ; & rien de plus
» ſage à ceux qui ne le ſont pas, que de
» prendre ici leurs commodités, & de goû-
» ter avec modération tous les plaiſirs où
» ils ſont ſenſibles. C'eſt la raiſon pour-
» quoi les Philoſophes ont crû l'immorta-
» lité de l'ame, ont compté pour rien tou-
» tes les douceurs de ce monde ; & que
» ceux qui n'attendoient rien après la mort,
» ont mis le ſouverain bien dans la volupté.

» Pour

» Pour vous, Madame, vous avez une philoſophie toute nouvelle. Oppoſée à » Epicure, vous cherchez les peines, les » mortifications, les douleurs : contraire » à Socrate, vous n'attendez aucune ré- » compenſe de la vertu. Vous vous faites » Religieuſe, ſans beaucoup de religion : » vous mépriſez ce monde ici, & vous ne » faites pas grand cas de l'autre. A moins » que vous n'en ayiez trouvé un troiſiéme » fait pour vous, il n'y a pas moyen de » juſtifier votre conduite. 1683.

» Il faut, Madame, il faut ſe perſuader » avant que de ſe contraindre : il ne faut pas » ſouffrir, ſans ſavoir pour qui l'on ſouffre. » En un mot, il faut travailler ſérieuſe- » ment à connoître Dieu, avant que de » renoncer à ſoi-même. C'eſt au milieu de » l'univers que la contemplation des mer- » veilles de la nature vous fera connoître » celui dont elle dépend. La vûe du Soleil » vous fera connoître la grandeur & la ma- » gnificence de celui qui l'a formé. Cet » ordre ſi merveilleux & ſi juſte, qui lie » & entretient toutes choſes, vous don- » nera la connoiſſance de ſa ſageſſe. Enfin, » Madame, dans ce monde que vous quit- » tez, Dieu eſt tout ouvert & tout expli- » qué à nos penſées. Il eſt ſi reſſerré dans » les Monaſtéres, qu'il ſe cache au lieu de » ſe découvrir ; ſi déguiſé par les baſſes &

1683. » indignes figures qu'on lui donne, que » les plus éclairés ont de la peine à le re» connoître, &c.

Monsieur de Saint-Evremond représente ici Madame Mazarin comme un esprit fort; & vous savez, Monsieur, que dans ses MEMOIRES, on nous assûre que le Cardinal Mazarin s'étoit déja apperçu du penchant qu'elle avoit à l'irréligion. *Une des choses*, dit-elle, *sur lesquelles il étoit plus mécontent de nous* (1), *c'étoit la dévotion. Vous ne sauriez croire combien le peu que nous en avions le touchoit. Il n'est point de raisons qu'il n'employât pour nous en inspirer. Une fois entr'autres se plaignant de ce que nous n'entendions pas la Messe tous les jours, il nous reprocha que nous n'avions ni piété ni honneur.* » Au moins, *disoit-il*, si » vous ne l'entendez pas pour Dieu, en» tendez-la pour le monde (2). « Madame Mazarin étoit alors fort jeune; il ne faut pas douter que son indévotion ne s'accrût par la bigoterie & le fanatisme de son mari, & ne se fortifiât ensuite dans ses voyages, par le commerce qu'elle avoit avec des personnes de beaucoup d'esprit & de savoir, mais peu scrupuleuses sur la religion. Ce n'étoit donc pas sans fondement

(1) C'est-à-dire, d'elle-même, de sa sœur, qui épousa ensuite le Connétable Colonne, & de son frere le Duc de Nevers.

(2) MEMOIRES *de Madame la Duchesse Mazarin*, Tome VIII. page 13.

que Monſieur de Saint-Evremond lui diſoit qu'elle avoit beſoin d'acquérir de nouvelles lumiéres, avant que de ſonger à devenir Religieuſe. Mais elle n'exécuta point ce deſſein. Son neveu fut abſous; & le temps ayant moderé ſa douleur, elle ne penſa plus à quitter l'Angleterre. 1683.

Monſieur de Saint-Evremond fit dans ce temps-là quelques OBSERVATIONS *ſur le goût & le diſcernement des François* (1). Il remarque d'abord que, *quoique le génie ordinaire des François paroiſſe aſſez médiocre, il eſt certain que ceux qui ſe diſtinguent parmi nous, ſont capables de produire les plus belles choſes : mais*, ajoûte-t'il, *quand ils ſavent les faire, nous ne ſavons pas les eſtimer; & ſi nous avons rendu juſtice à quelque excellent ouvrage, notre légereté ne le laiſſe pas jouir long-temps de la réputation que nous lui avons donnée.* Il eſt ſurpris que dans une Cour auſſi polie que celle de France, le bon & le mauvais goût, le vrai & le faux eſprit y ſoient tour à tour à la mode, comme les habits. Il donne quelques exemples de cette inégalité, tant à l'égard des hommes, que par rapport aux ouvrages d'eſprit. » Ce n'eſt pas, » *ajoûte-il*, qu'il n'y ait en France des eſ» prits bien ſains, qui ne ſe dégoûtent ja» mais de ce qui doit plaire, & jamais ne ſe

(1) Tome V. pag. 17.

1683. » plaisent à ce qui doit donner du dégoût: » mais la multitude, ou ignorante, ou » préoccupée, étouffe ordinairement le » petit nombre des Connoisseurs. « *Il n'y a point de pays*, continue-t'il, *où la raison soit plus rare qu'elle est en France. Quand elle s'y trouve, il n'y en a pas de plus pure dans l'univers. Communément tout est fantaisie, mais une fantaisie si belle, & un caprice si noble en ce qui regarde l'extérieur, que les Etrangers, honteux de leur bon sens, comme d'une qualité grossiére, cherchent à se faire valoir chez eux par l'imitation de nos modes, & renoncent à des qualités essentielles, pour affecter un air & des maniéres qu'il ne leur est presque pas possible de se donner.* Après avoir montré les avantages que la France tire de cette prévention : *Heureux donc*, dit-il, *ce caprice noble & galant, qui se fait recevoir de nos plus grands ennemis : mais nous devrions nous défaire de celui qui régne dans les Arts, & qui décide impérieusement des productions de l'esprit, sans consulter ni le bon goût, ni la raison.* Il fait voir ensuite qu'il y a un défaut opposé à cette légereté, qui n'est pas moins déraisonnable ; c'est de *nous attacher avec passion à ce qui s'est fait dans un autre temps que le nôtre, & d'avoir du dégoût pour tout ce qui se fait en celui où nous vivons.* Il finit, en marquant la disposition

d'eſprit qu'il faut avoir, pour *faire un ſain jugement des hommes & de leurs ouvrages.* Il marque les avantages conſidérables que la France tire de cette prévention. 1683.

Madame Mazarin étant revenue d'une grande maladie en 1684, dit un jour en riant, qu'elle ſeroit bien aiſe de ſavoir ce qu'on diroit d'elle après ſa mort. Il n'en fallut pas davantage pour engager Monſieur de Saint-Evremond à faire ſon Panégyrique, ſous le titre d'ORAISON FUNEBRE(1). Il y parle de ſa naiſſance, des perſonnes illuſtres qui l'avoient demandé en mariage, des motifs qui porterent le Cardinal à la donner au Duc de la Meilleraye, & du jugement qu'on fit de ce choix, de la dévotion imbécille & ridicule de ce Duc, des mauvais traitemens qu'il fit à Madame Mazarin, & qui la forcerent enfin de le quitter, des voyages qu'elle fut obligée de faire, de ſon ſéjour à Chambery, de ſon arrivée en Angleterre, des applaudiſſemens qu'elle y reçut, & des agrémens qu'on trouvoit dans ſa maiſon. *Madame Mazarin*, dit-il, *n'eſt pas plûtôt arrivée en quelque lieu, qu'elle y établit une maiſon, qui fait abandonner toutes les autres. On y trouve la plus grande liberté du monde; on y vit avec une égale diſcrétion. Chacun y eſt plus commodément que chez ſoi, & plus reſ-* 1684.

(1) Tome V. page 42.

1684. *pectueusement qu'à la Cour. Il est vrai qu'on y dispute souvent ; mais c'est avec plus de lumiére que de chaleur. C'est moins pour contredire les personnes, que pour éclaircir les matiéres ; plus pour animer les conversations, que pour aigrir les esprits. Le jeu qu'on y joue est peu considérable, & le seul divertissement y fait jouer. Vous n'y voyez sur les visages ni la crainte de perdre, ni la douleur d'avoir perdu. Le désintéressement va si loin en quelques-uns, qu'on leur reproche de se réjouir de leur perte & de s'affliger de leur gain. Le jeu est suivi des meilleurs repas qu'on puisse faire. On y voit tout ce qui vient de France, pour les délicats ; tout ce qui vient des Indes, pour les curieux ; & les mets communs deviennent rares par le goût exquis qu'on leur donne.*

Il composa ensuite deux petits discours *sur la Religion* (1). Dans le premier, il fait voir le malheur de ceux qui vivent dans le doute, l'avantage des véritables dévots, & les divers jugemens que l'on fait de ceux qui quittent le monde, pour se mettre dans la retraite. Dans l'autre, il montre que *la Religion est le dernier de nos amours ;* & qu'un pécheur converti mêle ordinairement l'idée de ses passions usées plus tendres sentimens de sa dévotion. s la *Lettre* qu'il écrivit alors *à une Dame*

(1) Tome V. pag. 83. & 88.

galante qui vouloit devenir dévote (1), il découvre les motifs qui portent ordinairement les femmes à devenir dévotes, & les reſſorts ſecrets qui animent leur dévotion. Il donne enſuite pluſieurs conſeils à ſon amie, pour la diriger dans le nouvel état qu'elle alloit embraſſer. 1684.

Charles II. étant mort en 1685, M. de Saint-Evremond perdit la penſion qu'il recevoit de ce Prince; & comme il ne pouvoit pas s'aſſûrer de la faveur de Jacques II. quoique ce Prince lui eût toujours témoigné beaucoup de bonté, il pria ſes amis de faire de nouveaux efforts pour obtenir ſon retour. Monſieur le Maréchal de Créqui lui conſeilla d'écrire au Roi, & promit de rendre ſa Lettre : mais elle n'eut pas plus d'effet que la précédente. Nous n'avons point trouvé cette Lettre dans les papiers de M. de Saint-Evremond : mais voici celle qu'il écrivit en même temps à M. le Maréchal de Créqui. 1685.

» Je vous envoye, Monſeigneur, la » Lettre que vous m'avez conſeillé d'écri» re au Roi, & que vous m'avez promis ſi » obligeamment de lui rendre. Vous y ver» rez un profond reſpect & un repentir ſin» cére d'une faute qui ne m'eſt connue que » par la punition que j'en reſſens. Mon » châtiment ſeul me perſuade mon crime :

(1) Tome V. page 92.

1685. » si je ne savois que le Roi ne châtie per-
» sonne qui ne l'ait mérité, je serois en-
» core à m'appercevoir que j'ai failli. Les
» mouvemens du cœur font perdre à l'es-
» prit la netteté de ses lumiéres. Le zéle
» que je me sentois pour tout ce qui re-
» garde le Roi, ne me laissoit pas croire
» que je le pûsse offenser. Un peu moins
» de confiance à mon zéle, & plus de pré-
» caution, m'auroit fait demeurer en Fran-
» ce, où j'aurois eu l'honneur de vous voir;
» ce qui eût fait le plus grand bonheur de
» ma vie. Mais il faut s'accommoder à
» l'état où l'on se trouve, sans chercher
» une vaine consolation dans le souvenir
» d'une condition passée. Après tout, je
» ne saurois me dire fort malheureux. Si
» la fortune m'a ôté un peu de bien, elle
» m'a fait faire une épreuve glorieuse;
» c'est de votre amitié, Monseigneur, que
» je trouve aussi vive & aussi animée après
» vingt-cinq ans d'absence, qu'elle pour-
» roit l'être, si j'avois l'honneur de vous
» voir à tout moment.

» Pour le conseil que vous me donnez
» de louer SA MAJESTÉ, vous me per-
» mettrez de ne le pas suivre. Votre affec-
» tion vous figure que je pourrois donner
» un tour à ses louanges, qui ne lui déplai-
» roit pas : mais je sai combien il est dan-
» gereux de louer un Prince, qui a plus de

» goût & de discernement, que ceux qui le 1685.
» louent n'ont d'esprit & de génie. La plû-
» part des louanges sont grossiéres, & elles
» dégoûtent; affectées, elles déplaisent;
» recherchées, elles ne conviennent pas
» assez au sujet: je serois tombé dans quel-
» qu'un de ces inconvéniens-là, & j'aime
» mieux ne louer point, que de louer mal.
» Il y a bien de la vanité à penser faire va-
» loir des choses, qui ne se font valoir plei-
» nement que par elles-mêmes: elles n'ont
» besoin que d'être nommées, pour faire
» leur impression sur les esprits. Quand on
» en parle, je suis le premier à sentir les
» mouvemens qu'elles inspirent: mais je
» ne hazarde point des louanges, qui peut-
» être leur feroient tort; & je croi faire
» plus pour elles, en évitant soigneusement
» de les gâter, que ne font les autres, en
» cherchant curieusement à les embellir.

Monsieur de Saint-Evremond écrivit alors les Réflexions *sur les Poëmes des Anciens*, & sur *le merveilleux* qu'on y trouve (1). Il montre dans ce premier ouvrage, que quelques admirables que soient les Poëmes d'Homere, on seroit néanmoins ridicule, si l'on s'avisoit d'en faire de semblables dans notre siécle, où tout est changé, la Religion, la politique, les mœurs, le goût, les maniéres. Dans l'autre ou-

(1) Tome V. page 109 & 120.

1685. vrage, il remarque que *le merveilleux* des Poëmes des Anciens, conſideré purement en lui-même, n'eſt guéres moins étrange que celui de la Chevalerie : il fait voir que les Poëtes ont remis ce qu'il y a de plus infame au miniſtére de leurs Déeſſes & de leurs Dieux ; & prend de-là occaſion de concilier deux choſes que l'on dit communément, & qui paroiſſent oppoſées : l'une, que *la Poëſie eſt le langage des Dieux ;* & l'autre, qu'*il n'y a rien de plus fou que les Poëtes.*

M. Bernier vint en Angleterre dans ce temps-là. Il voyoit ſouvent M. de Saint-Evremond ; & l'eſtime qu'ils avoient l'un & l'autre pour Gaſſendi, le Reſtaurateur de la Philoſophie d'Epicure, leur faiſoit ſouvent tourner la converſation ſur les dogmes de cet ancien Philoſophe. Cela donna occaſion à M. de Saint-Evremond de compoſer un Ecrit (1), où il avoue que de toutes les opinions des Philoſophes touchant le ſouverain bien, il n'y en a point qui lui paroiſſe ſi raiſonnable que celle d'Epicure, qui le fait conſiſter dans la volupté. Il ajoûte néanmoins qu'il n'eſt pas facile de bien ſavoir ce qu'il entendoit par le mot de *Volupté ;* tant les ſentimens des Anciens ſont différens ſur les mœurs de ce Philoſophe. Il rapporte le jugement qu'en

(1) Tome V. page 168.

ont fait ſes ennemis & ſes partiſans ; & ſans 1685.
les croire abſolument les uns ni les autres, il examine ce qu'on peut dire là-deſſus de plus raiſonnable. Il ne croit pas qu'Epicure ait voulu introduire une volupté auſtére & inſenſible, qui conſiſtât dans la mortification des ſens. Une pareille volupté lui ſemble *plus dure que la vertu des Stoïques ;* & il ne ſauroit comprendre qu'un Philoſophe *qui ne croyoit pas l'immortalité de l'ame, & ne connoiſſoit d'autres biens que ceux de ce monde*, ait voulu *mortifier ſes ſens*, & *ſe faire un ordinaire de pain & d'eau, pour arriver au ſouverain bonheur de la vie. Je m'étonne*, dit-il, *qu'on n'établiſſe pas la volupté d'un tel Epicure dans la mort ; car à conſidérer la miſére de ſa vie, ſon ſouverain bien devroit être à la finir.* Monſieur de Saint-Evremond penſe qu'*Epicure étoit un Philoſophe fort ſage, qui ſelon les temps & les occaſions, aimoit la volupté en repos, ou la volupté en mouvement ; &* que *de cette différence de volupté, eſt venue celle de la réputation qu'il a eûe.* Il remarque les grands changemens que la réflexion de l'âge produiſent dans nos opinions, auſſi bien que dans notre humeur ; & conclut qu'*on ne doit pas s'étonner que dans une ſi grande diverſité de vûes & de mouvemens, Epicure qui a plus écrit qu'aucun autre Philoſophe, ait traité différemment la même choſe, ſelon*

1685. *qu'il peut l'avoir différemment pensée ou sentie.* Il croit donc qu'il faut le regarder autrement dans la jeunesse & la santé, que dans la vieillesse & la maladie. Dans la vigueur de son âge, il jouit avec économie des plaisirs les plus vifs & les plus animés; & lorsqu'il devint infirme & languissant, il ne rechercha plus que cette indolence & cette tranquillité d'esprit, qui fait le bonheur de la vieillesse.

Monsieur de Saint-Evremond adressa cet ouvrage à Monsieur Bernier. Quelque temps après, Mademoiselle de l'Enclos ayant souhaité de savoir s'il étoit l'Auteur des REFLEXIONS *sur la Doctrine d'Epicure*, qu'on avoit imprimées à Paris sous son nom, il l'assûra qu'elles n'étoient point de lui. *Vous voulez savoir*, dit-il, *si j'ai fait ces* REFLEXIONS SUR LA DOCTRINE D'EPICURE, *qu'on m'attribue. Je pourrois m'en faire honneur : mais je n'aime pas à me donner un mérite que je n'ai point; & je vous dirai ingénûment qu'elles ne sont pas de moi. J'ai un grand désavantage en ces petits Traités qu'on imprime sous mon nom. Il y en a de bien faits que je n'avoue point, parce qu'ils ne m'appartiennent pas; & parmi les choses que j'ai faites, on a mêlé beaucoup de sottises, que je ne prens point la peine de désavouer. A l'âge où je suis, une heure de vie bien ménagée, m'est plus considérable que*

l'intérêt d'une médiocre réputation. Qu'on se défait de l'amour-propre difficilement ! Je le quitte comme Auteur ; je le reprens comme Philosophe, sentant une volupté secrette à négliger ce qui fait le soin de tous les autres. 1685.

Ces *Réflexions sur la Doctrine d'Epicure*, que vous aviez crû être de Monsieur de Saint-Evremond (1), sont de Monsieur Sarasin : vous les trouverez dans ses *nouvelles Oeuvres*, imprimées à Paris en 1674 (2). Monsieur de Saint-Evremond envoya à Mademoiselle de l'Enclos son discours *sur la Morale d'Epicure* ; & comme Monsieur Bernier venoit de mourir, il l'adressa à cette Dame, sous le nom de MODERNE LEONTIUM.

En 1686, Monsieur le Comte de Sunderland proposa au Roi de créer en faveur de Monsieur de Saint-Evremond une Charge de *Sécretaire du Cabinet*. Elle devoit consister à écrire les Lettres particulières du Roi aux Princes étrangers. Le Roi agréa la proposition de Mylord Sunderland ; mais Monsieur de Saint-Evremond ne crut pas qu'il lui convint d'accepter cet Emploi. Il ne laissa pas de témoigner à ce premier Ministre combien il lui étoit obligé de ses soins, & il le pria de remercier 1686.

(1) Voyez le DICTIONNAIRE *Historique & Critique*, à l'Article d'EPICURE. (2)

(2) Elles sont au commencement du premier Tome, sous le titre de *Discours de Morale*.

1686. Sa Majeſté de l'honneur qu'elle vouloit lui faire ; qu'il ſe ſeroit eſtimé heureux de pouvoir la ſervir ; mais qu'à ſon âge, il ne devoit penſer qu'à bien ménager le peu de temps qui lui reſtoit encore à vivre, & à le paſſer dans le repos & dans la tranquillité.

Le Discours qu'il compoſa alors *ſur la Retraite* (1), contient pluſieurs réflexions ſur les défauts ordinaires aux vieilles gens, & les raiſons qui les doivent porter à ſe retirer du monde. Il croit que de toutes les retraites, il n'y en auroit point de préférable à celle des Couvens, ſi on y *laiſſoit au corps les commodités néceſſaires, & à l'eſprit une raiſonnable ſatisfaction.* Il ſouhaite qu'il y eût des Sociétés établies, où les honnêtes gens pûſſent ſe retirer, après avoir rendu au public tous les ſervices qu'ils étoient capables de lui rendre ; & où ils pûſſent goûter la joye d'une retraite pieuſe, & le plaiſir innocent d'une honnête & agréable converſation. Il nous apprend qu'à la priſon de Monſieur Fouquet, Monſieur le Maréchal de Clerembaut *avoit la tête remplie de ces imaginations de retraite ;* & j'ajoûte que pour lui, quoiqu'il ſoit » perſuadé qu'il y a des temps où rien n'eſt ſi ſage que de ſe retirer ; cependant, il ſe remet de ſa retraite à

(1) Tome V. page 184.

» la nature beaucoup plus qu'à la raiſon «. 1686.
C'eſt par ſes mouvemens, dit-il, *qu'au milieu du monde, je me retire aujourd'hui du monde même. J'en ſuis encore pour ce qui me plaît : j'en ſuis dehors pour ce qui m'incommode. Chaque jour, je me dérobe aux connoiſſances qui me fatiguent & aux converſations qui m'ennuyent : chaque jour je cherche un doux commerce avec mes amis, & fais mes délices les plus cheres de la délicateſſe de leur entretien. De la façon que je vis, ce n'eſt ni une ſociété pleine, ni une retraite entiére ; c'eſt me réduire innocemment à ce qui m'accommode le plus. Dégoûté du vice comme trop groſſier, & bleſſé de la pratique de la vertu comme trop rude, je me fais d'innocentes douceurs qui conviennent au repos de la vieilleſſe, & qui ſont juſtement ſenſibles, à proportion de ce que je puis encore agréablement ſentir.*

Madame la Ducheſſe de Bouillon étant 1687.
venue en Angleterre en 1687, pour voir Madame Mazarin, ſa ſœur, Monſieur de la Fontaine lui écrivit une Lettre très-galante & très-ſpirituelle. Madame de Bouillon pria Monſieur de Saint-Evremond d'y répondre, & cela lui attira une Lettre de remerciement de Monſieur de la Fontaine (1). On avoit tant d'eſtime en Angleterre pour cet illuſtre Auteur, que Madame

(1) Tome V. pag. 222. 223 & 227.

1687. Harvey (1), le Duc de Devonshire, Mylord Montaigu & Mylord Godolphin, ayant sû quelques années après qu'il ne vivoit pas fort commodément à Paris, résolurent de l'attirer à Londres (2), & s'engagerent à lui assûrer une subsistance honorable; & il y a apparence qu'il y seroit venu, si les infirmités de la vieillesse ne l'en avoient empêché.

1688. L'année suivante, Monsieur de Saint-Evremond écrivit une Lettre à Monsieur le Févre, Docteur en Médecine à Londres, où il donne son JUGEMENT sur les RELATIONS *de Siam* du Chevalier de Chaumont, du Pere Tachard & de l'Abbé de Choisi, & sur le Livre de *Confucius* (3). On voit dans cette Piéce qu'il n'avoit pas une idée fort avantageuse de ce Philosophe Chinois, ni de la Chine : mais il parle plus particu-

(1) Elisabeth Montaigu, veuve de M. le Chevalier Harvey, mort à Constantinople, où il avoit été envoyé en Ambassade, par Charles II. Cette Dame avoit de l'esprit infiniment, & un génie propre à entrer dans les affaires d'Etat les plus délicates. Elle eut beaucoup de part aux divers changemens de ministére, qui arriverent sous Charles II. & contribua plus que personne à faire venir en Angleterre Madame Mazarin, avec qui elle lia ensuite une très-forte amitié. Etant allée à Paris en 1683, M. de la Fontaine avoit souvent l'honneur de la voir chez Mylord Montaigu, son frere, Ambassadeur d'Angleterre; & elle voulut bien lui donner le sujet de la Fable du RENARD ANGLOIS. M. de la Fontaine adressa cette Fable à Madame Harvey, & y fit entrer son éloge. Elle mourut en 1701.

(2) Voyez la LETTRE *de Mademoiselle de l'Enclos à Monsieur de Saint-Evremond*, Tome VI. page 72.

(3) Tome V. pag. 246.

liérement

liérement de ce pays-là dans la *Lettre* qu'il écrivit alors à Monſieur Juſtel, au ſujet de la diſpute de Monſieur Limborch avec le Juif Orobio (1). » Quel Pays, *dit-il*, que » cette Chine, à ce que j'ai appris du ſin- » cére & judicieux Pere Couplet (2)? Point » de Blé à Pekin, point de Vin dans tout » l'Empire, point d'Huile d'Olive, point » de Beurre, point d'Huîtres! On y trou- » ve de la Peinture ſans ombre, de la Mu- » ſique ſans parties, des Palais de bois ſans » architecture, beaucoup de Sciences per- » dues, à ce que l'on croit; une ignorance » preſque de toutes choſes, à ce qu'on voit; » un Alphabet de ſoixante mille Lettres, » une Langue toute de monoſyllabes. Il » n'y auroit point de Géometrie, point » d'Aſtronomie, ſi le zéle des Converſions » n'y faiſoit aller des Jéſuites, qui doivent » la tolérance de Dieu, au Calendrier & » aux Almanachs. Vous voyez qu'il man- » que bien des choſes à ce Pays ſi renom- » mé: mais, en récompenſe, la Morale » y eſt bonne, la Politique excellente, le » Peuple innombrable, les Sujets obéiſ- » ſans, & le plus grand des Empereurs » moderé. 1688.

Vous ſavez, Monſieur, qu'il parut en 1685. une VIE *de Monſieur le Vicomte de*

(1) Tome V. pag. 249.

(2) Monſieur de Saint-Evremond avoit vû le Pere Couplet en Angleterre.

1688. *Turenne*, publiée sous le nom supposé de Monsieur du Buisson, premier Capitaine & Major du Régiment de Verdelin (1). La Maison de Monsieur de Turenne en fut si mécontente, qu'elle résolut de choisir un habile Ecrivain pour composer la Vie de ce grand Capitaine (2). Le Cardinal de Bouillon, persuadé que Monsieur de Saint-Evremond, qui avoit connu Monsieur de Turenne, s'étoit attaché à étudier son génie, le pria de lui fournir quelques Mémoires dont on pût faire usage dans cette Vie. Monsieur de Saint-Evremond lui envoya une petite Piéce (3), où il parle de la maniére dont Monsieur de Turenne s'étoit élevé au commandement des Armées. Il marque l'estime particuliére que le Prince de Condé avoit pour lui, & l'application avec laquelle il l'observoit, cherchant à profiter non-seulement de ses actions, mais de ses discours. » Il me sou-» vient, *dit-il*, qu'il lui demandoit un jour, » *quelle conduite il voudroit tenir dans la*

(1) Voyez la REPONSE *aux Questions d'un Provincial*, Tome I. page 224.

(2) Ce choix tomba sur l'Abbé Raguenet; mais son ouvrage n'a point encore paru. Le Pere le Long dans la BIBLIOTHEQUE *Historique de la France*, n. 23657, nous apprend *que cette Histoire manuscrite de M. de Turenne, a été composée avec beaucoup de soin & d'exactitude sur les Mémoires de sa famille & par son ordre.* Ainsi ce sera toute autre chose que la VIE DE CROMWEL, écrite par ce même Abbé, dans laquelle il n'y a guére moins de bévues & de fausserés, que de périodes.

(3) Tome V. pag. 255.

» *Guerre de Flandres*. Faire peu de Siéges, 1688.
» *répondit Monsieur de Turenne*, donner
» beaucoup de combats. Quand vous au-
» rez rendu votre Armée supérieure à cel-
» le des ennemis, par le nombre & par
» la bonté des troupes, (ce que vous avez
» presque fait par la Bataille de Rocroi;)
» quand vous serez bien maître de la cam-
» pagne, les villages vous vaudront des
» places: mais on met son honneur à pren-
» dre une Ville forte, bien plus qu'aux
» moyens de conquérir aisément une Pro-
» vince. Si le Roi d'Espagne avoit mis en
» troupes ce qu'il lui a coûté d'hommes &
» d'argent à faire des Siéges & à fortifier
» des Places, il seroit aujourd'hui le plus
» considérable de tous les Rois.

M. de Saint-Evremond donne ensuite quelques exemples des grandes actions de Monsieur de Turenne, & montre les services importans qu'il avoit rendus à la Cour, pendant les Guerres civiles. Il fait après cela quelques réflexions sur son attachement au bien de l'Etat & à la gloire de sa Patrie, sur la réforme qu'il fit dans la Discipline militaire, sur la maniére dont il se conduisit à l'égard du Cardinal Mazarin, sur son changement de religion, & enfin sur les marques d'estime & de reconnoissance dont le Roi l'honora, même après sa mort; ce Prince ayant voulu qu'il fût

1688. enterré à Saint Denis dans le tombeau des Rois de France. Monsieur de Saint-Evremond nous apprend dans cet ouvrage une particularité que vous serez, peut-être, bien aise de trouver ici : C'est que Monsieur de Turenne ne donnoit presque rien à la fortune pour les événemens. Il croyoit que la perte d'une Bataille devoit toujours être attribuée à la mauvaise conduite des Généraux. *Quand un homme*, disoit-il, *se vante de n'avoir point fait de fautes à la Guerre, il me persuade qu'il ne l'a pas faite long-temps.* Il disoit aussi qu'il n'avoit perdu les combats de Mariendal & de Rhetel, que pour n'avoir pas suivi rigoureusement les maximes de la Guerre.

Monsieur de Saint-Evremond retoucha alors le PARALLELE *de Monsieur le Prince & de Monsieur de Turenne* (1), qu'il avoit composé en Hollande, & confié à quelques amis. On en inséra un fragment dans les MEMOIRES, *pour servir à l'Histoire du Prince de Condé* (2); & ce morceau fut réimprimé à Paris il y a cinq ans, dans un *Recueil d'ouvrages* publiés sous le nom de Monsieur de Saint-Evremond.

1689. La révolution qui éleva le Prince d'Orange sur le Trône de la Grande-Bretagne,

(1) Tome V. pag. 272.
(2) Ces *Mémoires*, imprimés à Cologne, ou plûtôt à Amsterdam en 1693, sont de Monsieur la Brune.

fut avantageuse à Monsieur de Saint-Evremond. Ce Prince lui avoit témoigné beaucoup de bonté en Hollande ; & lorsqu'il fut devenu Roi d'Angleterre, il lui donna plus d'une fois des marques solides de sa faveur. Il le mettoit souvent de ses parties de plaisir : il aimoit à s'entretenir avec lui, & à l'entendre parler des grands Capitaines qu'il avoit vûs en France, & des événemens de la Guerre, dont il avoit été témoin. 1689.

Monsieur de Saint-Evremond ne songeoit plus qu'à finir tranquillement ses jours en Angleterre, lorsqu'il reçut des Lettres du Comte de Grammont, qui lui apprenoient que le Roi de France avoit dit qu'*il pouvoit revenir, & qu'il seroit bien reçu.* Ce Prince voyant que la Guerre alloit s'allumer entre les deux Nations, craignoit qu'il n'y eût du danger pour Monsieur de Saint-Evremond, à demeurer au milieu d'un peuple irrité contre la France : mais son mérite lui avoit acquis l'estime & la bienveillance générale des Anglois. Monsieur de Grammont le félicita des sentimens favorables que le Roi avoit pour lui, & le pria de hâter son retour. Plusieurs personnes de distinction lui écrivirent aussi : mais ils furent bien surpris, quand ils virent qu'il n'avoit aucun penchant à quitter l'Angleterre. Il répondit au Comte de Gram-

1689. mont, qu'il avoit une profonde reconnoi
ſance pour la grace que le Roi vouloit bi
lui faire, & qu'il n'auroit pas balancé à pa
tir, s'il eût été en état d'en profiter : ma
que les infirmités preſque inſéparables
la vieilleſſe, ne lui permettoient pas d'e
treprendre ce voyage, & de quitter un pa
où il trouvoit beaucoup de douceur.

Dans ce temps-là, quelques Membr
de la Chambre des Communes, zélés R
formateurs, firent des plaintes contre M
dame Mazarin, & propoſerent de la fai
ſortir d'Angleterre : mais on n'eut poi
d'égard à leurs remontrances. Le Roi, to
ché du ſort de cette illuſtre infortunée,
prit ſous ſa protection, & lui donna u
penſion de deux mille livres ſterling. Il
vrai qu'elle ſe trouvoit réduite à de dur
extrémités, accablée de dettes, perſécut
par ſes créanciers, & ſans reſſource. Mo
ſieur Mazarin, qui diſſipoit les biens in
menſes qu'elle lui avoit apportés, par
des Confreries de Moines & de dévots,
laiſſoit manquer de tout. Il y avoit plus
quinze ans qu'elle n'avoit rien touché de
penſion de vingt-quatre mille livres, qu
s'étoit engagé à lui payer. La Bigoter
des dévots leur tient lieu de toutes les ve
rus : ils ſe croyent diſpenſés de toute ſor
d'obligations civiles & naturelles. Mo
ſieur Mazarin ne ſe contenta pas de priv

Madame Mazarin de la jouissance de ce qui lui étoit dû, il voulut lui ôter le droit d'y jamais prétendre. Il lui intenta un procès sur ce qu'elle vivoit séparée de lui, & demanda qu'en cas qu'elle refusât de revenir dans sa maison, elle fût déclarée déchûe de ses conventions. Madame Mazarin représenta qu'elle ne pouvoit sortir d'Angleterre, sans avoir acquitté les dettes qu'elle y avoit contractées; mais Monsieur Mazarin n'avoit pas des sentimens de justice si délicats. Il persista dans ses demandes, & la fit condamner par un Arrêt du Grand Conseil. 1689.

Le PLAIDOYÉ de Monsieur Erard, Avocat de Monsieur Mazarin, fut imprimé à Paris, peu de temps après que la Cause eut été plaidée; mais il ne tomba entre les mains de Madame Mazarin qu'en 1696 (1). Elle fut si outrée de la maniére dont on la traitoit dans cet ouvrage, qu'elle voulut absolument qu'on y répondît. Elle communiqua cette réponse à Monsieur de Saint-Evremond, qui ne la trouvant pas à son goût, se chargea d'en faire une lui-même. Il avoit dessein de n'y rien mettre de personnel contre Monsieur Mazarin; mais Madame Mazarin s'y opposa, disant qu'elle

(1) On trouvera ce *Plaidoyé* dans le MELANGE *curieux des meilleures Pièces attribuées à Monsieur de Saint-Evremond*, Tome VIII. pag. 98. *& suiv.*

1689. *savoit fort bien qu'une femme ne devoit pas quitter son mari ; & qu'il n'y avoit qu'une peinture vive de ses injustices & de ses folies, qui pût la justifier devant le public.* Elle ne voulut pas même qu'on épargnât l'Avocat de Monsieur Mazarin, qui avoit, ajoûtoit-elle, également *péché contre la vérité, le bon sens & la bienséance à son égard.* Elle s'en plaignit à Madame de Bouillon, qui en fit faire des reproches à cet Avocat par Monsieur le Duc de Caderousse. Monsieur Erard tâcha de se justifier dans une Lettre qu'il écrivit à ce Duc, & qui fut envoyée à Madame Mazarin (1). La REPONSE de Monsieur de Saint-Evremond au Plaidoyé de Monsieur Erard ; fut imprimée à Londres en 1696, sous ce titre : REPONSE *au Plaidoyé de Monsieur Erard, Avocat au Grand Conseil, ou plûtôt à l'Invective, au Libelle que Monsieur le Duc Mazarin a fait imprimer contre Madame la Duchesse son épouse.* Monsieur Dubourdieu (2) y avoit fait une Préface, qui contenoit un éloge très-bien tourné de Madame Mazarin ; mais Monsieur de Saint-Evremond la trouva trop longue, & il l'abrégea.

1692. On parloit souvent chez Madame Maza-

(1) Cette *Lettre* est insérée dans le *Mélange curieux*, &c. Tome VIII. page 286.

(2) Ministre de l'Eglise Françoise de la Savoye ; la même qui nous donna en 1705 une *Dissertation historique & critique sur la manière de la légion Thébaine.*

fin de la dispute qui s'éleva en France sur 1692.
la préference des Anciens & des Modernes. Monsieur de Saint-Evremond prenoit ordinairement le parti des Modernes, & faisoit l'éloge de nos meilleurs Ecrivains François. Madame Mazarin souhaita d'avoir par écrit son JUGEMENT sur ces Auteurs, & ajoûta que puisqu'il étoit lui-même un des Modernes, elle ne vouloit pas qu'il s'oubliât. Il lui fit cette réponse :

» Voici, Madame, le JUGEMENT que » vous m'avez demandé sur quelques-uns » de nos Auteurs.

» MALHERBE a toujours passé pour le » plus excellent de nos Poëtes ; mais plus » par le tour & par l'expression, que par » l'invention & par les pensées.

» On ne sauroit disputer à VOITURE le » premier rang en toute matiére ingénieuse » & galante : c'est assez à SARASIN d'avoir » le second, pour être égal au plus estimé » des Anciens en ce genre-là.

» BENSERADE a un caractére si particu» lier, une maniére de dire les choses si » agréable, qu'il fait souffrir les pointes & » les allusions aux plus délicats.

» Dans la Tragédie, CORNEILLE ne » souffre point d'égal, RACINE de supé» rieur : la diversité des caractéres permet» tant la concurrence, si elle ne peut éta» blir l'égalité. *Corneille* se fait admirer par

1692. » l'expreſſion d'une grandeur d'ame héroï-
» que, par la force des paſſions, par la
» ſublimité du diſcours : *Racine* trouve ſon
» mérite en des ſentimens plus naturels,
» en des penſées plus nettes, dans une dic-
» tion plus pure & plus facile. Le premier
» enleve l'ame, l'autre gagne l'eſprit :
» celui-ci, ne donne rien à cenſurer au
» lecteur ; celui-là, ne laiſſe pas le ſpec-
» tateur en état d'examiner. Dans la con-
» duite de l'ouvrage, *Racine*, plus cir-
» conſpect, ou ſe défiant de lui-même,
» s'attache aux Grecs, qu'il poſſéde par-
» faitement ; *Corneille*, profitant des lu-
» miéres que le temps apporte, trouve
» des beautés qu'Ariſtote ne connoiſſoit
» pas.

» MOLIERE a pris les Anciens pour mo-
» déle ; inimitable à ceux qu'il a imités,
» s'ils vivoient encore.

» Il n'y a point d'Auteur qui faſſe plus
» d'honneur à notre ſiécle que DESPREAUX.
» En faire un éloge plus étendu, ce ſeroit
» entreprendre ſur ſes ouvrages, qui le
» font eux-mêmes.

» LA FONTAINE embellit les FABLES
» des Anciens ; les Anciens auroient gâté
» les CONTES de la Fontaine.

» PERRAULT a mieux trouvé les défauts
» des Anciens, qu'il n'a prouvé l'avanta-
» ge des Modernes. A tout prendre, ſon

» Livre (1) me semble très-bon, curieux, 1692
» utile, capable de nous guérir de beau-
» coup d'erreurs. J'aurois souhaité que le
» *Chevalier* eût fait moins de contes ; que
» le *Président* eût un peu plus étendu ses
» raisons, l'*Abbé* resserré les siennes.

» Vous voulez, Madame, que je vous
» parle de moi, & je vous parlerai de vous.
» Si quelqu'un de ces Messieurs avoit été
» en ma place, pour vous voir tous les
» jours, & recevoir les lumiéres que vous
» inspirez, il auroit passé les Anciens &
» les Modernes. J'en ai profité si peu, que
» je ne mérite aucun rang parmi ces Illus-
» tres.

Il fait le même jugement de ces Auteurs dans une petite Piéce en vers écrite dans ce temps-là (2), où après avoir marqué le véritable génie de la Poësie Françoise, il soutient qu'en matiére de Philosophie, d'esprit & de galanterie, les Modernes l'emportent sur les Anciens. Voici comment il y parle de Monsieur Despréaux, qui défendoit les Anciens avec beaucoup de chaleur contre Messieurs Perrault & Fontenelle.

Le Partisan outré de tous les Anciens,
Nous fait abandonner leurs Ecrits pour les siens.

(1) PARALLELE *des Anciens & des Modernes.*

(2) Tome VI. pag. 190.

1692. *Il a fait aux Grecs plus d'injure,*
Par ſes vers ſi rares, ſi beaux,
Qu'il n'en fera, par ſa cenſure,
Aux Fontenelles, aux Perraults.
Quand il paroît aux Modernes contraire,
Aux Anciens il doit être odieux:
Tout ce qu'il fait, eſt fait pour leur déplaire,
Si bien écrire, eſt écrire contr'eux.

Il ſemble qu'une préférence ſi avantageuſe, n'auroit pas dû déplaire à M. Deſpréaux: cependant, il s'en offenſa. Moins zelé pour ſa propre gloire, que pour les intérêts des Anciens, il ne ſongea qu'à les venger, & lança un trait ſatirique contre Monſieur de Saint-Evremond dans un de ſes ouvrages (1).

1693. Madame Mazarin ayant été malade en 1693, Monſieur de Saint-Evremond compoſa un DIALOGUE en vers (2), entre

(1) C'eſt dans la *Satire* XI. laquelle roule ſur le vrai & le faux honneur. M. Deſpréaux y fait voir que le vrai honneur conſiſte dans l'équité & dans la juſtice; & après avoir donné des exemples du faux honneur, il ajoûte, quoi qu'en diſe M. de Saint-Evremond, *il en va tout autrement à l'égard de Séneque avant Pétrone*; voulant cenſurer par-là la préférence que M. de Saint-Evremond donne à Séneque dans un de ſes ouvrages, quoique dans cette préférence il ne s'agiſſe point du vrai & du faux honneur. Le Commentateur de M. Deſpréaux s'eſt efforcé de renchérir ici ſur ſon Auteur. Il aſſûre que M. de Saint-Evremond a regardé Pétrone *comme ſon Héros en fait de morale*; & pour le prouver, il cite un ouvrage qui n'eſt point de M. de Saint-Evremond, & que ce Commentateur n'a vraiſemblablement jamais lû.

(2) Tome VI. pag. 37.

le Vieillard, c'eſt-à-dire, lui-même & *la Mort. C'eſt*, comme on l'a fort bien remarqué (1), *une imitation du Prologue de l'*ALCESTE *d'Euripide, qui l'emporte ſur ſon original pour la délicateſſe du tour & la fine ſatire dont la Piéce eſt pleine. Il s'agit de ſavoir ſi quelqu'un voudra mourir pour Madame Mazarin : l'Auteur paſſe en revûe tous les amis & toutes les amies de l'illuſtre Malade, c'eſt-à-dire, preſque toute la Cour d'Angleterre. Leurs caractéres*, ajoûte-t'on, *ſont de main de maître.* 1693.

Quelque temps après, Monſieur l'Abbé de Chaulieu écrivit une Lettre en vers à Madame Mazarin (2), où il faiſoit l'éloge de Monſieur de Saint-Evremond d'une maniere délicate. Cet ingénieux Abbé le comparoit à Ovide. Voici ce qu'il lui répondit (3) : » Il n'y a point de comparaiſon » qui ne vous déſoblige : il n'y en a point » d'avantageuſe que je puiſſe raiſonnable- » ment prétendre. Celle d'Ovide ne me » convient point. Ovide étoit le plus ſpi- » rituel homme de ſon temps, & le plus » malheureux : je ne lui reſſemble ni par » mon eſprit, ni par mon malheur. Il fut » relégué chez des Barbares, où il faiſoit » de beaux vers ; mais ſi triſtes & ſi dou-

(1) MEMOIRES *pour l'Hiſtoire des Sciences & des beaux Arts*, Janvier 1706. pag. 30 & 31.
(2) Tome VI. pag. 81.
(3) *Ibid.* pag. 83.

1693. » loureux, qu'ils ne donnent pas moins de
» mépris pour ſa foibleſſe, que de com-
» paſſion pour ſon infortune. Dans le pays
» où je ſuis, je vois Madame Mazarin tous
» les jours; je vis parmi des gens ſociables
» qui ont beaucoup de mérite & beaucoup
» d'eſprit : je fais d'aſſez méchans vers,
» mais ſi enjoués, qu'ils font envier mon
» humeur, quand ils font mépriſer ma Poë-
» ſie : j'ai trop peu d'argent, mais j'aime
» à vivre dans un pays où il y en a. D'ail-
» leurs, il manque avec la vie; & la conſi-
» dération d'un plus grand mal, eſt une
» eſpéce de reméde contre un moindre.
» Voilà bien des avantages que j'ai ſur
» Ovide. Il eſt vrai qu'il fut plus heureux
» à Rome avec Julie, que je ne l'ai été à
» Londre avec Hortenſe; mais les faveurs
» de Julie furent cauſe de ſa miſere, & les
» rigueurs d'Hortenſe n'incommodent pas
» un homme auſſi âgé que je le ſuis.

1695. Monſieur de Saint-Evremond ſe trouvant compris dans la taxe que le Parlement avoit miſe ſur les hommes qui n'étoient pas mariés, cela lui donna occaſion de compoſer une petite Piéce en vers (1), qui eſt pleine de feu & d'enjouement.

1696. Monſieur le Comte de Grammont tomba dangereuſement malade en 1696. Le Roi, qui ſavoit que ce Seigneur n'étoit pas

(1) Tome VI. page 94.

fort dévot, voulut bien lui envoyer le Mar- 1696.
quis de Dangeau, pour le voir de sa part, & pour lui dire qu'il falloit songer à Dieu. Monsieur de Grammont se tourna alors du côté de Madame la Comtesse sa femme, qui avoit toujours été très-dévote, & lui dit : *Comtesse, si vous n'y prenez garde, Dangeau vous escamotera ma conversion.*

Mademoiselle de l'Enclos lui ayant écrit quelque temps après que M. de Grammont étoit guéri, & qu'il étoit devenu dévot : » J'ai appris avec beaucoup de plaisir, *lui répondit-il* (1), que Monsieur le Comte » de Grammont a recouvré sa premiere » santé, & acquis une nouvelle dévotion. » Jusqu'ici, je me suis contenté grossiére- » ment d'être homme de bien : il faut faire » quelque chose de plus, & je n'attens que » votre exemple pour être dévot. Vous » vivez dans un pays où l'on a de merveil- » leux avantages pour se sauver. Le vice » n'y est guére moins opposé à la mode, » qu'à la vertu : pécher, c'est ne savoir pas » vivre, & choquer la bienséance autant » que la religion. Il ne falloit autrefois » qu'être méchant ; il faut être de plus mal- » honnête homme pour se damner en Fran- » ce présentement. Ceux qui n'ont pas assez » de considération pour l'autre vie, sont

(1) Tome VI. pag. 122. 123.

1696. » conduits au salut par les égards & les de-
» voirs de celle-ci.

Il félicita bien-tôt Monsieur de Grammont sur le rétablissement de sa santé, & n'oublia pas le bon mot qu'il avoit dit: » Jusqu'ici, *dit-il* (1), vous avez été mon » HEROS, & moi votre PHILOSOPHE: » nous partagions l'un & l'autre ces rares » qualités. Présentement, tout est pour » vous; vous m'avez enlevé ma Philoso-» phie. Je voudrois être mort, & avoir dit » en mourant ce que vous avez dit dans » l'agonie: *Comtesse, si vous n'y prenez* » *garde, Dangeau vous escamotera ma con-* » *version.* On parle de ce beau dit dans » toutes les Cours de l'Europe.....

1697. Monsieur de Saint-Evremond composa en 1697. une petite Piéce contre Monsieur l'Abbé Renaudot, au sujet du DICTIONNAIRE HISTORIQUE ET CRITIQUE. Cet ouvrage fut recherché en France avec tant d'empressement, que les Libraires de Paris résolurent de le réimprimer, & s'adressérent à Monsieur le Chancelier, pour obtenir un Privilége. Monsieur le Chancelier ordonna à l'Abbé Renaudot de l'examiner, pour voir s'il n'y avoit rien contre l'Etat, ou contre la Religion catholique. Cet Abbé, au lieu de répondre précisément à ce qu'on lui avoit demandé, dressa un

(1) Tome VI. pag. 124.

Mémoire, où il s'érigeoit en Critique. On imprima cet Ecrit en Hollande, sous le titre de *Jugement du Public sur le Dictionnaire Historique & Critique.* Mais le Jugement du Public étoit bien différent de celui de Monsieur l'Abbé Renaudot. Le Dictionnaire critique fut reçu en Angleterre avec un applaudissement universel. Madame Mazarin en faisoit ses délices. Monsieur de Saint-Evremond le lut avec tant de plaisir, qu'ayant vû le *Jugement* de l'Abbé Renaudot, il se divertit à y faire une RÉPONSE (1), où il raille très-finement cet Abbé. Lorsque la seconde Edition de ce Dictionnaire parut, il souhaita de la lire. Je la lui envoyai. On verra par la Lettre qu'il me fit l'honneur de m'écrire dans ce temps-là (2), combien il goûtoit cet ouvrage, & l'estime qu'il avoit pour l'Auteur. 1697.

J'ai déja remarqué que dès l'année 1668, on avoit imprimé à Paris quelques ouvrages de Monsieur de Saint-Evremond; mais si pleins de fautes, qu'il avoit de la peine à s'y reconnoître. Ils furent néanmoins si bien reçus du public, que le sieur Barbin, qui les avoit imprimés, employa toute sorte de moyens pour en avoir davantage. Il y ajoûta même plusieurs Ecrits où Monsieur de Saint-Evremond n'avoit aucune part, & dont quelques-uns étoient des Piéces de

(1) Tome VI. pag. 187. | (2) Tome VI. pag. 290.

1697. commande. Un homme de Lettres se trouvant un jour chez un Auteur qui écrivoit assez poliment, Barbin y arriva ; & s'adressant à cet Auteur : *Hé, Monsieur*, lui dit-il, *je vous prie, faites-moi du* Saint-Evremond, *je vous donnerai trente pistoles ; vous m'en avez déja bien fait, dont j'ai été content.*

Comme Monsieur de Saint-Evremond n'avoit pas écrit pour la gloire d'Auteur, il n'en avoit pas aussi l'inquiétude & la jalousie. Il abandonnoit ses ouvrages au hazard, & se mettoit peu en peine de leur destinée. Quelques défigurés qu'ils fussent, il ne s'est jamais donné la peine d'en avertir le public (1). Il se contentoit de dire à ses amis dans la conversation, qu'il auroit souhaité qu'on n'eût publié aucun de ses Ecrits. *On n'y verroit pas*, disoit-il, *des fautes que je reconnois bien, & que j'eusse pû éviter ; mais n'ayant écrit que pour moi-même, ou pour quelques-uns de mes amis, je n'y ai pas regardé de si près. Du moins*, ajoûtoit-il, *on devoit imprimer ces petites Piéces, telles que je les avois faites, & n'y laisser d'autres fautes que les miennes ; mais on me les a tellement changées, que je ne m'y reconnois plus.* Ces changemens étoient infinis. Il y avoit même plusieurs endroits

(1) Voyez ce qu'il écrit à Mademoiselle de l'Enclos, ci-dessus, page 160. 161.

qui étoient absolument inintelligibles. Je 1697.
vais vous en donner un exemple.

Dans l'ouvrage intitulé, *l'Amitié sans amitié*, Monsieur de Saint-Evremond avoit dit (1) : » Voilà où aboutissent les amours » & les amitiés fondées sur le cœur. Pour » ces liaisons justes & raisonnables, dont » l'esprit a sû prendre la direction, il n'y a » point de rupture à appréhender : car ou » elles durent toute la vie, ou elles se dé- » gagent insensiblement avec discrétion & » bienséance. Il est certain que la nature » a mis en nos cœurs quelque chose d'ai- » mant, (si on le peut dire,) quelque prin- » cipe secret d'affection, quelque fond ca- » ché de tendresse, qui s'explique & se rend » communicable avec le temps; mais, &c.

Voici comment cela étoit imprimé dans la belle Edition de Paris de 1690. *in-quarto* (2).

Voilà où aboutissent les amours & les amitiés.

Sur le cœur, par raisons justes & raisonnables, dont le cœur a sû prendre la division, il n'y a point de rupture à appréhender; car ou elle dure toute la vie, ou elle se dégage insensiblement avec discrétion & diligence. Il est certain que la nature a mis dans nos cœurs quelque chose de riant, si on le peut dire, quelque principe secret d'affec-

(1) Tome IV. pag. 302. | (2) Tome I. pag. 423.

1697. *tion qui fait cacher la tendreſſe, qui s'explique, & ſe rend communicable avec les amis. Mais*, &c (1).

A-t'on jamais vû un ſi effroyable galimatias ? Certainement, ſi l'on conſidére combien ces Ecrits de Monſieur de Saint-Evremond étoient défigurés, on aura lieu d'être ſurpris qu'ils ayent été ſi bien reçus du public. Il falloit qu'il y reſtât encore de grandes beautés ! Ces mêmes beautés mettoient Monſieur de Saint-Evremond à couvert de la critique des connoiſſeurs, & le diſculpoient à l'égard des fautes qui venoient de l'ignorance des Imprimeurs & des Copiſtes. Il n'y eut qu'un Auteur aſſez obſcur qui s'avisât de les lui attribuer. Ce Cenſeur ne pouvoit pas ignorer que M. de Saint-Evremond n'avoit eu aucune part à l'impreſſion des ouvrages publiés ſous ſon nom, & qu'on y avoit même ajoûté pluſieurs Piéces qui n'étoient point de lui. Pourquoi le rendre reſponſable des fautes qu'il n'avoit point faites ? Mais les Auteurs qui écrivent pour du pain, s'affranchiſſent de toute ſorte d'égards. Celui-ci n'avoit d'abord en vûe que de donner des *Réfle-*

(1) Dans l'Edition que Barbin fit en 1692. in-douze, on raccommode les ſept premieres lignes de cette maniere, Tome II. p. 190. *Au lieu qu'il n'y a point de réponse à appréhender d'un cœur qui ſe laiſſe conduire par la raiſon ; cet, on ſes inclinations durent toute la vie, ou elles ſe dégagent inſenſiblement avec diſcrétion & prudence.* On laiſſa le reſte comme il étoit dans l'Edition in-quarto.

zions sur les divers stiles & sur la manière d'écrire. C'étoit le titre de son Livre : mais il crut qu'il trouveroit mieux son compte à le faire passer pour une Critique de M. de Saint-Evremond, & il l'ajusta à cette idée. Cet ouvrage parut en 1698, sous le titre de DISSERTATION *sur les Oeuvres mêlées de Monsieur de Saint-Evremond, avec l'examen du Factum qu'il a fait pour Madame la Duchesse Mazarin, contre Monsieur le Duc Mazarin, son mari.* L'Auteur se déguisa sous le nom de *Dumont :* mais on sait que c'étoit un Provençal nommé Cotolendi, le même qui publia en 1694. un volume de fades plaisanteries, sous le titre d'ARLEQUINIANA (1). On croit que Monsieur Erard, piqué de la Réponse que Monsieur de Saint-Evremond avoit faite à son Plaidoyé contre Madame Mazarin, a eu part à cette Critique (2). 1697. 1698.

Le sieur Cotolendi convient dans sa Préface que les Œuvres de Monsieur de Saint-Evremond étoient en possession de l'approbation du public. *Jamais Auteur*, dit-il, *n'a été si heureux : il y a cinquante ans, & peut-être plus, que l'on admire ses ouvrages, & personne ne s'est encore apperçu*

(1) Voyez l'Avertissement qui est à la tête du THEATRE ITALIEN de Gherardi, & les NOUVELLES *de la République des Lettres*, Février 1706, p. 208.

(2) Voyez le DICTIONNAIRE *historique & critique*, à l'Article d'HENAULT. Rem. B.

1698. *qu'on n'entend point la plûpart des choſes qu'il dit ; & il y a dans le public une tradition de reſpect pour lui, qui fait que ſes moindres fragmens ſont regardés comme des myſtéres qu'on adore en ſilence, ſans oſer les approfondir.*

Il ne doute point qu'on ne ſe prévienne d'abord contre ſa Critique ; mais il eſpére que ſi on l'examine ſans préjugé, on reviendra de cette prévention. » Le ſeul titre, » *dit-il*, va d'abord révolter contre moi » une infinité de partiſans de Monſieur de » Saint-Evremond ; & comme en la liſant » (s'ils font tant que de la lire) ils n'ap» porteront qu'un eſprit de prévention in» véterée & preſqu'invincible, ils trouve» ront dans mes Remarques des abſurdités » infinies ; mais s'il eſt poſſible de les lire » juſqu'au bout, d'examiner eux-mêmes » les expreſſions claires que je ſubſtitue à » la place des phraſes obſcures de Monſieur » de Saint-Evremond, s'ils voyent mani» feſtement qu'il ſe contredit en beaucoup » d'endroits, qu'il n'entend point pluſieurs » choſes dont il parle, & qu'il ſe trompe » même ſur les plus communes, je les » prie, pour leur propre honneur, de » revenir de leur prévention, & d'être » en garde contre ſon brillant & ſa viva» cité.

Après tout, il avoue que *les Réflexions*

qu'il hazarde, ne peuvent faire aucun mal 1698.
à la grande réputation de Monſieur de Saint-Evremond. Je ſuis, ajoûte-t'il, *un homme inconnu, ſans autre capacité que quelques lectures mal digerées; & ainſi, mes penſées, ſur ſes ouvrages, ne ſont d'aucune conſéquence.* Le Public en a jugé de même.

Monſieur de Bauval, qui avoit reçu cet ouvrage, n'en voulut point parler dans ſon Journal, qu'il ne sût auparavant ſi M. de Saint-Evremond ne le trouveroit pas mauvais. Il écrivit là-deſſus à M. Silveſtre, & lui apprit en même temps qu'on faiſoit à Paris une Réponſe ſur cette Critique. M. de Saint-Evremond pria M. Silveſtre de témoigner à M. de Bauval combien il étoit ſenſible à ſon honnêteté. *Je n'ai point lû encore*, ajoûte-t'il (1), *la critique de ce qu'on appelle mes* ouvrages. *Il y a beaucoup de ces petits Ecrits qui ſont de moi, beaucoup plus qui n'en ſont pas; & dans ceux qui en ſont véritablement, on ne ſauroit croire combien il y a de choſes ajoûtées ou retranchées. Je n'appréhende point la critique; où elle eſt juſte, je me corrigerai, où elle ne l'eſt pas, je me contenterai que le Cenſeur n'ait pas raiſon. Ce que je crains, c'eſt l'*Apologie *dont vous me parlez. Comme Monſieur de Bauval a des amis & des intelligences par tout, & que ſon mérite lui a donné un*

(1) Tome VI. pag. 190. 191.

1698. *grand crédit chez tous les Gens de Lettres, il m'obligera infiniment d'empêcher l'impreſſion de cette Apologie zélée.*

Peu de temps après, Monſieur Silveſtre envoya cette critique à Monſieur de Saint-Evremond, & voici le Jugement qu'il en fit : » Je vous renvoye, *dit-il* (1), la cri» tique de mes *ouvrages* : je l'ai lûe avec » attention ; & après l'avoir lûe, je ne ſai » ſi je me dois plaindre ou louer de ſon » Auteur. Vouloir détromper les hommes » abuſés, dit-il, cinquante ans durant de mes » Ecrits, c'eſt avoir un zéle pour le public » qui n'eſt pas fort obligeant pour moi : » mais c'eſt me faire une eſpéce d'enchan» teur ; & peut-être qu'il y a plus de mé» rite à ſavoir tromper le monde tant d'an» nées, qu'à le détromper.

» Le fort de la critique conſiſte principa» lement à remarquer mes expreſſions em» barraſſées. Je pourrois prendre la cen» ſure pour un bon conſeil ; car j'ai intérêt » qu'on entende mes penſées. Je lui dois » conſeil pour conſeil ; qu'il mette moins » de netteté dans les ſiennes, on a trop de » facilité à les reconnoître. Les choſes » communes font regretter le temps qu'on » met à les lire : celles qui ſont finement » penſées, donnent à un Lecteur délicat le » plaiſir de ſon intelligence & de ſon goût.

(1) Tome VI. pag. 191.

» J'avoue

» J'avoue que je me contredis quelque- 1698.
» fois. Je loue la constance à une Demoi-
» selle dont je crois être aimé ; je con-
» seille l'infidélité à celle qui aime un au-
» tre amant : je ne suis pas de même hu-
» meur, de même sentiment à trente ans
» qu'à soixante, à soixante qu'à quatre-
» vingt. Autre contradiction.

» Après tout, je trouve beaucoup de
» choses dans cette critique fort bien cen-
» surées, beaucoup de diversions à propos
» de ce qu'il dit, sur ce qu'il fait dire à
» Monsieur de Meaux, à Monsieur de Ni-
» mes, à Monsieur Despréaux, au Pere
» Bouhours, à d'autres Modernes. Je ne
» puis nier qu'il n'écrive bien : mais son
» zéle pour la religion & pour les bonnes
» mœurs, passe tout : je gagnerois moins
» à changer mon stile contre le sien, que
» ma conscience contre la sienne.

» J'estime fort son exactitude dans la
» critique. Il s'attache à censurer des Trai-
» tés même qui ne sont pas de moi, des
» fautes dans ceux qui en sont, que je n'ai
» pas faites. Il est vrai qu'il me donne trop
» de louanges quelquefois. Tout bien com-
» pensé, la faveur passe la sévérité du ju-
» gement ; & je puis dire avec sincérité,
» que j'ai plus de reconnoissance de la gra-
» ce, que de ressentiment de la rigueur.
» Il peut avoir déja la satisfaction de voir le

1698. » profit que je tire de ſes leçons ſur le Chriſ-
» tianiſme. Les Auteurs ne pardonnent
» rien, pas les Philoſophes, pas les Saints:
» tout ignorant, tout profane que je ſuis,
» je ne pardonne pas ſeulement à Monſieur
» Dumont : je lui ſai bon gré de ſa criti-
» que. Je ne me tiendrois pas ſi obligé à
» celui qui feroit mon APOLOGIE : je hais
» l'indiſcrétion du zéle ; plus prêt à déſa-
» vouer le bien, que le mal qu'on diroit
» de moi.

Cette Apologie fut publiée à Paris, ſix mois après la critique, ſous ce titre : APOLOGIE *des Oeuvres de Monſieur de Saint-Evremond, avec ſon éloge & ſon portrait, & un diſcours ſur les critiques*, &c. Monſieur Boyer de Ruviere, Avocat, en eſt l'Auteur. Voici le jugement qu'en fit M. de Saint-Evremond. *J'ai trouvé*, dit-il (1), *le* DISCOURS SUR LES CRITIQUES *fort bon. L'Auteur écrit bien ; mais je ne me reconnois pas dans le portrait qu'il fait de moi. A m'honorer moins, il m'auroit moins défiguré : je ne laiſſe pas de lui être fort obligé de ſon zéle & de ſes ſoins. Je pourrois m'exempter de la reconnoiſſance, en diſant qu'il a écrit pour une autre perſonne que pour moi.*

1699. Madame Mazarin alloit paſſer la belle ſaiſon à Chelſey, village ſur les bords de la Tamiſe, à trois mille de Londre. Ce lieu

(1) Tome VI. pag. 193.

devenoit alors le rendez-vous des perſonnes qui compoſoient ſa Cour. Monſieur de Saint-Evremond s'y rendoit aſſiduement. On y goûtoit les plaiſirs innocens de la campagne : mais tous ces plaiſirs ceſſerent en 1699. Madame Mazarin tomba malade au mois de Juin de cette année-là, & mourut le deuxiéme de Juillet ſuivant, âgée d'environ cinquante-trois ans. Elle conſervoit encore toute ſa beauté. Le temps qui détruit tout, avoit reſpecté ſes charmes. Je ne ferai point ici ſon éloge, Monſieur de Saint-Evremond l'a fait en mille endroits de ſes ouvrages. Vous me demandez, Monſieur, dans quelle ſituation d'eſprit elle eſt morte, par rapport à la Religion : vous avez déja vû les ſentimens que Monſieur de Saint-Evremond lui attribue dans une de ſes Lettres (1) ; vous pouvez vous aſſurer qu'elle les a conſervé juſqu'à la fin. 1699.

Monſieur de Saint-Evremond fit une perte irréparable par la mort de Madame Mazarin. Le commerce d'une perſonne ſi accomplie, lui tenoit lieu de toutes choſes : il lui faiſoit oublier ſa diſgrace, & lui fourniſſoit mille agrémens. La maiſon de cette Ducheſſe étoit devenue comme la ſienne. En perdre l'uſage, c'étoit être réduit à un ſecond exil plus inſupportable.

(1) Voyez ci-deſſus, pag. 168. & ſuiv.

1699. que le premier. Madame Mazarin avoit toujours eu beaucoup d'eſtime & de conſidération pour lui. Elle le grondoit quelquefois ; car il entroit un peu d'inconſtance & de caprice dans ſon humeur ; mais ces ſaillies n'avoient point de ſuites. Elle ſe pouvoit auſſi peu paſſer de ſon entretien, qu'il eût pû vivre ſans elle. Dans le fond, elle n'avoit point d'ami plus fidéle & plus ſolide, & cet attachement réciproque avoit duré vingt-cinq ans. Il fut ſi touché de ſa mort, que pendant long-temps, il ne pouvoit parler de Madame Mazarin, ſans donner des marques de ſa douleur. Il a exprimé ſes regrets dans des STANCES (1), où il dépeint le rare mérite de cette illuſtre perſonne.

Les amis qu'il avoit en France renouvellerent alors leurs ſollicitations, pour l'engager à y retourner. Ils crurent que la mort de Madame Mazarin avoit rompu les liens qui l'attachoient ſi fortement à l'Angleterre ; & qu'il ſeroit bien aiſe d'aller retrouver ſes anciens amis, & de quitter des lieux qui ne faiſoient qu'entretenir ſa douleur. Mais il les pria de conſidérer qu'à ſon âge, on ne pouvoit guére changer de climat, ſans altérer ſa ſanté : qu'ainſi, il ne croyoit pas devoir ſortir d'un pays où il ſe portoit aſſez bien, & où il lui reſtoit encore beau-

(1) Tome VI. page 248. & ſuiv.

coup d'amis, pour se transplanter dans une espéce de nouveau monde ; & qu'après tout, ses affaires se trouvoient dans une situation qui ne lui permettoit pas de quitter l'Angleterre. *Vous ne pouviez pas*, dit-il à Monsieur le Marquis de Canaples, ensuite Duc de Lesdiguieres (1), *vous ne pouviez pas me donner de meilleures marques de votre amitié, qu'en une occasion où j'ai besoin de la tendresse de mes amis & de la force de mon esprit, pour me consoler. Quand je n'aurois que trente ans, il me seroit difficile de pouvoir rétablir l'agrément d'un pareil commerce. A l'âge où je suis, il m'est impossible de le remplacer. Le vôtre, Monsieur, & celui de quelques personnes, qui prennent part encore à mes intérêts, me seroient d'un grand secours à Paris : je ne balancerois pas à l'aller chercher, si les incommodités de la derniere vieillesse n'y apportoient un grand obstacle. D'ailleurs, que ferois-je à Paris, que me cacher, ou me présenter avec différentes horreurs, souvent malade, toujours caduc, décrépit ? On pourroit dire de moi, ce que disoit Madame de Cornuel d'une Dame :* Je voudrois bien savoir le cimétiere où elle va renouveller de carcasse (2). *Voilà de bonnes raisons pour ne* 1699.

(1) Tome VI. pag. 255. 256. Voyez aussi pag. 260. 261.

(2) Cette Dame qui avoit naturellement le teint pâle & défait, paroissoit quelquefois avec un teint frais & vermeil, &c.

1699. *pas quitter l'Angleterre. La plus forte, c'*
que le peu de bien que j'ai, ne pourroit p
paſſer la mer avec moi; il me ſeroit com
impoſſible de le tirer d'ici: c'eſt preſque rie
mais je vis de ce rien-là. Madame Maza
m'a dû juſqu'à huit cens livres ſterlin
elle me devoit encore quatre cens guinée
quand elle eſt morte. Aſſûrément, elle d
poſoit de ce que j'avois, plus que moi-mêm
Les extrémités où elle s'eſt trouvée ſont i
concevables. Je voudrois avoir donné ce q
me reſte, & qu'elle vécût. Vous y perd
une de vos meilleures amies: vous ne ſa
riez croire combien elle a été regrettée du
public & des particuliers. Elle a eu tan
d'indifférence pour la vie, qu'on auroit cr
qu'elle n'étoit pas fâchée de la perdre. Les
Anglois, qui ſurpaſſent toutes les Nations à
mourir, la doivent regarder avec jalouſie.

Après la mort de Madame Mazarin, Monſieur de Saint-Evremond trouva un amuſement agréable dans le commerce de Madame la Marquiſe de la Perrine, comme on le verra par les BILLETS qu'il lui écrit.

Je vins en Angleterre dans ce temps-là, & j'avois ſouvent l'honneur de voir Monſieur de Saint-Evremond. Je le ſollicitai pluſieurs fois de publier ſes ouvrages, mais il s'en défendoit toujours; & j'appris enſuite que ſes amis n'avoient jamais pû

l'engager à les donner. Il me dit lui-même 1699.
qu'il avoit refusé trois cens guinées du Marquis de Saissac, qui les lui demandoit, avec un petit mot de Préface, où il les reconnût pour siens. Monsieur de Barillon, Ambassadeur de France, lui offrit cent livres sterling, pour la seule COMEDIE DES OPERA. On le tenta par d'autres endroits, mais toujours inutilement. Le sieur Barbin le pria de lui envoyer son portrait, avec ses derniers Ecrits, & de marquer les Piéces qui étoient de lui, dans les volumes qu'on avoit imprimé sous son nom. Voici la réponse qu'il lui fit.

» Je vous suis fort obligé, *dit-il* (1), de » la bonne opinion que vous avez des ba» gatelles qui me sont échappées, & qu'on » a la bonté de nommer mes OUVRAGES. » Si j'étois d'un âge où l'imagination m'en » pût fournir de pareilles, telles qu'elles » pourroient être, je ne manquerois pas » de vous les envoyer. La beauté de l'im» pression les feroit valoir. Mais le peu d'es» prit que j'ai eu autrefois, est tellement » usé, que j'ai peine à en tirer aucun usa» ge, pour les choses même qui sont né» cessaires à la vie. Il ne s'agit plus pour » moi de l'agrément; mon seul intérêt, » c'est de vivre.

» Vous me demandez que je vous fasse

(1) Tome VI. pag. 117. & suiv.

1699. » ſavoir les choſes qui ſont de moi, dans » les petites Piéces qu'on a imprimées ſous » mon nom. Il n'y en a preſque point où » je n'aye la meilleure part; mais je les » trouve toutes changées, ou augmentées. » Les *groſſes cloches de Saint Germain des* » *Prez*, que Luigi *admiroit*, ne m'appar- » tiennent sûrement pas (1). C'eſt la pre- » miere addition qui me vient dans l'eſ- » prit. LES CHARMES DE L'AMITIÉ, la » longue LETTRE DE CONSOLATION à » une Demoiſelle, les REFLEXIONS SUR » LA DOCTRINE D'EPICURE, l'ELO- » QUENCE DE PETRONE, & quelques au- » tres, dont il ne me ſouvient pas, ne » m'appartiennent en rien.

» Si j'étois jeune & bien fait, je ne ſe- » rois pas fâché qu'on vît mon portrait à » la tête d'un Livre : mais c'eſt faire un » mauvais préſent au Lecteur, que de lui » donner la vieille & vilaine image d'un » homme de quatre-vingt-cinq ans.

1700. Le ſieur Barbin ne laiſſa pas de donner en 1700. un volume intitulé : *Nouvelles Oeuvres de Monſieur de Saint-Evremond.* L'Abbé Raguenet en fit la Préface, ſous le nom de ce Libraire. Il dit que *pour ſatisfaire le public*, qui *demandoit avec plus*

(1) Dans les RÉFLEXIONS SUR LES OPERA, on avoit fait dire à Monſieur de Saint Evremond, que Luigi *fut ravi d'entendre la premiere fois les groſſes Cloches de Saint Germain des Prez.*

d'empreſſement

d'empreſſement que jamais de nouveaux ouvrages de Monſieur de Saint-Evremond, *il avoit ramaſſé toutes les Piéces qu'il avoit pû trouver à Paris entre les mains des perſonnes, à qui Monſieur de Saint-Evremond les avoit envoyées.* Il ajoûte qu'*il n'avoit pas tenu même à lui qu'il n'en eût fait venir d'Angleterre ;* & rapporte la Lettre que M. de Saint-Evremond lui avoit écrite. Il remarque enſuite que *les belles Lettres de Monſieur de Saint-Evremond à Monſieur le Comte de Lionne, font la plus précieuſe partie de ce Recueil ;* que ce Seigneur *avoit refuſé de les lui donner ; mais qu'ayant trouvé le moyen de les avoir d'ailleurs, il eſpére qu'il ne trouvera pas mauvais qu'on les débite.* » Je me flatte auſſi, *ajoûte-t'il*, que » Monſieur de Saint-Evremond ne me ſaura pas mauvais gré d'avoir fait venir d'Angleterre ſon portrait, qu'il n'avoit pas » jugé à propos de m'envoyer, & de l'avoir » fait graver par le célébre Chevalier Edelinck, pour le mettre à la tête de ce Recueil, puiſque je n'ai eu d'autre intention » en cela que de ſatisfaire le public, qui le » demande depuis ſi long-temps. 1700.

Ce Recueil contenoit le *Jugement* de Monſieur de Saint-Evremond, ſur la critique de ſes ouvrages, l'*Eloge* de Monſieur de Turenne, des *Lettres* à Monſieur le Marquis de Canaples, à Monſieur le Comte

1700. de Lionne, à Monsieur Corneille, & quelques Piéces en vers : mais ce qu'il y avoit de Monsieur de Saint-Evremond, ne faisoit que le tiers du volume ; le reste ne servoit qu'à le grossir. C'étoit la méthode de Barbin. Cependant, il a recouvré par-là plusieurs Piéces dont Monsieur de Saint-Evremond n'avoit point de copie, & qui se seroient perdues.

Le Sieur Cotolendi publia dans ce temps-là un Livre qu'il avoit d'abord intitulé *Dialogues des nouveaux Dieux ;* mais, pour le mieux vendre, il changea ce titre en celui de SAINT-EVREMONIANA ; *ou Dialogues des nouveaux Dieux.* Il assûre dans la Préface, que c'est *un Recueil de plusieurs choses que quelques personnes s'étoient souvenues d'avoir oüi dire autrefois à Monsieur de Saint-Evremond*, & que les *réflexions* qu'on y trouve, *étoient ou pouvoient être ses sentimens.*

Il fit imprimer à la suite de cette Préface, le Jugement de Monsieur de Saint-Evremond sur la Critique de ses Ouvrages, avec une *Réponse* où l'Auteur, c'est-à-dire, le Sieur Cotolendi, avoue que *la Dissertation qu'il a faite n'a point détrompé le monde, puisque,* comme dit Monsieur de Saint-Evremond, *elle n'est tombée que sur des Piéces qu'on a insérées parmi celles qu'il a faites, & sur quelques endroits dont on*

a gâté celles qu'il reconnoît. Le charme 1700.
de ſes écrits, ajoute-t-il, *eſt trop fort pour le rompre ; & il faudroit que le monde reconnût en moi une force ſupérieure, dont je ſuis bien éloigné . . . . . Pour donner aux honnêtes gens un plaiſir parfait, il ſeroit à ſouhaiter qu'il voulût ramaſſer tout ce qu'il a fait, ſans aucun mélange. Je ſai bien qu'il eſt au-deſſus de cette ſorte de gloire ; mais lui eſt-il permis de négliger une réputation auſſi-bien établie que la ſienne, & de ſouffrir parmi ſes Oeuvres des Piéces qui le déshonorent ?*

Dans la Préface du *Saint-Evremoniana*, le Sieur Cotolendi dit qu'il laiſſe le jugement de ces deux Ecrits au Public ; que *pour lui qui y prend peu d'intérêt, il n'en dira qu'un mot.* » La guerre des Auteurs, *ajoute-t'il*, » n'eſt pas une choſe nouvelle ; & pourvû » que l'on n'attaque que les ſentimens & » les expreſſions, ſans y rien mêler d'in- » jurieux contre la perſonne, ces peti- » tes querelles ne font que divertir, & » peut-être déſabuſer les honnêtes gens, » qui ne ſe font pas un point d'honneur de » revenir de leur prévention. Y a-t'il un » Auteur au monde qui prétende ne s'être » jamais trompé ? Et au contraire les ou- » vrages, quelques excellens qu'ils ſoient, » ne portent-ils pas toujours le caractére » de la foibleſſe de l'eſprit humain ? Mon-

1700. » ſieur de Saint-Evremond a écrit pluſieurs » bonnes choſes, & il s'eſt trompé dans » d'autres : mais en quoi il a tort, c'eſt » d'avoir ſi fort abandonné ſes Œuvres » à l'avidité des Libraires, qu'il ait ſouf- » fert que des Piéces indignes, après » avoir couru le monde ſans honneur, ſe » ſoient venu refugier dans ſes Livres, » comme dans un aſyle, pour uſurper des » applaudiſſemens. Je ſai bien que la gloi- » re d'Auteur ne le touche pas : cependant » les Œuvres de ces Meſſieurs-là reſtent » après leur mort, & ſouvent elles ſoutien- » nent mal leur réputation. On a beau dire, » *ces Piéces ne m'appartiennent en rien, ces* » *endroits ne ſont point de moi* (1) ; eſt-on » toujours obligé de vous croire ? Elles » portent votre nom, le Public ne demande » point d'autre preuve.

Le Public n'a jamais fait un jugement ſi déraiſonnable. Un Auteur a toujours été cru, lorſqu'il a déſavoué des ouvrages d'eſprit qu'on lui attribuoit mal-à-propos : mais le Sieur Cotolendi vouloit établir cette maxime ridicule, pour juſtifier ſon procédé à l'égard de Monſieur de Saint-Evremond.

Le Sieur Cotolendi n'eſt pas le ſeul qui ait fait paſſer ſes productions ſous le nom

(1) Voyez la *Lettre* de Monſieur de Saint-Evremond au Sieur Barbin.

de M. de Saint-Evremond. L'Abbé Pic publia en 1701. un Livre intitulé RECUEIL *d'Ouvrages de Monsieur de Saint-Evremond, qui n'ont point encore été publiés* (1) : mais dans tout ce volume, il n'y avoit de Monsieur de Saint-Evremond, que le commencement du *Parallele* de Monsieur le Prince & de Monsieur de Turenne ; & encore étoit-il tout changé (2). Il avoit aussi paru en 1698, un Roman très-bien écrit, intitulé MEMOIRES *de la Vie du Comte de ..... avant sa retraite ; contenant diverses avantures qui peuvent servir d'instruction à ceux qui ont à vivre dans le grand monde, redigés par Monsieur de Saint-Evremond.* Ces Mémoires sont de Monsieur l'Abbé de Villiers, si connu par son *Art de prêcher*, & par plusieurs autres Ouvrages qui ont eu l'approbation du Public (3). 1701.

C'est ainsi que des Auteurs de louage, ou des Ecrivains qui ne vouloient pas être connus, faisoient passer leurs Ecrits sous le nom de Monsieur de Saint-Evremond. Ils se prévaloient de la répugnance qu'il avoit à publier ses véritables Ouvrages :

(1) Imprimé à Paris chez [illegible]. Voyez le Recueil des Pièces fugitives d'Histoire & de Literature, publié à Paris en 1704. II. Partie, pag. 314. & suiv.

(2) Voyez le Billet de Monsieur de Saint-Evremond, Tom VI. pag. 275.

(3) Voyez les PIECES *fugitives*, &c. I. Partie, pag. 114.

1701. ſes amis, comme je l'ai déja dit, n'avoient jamais pû l'y engager ; cependant il ne faiſoit pas difficulté de leur marquer les Piéces qu'on lui avoit fauſſement attribuées. Il voulut bien m'accorder la même grace ; mais il ne ſe contenta pas de diſtinguer dans mon exemplaire les ouvrages qu'on lui avoit ſuppoſés, il prit encore la peine de faire pluſieurs corrections dans ceux qui étoient de lui : il en corrigea auſſi quelques-uns que j'avois en manuſcrit : il me donna même l'explication de quelques endroits qui ſe rapportoient à des circonſtances qui ne m'étoient pas connues. Ayant trouvé, par exemple, qu'il ſe donnoit le nom de *Côteau* (1), je le priai de m'apprendre l'origine de ce mot, qui a été ſi différemment rapportée ; & il me dit que le Comte d'Olonne, le Marquis de Bois-Dauphin, & lui, étoient les trois Côteaux dont on avoit tant parlé, & ajouta les particularités que vous avez déja vûes (2). La converſation que nous eûmes ſur les *Côteaux*, lui donna occaſion de les faire entrer dans la LETTRE qu'il écrivit alors à Mylord Galloway, pour le féliciter du Régiment des Gardes Hollandoiſes à cheval, que le Roi lui avoit donné. » Je » trouve, *dit-il*, *parlant de Monſieur le*

(1) Tome VI. pag. 68. & 114.

(2) Voyez ci-deſſus, pag. 30.

» *Marquis de Puizieux* (1), qu'il agit fort 1701.
» prudemment de ſuivre le méchant goût
» des vins de Champagne d'aujourd'hui,
» pour vendre les ſiens. Je n'aurois jamais
» crû que les vins de Reims fuſſent deve-
» nus des vins d'Anjou par la couleur &
» par la verdeur. Il faut du vert aux vins
» de Reims; mais un vert avec de la cou-
» leur, qui ſe tourne en ſéve quand il eſt
» mûr: la ſéve en eſt amoureuſe, & on
» ne le boit qu'à la fin de Juillet. Vous
» avez été amant autrefois, *ajoute-t-il*,
» & peut-être croyez-vous que le terme
» d'*amoureux* eſt profané; cependant c'eſt
» le terme des grands connoiſſeurs, des
» Olonnes, des Bois-Dauphins & de vo-
» tre ſerviteur, Côteaux autrefois fort re-
» nommés.

Dans ce temps-là, Monſieur de la Motte, en qui l'amour des ſciences ſe trouve réuni avec un zéle obligeant & officieux pour les gens de Lettres (2), m'écrivit d'Amſterdam, que le Libraire (3) qui avoit imprimé pluſieurs fois les *Oeuvres mêlées de Saint-Evremond*, ſe diſpoſoit à en faire une nouvelle Edition, ſur un Exemplaire

(1) Tome VI. pag. 277.

(2) Voyez l'Epitre dédicatoire que Monſieur Coſte a miſe au-devant de la troiſiéme Edition de ſa traduction du Traité *de l'Education des Enfans*, de Monſieur Locke, imprimé à Amſterdam en 1722.

(3) Le ſieur Pierre Mortier, Libraire à Amſterdam.

ıais quelque 1703.
ılut bien me
ı. Il me dit
ıi devoit être
ıs l'être ; car
ıe lui paroiſ-
our être mi-
au Libraire
er à ſon Edi-
ɔit infiniment
ɾoit faites juſ-
nt-Evremond
lier ſes ouvra-
que cette Edi-
je tranſcrivois
ımuniquois les
priai de revoir
primées, dont
Lorſque nous
ſoin de réta-
avoit ſup-
ſeule lettre.
s où chaque
ıe ce qui lui
re, des allu-
les faits peu
articuliéres,
nfirmités me
ne vécût pas

blique des Lettres,

1703. où l'on avoit marqué les Piéces que Monsieur de Saint-Evremond désavouoit. Je répondis à M. de la Motte que j'en pouvois fournir un beaucoup plus exact que celui-là. Le Libraire me pria de le lui communiquer, & je le lui envoyai peu de temps après. J'avois mis ensemble, & dans une espéce d'ordre, tous les Ouvrages publiés sous le nom de Monsieur de Saint-Evremond, qui étoient effectivement de lui : j'y avois fait entrer ses corrections, & ajouté quelques Piéces qui n'avoient pas encore vû le jour; enfin, j'avois profité des éclaircissemens qu'il m'avoit donnés.

Voilà, Monsieur, ce que contenoit cet Exemplaire, puisque vous souhaitez de le savoir. Je me proposois par-là deux choses; l'une, de recueillir en un corps les Piéces qui étoient véritablement de Monsieur de Saint-Evremond; & l'autre, de le porter à donner lui-même une Edition de ses Ouvrages. En effet, je lui dis ce que j'avois pris la liberté de faire à son insu; &, comme on n'avoit pas encore commencé d'imprimer en Hollande, je lui représentai qu'il seroit bien plus convenable de publier tous ses Ecrits, tels qu'il les avoit composés, que de souffrir qu'on en réimprimât une partie, aussi défectueuse qu'elle le seroit encore dans la nouvelle impression de Hollande. Il parut d'abord

assez éloigné de ce dessein ; mais quelque temps après il se rendit, & voulut bien me confier le soin de cette Edition. Il me dit aussi qu'*il me marqueroit ce qui devoit être imprimé, & ce qui ne devoit pas l'être* ; car il y avoit plusieurs Piéces qui ne lui paroissoient pas assez importantes pour être mises au jour. J'écrivis d'abord au Libraire d'Amsterdam de ne plus songer à son Edition : qu'à la vérité, elle seroit infiniment meilleure que celles qu'on avoit faites jusqu'alors ; mais que M. de Saint-Evremond s'étant enfin déterminé à publier ses ouvrages, il valoit mieux attendre que cette Edition parût (1). Cependant, je transcrivois ses manuscrits, & lui communiquois les copies que j'en faisois. Je le priai de revoir encore une fois les Piéces imprimées, dont il avoit perdu les originaux. Lorsque nous les lisions ensemble, j'avois soin de rétablir les noms propres que l'on avoit supprimés, ou désignés par une seule lettre. Je m'instruisois aussi du temps où chaque Piéce avoit été composée, de ce qui lui avoit donné occasion de l'écrire, des allusions qu'il pouvoit y avoir à des faits peu connus, à des circonstances particuliéres, &c. Son grand âge & ses infirmités me donnant lieu de craindre qu'il ne vécût pas 1703.

(1) Voyez les NOUVELLES *de la République des Lettres*, Août 1704. pag. 163.

1703. long-temps, je faisois toute la
possible; & notre revision étoit
finie, lorsque je fus obligé d'al
quelques mois à la campagne.

Pendant ce temps-là, Monsieur
Evremond, qui étoit incommo
strangurie, se trouva tout à coup f
bli par les fréquentes insomnies q
causoit, & l'appétit lui manqua.
témoigna plusieurs fois le desir q
de me voir. Il pria même M. le
m'écrire de venir au plûtôt: mais
ne m'ayant point été envoyée en d
me fut rendue trop tard. J'en reçus
me temps une seconde, qui m'ap
que Monsieur de Saint-Evremon
mort le vingtiéme de Septembre
avoir fait un testament, où il avoit
de son bien en faveur de ses domest
des pauvres (1), & de quelques-uns
amis, parmi lesquels il m'avoit fait
neur de me mettre. Il ne parla point

(1) Ce Testament est datté du 24 d'Aout 1703. En voici le commencement. *Je soussigné*, CHARLES DE SAINT DENIS LE GUAST, Seigneur de SAINT-EVREMOND, *demeurant dans la Paroisse de Saint James Westminster, étant dans mon bon sens, mémoire & entendement, & voulant disposer de ce qui me reste de mes biens après ma mort: Premierement, j'implore la misericorde de Dieu*
met mon ame entre ses
Je laisse à mon Execu
mentaire le soin de faire
ver mon corps, sans pom
la maniere qu'il trouvera
convenable. Je donne au
vres François réfugiés la
de vingt livres sterling. Je
aux pauvres Catholiques
d'autre Religion telle que ce
la somme de vingt livres
ling, &c.

manuscrits dans son testament : mais quel- 1703.
ques heures avant sa mort, M. le Févre lui ayant demandé comment il souhaitoit qu'on en disposât, il nomma M. Silvestre; & ils lui furent remis par ordre de Mylord Galway, qui étoit Exécuteur testamentaire. Il mourut âgé de quatre-vingt-dix ans, cinq mois & vingt jours. Il avoit ordonné par son testament, qu'il fût enterré *sans pompe*, & on se conforma à sa volonté. Mais on choisit pour le lieu de sa sépulture l'Abbaye ou Eglise Collégiale de Westminster, célébre par les tombeaux des Rois d'Angleterre, & par ceux d'un nombre de personnes distinguées par leur naissance, ou par leur savoir & par leur esprit. Il est enterré dans la Nef, proche du Cloître, auprès des illustres Casaubon, Camden, Barrow, & des célébres Poëtes Anglois, Chaucer, Spencer, Cowley, &c. Son Buste est posé au-dessus de son Epitaphe gravée sur un marbre blanc, placé vis à vis du lieu où il est enterré. Je vous en envoye le dessein.

Il conserva jusqu'à la fin une imagination vive, un jugement solide & une mémoire heureuse. Les douleurs sensibles & cuisantes qu'il souffroit dans sa maladie, ne troublerent jamais sa tranquillité. Il les supporta avec une fermeté & une constance, qui doit être enviée des Philosophes du premier rang.

1703. Voici le Portrait de Monsieur de Saint-Evremond.

Monsieur de SAINT-EVREMOND avoit les yeux bleus, vifs & pleins de feu, le front large, les sourcils épais, la bouche bien faite & le soûris malin, la physionomie agréable & spirituelle. Vingt ans avant sa mort, il lui vint entre les deux sourcils une loupe qui grossit beaucoup. Il avoit eu dessein de la faire couper; mais comme elle ne l'incommodoit point, & que cette espéce de difformité ne lui faisoit aucune peine, M. le Févre lui conseilla de la laisser, de peur que cette opération n'eût de fâcheuses suites dans une personne de son âge. Il se railloit souvent sur sa loupe, aussi bien que sur sa grande calotte & sur ses cheveux blancs, qu'il avoit mieux aimé garder, que de prendre la perruque.

Ses maniéres étoient gracieuses & engageantes, sa conversation vive & enjouée, ses reparties promptes & heureuses.

On voit très-peu de personnes qui sachent bien lire. Monsieur de Saint-Evremond me disoit un jour qu'il n'en avoit pas connu trois en sa vie. Il possédoit cet art parfaitement; & ce qui n'est guére moins rare, il faisoit très-agréablement un conte.

Il avoit beaucoup de penchant à la Satire. Le ridicule qu'il remarquoit dans les

hommes, le réjouissoit : il se plaisoit à le 1703
faire sentir par une raillerie fine & piquante, ou par une ironie ingénieuse. Il ne faut pas toujours prendre à la lettre les louanges qu'il donne dans ses ouvrages. Ce sont quelquefois des traits satiriques. Madame Mazarin ne s'y trompoit pas ; & elle l'appelloit, en plaisantant, *le vieux Satire*. Mais il étoit devenu plus indulgent, ou plus réservé sur la fin de sa vie, préférant, comme il le dit lui-même, le secret de dire des vérités obligeantes, à l'art de donner des louanges malignes (1).

Il a toujours parlé de sa disgrace, avec cette fermeté & cette assurance, qui siéent si bien à un honnête homme. Quelque passion qu'il eût de revoir sa patrie, il n'a jamais demandé son retour d'une maniére basse & rampante.

Il avoit un fonds de joie, de bonne humeur, qui au lieu de diminuer dans sa vieillesse, sembloit prendre de nouvelles forces. On en trouvera des marques dans les ouvrages qu'il a écrits dans ce temps-là. Il aimoit la compagnie des jeunes gens ; il se plaisoit au récit de leurs avantures : l'idée des divertissemens qu'il n'étoit plus en état de goûter, occupoit agréablement son esprit.

(1) Voyez le *Sonnet*, Tome V. pag. 136.

1703. Il ne se piquoit point d'une morale trop rigide : cependant, il avoit toutes les qualités d'un homme d'honneur. Il étoit équitable, généreux, reconnoissant, plein de douceur & d'humanité.

Vous me demandez, Monsieur, ce qu'il pensoit sur la Religion : je vous dirai qu'il a toujours fait profession de la Religion Romaine, où il étoit né. Cependant, vous m'assûrez qu'on vous l'a représenté comme un esprit fort, & qu'on se fondoit sur ce que dans sa derniere maladie, il avoit refusé de voir des Prêtres. Vous me chargez, en même temps, de ne vous rien dire sur un sujet si important, que je ne sache par moi-même. Je vous ai donc répondu par avance, Monsieur, en vous apprenant que j'étois à la campagne. Pour ce qui regarde ses conversations ordinaires, je puis vous assurer qu'il ne lui échappoit jamais rien de licentieux contre la Religion. Il ne pouvoit souffrir que l'on en fist un sujet de plaisanterie. La seule bienséance, disoit-il, & le respect que l'on doit à ses concitoyens, ne le permettent pas.

On voit par ses Ecrits qu'il avoit de l'érudition ; mais c'étoit une érudition polie, & convenable à un homme de sa profession & de sa qualité. L'histoire des gens de Lettres & de leurs ouvrages, lui plaisoit beau-

coup. Il en faiſoit quelquefois le ſujet de 1703.
ſes converſations. Un jour qu'on parloit chez lui du ROMAN DE LA ROSE, une perſonne de la compagnie ſoutint qu'Abelard en étoit l'Auteur. Elle avoit lû cela dans les *Eſſais de Littérature* de l'Abbé de Belmont, qui pour avoir l'honneur de vous critiquer, s'eſt hazardé de dire que *Fauchet l'a toujours attribué à Abelard*; & que *c'eſt auſſi le ſentiment de la Croix du Maine* (1). Je remarquai qu'on l'avoit toujours donné à Guillaume de Lorris & à Jean Clopinel, ſurnommé de Meun. Quelques jours après, Monſieur de Saint-Evremond ſouhaita de voir plus au long les preuves de ce que j'avois avancé (2), & je lui envoyai des extraits de Bouchet, de la Croix du Maine, de Fauchet & de Paſquier. J'ai pris la liberté de faire imprimer cette LETTRE parmi les ouvrages de Monſieur de Saint-Evremond (3) : elle ſervira à détromper ceux qui attribuent ce Roman à Abelard; & l'on y verra la différence qu'il y a entre les exemplaires imprimés de cet ouvrage & les anciens manuſcrits.

Monſieur de Saint-Evremond aimoit paſſionnément la Muſique, & n'ignoroit

(1) ESSAIS *de Littérature* de l'Abbé Trigaut de Belmont. Mai 1703. pag. 301. Edition de Hollande.

(2) Tome VI. pag. 295.

(3) *Ibid.* pag. 298.

1703. pas la compoſition. Il notoit lui-même les IDYLES, les PROLOGUES & les autres Piéces qu'on chantoit chez Madame Mazarin (1). Pour la ſymphonie, il en chargeoit le ſieur Paiſible, ou quelque autre habile Muſicien.

La plûpart des Auteurs, contens d'eux-mêmes, & amoureux de leurs productions, ne conſultent perſonne, ou ne ſouffrent qu'impatiemment la critique de leurs amis. Monſieur de Saint-Evremond écoutoit avec plaiſir les difficultés qu'on lui faiſoit ſur ſes ouvrages : il ſouhaitoit qu'on lui fournît quelque choſe de meilleur que ce que l'on reprenoit ; & il ſe corrigeoit, lorſqu'il croyoit qu'on avoit mieux rencontré que lui.

Pour finir le Portrait de Monſieur de Saint-Evremond, j'ajoûterai ici celui qu'il fit lui-même en 1696.

» Après avoir lû, *dit-il* (2), l'Epitaphe » du Comte de Grammont, ſi tu as la » curioſité de connoître celui qui l'a faite, » je t'en donnerai le caractére.

» C'eſt un Philoſophe également éloi» gné du ſuperſtitieux & de l'impie ; un » voluptueux, qui n'a pas moins d'aver-

(1) Tome IV. pag. 171. Tome V. pag. 238. *& ſuiv.* Tome V. pages 316. Tome VI. pag. 6. 54. 170.

(2) Tome VI. pag. 120. *& ſuivantes.*

» ſion

sion pour la débauche, que d'inclination pour les plaisirs ; un homme qui n'a jamais senti la nécessité, qui n'a jamais connu l'abondance. Il vit dans une condition mépriſée de ceux qui ont tout, enviée de ceux qui n'ont rien, goûtée » de ceux qui font consister leur bonheur » dans leur raison. Jeune, il a haï la dissipation, persuadé qu'il falloit du bien » pour les commodités d'une longue vie. » Vieux, il a de la peine à souffrir l'économie, croyant que la nécessité est peu » à craindre, quand on a peu de temps à » pouvoir être misérable. Il se loue de la » nature ; il ne se plaint point de la fortune. Il hait le crime, il souffre les fautes, il plaint le malheur. 1703.

» Il ne cherche point dans les hommes » ce qu'ils ont de mauvais pour les décrier, » il trouve ce qu'ils ont de ridicule pour » s'en réjouir : il se fait un plaisir secret de » le connoître ; il s'en feroit un plus grand » de le découvrir aux autres, si la discrétion ne l'en empêchoit.

» La vie est trop courte, à son avis, » pour lire toute sorte de livres, & charger sa mémoire d'une infinité de choses, aux dépens de son jugement. Il ne » s'attache point aux Ecrits les plus savans pour acquérir la science, mais aux

1703. » plus ſenſés pour fortifier ſa raiſon. Tan-
» tôt il cherche les plus délicats, pour
» donner de la délicateſſe à ſon goût; tan-
» tôt les plus agréables, pour donner de
» l'agrément à ſon génie.

» Il me reſte à vous le dépeindre tel
» qu'il eſt dans l'Amitié & dans la Reli-
» gion. En Amitié, plus conſtant qu'un
» Philoſophe, plus ſincere qu'un jeune
» homme de bon naturel ſans expérience;
» à l'égard de la Religion,

» De juſtice & de charité,
» Beaucoup plus que de pénitence,
» Il compoſe ſa piété :
» Mettant en Dieu ſa confiance,
» Eſpérant tout de ſa bonté,
» Dans le ſein de la Providence
» Il trouve ſon bonheur & ſa félicité.

Après vous avoir donné le portrait de Monſieur de Saint-Evremond, vous vous attendez ſans doute, Monſieur, que je vous parle de ſes Ouvrages : mais il ne me conviendroit point de vous en faire l'éloge ; perſonne n'en connoît le mérite mieux que vous : je n'ai pas beſoin d'en faire l'apologie : il y a quarante ans qu'ils ſont en poſſeſſion de l'eſtime & de l'approbation du Public ; c'eſt déſormais au

Public à juſtifier ſon goût & ſon jugement. 1703.

On lui a reproché que ſes expreſſions étoient obſcures & embarraſſées ; & on ſe fondoit ſur les premieres impreſſions de ſes Ouvrages, où il y avoit en effet pluſieurs endroits obſcurs & même inintelligibles : mais ce n'étoient point là ſes Ouvrages. On peut dire néanmoins qu'ils ne ſont pas à la portée de toute ſorte d'eſprits ; il faut avoir de la pénétration & du goût pour les bien entendre.

On trouve que ſon ſtyle ne coule pas aſſez naturellement ; qu'il eſt trop étudié & trop recherché, & qu'il y a trop d'antithèſes. Il eſt vrai qu'il auroit pû donner à quelques endroits un tour plus aiſé & plus facile : il en convenoit lui-même ; mais il ne vouloit point s'aſſujettir aux régles ſcrupuleuſes des Grammairiens. Il étoit perſuadé qu'un langage trop poli & trop limé énerve le diſcours, & le rend trop ſec & trop uniforme. Il renfermoit beaucoup de choſes en peu de paroles : & ce ſtyle mâle & preſſé paroît toujours plus dur & plus compaſſé qu'un ſtyle plus diffus & moins ſoutenu ; cependant il eſt certain que ſon ſtyle eſt pur & châtié, & qu'il connoiſſoit bien toutes les fineſſes de la Langue. Il penſoit noblement, & s'exprimoit de même. Il approfondiſſoit ſon ſujet ; il en dé-

1703. méloit tous les rapports, & les enviſageoit avec les qualités oppoſées; ce qui a produit naturellement les antithèſes qu'on lui reproche : mais ces ſortes d'oppoſitions ne conviennent pas à toute ſorte de ſujets; c'eſt le ſujet même qui les doit faire naître. Monſieur de Saint-Evremond en ſavoit bien l'uſage, & il n'affectoit point de s'en ſervir.

Les connoiſſeurs ne trouvent pas que ſa Verſification égale la beauté de ſa Proſe. Ses Vers, diſent-ils, n'ont pas aſſez de tour & d'harmonie, ni aſſez de feu & de vivacité : cependant il y a pluſieurs Piéces parmi ſes Poëſies, qui ne cédent en rien à celles de nos meilleurs Auteurs, & où le feu poëtique donne un nouvel éclat à la beauté des penſées. Du reſte, il ne jugeoit pas toujours de ſa Poëſie comme le Public; mais il croyoit qu'on avoit pouſſé trop loin la ſévérité des régles de notre Verſification. Il ne pouvoit ſouffrir qu'on ſacrifiât la penſée à la rime, & la force de l'expreſſion à la cadence des mots. » J'avoue, *dit un* » *Critique ſavant & judicieux* (1), qu'il y » a dans les Vers de Monſieur de Saint-» Evremond des expreſſions qui reſſentent » la Proſe : mais je ne vois pas pourquoi il » ne nous ſeroit pas permis de nous en

(1) BIBLIOTHEQUE *choiſie*, Tom. IX. pag. 332. 333.

» ſervir en françois, dans cette eſpéce de 1703.
» Vers irréguliers, puiſqu'il l'a bien été à
» Horace, en latin, dans ſes Satires, qu'il
» a intitulées SERMONES, ou Converſa-
» tions, pour marquer qu'il vouloit ſe ſer-
» vir du ſtyle de la converſation; & même
» dans ſes EPITRES. Il n'y a que les pen-
» ſées fades ou mauvaiſes, ou le ſtyle
» froid, à quoi il ne faut point faire de
» grace «. On trouvera dans les Vers de Monſieur de Saint-Evremond la même délicateſſe dans les penſées, & la même force dans les expreſſions, que l'on admire dans ſa Proſe : on y découvriroit mille traits ingénieux de ſatire & de plaiſanterie, ſi on avoit connu les perſonnes qui en ſont l'objet.

Je ne m'arrêterai pas davantage ſur ce ſujet, & je paſſerai à l'Edition de ſes ŒUVRES.

Les Manuſcrits de Monſieur de Saint-Evremond ayant été remis entre les mains de Monſieur Silveſtre, il crut que cela l'engageoit à les publier, avec les Piéces qui avoient déja été imprimées; mais, comme il n'ignoroit pas que j'avois déja travaillé dans cette vûe, & qu'il lui manquoit pluſieurs Ouvrages que j'avois, auſſi bien que les corrections & les éclairciſſemens qui m'avoient été donnés par Mon-

1703. ſieur de Saint-Evremond lui-même ; il me fit prier par Mylord Gallway de m'aſſocier avec lui, pour donner une Edition complette des Œuvres de Monſieur de Saint-Evremond : j'y conſentis d'autant plus volontiers, que j'avois l'avantage de connoître Monſieur Silveſtre.

Monſieur de Saint-Evremond avoit perdu un grand nombre de ſes Ecrits : il m'a dit qu'avant que de ſortir de France, il avoit laiſſé à Monſieur de Turenne deux volumes de Piéces manuſcrites, qu'il n'avoit jamais pû r'avoir. Lorſqu'il paſſa en Hollande en 1665, il donna ſes papiers en garde à ſon bon ami Monſieur Waller ; mais, à ſon retour, il trouva que la plûpart s'étoient perdus durant la peſte de Londres ; & entr'autres, plus de ſept chapitres des Réflexions *ſur les divers Génies du Peuple Romain* : on n'a jamais pû les recouvrer (1). Il regardoit pluſieurs Piéces comme perdues, qui ſe ſont trou-

(1) Peu de temps après la premiere impreſſion des Œuvres de Monſieur de Saint-Evremond, je fis prier le fils de Monſieur Waller, de voir ſi parmi ſes papiers, il n'y auroit point d'ouvrages de Monſieur de Saint-Evremond. Il trouva quelques Piéces qui avoient déja été imprimées, & un cahier des Réflexions *ſur les divers génies du Peuple Romain*, contenant le Chapitre VIII. qui précede immédiatement ceux qui ſe ſont perdus, & où il y a même quelques réflexions qu'on trouvera dans cette Edition, renfermées entre des crochets, Tome III. pag. 182. & 186. Ce cahier eſt écrit de la propre main de Monſieur de Saint-Evremond.

vées après sa mort entre les mains de quel- 1703.
ques-uns de ses amis.

Monsieur le Duc de Saint-Albans nous a communiqué deux volumes manuscrits qu'il avoit eus de Madame Mazarin. Mylord Godolphin nous a prêté un volume manuscrit que Monsieur de Saint-Evremond lui avoit donné. Monsieur le Fevre a fourni plusieurs Piéces qui s'étoient trouvées parmi les papiers de Madame Mazarin; & nous avons acheté trois volumes manuscrits, de la veuve du copiste de Monsieur de Saint-Evremond : par-là, nous avons eu quelques Ouvrages qu'il n'avoit pas lui-même, & quelquefois jusqu'à quatre copies de la même Piéce : nous les avons comparées ensemble, & toujours préféré celles qu'il avoit revûes aux autres, & ses dernieres corrections aux premieres. Cependant nous n'avons pas jugé à propos de publier tous les Ecrits que nous avions entre les mains : nous en aurions supprimé un plus grand nombre, sans les considérations dont je parlerai dans la suite.

Nous avons placé chaque Piéce selon l'ordre du temps qu'elle a été écrite : cette méthode a tant d'avantages, qu'il est surprenant qu'elle ait été si négligée. Les Piéces composées dans le même temps, se trouvant ainsi près les unes des autres, se

1703. ſervent, pour ainſi dire, de commentaire. D'ailleurs, comme il peut y avoir des alluſions à certaines choſes qui ne ſubſiſtent plus, le lecteur ſe trouveroit embarraſſé, s'il ignoroit le temps où cela a été écrit. Enfin, cet ordre chronologique nous donne une eſpéce d'hiſtoire de la vie d'un Auteur, & des changemens qui ſont arrivés dans ſon humeur, dans ſes ſentimens & dans ſon ſtyle. Il eſt vrai que cet arrangement n'eſt pas facile, lorſque les Piéces n'ont point de date; & je me ſuis apperçû, en écrivant ces Mémoires, que nous nous y étions trompés quelquefois: auſſi trouverez-vous que je donne ici à quelques Piéces un autre rang que celui où elles ont été publiées.

Nous avons expliqué par des Notes une infinité d'endroits qu'on n'auroit pas entendus. Perſonne ne ſait mieux que vous, Monſieur, la néceſſité qu'il y a de commenter les Ouvrages d'eſprit où il entre de la raillerie ou des traits de ſatyre: ils ſont pleins d'alluſions & de caractéres, qu'il faut ſe repréſenter pour les lire avec plaiſir, & pour en ſentir la beauté. Ceux, par exemple, qui n'ont pas connu l'humeur & le génie de Morin, ce fameux Joueur, & qui ne l'ont pas vû tailler chez Madame Mazarin, ne ſauroient être touchés de ce que Monſieur

Monſieur de Saint-Evremond en a dit. Ce qu'il y a de plus fin & de plus délicat leur échappe, ou leur paroît froid & inſipide: mais les perſonnes qui l'ont connu ſont charmées du portrait naïf qu'il en fait, & de la maniere ingénieuſe dont il le tourne en ridicule. On a tâché de mettre le lecteur au fait dans les Notes (1). 1703

Ces éclairciſſemens étoient quelquefois abſolument néceſſaires pour entrer dans la penſée de Monſieur de Saint-Evremond. En voici un exemple. Il commence une de ſes Lettres à Mademoiſelle de l'Enclos de cette maniere (2) : *Votre vie, ma très-chere, a été trop illuſtre pour n'être pas continuée de la même maniere juſqu'a la fin. Que l'Enfer de Monſieur de la Rochefoucault ne vous épouvante pas ; c'étoit un Enfer médité, dont il vouloit faire une maxime : pro-*

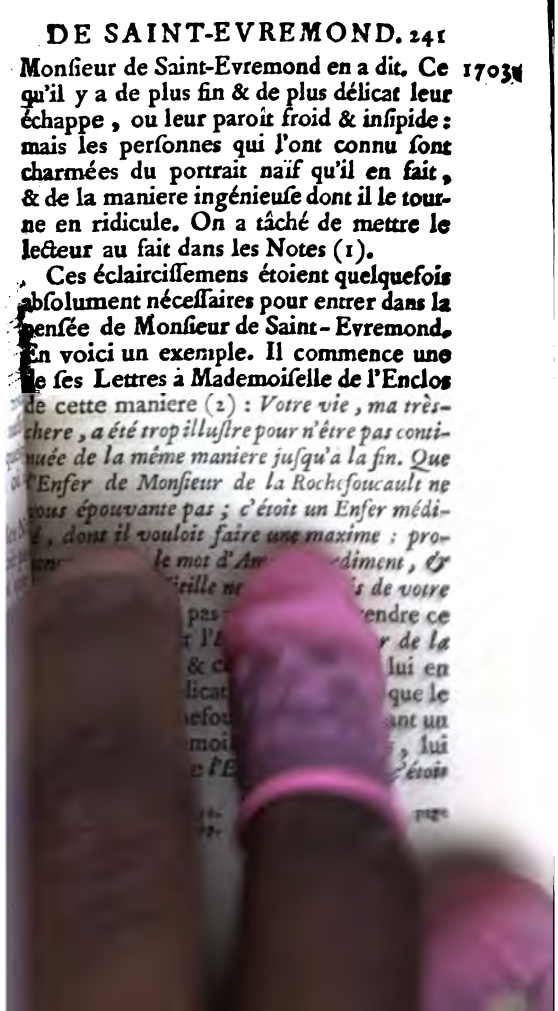

1703. *la Vieilleſſe.* Cet éclairciſſement ne laiſſe plus de difficulté : mais on prenoit ce trait bien autrement, avant qu'on eût vû cette explication. Voici le ſens qu'on y a donné dans une eſpéce de Journal imprimé à Paris il y a deux ans. L'Auteur, après avoir parlé de la mort de Monſieur de Saint-Evremond, & fait l'éloge de ſes Ouvrages, parle de ſa Religion. » Les reproches, » *dit-il* (1), qu'on lui a faits du côté de ſes » ſentimens ſur la Religion, ne paroiſſent » pas tout-à-fait ſans fondement. Si l'on » tombe malheureuſement ſur quelques » endroits de ſes Ouvrages, ou ſur quel- » qu'une de ſes Lettres, on trouvera que » ſa foi ſur les points fondamentaux, varie » quelquefois ; mais enfin ce ſont des Let- » tres d'enjoûment. Ce qu'on a imprimé » de lui, où il paroît oppoſé à l'immorta- » lité de l'ame, lui avoit échappé dans le » cours des paſſions, & dans l'uſage des » plaiſirs. Alors on parle des choſes com- » me on voudroit qu'elles fuſſent en effet : » c'eſt dans cet eſprit qu'il faut expliquer » la Lettre qu'il écrivoit à Mademoiſelle de » l'Enclos, & qui commençoit par ces pa- » roles qui ont tant fait parler le monde : » *Que l'Enfer de Monſieur de la Rochefou-*

(1) PIECES *fugitives anciennes & modernes, &c. d'Hiſtoire & de Littérature* | I. Partie, pages 115. 116.

» *cault ne vous faſſe pas peur, Mademoi-* 1703.
» *ſelle; c'étoit un Enfer médité.* Dans le
» temps qu'il écrivoit cette Lettre, il étoit
» encore dans un âge & dans une certaine
» route des plaiſirs, où ce langage devoit
» être expliqué comme une vivacité & un
» enjoûment d'un homme un peu trop at-
» taché au monde, plûtôt que comme le
» ſentiment d'un cœur corrompu. Ce qu'il
» y a de sûr, c'eſt que s'il y a un endroit
» dans ſes Ouvrages qui faſſe douter de
» la pureté de ſes ſentimens, on en trou-
» ve mille autres qui nous convainquent
» que ſon cœur étoit très-ſain & très-ſou-
» mis aux maximes du Chriſtianiſme.

Pour n'avoir pas sû le bon mot de Monſieur de la Rochefoucault, on perdoit toute la beauté de cet endroit, & on faiſoit dire à Monſieur de Saint-Evremond ce qu'il n'avoit jamais penſé. On trouve dans ſes Ecrits pluſieurs traits ſemblables, qui avoient beſoin de commentaire : je n'oubliois rien pour m'en faire donner l'explication; mais la mort imprévûe a laiſſé dans l'obſcurité bien des choſes qu'on n'entendra jamais. Monſieur le Fevre qui avoit été en commerce d'amitié avec lui pendant quarante ans, a fourni l'explication de pluſieurs endroits : Monſieur Silveſtre y a auſſi contribué. Le but de ces notes eſt d'expliquer

1703. les Ouvrages de Monſieur de Saint-Evremond ; cependant j'ai pris occaſion d'y faire entrer quelques particularités aſſez curieuſes, & qu'on ne trouvera pas ailleurs ; il m'eût été facile de les groſſir, ſi j'euſſe voulu faire un pompeux étalage de littérature ; mais je me ſuis rappellé la critique judicieuſe de Cervantes (1) ; & il ſeroit à ſouhaiter que ceux qui nous donnent des commentaires vouluſſent en profiter.

Voilà, Monſieur, le plan que nous avons ſuivi dans l'Edition des ŒUVRES de Monſieur de Saint-Evremond. Il ne me reſte plus qu'à répondre à une objection qu'on nous a faite au ſujet de quelques Piéces que nous avons publiées. Monſieur de Saint-Evremond a compoſé, dit-on, pluſieurs petits Ouvrages qui ne devoient durer qu'autant que la joie ou l'occaſion qui les avoient fait naître : ces Piéces ne peuvent point ſoutenir l'impreſſion. Pourquoi ne pas faire un choix de celles qui intéreſſent réellement le Public, & qui ſont dignes de l'immortalité ?

Mais il me ſemble que ceux qui font cette objection n'entrent pas aſſez dans

(1) Voyez le *Prologue* qu'il a mis au devant de DON QUICHOTTE. On l'a retranché aſſez mal à propos dans la nouvelle Traduction françoiſe.

l'esprit de ces sortes d'Ouvrages, & ne 1703.
considérent pas l'utilité qu'on en peut tirer. Ces petites Piéces de Monsieur de Saint-Evremond nous le montrent dans son naturel, sans étude & sans préparation ; elles nous font connoître ses amis & ses amies, & nous offrent une peinture naïve des amusemens qu'il se donnoit pour égayer la tristesse & l'ennui, inséparables de la vieillesse : c'est une représentation de ce qui se passe dans le commerce du monde. Si les Anciens nous avoient laissé de pareils Ouvrages, avec quel plaisir ne les liroit-on pas !

J'avouerai néanmoins, qu'indépendamment de toutes ces considérations, nous nous sommes trouvés engagés à les publier. Les Œuvres de Monsieur de Saint-Evremond ayant été imprimées ici par souscription, plusieurs personnes distinguées par leur qualité & leur mérite, ont souhaité que l'on y mît ces Piéces qui regardent Madame Mazarin, & quelques autres personnes qui leur étoient connues ; & nous n'avons pas pû leur refuser cette satisfaction. On a même trouvé mauvais que nous n'en ayons pas fait imprimer davantage ; tant il est difficile de contenter tout le monde.

J'aurai lieu de me féliciter, Monsieur,

1703. si la réviſion que j'ai faite de ces Mémoires peut ſatisfaire votre curioſité. Je vous prie de la regarder comme une marque de ma déférence, & de l'attachement avec lequel j'ai l'honneur d'être, Votre, &c.

A Londres, le 15 de Novembre 1706.

PRÉFACE
PAR
MONSIEUR SILVESTRE.

IL y a ſi long-temps qu'on demande une Edition correcte des Œuvres de Monſieur de *Saint-Evremond*, que je ne doute point que le Public ne reçoive favorablement celle qu'on lui donne : elle peut paſſer en effet pour la premiere ; toutes les Editions qui ont paru, ſoit en *France* ou en *Hollande*, étant extrêmement défectueuſes. Ceux qui n'ont pas connu Monſieur de *Saint-Evremond*, doivent ſavoir qu'il n'a jamais rien fait imprimer, & que les Livres qu'on a publiés ſous ſon nom, ont été imprimés ſur des copies qui couroient dans le monde, copies ſouvent tronquées, & d'ordinaire très-peu exactes. Les deux premiers volumes qu'on a vûs de lui, eurent un ſi prompt débit, que le Libraire de *Paris* voulant donner une Edition plus ample, n'épargna rien pour ramaſſer de nouvelles Piéces : cela fit que, ſans beaucoup de choix, il ajouta aux véritables Ecrits de Monſieur de *Saint-Evremond*, diverſes Pié-

ces qui n'étoient pas de lui. Ce désordre a augmenté dans toutes les Editions suivantes ; & il est allé enfin si loin, qu'on a imprimé des volumes entiers, où il n'y a rien de Monsieur de *Saint-Evremond*. Tel est le SAINT-EVREMONIANA ; tel est le RECUEIL *d'Ouvrages de Monsieur de Saint-Evremond*, imprimé chez *Anisson* en 1701. Je ne parle point des MEMOIRES *de la Vie du Comte de ... avant sa retraite, rédigés par Monsieur de Saint-Evremond, à Paris, 2 vol. in-12.* Ce seroit faire tort au discernement du Public, que de croire qu'il eût pû se laisser surprendre au titre de ce Roman.

Il faut encore remarquer que dans les Editions de *Paris*, on a supprimé, ou du moins défiguré tous les noms, & qu'on a retranché bien des endroits qui paroissent trop libres. Bien-loin de corriger ces fautes, on les a multipliées dans les Editions de *Hollande* : au lieu de rétablir les omissions, on y a encore ajouté de mauvaises Piéces ; & l'on a fait un si étrange alliage de bonnes & de méchantes choses, que Monsieur de *Saint Evremond* ne s'y reconnoissoit plus.

On l'avoit sollicité de *France* à revoir ses Ouvrages : les amis qu'il avoit à *Londres* le pressoient tous les jours d'en donner une Edition qu'il pût avouer, mais il

en étoit toujours défendu. Depuis la dernière Paix, les Libraires de *Paris* lui firent faire des offres assez avantageuses pour tenter un homme moins désintéressé que lui : rien ne put l'ébranler. » J'ai un grand dé» savantage, mandoit-il à Mademoiselle » de l'*Enclos*, en ces petits Traités qu'on » imprime sous mon nom : il y en a de » bien faits, que je n'avoue point parce » qu'ils ne m'appartiennent pas ; & parmi » les choses que j'ai faites, on a mêlé beau» coup de sottises que je ne prens pas la » peine de désavouer. A l'âge où je suis, » une heure de vie bien ménagée m'est » plus considérable que l'intérêt d'une mé» diocre réputation. Qu'on se défait de » l'amour-propre difficilement ! Je le quit» te comme Auteur, je le reprens comme » Philosophe, sentant une volupté sécrette » à négliger ce qui fait le soin des autres «. Il me souvient que, parlant un jour avec lui sur ce sujet, & lui ayant dit que, puisqu'il ne vouloit pas prendre la peine de revoir ses Ouvrages, il devoit du moins donner cette satisfaction à beaucoup d'honnêtes-gens, de marquer les Piéces qu'il désavouoit ; il me répondit : *Il se mêle peut-être un peu de vanité dans ma conduite. Il y a telle Piéce imprimée parmi mes Oeuvres, que j'avouerois de tout mon cœur, & qui vaut mieux que ce que j'ai fait.*

Mais, quoique Monſieur de *Saint-Evremond* eût toujours refuſé de publier ſes Ecrits, il changea de ſentiment quelque temps avant ſa mort, & jetta les yeux ſur Monſieur *des Maizeaux*, pour le charger de ce ſoin : il relut avec lui ſes Ouvrages, il marqua ſur un exemplaire ce qui étoit de ſa façon, & ce qui n'en étoit pas ; il corrigea beaucoup de choſes, & lui donna des éclairciſſemens ſur les endroits qui avoient beſoin de commentaire : enfin, il lui communiqua ſes Manuſcrits, & revit avec lui les copies qu'il en faiſoit. Son grand âge & ſes infirmités ne laiſſant pas eſpérer qu'il pût vivre long-temps, Monſieur *des Maizeaux* ſe hâtoit de tirer tous les ſecours & toutes les lumieres néceſſaires ; & il ne lui manquoit plus que quelques Piéces, lorſqu'il fut obligé d'aller à la campagne. Cependant Monſieur de *Saint-Evremond* ſe ſentant plus foible qu'à l'ordinaire, témoigna pluſieurs fois l'envie qu'il avoit de le voir ; il pria même Monſieur *le Fevre* de lui écrire de venir au plûtôt : mais, ayant ceſſé de vivre avant que Monſieur *des Maizeaux* pût être de retour, ſes Manuſcrits qu'il m'avoit ſouvent promis de me laiſſer, me furent remis, par ſon ordre, après ſa mort : par-là, je me ſuis vû en quelque maniere engagé à travailler de concert avec Monſieur *des Mai-*

eaux à l'Edition de ſes Ouvrages. Voici la méthode que nous avons ſuivie.

Nous avons retranché tout ce que Monſieur de *Saint-Evremond* déſavouoit : bon ou mauvais, tout a été également ſupprimé. Notre ſcrupule a été ſi grand, qu'à la réſerve d'une ſeule Piéce (1), ſur quoi nous ſommes encore en doute, on peut être aſſûré que tout ce qu'on verra dans cette Edition, ſans être expreſſément marqué comme fait par un autre, eſt véritablement de Monſieur de *Saint-Evremond*. Nous avons revû avec beaucoup de ſoin, ſur les Manuſcrits, tout ce qui avoit été imprimé. Comme j'avois pluſieurs copies, on a choiſi, parmi diverſes leçons, celle qui paroiſſoit la plus naturelle : on a rétabli, par un Manuſcrit, ce qui manquoit dans l'autre : enfin, pour la ponctuation, la choſe du monde que Monſieur de *Saint-Evremond* négligeoit le plus, on a ſuivi celle qui donnoit un plus beau ſens & un meilleur tour ; & par-là on a rendu à diverſes périodes la clarté & la netteté qui y manquoient. On y a ajouté beaucoup de Piéces qui n'ont pas encore paru ; & dans

(1) ODE à *M. le Duc de Noverre. On l'a trouvée parmi les Papiers de M. de* Saint-Evremond ; *mais on ne veut pas garantir qu'elle ſoit de lui.* Cette Ode n'étant certainement point de M. de Saint-Evremond, on l'a retranchée dans cette Edition ; où la trouvera dans *les Mélanges curieux des meilleures Piéces attribuées à M. de Saint-Evremond*, &c. Tome IX. pag. 225. & ſuiv.

ce nombre-là, si je ne me trompe, on en trouvera qui ne cédent pas aux premieres. On a sur-tout publié autant de Lettres & de Billets qu'on en a pu ramasser : si on n'y trouve rien d'important, on y verra du moins le tour d'esprit de Monsieur de *Saint-Evremond*. Ce n'est pas par un Ouvrage limé & fini qu'on doit toujours juger d'un Auteur : on est bien aise de le connoître dans son naturel ; & rien n'est plus propre à nous le représenter tel qu'il est, que ce qu'il écrit familiérement & sans préméditation. Au reste, ce n'est pas sans beaucoup de peine qu'on a ramassé tout cela. Il y a bien des Piéces que Monsieur de *Saint-Evremond* n'avoit pas lui-même, & qu'il a fallu chercher de côté & d'autre : Monsieur *le Févre*, Médecin à *Londres*, nous en a fourni un bon nombre. D'ailleurs, comme il avoit connu particuliérement Monsieur de *Saint-Evremond*, & que depuis quarante ans il le voyoit avec beaucoup de familiarité, il nous a donné des éclaircissemens sur beaucoup de faits, & nous a appris plusieurs particularités que nous ignorions.

On a pris grand soin, dans tout l'Ouvrage, de remplir les lacunes, & de nommer les gens dont les noms avoient été effacés ou défigurés : on a aussi ajouté des Notes. Tantôt c'est un passage que l'Au-

teur cite en françois, ou bien à quoi il fait allusion : ailleurs, c'eſt l'explication d'un fait, ou bien on indique les perſonnes dont il s'agit ; &, s'il eſt néceſſaire pour l'intelligence du texte, on dit un mot de leur caractére. Ceux qui ſavent tout, trouveront qu'on y a mis des choſes trop communes ; mais, pour un lecteur qui s'en plaindra, il y en aura vingt qui auroient ſouhaité qu'on eût groſſi conſidérablement les Notes, & qu'on leur eût expliqué juſqu'à la moindre bagatelle : en cela, on a tâché de garder un juſte milieu.

Quoiqu'il ſemble qu'il n'importât guére en quel ordre on plaçât les Piéces détachées qui compoſent ce Recueil, on a cru pourtant devoir les ranger à peu près ſuivant l'ordre des temps où elles ont été écrites. Je dis à peu près, car il n'a pas toujours été poſſible de le découvrir, & ſouvent il a fallu deviner. Cet ordre eſt ſans doute le plus naturel ; &, pour le dire ici en paſſant, il ſeroit à ſouhaiter qu'en ramaſſant en un corps les Ouvrages d'un Auteur, on les publiât dans le même ordre qu'il les a faits : on jugeroit par-là de ſes progrès : on marqueroit le temps où il a le mieux écrit ; de même que dans les Ouvrages de certains Peintres fameux, on diſtingue ce qu'ils ont fait dans le commencement, dans le fort ou dans la déca-

dence de leur réputation : & le même plaisir qu'on prend à remarquer les différentes manieres qu'un Peintre s'eſt ſouvent faites, on l'auroit à voir le changement qui paroît quelquefois dans le ſtyle & dans le tour d'eſprit d'un Auteur.

On avoit d'abord réſolu de déſigner par quelque marque particuliere, les Piéces qui n'avoient pas encore paru ; mais on a changé de ſentiment, parce que parmi les Ecrits qui avoient déja été imprimés, il y en a qui ont été entiérement refondus, & qui peuvent paſſer pour nouveaux : ceux-là, on n'auroit ſu en quelle claſſe les ranger. Il faut encore remarquer que l'Auteur ayant revû en différens temps ſes Ouvrages, y ajoutoit après coup de nouvelles choſes : ainſi, à prendre tout à la rigueur, on pourroit le condamner ſur quelques anachroniſmes. On a fait cette remarque, particuliérement dans la Comédie des ACADÉMICIENS ; mais on a cru le devoir faire encore ici, parce qu'elle peut avoir lieu pour quelques autres Piéces.

Après avoir rendu compte de cette Edition, je ne m'arrêterai point à faire l'éloge des Ouvrages de Monſieur de *Saint-Evremond* : il eſt en poſſeſſion, il y a long-temps, de l'approbation du Public ; enſorte que déſormais c'eſt au Public à juſtifier ſur cela ſon goût & ſon jugement. Il

y a cinquante ans qu'on lit & qu'on eſtime les Ecrits de Monſieur de *Saint-Evremond*. Si une longue preſcription peut établir le mérite, & répondre de la durée des Ouvrages, nous en avons une d'un demi ſiécle; c'eſt déja un préjugé aſſez favorable pour les premieres Piéces: celles qu'il a faites dans la ſuite ont été encore plus eſtimées. Ajoutons que, ſi, avec tous les déſavantages dont on a parlé, les Œuvres de Monſieur de *Saint-Evremond* n'ont pas laiſſé d'avoir un ſi grand nombre d'approbateurs, il n'y a pas lieu de douter que, paroiſſant dans un meilleur état, elles ne ſoient reçûes beaucoup plus favorablement.

On n'eſt pas, au reſte, aſſez prévenu en ſa faveur, pour croire que tout ce qu'il a écrit ſoit de la même force: il y a entr'autres des Piéces de Poëſie qui ſont au deſſous du médiocre: on a tenté d'en ſupprimer quelques-unes qu'il avoit compoſées dans ſa jeuneſſe; mais, comme elles avoient déja été imprimées, on n'a pas cru les devoir retrancher, de peur que le Public ne s'imaginât qu'on s'étoit érigé en Juge, & qu'on vouloit décider du prix & du mérite de chaque choſe. Pour celles qui n'avoient pas encore paru, on en a uſé plus librement. On n'a pas voulu publier toutes les bagatelles qu'il faiſoit aſſez à la hâte, & qu'il ne ſe donnoit pas la peine de cor-

riger; on a fait ſeulement le meilleur choix qu'on a pû : je prévois que tous les lecteurs n'en ſeront pas également touchés. Il y a dans telle Piéce une penſée fine, une raillerie délicate qui échappera à la plûpart des gens. Pour être capable de la ſentir, il faudroit être exactement inſtruit du caractére des perſonnes avec qui l'on eſt en commerce ; il faudroit ſavoir certains faits, certaines circonſtances, qui donnent lieu à un jeu, à une plaiſanterie, & qui, hors de-là, paroiſſent très-inſipides : cela eſt inévitable dans les Ouvrages purement d'eſprit. Le ſeul moyen de remédier à cet inconvénient, ſeroit d'éclaircir tout par de bonnes notes ; mais, outre que ce ſeroit un travail infini, il n'eſt pas toujours permis de nommer les perſonnes, ſur-tout ſi elles ſont vivantes ; & d'ailleurs il y a bien des choſes qu'on ne peut pas dire. On a fait ſeulement un eſſai ſur deux ou trois Piéces qui regardent *Morin* (1) : que ceux qui les ont lues autrefois, & qui n'y ont rien trouvé, les reliſent ; je ſuis sûr qu'ils y trouveront tout un autre ſel : ils pourront par-là juger du reſte ; &, s'il y a quelques endroits qu'ils n'entendent point, ils ſuſpendront leur jugement, & rendront du moins cette juſtice à l'Auteur, qu'il peut avoir eu en vûe un autre ſens que celui qui ſe préſente d'abord.

(1) *Fameux Juifer.*

Puiſque

Puiſque je me ſuis inſenſiblement engagé à défendre Monſieur de *Saint-Evremond*, je répondrai en peu de mots à deux objections qu'on peut faire contre ſes ouvrages. La premiere, regarde ce mélange bizarre de ſérieux & de comique, de choſes graves & de bagatelles. Que ne s'eſt-on contenté, diſent certaines gens auſtéres & difficiles, de ramaſſer tout ce qu'il y a de bon & de ſolide? Pourquoi n'avoir pas retranché tout ce qu'il y a, non-ſeulement d'inutile, mais auſſi de badin? Ces gens, qui voudroient qu'on ne s'attachât qu'à des études utiles, doivent conſidérer que ce n'eſt point ici un Docteur qui écrit pour inſtruire & pour dogmatiſer; que ce n'eſt point un homme engagé par ſa profeſſion à rendre compte au public de ſes occupations & de ſes veilles: c'eſt un homme du monde, qui dans une grande oiſiveté, cherche à paſſer agréablement le temps; qui écrit tantôt ſur un ſujet, tantôt ſur un autre, uniquement pour s'amuſer: c'eſt un bel eſprit qui penſe à ſe divertir & à divertir un certain nombre d'honnêtes gens, avec qui il eſt en commerce. Il y auroit aſſurément de l'injuſtice à juger de lui avec trop de ſévérité; & l'injuſtice ſeroit encore plus grande, de vouloir obliger ceux qui publient ſes ouvrages, à ſup-

primer tous ceux qui ſont purement divertiſſans.

L'autre objection roule ſur le ſtile de Monſieur de *Saint-Evremond*. On dit qu'il n'eſt pas toujours clair; qu'il y a quelquefois de l'obſcurité & ſouvent de l'affectation. On y voit, dit-on, une meſure trop exacte & trop recherchée: ce ſont des antithéſes trop fréquentes. Je ne prétens pas juſtifier ſur tout Monſieur de *Saint-Evremond*; mais on peut dire qu'il penſoit avec juſteſſe, & s'exprimoit noblement. Son tour eſt délicat, ſa diction eſt pure, hardie & ſoutenue. Il paſſera toujours pour un de nos meilleurs Ecrivains. Ses négligences même ſont heureuſes. Il les connoiſſoit auſſi bien que perſonne; mais il ne vouloit pas s'aſſujettir ſcrupuleuſement aux régles introduites par nos *Puriſtes* modernes. Il ſe plaignoit de la trop grande exactitude de nos Auteurs, qui, à force de polir la Langue françoiſe, l'ont rendue ſans nerfs & ſans force. Il ne pouvoit ſouffrir ceux qui écrivent d'une maniére toujours exacte, mais trop uniforme. Auſſi un des conſeils qu'il donnoit pour bien écrire, étoit de marier, autant qu'il étoit poſſible, la conſtruction & le tour de la phraſe. Mais c'eſt aſſez parlé des ouvrages; il eſt temps de parler de l'Auteur.

CHARLES DE SAINT-DENIS, Seigneur de SAINT-EVREMOND, étoit d'une noble & ancienne Maiſon de *Baſſe-Normandie*. Le véritable nom de ſa famille étoit *Marcquetel* (1); mais depuis aſſez long-temps, ſes ancêtres ont pris celui de *Saint-Denis*, de la Terre de *Saint-Denis du Guaſt*, dans le *Cotantin*, entre *Saint-Lo* & *Coutance*.

Le Baron de *Saint-Denis*, ſon pere, commandoit la Compagnie des Gendarmes de *Henri de Bourbon*, dernier Duc de *Montpenſier*, Gouverneur de *Normandie*. Il épouſa N. de *Rouville*, ſœur du Marquis de *Rouville*, qui avoit été nommé Surintendant des Finances; & de ce mariage, il eut ſix garçons, tous bien faits & gens d'eſprit. Monſieur de *Saint-Evremond*, qui étoit un des cadets, a ſurvécu à tous ſes freres; & de cette nombreuſe famille, il ne reſte plus d'enfans mâles que ceux qui ſont deſcendus de l'aîné. Le Marquis de *Saint-Denis* fait aujourd'hui une figure conſidérable en *Normandie*.

Monſieur de *Saint-Evremond* fut envoyé fort jeune à *Paris* au Collége de *Clermont*: il y fit ſes premieres études, & après ſa philoſophie, vint à *Caën*, où il étudia en droit. Mais ſon génie n'étant pas tourné de

(1) *Celui qui nous a donné des* MELANGES D'HISTOIRE ET DE LITTERATURE, *ſur le nom de* Vigneul-Marville, *dit que c'étoit* de Margotelle.

ce côté-là, on le mit à l'Académie. Il n'y demeura que peu de mois; car à peine avoit-il seize ans, qu'il entra dans le service. Il eut bien-tôt une compagnie d'Infanterie, & se trouva au premier siége d'*Arras*. Il servit ensuite dans la Cavalerie, & entra dans la Compagnie des Gardes de Monsieur le Duc d'*Anguien* (1). Il se trouva au combat de *Fribourg*, & l'année suivante, à la Bataille de *Nortlinguen*. Il étoit alors Lieutenant des Gardes de Monsieur le Prince, & ayant été commandé avec deux Escadrons, pour occuper une hauteur, il essuya un si grand feu des Ennemis, que presque toute sa troupe fut défaite. Il fut blessé lui-même au genou gauche d'un coup de fauconneau. On demeura près de six semaines dans l'incertitude si on lui couperoit la cuisse. Les Chirurgiens voyant qu'il y avoit quelque espérance de guérison, différerent d'en venir à cette dure extrêmité, & le tirerent heureusement d'affaire, mais ce ne fut qu'après avoir souffert plusieurs mois. Sa blessure se rouvrit à *Londres*, plus de trente ans après, & guérit si bien, qu'il ne lui en restoit d'autre incommodité qu'un peu de foiblesse dans cette jambe.

Il continua de servir en *Allemagne* & en

(1) Louis II. *Prince* | *Duc d'*Anguien, *du vivant*
ndé, *qu'on appeloit* | *de son pere.*

Flandre, ſous Monſieur le Prince de *Condé*, & s'acquit l'eſtime & l'amitié de la plûpart des Généraux. Sa capacité fut connue dans les différens Emplois par où il paſſa ; & ſa valeur parut plus d'une fois dans les occaſions, auſſi bien que dans les combats ſinguliers, dont il ſe tira avec beaucoup d'honneur. D'ailleurs, il ſe diſtinguoit du commun des Officiers, par une maniére de penſer fine & délicate, & par une expreſſion juſte & polie. Ces endroits le firent connoître & eſtimer de Monſieur de *Turenne*, du vieux Maréchal d'*Eſtrées*, du Maréchal de *Grammont*, du Maréchal d'*Albret*, & de pluſieurs autres perſonnes du premier rang. Mais ſes plus grandes liaiſons furent avec le Comte de *Grammont*, le Comte d'*Olonne*, le Duc de *Candale*, le Maréchal de *Clerembaut* & le Maréchal de *Crequi*. Ce dernier, tout le temps qu'il a vécu, l'a honoré de ſon amitié, & lui en a donné des marques eſſentielles dans un temps & dans des circonſtances où il eſt rare de trouver de vrais amis.

Les premieres années que Monſieur de *Saint-Evremond* fut auprès de Monſieur le Prince, il eut beaucoup de part à ſa bienveillance. Il étoit de ceux avec qui ſon Alteſſe aimoit à ſe retirer & à s'entretenir familiérement : on le mettoit même aſſez ſouvent des parties de plaiſir. M. le Prince

le dépêcha plus d'une fois à la Cour pour des affaires importantes ; & je ne dois pas oublier qu'en l'envoyant en 1646. porter à la Reine-Mere la nouvelle de la prise de *Furnes*, son Alteſſe le chargea de voir le Cardinal *Mazarin*, de lui faire la premiere ouverture du ſiége de *Dunkerque*, & de régler avec ce Miniſtre tout ce qui étoit néceſſaire pour l'exécution d'un ſi grand deſſein. Quelque relief que cela lui donnât dans l'Armée, il ne pût réſiſter au penchant naturel qu'il ſe ſentoit à découvrir & à marquer le foible des hommes ; talent qu'il a bien fait valoir depuis. De concert avec le Maréchal de *Clerembaut*, il s'attacha à obſerver les ſentimens & les moindres actions de Monſieur le Prince ; & faiſant profeſſion l'un & l'autre d'admirer ſes grandes qualités, ils ne le ménagerent pas aſſez dans leurs railleries, & ne garderent peut-être pas toujours le reſpect qu'ils lui devoient. Cela dura pluſieurs mois ; mais ils ne purent jouer leur jeu ſi finement que Monſieur le Prince ne s'en apperçût. De l'humeur dont il étoit, on peut juger qu'il n'en eut pas un médiocre reſſentiment, particuliérement contre M. de *Saint-Evremond*. La priſon des Princes & la Guerre civile ſurvinrent peu de temps après, & Monſieur le Prince fut obligé de ſe retirer dans les Pays-Bas. Mais la Paix étant faite,

ſon Alteſſe eut la généroſité de lui pardonner, & lui témoigna beaucoup de bontés, quand il le revit à *Paris*. Depuis cela, en pluſieurs occaſions, ce Prince lui fit donner des aſſurances de ſon affection & de ſon eſtime.

Après la priſe de *Dunkerque*, il alla ſervir en *Catalogne*. Les troubles étant ſurvenus les années ſuivantes, il demeura toujours attaché au parti du Roi, & obtint un Brevet de Maréchal de Camp, avec une penſion de mille écus (1). Il eut pendant la Guerre civile divers commandemens dans la *Guienne*; & perſonne n'eut plus de crédit que lui auprès du Duc de *Candale*, qui commandoit une petite Armée dans cette Province. On payoit alors peu régulièrement les Troupes : on donnoit ſimplement aux Officiers des aſſignations ſur les Villes & ſur les Communautés, & chacun en tiroit ce qu'il pouvoit. Habile à profiter des conjonctures, & ſoutenu par Monſieur *Fouquet*, de qui il étoit particuliérement connu, Monſieur de *Saint-Evremond* ne fit pas mal ſes affaires dans la *Guienne*. Il avouoit lui-même, & en plaiſantoit ſouvent, qu'en deux ans & demi, il en avoit rapporté cinquante mille francs, tous frais faits : *précaution*, ajoutoit-il, *qui*

(1) *On a les Originaux des deux Brevets datés de* Compiegne *le 16 & le 27 de Septembre 1652.*

m'a été d'un grand ſecours tout le reſte de ma vie.

Il lui arriva peu de temps après une fâcheuſe affaire. Le Duc de *Candale* étoit très-bien dans l'eſprit du Cardinal *Mazarin*: on peut même dire que le Miniſtre avoit fait toutes les avances, & qu'il n'avoit rien oublié pour l'attacher à ſes intérêts. Cependant, dans l'accommodement que fit la Province de *Guienne*, le Duc prit un parti qui déplut au Cardinal; & celui-ci n'oſant pas attaquer directement Monſieur de *Candale*, crut devoir mortifier Monſieur de *Saint-Evremond*, qu'on accuſoit d'avoir eu part à ces conſeils. Sur un prétexte auſſi léger, c'eſt à dire, pour quelques plaiſanteries dites à table, à quoi Monſieur de *Saint-Evremond* n'avoit pas plus de part que le reſte de la compagnie, le Cardinal le fit mettre à la Baſtille. Après y avoir reſté un peu plus de trois mois, il fut mis en liberté; mais l'idée effrayante de la Baſtille, lui demeura toujours dans l'eſprit; & cette crainte fut la principale raiſon qui l'obligea à ſortir de *France*, comme on le dira dans la ſuite.

On commençoit à traiter de la Paix, & les Plénipotentiaires des deux Couronnes s'étant rendus à la Conférence, Monſieur de *Saint-Evremond* y alla avec pluſieurs perſonnes de qualité. Il étoit trop habile & trop

trop délié, pour ne pas voir le manége du Cardinal *Mazarin* & de Don *Louis de Haro*. Ces deux premiers Miniſtres jouoient au plus fin ; mais dans le fond, ils vouloient également la Paix, quoique par des motifs différens. En partant de *Paris*, Monſieur de *Saint-Evremond* s'étoit engagé d'écrire à quelques-uns de ſes amis, & de leur rendre compte de ce qui ſe paſſoit à la Conférence. Entre ceux-là, il y en avoit un aſſez grand nombre qui ſouhaitoient la continuation de la Guerre. Le Maréchal de *Crequi* étoit un des premiers, & Monſieur de *Saint-Evremond* crut lui faire plaiſir, en traitant de ridicule le fameux Traité des *Pirenées*, qu'on regardoit alors comme déſavantageux à la *France*. Il s'expliqua ſans doute trop librement, ou pour mieux dire, il railla trop fortement le Miniſtre, dans la Lettre qui fut la cauſe de ſa diſgrace. C'eſt ce qu'il avouoit lui-même, mais il ne pouvoit pas prévoir que cette Lettre deviendroit publique. On verra bien-tôt comment cela arriva.

Le Roi *Charles II.* revint en *Angleterre* peu de temps après la Paix, & fut complimenté ſur ſon heureux rétabliſſement, par tous les Princes & Etats de l'*Europe*. Le Roi de *France* ſe diſtingua ſur tous en envoyant Monſieur le Comte de *Soiſſons*. Cette Ambaſſade fut des plus magnifiques,

ſoit par le rang de l'Ambaſſadeur, ou par le grand cortége des gens de qualité qui l'accompagnerent. Monſieur de *Saint-Evremond* fut de ce nombre-là. Pendant près de ſix mois qu'il reſta à *Londres*, outre qu'il eut l'honneur d'être connu particuliérement du Roi & du Duc d'*York*, il vit beaucoup de Seigneurs *Anglois* qu'il avoit connus en *France*, & fit de nouvelles habitudes : ce fut ce qui le détermina dans la ſuite à fixer ſon ſéjour en *Angleterre*.

Quelque temps après ſon retour en *France*, le Cardinal *Mazarin* mourut, & la perte de Monſieur *Fouquet* fut réſolue. On auroit bien de la peine à deviner comment la diſgrace de Monſieur *Fouquet* cauſa celle de Monſieur de *Saint-Evremond*. Qu'on me permette de développer ce fait, dont peu de gens ſont exactement inſtruits. Pour mieux cacher le deſſein qu'elle avoit, la Cour alla faire un tour en *Anjou*, & de-là en *Bretagne*. Monſieur de *Saint-Evremond* fit le voyage avec le Maréchal de *Clerembaut*, & laiſſa en partant à Madame *Dupleſſis-Beliere* une caſſette où il y avoit quelque argent comptant, des billets & tous ſes papiers. Lorſque Monſieur *Fouquet* fut arrêté, on ne ſe contenta pas de ſaiſir tous les papiers qu'on trouva chez lui : on fit mettre le ſcellé chez ſes amis & chez les gens avec qui il avoit eu le plus de liaiſon. Madame

Duplessis étant amie de Monsieur *Fouquet*, on mit aussi le scellé chez elle ; & avec les papiers, qu'on croyoit appartenir au Surintendant, on emporta la cassette de M. de *Saint-Evremond*. On y trouva la *Lettre sur la Paix des Pirenées*, qui jusqu'alors n'avoit été vûe que des Maréchaux de *Crequi* & de *Clerembaut* : on la montra au Roi, & on n'oublia rien pour aigrir l'esprit de ce Prince. Comme il n'est pas ordinaire dans les Cours de s'intéresser à la réputation d'un Ministre mort, on s'étonnera sans doute qu'il se soit trouvé des gens qui ayent pris assez à cœur la mémoire du Cardinal, pour faire un crime capital de quelques railleries. Mais il faut savoir que Messieurs *le Tellier* & *Colbert*, qui s'élevoient sur les ruines de Monsieur *Fouquet*, étoient créatures de son Eminence ; & qu'affectant l'un & l'autre une pieuse reconnoissance pour leur maître & leur bienfaiteur, ils représenterent au Roi que déchirer si cruellement un Ministre, qui avoit gouverné l'Etat pendant sa minorité, c'étoit attaquer la régence de la Reine, sa mere, & tourner en ridicule les commencemens de son régne. Ces insinuations firent leur effet, & Monsieur de *Saint-Evremond*, averti de bonne heure des mauvaises impressions qu'on avoit données de lui, s'absenta par le conseil de ses amis. Il se retira d'abord en

Normandie, chez un de ſes parens : mais ne s'y croyant pas en ſûreté, il fut obligé de changer ſouvent de retraite. Il alla d'une Province dans une autre, voyageant toujours de nuit, & ne logeant que chez des gens dont il étoit connu. Enfin, ennuyé de cette vie errante, & voyant que les tentatives que ſes amis avoient fait en ſa faveur étoient inutiles, & plus que tout cela appréhendant la *Baſtille*, où il avoit fait quelques années auparavant un aſſez rude Noviciat, il prit le parti de ſortir de *France*, vers la fin de l'année 1661. Il vint d'abord dans les Pays-Bas *Eſpagnols*, & de-là en *Hollande* : il n'y fit pas un long ſéjour ; mais paſſa en Angleterre, où il ſalua le Roi *Charles II.* qui le reçut très-favorablement. Il y vécut d'abord avec beaucoup de familiarité avec les Ducs de *Buckingham* & d'*Ormond*, les Comtes de *Saint-Albans* & d'*Arlington*, avec Mylord *Croſts*, & quelques autres Seigneurs. Il vécut ſur tout dans une grande liaiſon avec M. d'*Aubigny*. Il s'attacha à la lecture, & ne négligea pas la converſation des Gens de Lettres. Il fit connoiſſance avec Monſieur *Waller*, un des plus beaux eſprits d'*Angleterre*, avec le fameux *Hobbes*, avec Monſieur *Cowley*, Monſieur *Iſaac Voſſius*, & divers autres ſavans.

Quelque agréablement qu'il paſſât ſes

jours en *Angleterre*, il penſoit ſouvent à revoir ſa Patrie & à rentrer dans ſes Emplois. Dans cette vûe, il écrivoit à ceux de ſes amis qui avoient le plus de crédit à la Cour de *France*, & ne négligeoit rien pour obtenir ſon retour. Mais trouvant inflexible l'eſprit des Miniſtres, il tomba dans une profonde mélancolie & dans une eſpéce de langueur. On lui conſeilla, pour divertir ſes ennuis, de paſſer la mer, & il eut d'autant moins de peine à s'y réſoudre, que la peſte commençoit à régner dans *Londres*, & que la Cour penſoit déja à ſe retirer. Il partit en 1665, & paſſa en *Hollande*, où au bout de quelques mois, il recouvra ſa ſanté. Il y connut particuliérement le Penſionnaire *de Wit*, & les perſonnes les plus conſidérables de l'Etat. Il eut beaucoup d'habitude avec le Marquis d'*Eſtrades*, le Baron de *Liſola*, & la plûpart des Miniſtres Etrangers qui étoient à la *Haye*. Mais ſur tout il vit alors le Prince d'*Orange*, qui bien que dépouillé des Charges de ſes ancêtres, & réduit en quelque maniére à une condition privée, ne laiſſoit pas de donner dans un âge peu avancé des marques d'un génie extraordinaire, de cette humeur guerriére & de cette noble ambition qu'il a fait paroître dans toute la ſuite de ſa vie.

Le traité de *Breda* commença peu après. Monsieur de *Saint-Evremond* y alla passer quelques mois, & y connut presque tous les Plénipotentiaires. De-là, il fit un tour à *Bruxelles*, & revint à la *Haye*. Le Prince de *Toscane* (1), qui voyageoit *incognito*, y passa allant en *Angleterre*. On avoit retenu pour lui une Maison, qui étoit précisément celle où Monsieur de *Saint-Evremond* étoit logé. Il se préparoit à en sortir, de même que les autres qui y avoient des Appartemens; mais le Prince lui fit dire qu'il souhaitoit qu'il demeurât. Tout le temps que son Alteſſe fut à la *Haye*, M. de *Saint-Evremond* lui fit régulièrement sa cour, & eut l'honneur de manger ordinairement à sa table. Depuis ce temps-là, le Grand Duc a toujours conservé beaucoup d'estime & de bienveillance pour lui, & lui en a donné des assûrances par des Lettres très-obligeantes & par des *Regals* que son Alteſſe Royale lui envoyoit de temps en temps.

Il y avoit plus de quatre ans que M. de *Saint-Evremond* étoit en *Hollande*, lorsque le Chevalier *Temple* lui fit dire de la part du Roi *Charles II.* que Sa Majesté souhaitoit qu'il retournât en *Angleterre*. Il se rendit au plûtôt à *Londres*, où le Roi le reçut

(1) *Le Grand Duc d'à présent.*

avec une extrême bonté, & lui donna une penſion de trois cens livres ſterling, qui fut toujours régulièrement payée. Il avoit fait une grande perte à la mort de Monſieur d'*Aubigny*; mais il retrouva un grand nombre d'anciens amis, & ſe fit bien-tôt connoître des jeunes Courtiſans. La lecture & la ſociété des honnêtes gens faiſoient toute ſon occupation, & on peut dire qu'il vivoit auſſi agréablement qu'un étranger & un exilé pouvoit le ſouhaiter. Mais ce qui contribua le plus à la douceur de ſa vie, fut l'arrivée de Madame la Ducheſſe *Mazarin* en *Angleterre*. Alors, tous ſes ſoins, auparavant partagés, ſe réunirent; toute ſon aſſiduité fut pour une perſonne ſi extraordinaire. Il devint un de ſes plus zélés & de ſes plus conſtans admirateurs. Elle a ſervi de ſujet à ce qu'il a fait de plus délicat dans tous les genres d'écrire. En mille endroits de ſes ouvrages, il a célébré ſa beauté incomparable, les agrémens de ſon eſprit, les charmes de ſa converſation: mais, quelques éloges qu'il lui ait donnés, ils ſont encore beaucoup au-deſſous de ceux qu'elle méritoit. Et à dire le vrai, on ne ſait qui des deux avoit le plus d'obligation, ou Madame *Mazarin* à ſon Panégyriſte, d'avoir fait connoître à tout le monde ſes rares qualités, ou Monſieur de *Saint-Evremond* à

Madame *Mazarin*, de lui avoir fourni les occaſions d'écrire mille choſes qui lui feront toujours beaucoup d'honneur dans l'eſprit des perſonnes qui ont de la délicateſſe & du bon goût. Il trouvoit chez elle ce que l'*Angleterre* avoit de plus qualifié & de plus poli, ce qu'il y avoit de plus diſtingué parmi les Miniſtres Etrangers : il trouvoit ceux que les charmes de Madame *Mazarin*, ceux que la liberté de ſa Maiſon y attiroient ordinairement : mais, ce qu'il eſtimoit plus que tout le reſte, il voyoit tous les jours Madame *Mazarin*, c'étoit ſa principale occupation. Si le temps, qui détruit ce qu'il y a de plus grand & de plus beau, qui efface juſqu'aux noms & aux titres, pouvoit faire oublier la beauté, le rang, la fortune d'*Hortence Mancini*, les ouvrages de Monſieur de *Saint-Evremond* lui aſſûreroient l'immortalité. Son nom & ſes titres ſont plus en sûreté, que ſi on les avoit gravés ſur le marbre & ſur le bronze. Le lecteur me pardonnera ce que je viens de dire de Madame *Mazarin*. Elle a eu tant de part aux Ecrits que Monſieur de *Saint-Evremond* a fait en *Angleterre*, que je ne pouvois me diſpenſer de m'étendre ſur ſon ſujet ; & on ne ſauroit ſe ſouvenir d'une perſonne ſi accomplie, ſans être également touché de ſon mérite & de ſa perte.

Du temps que Monſieur *Colbert de Croiſſi* étoit Ambaſſadeur en *Angleterre*, il s'employa pour obtenir le rappel de Monſieur de *Saint-Evremond*. Il écrivit pluſieurs fois à Monſieur *Colbert*, ſon frere, & le preſſa de s'expliquer. Monſieur *Colbert* promit de ne faire point d'oppoſition, ſi quelqu'un vouloit prendre ſur ſoi d'en parler au Roi; mais il ajoûta qu'il ne pouvoit agir directement dans une affaire, où en quelque maniére il avoit été Partie. Ainſi, cette tentative ne réuſſit pas mieux que les précédentes.

Après la mort du Roi *Charles II.* le Comte de *Sunderland*, qui étoit Sécretaire d'Etat & Préſident du Conſeil, propoſa au Roi *Jacques II.* de créer une nouvelle Charge pour Monſieur de *Saint-Evremond*: c'étoit en quelque maniére une Charge de Sécretaire du Cabinet; car on vouloit qu'il fiſt les Lettres particuliéres du Roi aux Princes Etrangers. Monſieur de *Saint-Evremond* s'excuſa d'accepter un tel Emploi, ne croyant pas qu'il convint à un homme de ſon âge. Il pria Mylord *Sunderland* de remercier très-humblement le Roi, de dire à Sa Majeſté qu'après ſoixante & dix ans, il falloit jouir du peu qui reſtoit à vivre, & renoncer entiérement aux affaires.

La révolution qui arriva ſur la fin de

l'année 1688, & qui donna une nouvelle face à l'*Angleterre*, loin de nuire à Monſieur de *Saint-Evremond*, lui fut plûtôt avantageuſe. Il alla ſaluer le Prince d'*Orange*, dès qu'il fut arrivé à *Londres*, & fut reçu de lui avec beaucoup de diſtinction. Ce Prince ayant été élevé ſur le Trône, lui donna en toutes ſortes d'occaſions des marques de bontés, & les accompagna ſouvent de graces & de bienfaits ſolides. Lorſque Sa Majeſté mangeoit chez quelque Seigneur, elle le nommoit aſſez ſouvent pour un des convives, & ſe plaiſoit fort à ſa converſation. Aſſûré de la protection & de la bienveillance du nouveau Roi, il ne ſongeoit qu'à finir tranquillement ſes jours en *Angleterre*, lorſqu'on lui fit dire qu'il pouvoit retourner en *France*. Ce fut avant la Déclaration de la Guerre de 1689, que le Comte de *Grammont* le lui fit ſavoir de la part des Miniſtres. Pluſieurs de ſes amis le ſolliciterent en même temps de ſe rendre à *Paris*, & lui firent des offres très-obligeantes. Mais, ſoit que l'extrême paſſion qu'il avoit eue, fut rallentie par l'âge, ou qu'il fût content du genre de vie & de la ſociété qu'il avoit choiſie, il répondit au Comte de *Grammont*, qu'il étoit trop vieux pour ſe tranſplanter; que d'ailleurs il aimoit mieux reſter par choix à *Londres*,

où il étoit connu de ce qu'il y avoit d'honnêtes gens, où l'on étoit accoûtumé à sa loupe & à ses cheveux blancs, à ses maniéres & à son tour d'esprit, que de retourner en *France*, où il avoit perdu toutes ses habitudes, où il seroit comme étranger, & où à peine connoîtroit-il un autre Courtisan que le Comte de *Grammont* lui-même.

Le reste de la Vie de Monsieur de *Saint-Evremond* a été trop unie & trop égale, pour nous arrêter long-temps. Il suffit de dire qu'il vivoit à *Londres* en Philosophe. La lecture & la conversation étoient plus que jamais sa principale affaire : le reste du temps, il l'employoit à composer de petites Piéces pour son amusement, & pour celui d'un certain nombre d'honnêtes gens qui s'assembloient tous les jours chez Madame *Mazarin*. La mort de cette Dame le toucha vivement : il ne pouvoit quelquefois la nommer sans répandre des larmes. Quelques-uns de ses amis lui firent sur cela de nouvelles instances, & le solliciterent de quitter l'*Angleterre ;* mais il demeura ferme dans sa premiere résolution.

Il a conservé jusqu'à la fin un jugement sain, une mémoire heureuse & une santé aussi parfaite qu'on pouvoit la souhaiter à son âge. Il commença à se plaindre huit ou dix mois avant sa mort d'une difficulté

d'uriner, causée par un ulcére dans la vessie. Ce mal augmenta insensiblement, & lui causa des douleurs vives & des insomnies qui l'affoiblirent, & lui ôterent enfin l'appétit, qu'il avoit toujours eu fort bon. Se sentant accablé, il fit un testament, & disposa du peu qui lui restoit en faveur de ses domestiques & de quelques-uns de ses amis. Il mourut le vingtiéme de Septembre 1703, ayant toujours eu les sens libres, & parla autant qu'il put se faire entendre. On n'a jamais sû exactement son âge; mais par la plus juste supputation qu'on ait faite, il ne pouvoit pas avoir moins de 92 ans. Il fut enterré dans l'Abbaye de *Westminster*, auprès des savans *Casaubon*, *Camden*, *Barrow*, & des Poëtes *Caucher*, *Spencer*, *Cowley*, &c. On a pris soin de faire faire par un habile sculpteur son buste, qui est très-ressemblant; il est placé au-dessus de l'inscription qu'on a gravée sur un marbre blanc, & qu'on trouvera à la fin de cette Préface.

Finissons en disant un mot de sa personne & de son caractére. Monsieur de *Saint-Evremond* étoit d'une taille avantageuse & bien prise. Comme il avoit bien fait dans sa jeunesse tous ses exercices, il lui en restoit dans un âge très-avancé une démarche naturelle & aisée. Il avoit les yeux bleus,

vifs & pleins de feu, une phiſionomie ſpirituelle, un ſouris malin : il avoit eu de beaux cheveux noirs ; quoiqu'ils fuſſent devenus tout blancs, & qu'il lui en reſtât même fort peu, il ne voulut jamais prendre la perruque, & ſe contenta d'une calotte. Plus de vingt ans avant ſa mort, il lui vint à la racine du nez une loupe qui groſſit conſidérablement, mais cela ne le défiguroit pas beaucoup ; du moins ceux qui étoient accoûtumés à le voir, n'y trouvoient rien de fort choquant.

Sa converſation étoit enjouée & facile, ſes reparties vives & piquantes, ſes maniéres honnêtes & polies : en un mot, on peut dire qu'il ſentoit en tout ſon homme de qualité. Rigide obſervateur des régles de la civilité, il ne manquoit point à rendre une viſite ; mais c'étoit ſans affectation de cérémonie, qui gâte la douceur & l'agrément du commerce.

Il n'avoit pas un grand ſavoir, mais ce qu'il avoit lû, il le ſavoit bien. En liſant, il s'attachoit plus à étudier le génie & le caractére d'un Auteur, qu'à charger ſa mémoire d'une érudition faſtueuſe & ſouvent inutile.

Il écrivoit avec facilité. Quoique ſon ſtile ſente le travail & l'étude, il s'étoit fait une ſi grande habitude d'écrire, que cela

ne lui coûtoit rien. Ce n'eſt pas qu'il ne corrigeât ſes ouvrages. Il les reprenoit au bout d'un certain temps ; il ajoûtoit, quelquefois il retranchoit ; mais aſſez ſouvent du premier coup, il réuſſiſſoit mieux que dans ſes corrections.

Quoiqu'au jugement de tout le monde, ſa Poëſie fût fort au-deſſous de ſa Proſe, il n'en jugeoit pas toujours comme le Public. On peut même dire qu'il avoit ſouvent un peu trop de prévention pour ſes vers. D'ailleurs, il les faiſoit avec beaucoup de facilité. Il aimoit paſſionnément la Muſique, & l'entendoit aſſez bien pour compoſer des airs. Il nota le CONCERT DE CHELSEY, un PROLOGUE EN MUSIQUE, & diverſes autres Piéces qu'on verra dans cette Edition. Il eſt vrai que pour les ouvertures, les Baſſes continues, les chœurs & toute la ſymphonie, il les donnoit à faire à quelque Muſicien habile. Grand admirateur d'une belle voix, & encore plus des inſtrumens bien touchés, il ne manquoit aucun Concert, ni aucun divertiſſement de cette nature-là.

Tout le temps qu'il reſta dans le ſervice, il fut très-appliqué à remplir les devoirs d'un bon Officier, hors de-là aimant le plaiſir, homme de commerce, de bonne chere. Le Comte d'*Olonne*, le Marquis de

Boisdauphin & lui, furent nommés les Côteaux, pour avoir voulu rafiner sur le goût & sur la délicatesse de la table. Dans les pays étrangers, il a toujours aimé la bonne chere; & lors même que les autres passions l'ont quitté, celle-ci l'a accompagné jusqu'au tombeau.

Quoique naturellement il eût du penchant à la satire, ou plûtôt à une raillerie fine, à une ironie ingénieuse, sa politesse & le grand monde, dans lequel il avoit vécu, l'avoient rendu fort circonspect & fort réservé. Sur ses vieux jours, il affectoit de louer tout, & même d'applaudir un peu trop aux favoris & aux personnes en place. C'étoit plûtôt un effet de crainte & de défiance, compagnes ordinaires de la vieillesse, qu'un changement dans son humeur & dans son tour d'esprit. Il a exprimé dans ces quatre vers la disposition où il se trouvoit.

Je pers le goût de la Satire;
L'art de louer malignement
Céde au secret de pouvoir dire
Des vérités obligeamment (1).

Non-seulement il a vécu très-long-temps, mais pendant tout le cours de sa vie, il a

(1) *Voyez le* SONNET *entier, Tome V. pag.* 136.

joui d'une ſanté forte & vigoureuſe : il a conſervé juſqu'à la fin une humeur gaye, un enjoûment qui ne tenoit rien de l'auſtérité, ni du chagrin de la vieilleſſe. Il aimoit la compagnie des jeunes gens ; il étoit ſenſible à tous leurs plaiſirs. Les divertiſſemens qu'il n'étoit plus en état de goûter, faiſoient ſur ſon eſprit une impreſſion vive & agréable ; il ſe plaiſoit à en entendre parler.

Il étoit naturellement mal propre ; & ce qui y contribuoit le plus, c'eſt qu'il avoit toujours chez lui des chiens, des chats, de toutes ſortes d'animaux. Il diſoit que pour divertir les ennuis inſéparables de la vieilleſſe, il falloit toujours avoir devant les yeux quelque choſe de vif & d'animé.

Il emporta de France tout l'argent qu'il pût retirer, laiſſant quelques billets au Maréchal de *Créqui*, qui lui en fit une rente viagere de deux cens écus. Quand il paſſa la ſeconde fois de *Hollande* en *Angleterre*, il donna cinq cens livres ſterling à Mylord Duc de *Montaigu*, qui lui en a fait près de trente années & juſqu'à ſa mort une rente viagere de cent livres ſterling par an. Cela joint à ce qu'il retiroit de Normandie & aux gratifications qu'il a eûes des Rois *Charles II.* & *Guillaume III.* lui ſuffiſoit pour le néceſſaire & pour les commodités de la vie.

En voilà aſſez pour faire connoître M. de

de Saint-Evremond. S'il manque quelques traits à son portrait, on peut voir celui qu'il a fait lui-même (1); il le finit par ces Vers, qui nous apprennent en quoi il faisoit consister sa Religion :

De justice & de charité,
Beaucoup plus que de pénitence,
Il compose sa piété :
Mettant en Dieu sa confiance,
Espérant tout de sa bonté,
Dans le sein de la Providence
Il trouve son repos & sa félicité.

A Londres, le 1 d'Avril 1705.

(1) *Voyez le Tome VI. pag. 120. & suiv.*

EPITAPHE

DE MONSIEUR

DE SAINT-EVREMOND.

CAROLUS de Saint-Denis, Domnus de
Saint-Evremond,
Nobili genere in Normannia ortus,
A prima juventute
Militiæ nomen dedit,
Et per varia munera
Ad Castrorum Mareſcalli Gradum evectus:
Condæo, Turennio,
Aliiſque claris Belli Ducibus
Fidem ſuam & fortitudinem
Non ſemel probavit.
Relictâ Patriâ, Hollandiam,
Deindè à Carolo II. accitus Angliam
Venit;
Philoſophiam & Humaniores Litteras
Feliciter excoluit;
Gallicam Linguam
Cùm ſolutâ, tùm numeris, aſtrictâ oratione,
Expolivit, adornavit, locupletavit.
Apud potentiſſimos Angliæ Reges benevolentiam
& favorem,

Apud Regni Proceres gratiam & familiaritatem,
Apud omnes laudem & applausum
Meruit.
Nonaginta annis Major obiit
Die IX. Septembris M. DCC. III.

*

Viro Clarissimo
Inter Præstantiores
Ævi sui Scriptores
Amici mœrentes.
P. P.

TABLE
DES PIECES
DU TOME PREMIER.

LA Vie de Monsieur de Saint-Evremond, *page* 1

Préface, par M. Silvestre, 247

Epitaphe de M. de Saint-Evremond, 284

Les Académiciens, *Comédie.*

LES

LES ACADÉMICIENS, COMÉDIE.

ACTEURS.

M. LE CHANCELIER, (1) Protecteur de l'Académie Françoise.
SERISAY, Directeur de l'Académie.
DES MARETS, Chancelier de l'Académie.
GODEAU, Evêque de Graſſe & de Vence.
GOMBAUD.
CHAPELAIN.
HABERT.
FARET.
BOIS-ROBERT.
SILHON.
COLLETET.
GOMBERVILLE.
SAINT-AMANT.
COLOMBY.
BAUDOIN.
L'ESTOILE.
PORCHERES-D'ARBAUD.
Mademoiſelle de GOURNAI.

La Scène eſt à Paris, dans la maiſon où s'aſſembloit l'Académie.

(1) SEGUIER.

LES ACADÉMICIENS,

COMÉDIE (1).

ACTE PREMIER.

SCENE PREMIERE.

SAINT-AMANT, FARET.

SAINT-AMANT.

FARET, qui ne riroit de notre ACADÉMIE?
A-t-on vû de nos jours une telle infamie?
Paſſer huit ou dix ans à réformer ſix mots!
Pardieu, mon cher Faret, nous ſommes de grands ſots!

(1) Cette Piéce avoit d'abord pour titre : LA COMEDIE DES ACADEMISTES; POUR LA REFORMATION DE LA LANGUE FRANÇOISE. Voyez la VIE *de M. de Saint Evremond*, ſur l'année 1643.

Tant fots qu'il vous plaira : mais les premiers de France
Sont les admirateurs de notre suffisance.
Quoi ! Trouvez-vous mauvais que de pauvres Auteurs
Devant les ignorans s'érigent en docteurs ?
S'ils peuvent se donner du crédit, de l'estime,
L'erreur des abusés n'est pas pour eux un crime.
Après tout, où trouver de ces rares sayans,
Dont le nom immortel percera tous les ans ?
Si pour l'ACADE'MIE il faut tant de science,
Vous & moi, pourrions bien ailleurs prendre séance.

SAINT-AMANT.

Oui ; mais je n'aime pas que Monsieur de Godeau,
Excepté ce qu'il fait, ne trouve rien de beau ;
Qu'un fat de Chapelain aille en chaque ruelle,
D'un ridicule ton réciter sa PUCELLE (1) ;
Que, que dur & contraint en ses Vers amoureux,
Il fasse un sot portrait de l'objet de ses vœux ;
Que son esprit stérile & sa veine forcée,
Produisent de grands mots qui n'ont sens ni pensée ;
Je voudrois que Gombaud, l'Estoile & Colletet,
En prose comme en vers eussent un peu mieux fait ;

(1) Chapelain a fait un Poëme intitulé, LA PUCELLE : il en récitoit alors des lambeaux dans les compagnies où il se trouvoit.

Que des AMIS RIVAUX (1) Bois-Robert ayant
honte,
Revint à son talent de faire bien un conte.
Enfin . . . .

FARET.

Vous avez tort de mépriser Godeau;
Il a l'esprit fertile, & le tour assez beau:
Tout le défaut qu'il a, soit en vers, soit en prose,
C'est qu'en trop de façons il dit la même chose (2).
L'Estoile fait des vers avec le Cardinal (3):
Colletet est bon homme, & n'écrit pas trop mal:
Bois-Robert est plaisant autant qu'on sauroit l'être;
Il s'est assez bien mis dans l'esprit de son maître (4);

(1) Comédie de Bois-Robert.

(2) *Je tombe d'accord*, dit M. de Maucroix dans une Lettre à M. Despreaux, *que M. Godeau écrivoit avec beaucoup de facilité. . . . . Mais pour vous dire la vérité, dès notre jeunesse même, nous nous sommes aperçus que M. Godeau ne varioit point assez. La plûpart de ses ouvrages sont comme des Logogriphes; car il commence toujours par exprimer les circonstances d'une chose, & puis il y joint le mot. On ne voit point d'autre figure dans son Benedicite, dans son Laudate, & dans ses Cantiques.* OEUVRES POSTHUMES *de M. de Maucroix*, pag. 361. Cette Lettre se trouve aussi dans les OEUVRES de M. Despreaux, Tom. IV. pag. 130. Edition in-12. de la Haye. 1722.

(3) L'Estoile, Colletet, & Bois-Robert étoient du nombre des cinq Auteurs qui travailloient à des Piéces de Théatre par ordre du Cardinal de Richelieu, & souvent même avec lui. Voyez l'HISTOIRE DE L'ACADEMIE FRANÇOISE par M. Pelisson, pag. 114 & 115. de l'Edit. de Paris 1672. qui a été retouchée.

(4) *Bois-Robert*, dit M. Pelisson, *étoit alors en sa plus haute faveur auprès du Cardinal de Richelieu, & son plus grand fonds étoit de divertir l'esprit de son maître après le bruit & l'embarras des affaires, tandis que ses agréables contes qu'il faisoit mieux que personne du monde, tantôt en lui rapportant toutes les petites nouvelles de la Cour & de la Ville, & ce divertissement étoit si utile au Cardinal, que son premier Mr*

A tous ses Madrigaux il donne un joli tour;
Et feroient des leçons aux Grecs de leur amour (1).
Baudoin fait des vers au-dessous des images,
Mais Davila traduit est un de ses ouvrages (2).
Gombaud, pour un châtré, ne manque pas de feu...
J'entens quelqu'un qui monte; arrêtons-nous un peu:
Je commence à le voir; c'est l'Evêque de Grasse.

SAINT-AMANT.

Il faut se retirer, & lui quitter la place:
Nous reviendrons tantôt. Allons, mon cher Faret,
Trouver proche d'ici quelque bon cabaret (3).

decin, M. Citrit, avoit accoutumé de lui dire: Monseigneur, nous ferons tout ce que nous pourrons pour votre santé; mais toutes nos drogues sont inutiles, si vous n'y mêlez une drachme de Bois-Robert. HIST. DE L'ACAD. FRANÇ. p. 9. 10.

(1) Bois-Robert étoit accusé du vice de non-conformité; témoin ces deux Vers de Ménage, dans sa REQUESTE DES DICTIONNAIRES.

Cet admirable Patelin,
Aimant le genre Masculin.

(2) Davila a écrit en Italien l'HISTOIRE DES GUERRES CIVILES DE FRANCE, depuis la mort de Henri II. jusqu'à la paix de Vervins; Baudoin l'a traduite en François, & c'est le plus supportable de ses ouvrages.

(3) *M. de Saint Amant,* remarque M. Pelisson, *a célébré Faret dans ses Vers, comme un illustre débauché. Cependant il ne l'étoit pas, à beaucoup près, autant qu'on le jugeroit par-là, bien qu'il ne haït pas la bonne chere & le divertissement; & il dit lui-même en quelque endroit de ses œuvres, que la commodité de son nom qui rimoit à Cabaret, étoit en partie cause de ce bruit que M. de Saint Amant lui avoit donné.* HISTOIRE DE L'ACADEMIE FRANÇOISE pag. 273.

SCENE II.

GODEAU, COLLETET.

GODEAU.

EH, quoi ! Chers nourrissons des Filles de Mémoire,
Qui sur les temps futurs obscurcirez la victoire ;
Beaux mignons de Pallas, vrais favoris des Dieux,
Vous n'êtes pas encore arrivés en ces lieux !
Seriez-vous bien si tard assis encore à table ?
Non, les plus grands festins n'ont pour vous rien d'aimable...
Mais voici Colletet qui hâte un peu le pas ;
Je l'ai toujours connu sobre dans les repas (1).
Bon-jour, cher Colletet.

COLLETET se jette à genoux.

Grand Evêque de Grasse,
Dites-moi, s'il vous plaît, comme il faut que je fasse.
Ne dois-je pas baiser votre sacré talon ?

GODEAU.

Nous sommes tous égaux, étant fils d'Apollon.
Levez-vous, Colletet.

(1) Guillaume Colletet, peu accommodé des biens de la fortune.

COLLETET.

Votre magnificence
Me permet, Monseigneur, une telle licence.

GODEAU.

Rien ne sauroit changer le commerce entre nous :
Je suis *Evêque* ailleurs, ici *Godeau* pour vous.

COLLETET.

Très-révérend Seigneur, je vais donc vous complaire.

GODEAU.

Attendant nos Messieurs, que nous faudra-t-il faire ?

COLLETET.

Je suis prêt d'obéir à votre volonté.

GODEAU.

Parlons comme autrefois, avecque liberté.
Vous savez, Colletet, à quel point je vous aime.

COLLETET.

Seigneur, votre amitié m'est un honneur extrême.

GODEAU.

Oh bien, seul avec vous ainsi que je me voi,
Je vais prendre le temps de vous parler de moi.
Avez-vous vû mes vers ?

COLLETET.

Vos vers ! Je les adore;
Je les ai lûs cent fois, & je les lis encore :
Tout en est excellent, tout est beau, tout est net,
Exact & régulier, châtié tout-à-fait.

GODEAU.

Manquai-je en quelque endroit à garder la césure ?
Y peut-on remarquer une seule *hiature* ?
Sais-je pas scrupuleux à bien choisir les mots ?
Ne fais-je pas parler chacun fort à propos ?
Le *Decorum* latin, en françois *Bienséance*,
N'est si bien observé nulle part, que je pense ;
Colletet, je me loue, il le faut avouer ;
Mais c'est fort justement que je me puis louer.

COLLETET.

Vous êtes de ceux-là qui peuvent dans la vie
Mépriser tous les traits de la plus noire envie :
Vous n'aviez pas besoin de votre dignité,
Pour vous mettre à couvert de la malignité.

GODEAU.

On se flatte souvent : mais, si je ne m'abuse,
S'attaquer à Godeau, c'est se prendre à la Muse :
Et le plus envieux se verroit transporté,
S'il lisoit une fois mon BENEDICITE (1).
O l'ouvrage excellent !

COLLETET.

O la piéce admirable !

GODEAU.

Chef-d'œuvre précieux !

COLLETET.

Merveille incomparable !

(1) Godeau a paraphrasé en Vers *le Cantique des trois Enfans* : BENEDICITE *omnia opera Domini*, &c. C'est une de ses meilleures Piéces.

GODEAU.

Que peut-on desirer après un tel effort ?

COLLETET.

Qui n'en sera content, autra, ma foi, grand tort.
Mais, sans parler de moi trop à mon avantage,
Suis-je pas, Monseigneur, assez grand personnage ?

GODEAU.

Colletet, mon ami, vous ne faites pas mal.

COLLETET.

Moi, je prétens traiter tout le monde d'égal,
En matiere d'Ecrits : le bien est autre chose ;
De richesse & de rang la Fortune dispose.
Que pourriez-vous encor reprendre dans mes vers ?

GODEAU.

Colletet, vos discours sont obscurs & couverts.

COLLETET.

Il est certain que j'ai le stile magnifique.

GODEAU.

Colletet parle mieux qu'un homme de boutique.

COLLETET.

Ah ! Le respect m'échape. Et mieux que vous aussi.

GODEAU.

Parlez bas, Colletet, quand vous parlez ainsi.

COLLETET.

C'est vous, Monsieur Godeau, qui me faites outrage,

GODEAU.

Voulez-vous me contraindre à louer votre ouvrage ?

COLLETET.

J'ai tant loué le vôtre !

GODEAU.

Il le mérioit bien.

COLLETET.

Je le trouve fort plat, pour ne vous céler rien.

GODEAU.

Si vous en parlez mal, vous êtes en colere.

COLLETET.

Si j'en ai dit du bien, c'étoit pour vous complaire.

GODEAU.

Colleret, je vous trouve un gentil violon.

COLLETET.

Nous sommes tous égaux, tous fils d'Apollon.

GODEAU.

Vous, *enfant d'Apollon ?* Vous n'êtes qu'une bête.

COLLETET.

Et vous, Monsieur Godeau, vous me rompez la tête.

SCENE III.

SERISAY, GODEAU, COLLETET.

SERISAY *à Godeau.*

QU'avez-vous, Monseigneur? Je vous vois tout ému.

GODEAU.

Colletet m'insulter! Qui l'auroit jamais crû?

COLLETET.

Traiter un vieil auteur avec cette infamie,
C'est affronter en moi toute l'ACADÉMIE.

SERISAY.

Mais, quelle est cette injure, & d'où vient tant de mal?

COLLETET.

Colletet, mon ami, vous ne faites pas mal;
Vous parlez un peu mieux qu'un homme de boutique,
Et mieux que vous, Godeau; car, enfin, je m'explique;
Votre DIRECTEUR le fera comme vous.

SERISAY.

...rez, Colletet, modérez ce courroux.
...ser un Prélat à qui l'on doit hommage,
...st d'un homme insensé faire le personnage.

COLLETET.

Je sais bien respecter Godeau comme *Prélat*;
Mais Godeau comme *Auteur*, je le trouve fort plat.

GODEAU.

Ma colere se passe; & je veux, sans murmure,
En Prélat patient endurer cette injure.

COLLETET.

Moi, je veux recevoir la satisfaction
Du tort qu'a pû souffrir ma réputation.
O, d'un humble Prélat patience parfaite!
Il parle d'endurer l'injure qu'il a faite.
Pardonner à des gens que l'on a maltraités;
Ce sont du bon Godeau les générosités.

GODEAU.

Hé bien, cher Colletet, je ferai davantage;
Vous serez reconnu pour un grand personnage.
Soyons, je vous conjure, amis de bonne foi,
Et vous saurez écrire & parler mieux que moi.

COLLETET.

Ordonnez, Monseigneur, ce qu'il faut que je fasse;
J'ai plus failli que vous, & je demande grace.
Que par-tout on exalte, & par tout soit chanté
De ce divin Prélat le BENEDICITE.
O l'Ouvrage excellent! O la Piece admirable!
Chef-d'œuvre précieux! Merveille incomparable
Que par tous on exalte, & par tout soit chanté
De ce divin Prélat le BENEDICITE.

Qu'en tous lieux on exalte, & qu'en tous lieux on chante
De notre Colletet la CANE BARBOTANTE (1);
Ces beaux vers que le temps ne sauroit effacer,
Et qu'un grand Cardinal voulut récompenser:
C'est là que Colletet si vivement explique
Du *Canard* amoureux la Vénus aquatique,
Qu'au sens de Richelieu le Roi ne pourroit pas
De tout l'or du Royaume en payer les appas.

SERISAY.

Nous sommes tous contens; la discorde est finie;
Et la paix régnera dans notre compagnie:
Au reste, l'heure approche où se doit terminer
La réforme des mots que nous allons donner,

(1) M. Pelisson nous apprend que *Colletet ayant parlé au Cardinal* le MONOLOGUE DES TUILLERIES, *ce Prelat s'arrêta particulierement sur deux vers de la Description du Quarré d'eau en ces endroits :*

La Cane s'humecter de la bourbe de l'eau,
D'une voix enrouïe, & d'un battement d'aile,
Animer le Canard qui languit auprès d'elle.

& qu'après avoir écouté tout le reste, il lui donna de sa propre main cinquante pistoles avec ces paroles obligeantes ; Que c'étoit seulement pour ces deux (derniers) vers, qu'il avoit trouvé si beaux, & que le Roi n'étoit pas assez riche pour payer tout le reste.

Au lieu de *la Cane s'humecter de la bourbe de l'eau*, le Cardinal voulut lui persuader de mettre BARBOTER *dans la bourbe de l'eau*, &c. voyez l'HISTOIRE DE L'ACAD. FR. p. 115. 116.

Pour donner plus de ridicule à Colletet, M. de Saint Evremond employe ici le terme de *Cane barbotante*.

Au reste, le *Monologue des Tuileries*, qui est une assez mauvaise Piéce, est imprimé devant la Comédie des TUILLERIES : c'est une déscription du Palais & du Jardin des Tuileries, tels qu'ils étoient dans ce temps-là.

Et par qui nous aurons la gloire sans seconde,
D'établir le François en tous les lieux du monde.

COLLETET.

Monsieur le CHANCELIER ne doit venir que tard.

SERISAY.

Donc, pour un peu de temps, allons quelqu'autre part.

SCENE IV.

PORCHERES-D'ARBAUD, COLOMBY.

PORCHERES.

Illustre Colomby (1), vrai cousin de Malherbe,
De ton mérite seul, glorieux & superbe;
Parmi tous les Auteurs, en voit-on aujourd'hui
Qui puissent approcher ou de vous, ou de lui?

COLOMBY.

Malherbe ne vit plus, Bertaut n'est plus au monde;
D'ignorance & d'erreur toute la terre abonde (2).

(1) *François de Cauvigny, Sieur de Colomby, étoit*, dit M. Pellisson, *de Caën en Normandie, & parent de Malherbe, dont il fut disciple & sectateur. . . . . Il avoit une Charge à la Cour, qui n'avoit point été avant lui, & n'a point été depuis; car il se qualifioit*, Orateur du Roi pour les affaires d'Etat, *& c'étoit en cette qualité qu'il recevoit douze cens écus tous les ans.* HIST. DE L'ACADEMIE, pag. 308. 309.

(2) Vers de Bertaut, Evêque de Séez, qui se fit estimer en son temps par ses Poésies. Il mourut en 1611.

PORCHERES.

Desportes a subi notre commun destin ;
Passerat a vécu ; j'ai vû mourir Rapin :
Et c'étoient les Auteurs dont l'illustre génie
Auroit pû faire honneur à notre compagnie.

COLOMBY.

Vous savez que j'avois auprès du Potentat
La charge d'*Orateur des affaires d'Etat*.

PORCHERES.

Et vous n'ignorez pas que j'eus dans la Regence
Des *nocturnes plaisirs* la suprême *Intendance* (1).

COLOMBY.

Or, n'étant point payé de mes appointemens.

PORCHERES.

Détrompé que je suis de tous amusemens.

COLOMBY.

Je vais faire leçon aux gens de nos Provinces.
Du peu de gain qu'on fait au service des Princes.

PORCHERES.

J'abandonne la Cour (2), & vais dans chaque lieu
Louer la Reine mere, & blâmer Richelieu.

COLOMBY.

Aux Auteurs assemblés prenez le soin de dire,
Que las de mes emplois, enfin je me retire (3)

(1) François de Porcheres-d'Arbaud avoit été *Intendant des Plaisirs nocturnes* ; Charge dont il ne restoit plus qu'un nom ridicule.

(2) *Porcheres se retira en Bourgogne où il s'étoit marié.* HIST. DE L'ACADEMIE FRANÇOISE, pag. 265.

(3) *Sauroit-on mêler*, dit Balzac écrivant à Chapelain, *la raillerie, & le Tout de bon, avec plus d'adresse sur le sujet de l'adieu de M. de*

PORCHERES.

PORCHERES.

C'eſt la forme ordinaire : &, quiconque a quitté,
Leur a fait, en quittant, cette civilité.

COLOMBY.

Vous direz de ma part, ſans aucune autre forme,
Qu'au lieu de réformer les mots, je me réforme.

PORCHERES.

Je traiterai la choſe un peu moins durement,
Et leur ferai pour moi le même compliment.

Colomby à l'Académie, de la malediction qu'il a donnée à ſon ſiècle, & du peu d'intelligence qui étoit entre lui & Tacite, au temps même de leur plus grande familiarité ? LETTRES DE M. DE BALZAC A M. CHAPELAIN, Livre XXI. Lettre XXI. du 1 Août 1640. Tom. I. p. 826. de l'Edition in-fol.

Pour bien entendre ces dernieres paroles de Balzac, il faut remarquer que Colomby a traduit *une partie du premier Livre de Tacite en françois, avec des Obſervations, qu'il fit imprimer en l'an 1613.* HISTOIRE DE L'ACADEMIE FRANÇOISE, p. 319.

Fin du premier Acte.

ACTE II.

SCENE PREMIERE.

CHAPELAIN *seul, composant des Vers avec un soin ridicule, & peu de génie.*

TAndis que je suis seul, il faut que je compose
Quelqu'ouvrage excellent, soit en vers, soit en prose.
La prose est trop facile ; & son bas naturel
N'a rien qui puisse rendre un Auteur immortel :
Mais d'un sens figuré la noble allégorie
Des sublimes esprits sera toujours chérie.
Par son divin pouvoir, nos écrits triomphans
Passent de siécle en siécle, & bravent tous les ans.
Je quitte donc la prose & la simple nature,
Pour composer des vers où regne la figure.
Qui vit jamais rien de si beau,
(Il me faudra choisir pour la rime *flambeau.*)
Que les beaux yeux de la Comtesse (1),
(Je voudrois bien aussi mettre en rime, *Déesse:*)

(1) Il est fort ordinaire aux Poetes de choisir quelque Dame distinguée par sa beauté, ou par son mérite, pour aimer en idée, & en faire l'objet de leurs amours poétiques. Chapelain avoit choisi la Comtesse de Vaneuil. Touchant cette coutume des Poetes, voyez le DICTIONNAIRE de M. Bayle, Article, MALHERBE

Qui vit jamais rien de si beau,
Que les beaux yeux de la Comtesse?
Je ne crois pas qu'une Déesse
Nous éclairât d'un tel flambeau.

Aussi, peut-on trouver une ame
Qui ne sente la vive flamme
Qu'allume ces œil radieux?

Radieux me plaît fort : un œil plein de lumiére ;
Et qui fait sur nos cœurs l'impression premiére,
D'où se forment enfin les tendresses d'amour.
Radieux ! J'en veux faire un terme de la Cour ;

Sa clarté qu'on voit sans seconde,
Eclairant peu à peu le monde,
Luira même un jour pour les Dieux.

Je ne suis pas assez maître de mon génie ;
J'ai fait, sans y penser, une cacophonie :
Qui me soupçonneroit d'avoir mis *peu à peu?*
Ce désordre me vient pour avoir trop de feu.

Qui vit jamais rien de si beau,
Que les beaux yeux de la Comtesse?
Je ne crois point qu'une Déesse
Nous éclairât d'un tel flambeau;

Aussi, peut-on trouver une ame,
Qui ne sente la vive flamme
Qu'allume ces traits radieux ?
Sa clarté qu'on voit sans seconde
S'épand déja sur tout le monde,
Et luira bien-tôt pour les Dieux.

Voilà ce qui s'appelle écrire avec justesse !
Et ce qui m'en plaît plus, tout est fait sans rudesse :
Car tout ouvrage fort a de la dureté,
Si par un art soigneux il n'est pas ajusté.

Chacun admire en ce visage,
La lumiere de deux Soleils :
Si la Nature eût été sage,
Le ciel en auroit deux pareils.

Que voilà de beaux vers ! L'auguste Poësie !
» Phœbus, éclaire encore un peu ma fantaisie :
» Divin Pere du Jour, qui maintiens l'Univers,
» Donne-moi cette ardeur, qui fait faire des Vers :
» Ranime mes esprits, & dans mon sang rappelle
» La féconde chaleur, qui forma la PUCELLE :
» Par l'épithete alors je me rendis fameux :
« Alors *le Mont-Olympe à son pied sablonneux ;*
» Alors, *hideux, terrible, affreux, épouvantable ;*
» Firent dans mes écrits un effet admirable.

» Divin pere du jour, qui maintiens l'Univers,
» Redonne-moi l'ardeur, qui fit faire ces Vers.

Le teint qui paroît sur sa face,
Est plus uni que n'est la glace,
Plus clair que le ciel cristalin:
Où trouver un pinceau qui touche,
Les charmes de sa belle bouche,
Et l'honneur du Nez aquilin?

Cette comparaison me semble assez bien prise:
Il n'est rien plus uni qu'un *cristal de Venise;*
Et les cieux qui ne sont formé d'aucun métal,
Pourroient, à mon avis, être faits de *cristal.*
Aquilin, ne vient pas fort souvent en usage,
Mais il convient au Nez du plus parfait visage:
Tous les Peintres fameux, veulent qu'un nez soit tel:
Oublier *aquilin* est un peché mortel.

Chacun admire en ce visage,
La lumiere de deux Soleils:
Si la Nature eût été sage,
Le ciel en auroit deux pareils.

Le teint qui paroît sur sa face,
Est plus uni que n'est la glace,
Plus clair que le ciel cristalin:
Où trouver un pinceau qui touche

Les charmes de sa belle Bouche,
Et l'honneur du Nez aquilin ?

Ainsi peignoient les Grecs des Beautés achevées ;
De l'injure des ans par leurs Ecrits sauvées.
Je n'ai fait que vingt vers, mais tous vers raisonnés ;
Magnifiques, pompeux, justes & bien tournés.
Par un secret de l'art d'une grande *Déesse*,
J'oppose les appas à ceux de ma COMTESSE ;
Et des charmes divins dans l'opposition,
Je fais voir la confusion.
Quant à l'autre couplet, j'y reprens la Nature,
Qui des corps azurés a formé la structure,
De n'avoir su placer à ce haut firmament
Qu'un *Soleil* seulement.
La COMTESSE en a deux : c'est au *ciel* une honte
Qu'un *visage* ici bas en *Soleils* le surmonte.
J'acheve heureusement : il me falloit finir ;
Aussi-bien nos Auteurs commencent à venir.

SCENE II.

SERISAY, CHAPELAIN, SILHON, BOIS-ROBERT.

SERISAY *à Chapelain.*

VOus attendiez ici cette heure fortunée,
Où la Réforme enfin doit être terminée.

CHAPELAIN.

Depuis plus de huit ans nous attendons ce jour;
Où doit être reglé tout langage de Cour.
Mais que les ignorans vont nous dire d'injures!

SERISAY.

Nous saurons mépriser de sots & vains murmures.

BOIS-ROBERT.

Nous allons bien-tôt voir un de nos mécontens,
Résolu de se plaindre & de nous, & du temps.

CHAPELAIN.

C'est Silhon irrité contre l'ACADÉMIE,
Et prêt à la traiter de mortelle ennemie.

SERISAY.

Et de si haine encor quel est le fondement?

CHAPELAIN.

Nous reformons un mot propre au faisonnement;
Il laissera sans OR, tous discours politiques,
Et n'écrira jamais des affaires publiques.
Silhon est violent; s'il parle contre nous,

SERISAY.

Monsieur le CHANCELIER calmera son courroux.

BOIS-ROBERT.

Faut-il un CHANCELIER pour calmer sa colere ?
Gedeau m'a répondu d'entreprendre l'affaire :
Il doit attaquer OR, que Silhon aime tant,
Aussi-bien que PARFOIS, POUR-CE-QUE, & D'AUTANT.

SILHON *entre.*

A dire vrai, Messieurs, c'est une chose étrange ?
On a beau mériter honneur, gloire, louange,
Affermir tant qu'on peut l'autorité des loix,
Faire service à Dieu, travailler pour les Rois,
Prescrire le devoir & du Peuple, & des Princes,
Instruire un Potentat à regler ses Provinces (1),
Il faut avoir l'affront de voir des esprits doux
Gagner chez nos Auteurs plus de crédit que nous.

SERISAY.

Ce n'est pas d'aujourd'hui qu'on voit cette injustice.

BOIS-ROBERT.

Ce n'est pas d'aujourd'hui qu'on a vû du caprice.

SILHON.

Les siécles, Bois-Robert, sont assez différens :
On blâmoit autrefois les hommes ignorans :
La science aujourd'hui donne fort peu d'estime :
En savoir plus que vous, n'est pas un petit crime.

(1) Silhon a fait un TRAITE' DE L'IMMORTALITE' DE L'AME, un Livre de Politique intitulé, LE MINISTRE D'ESTAT, & quelques autres ouvrages.

BOIS-ROBERT.

J'aime les ignorans d'avoir tant de bonheur.

SILHON.

Vous n'avez pas manqué d'acquérir cet honneur.

SERISAY.

Eh ! Pour l'amour de moi, finissez la querelle :
Soyons, soyons unis d'une amitié fidelle.
Encor, Monsieur Silhon, de quoi vous plaignez-vous ?

BOIS-ROBERT.

Un mot qu'on veut changer, lui donne ce courroux.

SILHON.

C'est un mot, il est vrai, mais de grande importance.

BOIS-ROBERT.

On pourroit s'en passer bien mieux que de finance.

SILHON.

Il est pourtant utile, & le sera toujours.
OR, trouve bien sa place en de graves discours,
En affaire, au Barreau, dans la Théologie,
OR est fort positif, & de grande énergie.

SERISAY.

Je vois venir à nous la Sibylle Gournai !
Quel supplice, bon Dieu, m'avez-vous ordonné !

SILHON.

Elle mérite bien que vous fassiez cas d'elle.

BOIS-ROBERT.

A soixante & dix ans elle est encor pucelle.

SCENE. III.

Mademoiselle DE GOURNAI, SERISAY, BOIS-ROBERT, SILHON.

Mademoiselle de GOURNAI.

JE vous ai bien cherché, Monsieur le Président.

SERISAY.

Baissez-vous, Bois-Robert, & ramassez sa dent.

BOIS-ROBERT.

C'est une grosse dent qui vous étoit tombée,
Et qu'un autre que moi vous auroit dérobée.

SILHON.

Montagne en perdit une, âgé de soixante ans.

Mademoiselle de GOURNAI.

J'aime à lui ressembler, même à perdre les dents (1).
Mais apprenez de lui, que par toute la Grèce,
C'étoit comme un devoir d'honorer la Vieillesse;
Et le vieil âge en vous sera peu respecté,
Si vous en usez mal dans la virilité.
Montagne s'employoit à corriger le vice,
Et bien connoître l'homme, étoit son *exercice*?

(1) Mademoiselle de Gournai se disoit *Fille d'alliance* de Montagne, dont elle a publié en 1635 les Essais corrigés & augmentés. Dans une *Préface curieuse*, qu'elle mit à la tête de cette Edition, & dans quelques autres ouvrages, elle se déclara hautement pour les vieux mots & les phrases surannées. Voyez le DICTIONNAIRE de M. Bayle, Article, GOURNAI Ren. (H).

Il n'auroit pas *cuidé* pouvoir tirer grand *los*
Du ſtérile *labeur* de réformer des mots.

BOIS-ROBERT.

Vous fûtes ennemie en tout temps du langage.

Mademoiſelle de GOURNAI.

Le *Sens*, à mon avis, vous eût rendu plus ſage;
Avec tous mes vieux mots, encore ma raiſon
Parmi les gens ſenſés ſe trouve de ſaiſon.

BOIS-ROBERT.

Je l'avoue aiſément; & votre expérience,
Nymphe des premiers ans, vaut mieux que la ſcience.

Mademoiſelle de GOURNAI.

On mépriſoit un fourbe au temps que je vous dis;
Bois-Robert le plaiſant eût été gueux *jadis*:
Et Montagne & Charron avoient l'ame trop forte,
Pour demeurer toujours au *recoin* d'une porte,
Aucuper jour & nuit leurs plus grands ennemis,
Et des Grands de la Cour être vils ſoumis.

BOIS-ROBERT.

Ce ſont là des raiſons que le Démon vous dicte.
Comment vieille Gournai, vous aimez la *vindicte!*
Qui vous fait *détraller?* Qui vous met en *courroux?*

Mademoiſelle de GOURNAI.

Montagne haïſſoit les menteurs & les fous.
Pourſuivez, *Savanteaux*, à réformer la langue.

SERISAY.

Allez-vous-en ailleurs faire votre harangue.

Mademoiselle de GOURNAI.

Otez MOULT & JAÇOIT, bien que mal-à-propos;
Mais laissez, pour le moins, BLANDICE, ANGOISSE
& LOS.

SERISAY.

Tout ainsi que l'esprit est vague & *contournable*;
De même le discours doit être variable.
Les termes ont le sort qu'on voit au genre humain;
Un mot vit aujourd'hui, qui périra demain.
L'usage parmi nous est fort *ambulatoire*.

Mademoiselle de GOURNAI.

Vous raillez sottement la vérité *notoire*.
Il mourra, TOUT AINSI, que je vois mépriser;
Mais devant lui mourront les vers de Serisay.

Fin du second Acte.

ACTE III.

SCENE PREMIERE.

M. LE CHANCELIER, GODEAU, CHAPELAIN, BOIS-ROBERT, SERISAY, PORCHERES, DES MARETS.

M. LE CHANCELIER.

C'Est aujourd'hui, Messieurs, qu'on révéle à la France
Les mystéres secrets de la vraie éloquence.
Les Muses qui du Ciel ont descendu chez nous,
Vous rendent par ma bouche un oracle si doux.
C'est à tort, grands Auteurs, que la Gréce se vante
La Rome des Latins n'est plus la triomphante;
L'Italie aujourd'hui tombe dans le mépris,
Et les Muses n'ont plus de séjour qu'à Paris.

GODEAU.

Qui croiroit, Monseigneur, que ces enchantéresses,
Que les neuf belles Sœurs, nos divines maîtresses,
Vinssent ici flatter nos esprits & nos sens,
Si vous n'aviez aimé leurs charmes innocens?

CHAPELAIN.

Vous voyez les choses futures,
Malgré les nuits les plus obscures

[illegible]

[illegible]

[illegible]

Et vous ferez savoir au muet *Orateur*
Des affaires d'Etat, le fond de notre cœur.
Nous regrettons beaucoup un si grand personnage;
Et ne suivrons pas moins notre important ouvrage.

DES MARETS.

Je ne vois point ici Saint-Amant ni Faret;
Que sont-ils devenus?

GODEAU.

Ils sont au cabaret.

DES MARETS.

Ils sont au cabaret! Messieurs, quelle impudence!
Vous voyez parmi nous un CHANCELIER de *France*,
Qui vient de son logis en ce méchant quartier (1),
Sachant bien le respect que l'on doit au métier;
Et ces vieux débauchés, au mépris de la gloire,
Lorsque nous travaillons, font leur plaisir de boire!

GODEAU.

Je vois entrer Faret suivi de Saint-Amant.

CHAPELAIN.

Et, si je ne me trompe, ils ont bû largement.

(1) L'ACADEMIE n'avoit point au commencement de lieu fixe pour tenir ses Assemblées. On les tenoit tantôt chez un des Académiciens, & tantôt chez un autre; mais enfin, dit M. Pelisson, en l'année 1643, le 16 Février, après la mort du Cardinal de Richelieu, M. le Chancelier fit dire à la Compagnie, qu'il desiroit qu'à l'avenir elle s'assemblât chez lui. M. le Chancelier n'étoit pas encore Protecteur de l'Académie. Il ne commença de l'être qu'au mois de Decembre de la même année. Voyez l'HIST. DE L'ACADEMIE FRANÇOISE, pag. 92. 93 & 191. Cependant M. de Saint Evremond a trouvé à propos de supposer le contraire: supposition qui lui fournit plusieurs traits fort plaisans.

SCENE II.

SAINT-AMANT, FARET, CHAPELAIN, GOMBAUD, SERISAY, M. LE CHANCELIER, &c.

SAINT-AMANT.

POur tout emploi chez vous, Seigneurs Académiques,
Nous serons vos Bûveurs & Poëtes Bacchiques.

FARET.

Nous perdons le respect; mais, ô grand CHANCELIER!
Vous aurez la bonté de vouloir l'oublier.

CHAPELAIN.

Il ne vous reste plus qu'à parler de la guerre;
Qui, dans le cabaret, se fait à coups de verre.

GOMBAUD.

Qu'a dire des chansons qui vantent la liqueur
Dont le pere Bacchus réjouit votre cœur.

SAINT-AMANT.

Prenez soin de notre langage,
Auteurs polis & curieux,
Et nous laissez le doux usage
D'un vin frais & délicieux.

Que d'Apollon la docte Troupe
Vieillisse à réformer les mots;

Celle de Bacchus, dans la coupe,
Ira chercher sa joie & trouver son repos.

FARET.

Si l'esprit & la suffisance,
Si l'avantage de raison,
Ne paroissent point dans l'enfance,
Et demeurent comme en prison,

C'est qu'on suce le lait d'une pauvre nourrice;
Et Dieu qui conduit tout sagement à sa fin,
De nos divins talens réserve l'exercice
Pour le temps précieux que nous buvons du vin.

SERISAY.

Nous sommes satisfaits de vos stances bacchiques,
Et vous êtes reçûs Buveurs Académiques.
Mais, de peur de vieillir à réformer les mots,
Nous allons travailler. Laissez-nous en repos;
La chose qui se traite est assez d'importance.

FARET.

Nous nous tairons.

M. LE CHANCELIER.

Sortez; c'est le mieux, je pense.

FARET.

Si nous vous offensons, Monsieur le CHANCELIER,
Vous aurez la bonté de vouloir l'oublier.

SCENE DERNIERE.

M. LE CHANCELIER, SERISAY, GODEAU, DES MARETS, SILHON, CHAPELAIN, GOMBAUD, BOIS-ROBERT, L'ESTOILE, GOMBERVILLE, BAUDOIN, &c.

SERISAY.

Enfin, ils sont sortis. Sans tarder davantage,
Réformons les défauts que l'on trouve au langage,
Et d'un stile trop vieux, faisons-en un nouveau.
Vous, parlez le premier, docte & sage Godeau.

GODEAU.

C'est m'obliger beaucoup; & cette déférence
Seroit dûe à quelqu'autre avec plus d'apparence.

SERISAY.

Vous êtes trop modeste; & votre dignité...

GODEAU.

Je reçois cet honneur sans l'avoir mérité;
Je le dois purement à votre courtoisie.

SERISAY.

On n'en sauroit avoir aucune jalousie.

GODEAU.

dirai donc, Messieurs, qu'il est très-important ôter de notre Langue, OR, POURCE QUE, D'AUTANT:

C'eſt là mon ſentiment. Vous me voyez attendre
Que quelqu'émulateur s'apprête à les défendre

DES MARETS.

Silhon s'oppoſe enfin.

SERISAY.

Parlez diſtinctement;
Vous, Monſieur de Godeau.

GODEAU.

Je dis premiérement;
Que ces mots ſont uſés, qu'ils tombent de vieilleſſe;
Et d'ailleurs il s'y trouve une grande rudeſſe.

SILHON.

Inepte ſentiment! Abſurde viſion!
Ces mots ménent enfin à la concluſion:
L'un ſert à réſumer, comme à la conſéquence;
Les autres, à prouver les choſes d'importance.

GODEAU.

Le premier ſent l'école, & tient trop du pédant;
Et tous ont trop vécu.

LA TROUPE.

Nous en diſons autant.

SILHON.

Qu'ils ſoient bannis des Vers, & conſervés en Proſe.

DES MARETS.

Aujourd'hui, Proſe & Vers ſont une même choſe.

CHAPELAIN.

Il eſt bien échauffé; qu'on lui tâte le pouls;

SERISAY.

C'est assez disputé. Messieurs, asseyez-vous :
Que quelqu'autre succéde à l'Evêque de Grasse.
Parlez, vous, Chapelain, sans user de préface.

CHAPELAIN.

IL CONSTE, IL NOUS APPERT, sont termes de Barreau,
Que leur antiquité doit porter au tombeau.

SILHON.

J'estime en Chapelain la bonté de nature,
Qui veut donner aux mots même la sépulture.

CHAPELAIN.

Horace les fait naître, & puis les fait mourir (1).
Sans quelque métaphore, on ne peut discourir.

SILHON.

Les mots peuvent mourir ; mais jamais métaphore
N'avoit dressé *tombeau* pour de tels morts encore.

LA TROUPE.

IL CONSTE, IL NOUS APPERT, *doivent être abolis ;*
Mais on ne les voit pas encore ensevelis.

GOMBAUD.

Je dis que la coutume assez souvent trop forte ;
Fait dire improprement, que l'on FERME LA PORTE.
L'usage tous les jours autorise des mots,
Dont on se sert pourtant assez mal-à-propos.

(1) *Ut silva foliis pronos mutantur in annos,*
Primæ cadunt : ita verborum vetus interit ætas,
Et juvenum ritu florent modo nata, vigentque.
HORAT. de Arte Poet. V. 60.

Pour avoir moins de froid à la fin de Decembre,
On va POUSSER SA PORTE, & l'on FERME SA CHAMBRE.

SERISAY.

En matiére d'Etat, vous savez que les Rois
N'ôtent pas tout-d'un-coup les anciennes loix :
De même dans les Mots, ce n'est pas être sage,
Que d'ôter pleinement ce qu'approuve l'usage.

LA TROUPE.

Digne raisonnement ! Noble comparaison !
Gombaud n'a pas de tort, & vous avez raison.

BOIS-ROBERT.

Messieurs, je veux ôter un terme de coquette :
C'est le mot d'A RAVIR.

L'ESTOILE.

Il est bon en Fleurette;
Cent & cent faux galans en leur fade entretien,
De ce mot d'A RAVIR se servent assez bien ;
Et principalement dans les amours de ville,
A RAVIR se rendra chaque jour plus utile.

LA TROUPE.

Nous n'avons parmi nous que des Auteurs de la Cour,
Et partant ennemis de ce dernier amour.
Les Dames de Quartier auront leur COTTERIE,
Et qui nous laisserons le droit de Bourgeoisie.

GOMBERVILLE.

Que ferons-nous, Messieurs, de CAR (1) & de POURQUOI ?

DES MARETS.

Que deviendroit sans CAR l'autorité du Roi ?

GOMBERVILLE.

Le Roi sera toujours ce que le Roi doit être,
Et ce n'est pas un mot qui le rend notre maître.

GOMBAUD.

Beau titre que le CAR, au suprême Pouvoir,
Pour prescrire aux Sujets la regle & le devoir !

DES MARETS.

Je vous connois, Gombaud ; vous êtes (2) hérétique,
Et Partisan secret de toute République.

GOMBAUD.

Je suis fort bon sujet, & le serai toujours ;
Prêt de mourir pour CAR, après un tel discours.

(1) „ M. de Gomberville, dit M. Pelisson, „ n'aimoit pas à se servir „ du mot CAR, qui, à la „ vérité, est annuyeux, „ s'il est souvent répété, „ & qui est bien plus nécessaire dans les discours „ de raisonnement, que „ dans les Romans & dans „ les Poësies. Il se vanta „ un jour de n'avoir jamais employé ce mot „ dans les cinq Volumes „ de POLEXANDRE, où „ l'on m'a dit, néanmoins, „ qu'il se trouve trois fois ; „ on conclut aussi-tôt de „ son discours, que l'Académie vouloit bannir le „ CAR ; & bien qu'elle „ n'en ait jamais eu la „ moindre pensée, on se „ fit mille railleries ; & „ ce fut le sujet de cette „ agréable Lettre de Voiture, qui commence : „ *Mademoiselle*, CAR, *nous* „ *d'une si grande considération en notre Langue*, &c. „ HIST. DE L'ACADÉMIE „ FRANÇOISE, p. 74. 75.

(2) Gombaud étoit Protestant.

DES MARETS.

Du CAR viennent les loix : sans CAR, point d'Ordonnance ;
Et ce ne seroit plus que désordre & licence.

GOMBAUD.

Je demande pardon, si trop mal-à-propos ;
J'ai parlé contre un Mot qui maintient le repos.

GOMBERVILLE *à des Marets.*

L'effort de votre esprit en chose imaginaire,
Vous rendra, des Marets, un grand Visionnaire.
Le POETE, le VAILLANT, le RICHE, l'AMOUREUX,
Feront de leur Auteur un aussi grand fou qu'eux (1).

DES MARETS.

Un faiseur de Romans, pere de POLEXANDRE,
A corriger les fous n'a pas droit de prétendre.

M. LE CHANCELIER.

Nivvous autres, Messieurs, étoit de vous quereller ;
Laissez le CAR en paix ; il n'en faut plus parler.

GOMBERVILLE.

Et le POURQUOI, Messieurs ?

LA TROUPE.

Sans cesse il questionne !
Qu'il soit moins importun, ou bien on l'abandonne.

(1) Des Marets a fait une Comédie, intitulée : LES VISIONNAIRES, qui est son chef-d'œuvre, & dont les quatre principaux Personnages sont un *Capitan*, un *Poëte extravagant*, un *Amoureux en idée*, & un *Riche imaginaire*. Sur la fin de sa vie, il donna dans le Fanatisme, & se remplit la tête de visions prophétiques. Voyez le DICTIONNAIRE de M. Boyle, Article, MARETS. (*Jean des*)

L'ESTOILE.

Je ne saurois souffrir le vieux AUPARAVANT ;
Qui se trouve cent fois à la place d'AVANT.

BAUDOIN.

Pour mes traductions c'est un mot nécessaire ;
Ainsi l'on s'en sert mal, je n'y saurois que faire.

L'ESTOILE.

Peut-être voudrez-vous garder encor JADIS ?

BAUDOIN.

Sans lui, comment rimer si bien à *Paradis* ?

L'ESTOILE.

Paradis est un mot ignoré du Parnasse,
Et les *Cieux*, dans nos vers, auront meilleure grace.

SERISAY.

Que dira Colletet ?

COLLETET.

Le plus grand de mes soins
Est d'oüir NONOBSTANT, & casser NEANMOINS.

HABERT.

Condamner NEANMOINS ! D'où vient cette pensée ?
Colletet, avez-vous la cervelle blessée ?
NEANMOINS ! Qui remplit & coule doucement !
Qui met dans le discours un certain ornement....
Pour casser NONOBSTANT, c'est un méchant office,
Que nous nous rendrions dans les Cours de Justice.

DES

DES MARETS.

Puisque CAR est sauvé, laissons le reste en paix;
Et faisons une loi qui demeure à jamais.
» Les Auteurs assemblés pour regler le Langage,
» Ont enfin décidé dans leur Aréopage :
» Voici les Mots soufferts, voici les Mots cassés....
Monsieur de Serisay, c'est à vous : Prononcez.

SERISAY.

Grace à Dieu, Compagnons, la divine Assemblée
A si bien travaillé, que la Langue est reglée.
Nous avons retranché ces durs & rudes mots,
Qui sembloient introduits par les barbares Gots;
Et s'il en reste aucun en faveur de l'usage,
Il fera désormais un méchant personnage.
OR, *qui fit l'important, déchu de tous honneurs,*
Ne pourra plus servir qu'à de vieux Raisonneurs.
COMBIEN-QUE, POUR CE-QUE, *sont un son incommode,*
Et D'AUTANT *&* PARCE QUE, *ne sont plus à la mode.*
IL CONSTE, IL NOUS APPERT, *sont termes de Barreau;*
Mais le Plaideur François aime un air plus nouveau.
IL APPERT, *étoit bon pour Cujas & Barthole* (1).
IL CONSTE, *ira trouver le Parlement de Dole,*

(1) Deux célebres Jurisconsultes.

Où, malgré sa vieillesse, il se rendra commun ;
Par les graves discours de l'Orateur le Brun (1).
Du pieux Chapelain la bonté paternelle,
Peut garder son Tombeau pour sa propre PUCELLE.
Aux stériles esprits, dans leurs fades entretiens,
On permet A RAVIR *lequel n'exprime rien.*
JADIS *est conservé par respect pour Malherbe.*
Dans l'Ode il a marché, JADIS, *grave & superbe ;*
Et de là s'abaissant en faveur de Scarron,
Il a pris l'air burlesque & le comique ton ;
Mais il demeure exclus du discours ordinaire :
Vieux JADIS, *c'est pour vous tout ce que l'on peut faire ;*
Il faudra modérer cet indiscret POURQUOI,
Et revérer le CAR, *pour l'intérêt du Roi.*
En toutes Nations la coutume est bien forte ;
On dira cependant que l'on POUSSE LA PORTE.
Nous souffrons NEANMOINS ; *& craignant le palais,*
Nous laissons NONOBSTANT *en repos pour jamais.*
Qu'au milieu des Cités la vaine COTTERIE,
Au prodigue CADEAU *soit toujours assortie :*
Et que dans le repas, ainsi que dans l'amour,
Ils demeurent Bourgeois, éloignés de la Cour.

Auteurs, mes Compagnons, qui reglez le Langage,
Avons-nous assez fait ? En faut-il davantage ?

(1) M. le Brun, Procureur Général au Parlement de Dole, s'en servoit toujours. Touchant M. le Brun, voyez le DICTIONNAIRE de M. Bayle, Art. BRUN. (*Auteur de*).

LA TROUPE.

Voilà ce qu'à peu près nous pensions réformer.
Anathême sur ceux qui voudront le blâmer ;
Et soit traité chez nous plus mal qu'un hérétique ;
Qui ne reconnoîtra la Troupe académique.

DES MARETS.

A ce divin Arrêt, des Arrêts le plus beau,
Je m'en vais tout-à-l'heure apposer le grand Sceau.

Fin du Tome premier.

THE NEW YORK PUBLIC LIBRARY
REFERENCE DEPARTMENT

This book is under no circumstances to be taken from the Building